PRESENTED TO THE

Public Library of the City of Boston

By William Gray Esq.
Received Jan. 17, 1860.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.

J. M. Moreau le Jeune Dél. 1780. N. De Launay Sculp.

Ouragan aux Antilles

Page 211 Liv. X.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.

A GENEVE,
Chez JEAN-LEONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

38713

TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE TREIZIEME.

Etabliſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.

I. CONSIDÉRATIONS *générales ſur l'établiſſement des colonies.* . page 1
II. *Premières expéditions des François aux iſles de l'Amérique.* 5
III. *Les iſles Françoiſes languiſſent long-tems ſous des privilèges excluſifs.* . 7
IV. *Les iſles Françoiſes recouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent encore à leurs progrès.* 13
V. *Meſures priſes par la cour de Verſailles pour rendre ſes colonies utiles.* . 21

VI. *Notions sur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir.* . . . 24
VII. *Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siècle.* 28
VIII. *La cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante. Ce projet avoit-il été judicieusement conçu? fut-il sagement exécuté?* . . 33
IX. *Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane.* . . . 47
X. *Quels bras pourra-t-on destiner aux cultures dont la Guyane est susceptible?* 54
XI. *Avant de jetter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée; il en faut régler les limites.* 60
XII. *Etat actuel de la Guyane Françoise.* 63
XIII. *Après de longues discussions entre les cours de Londres & de Versailles, Sainte-Lucie reste à la France.* . 67
XIV. *Premières opérations de la France à Sainte-Lucie.* 73
XV. *Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie?* 76

XVI. *Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie.* 78
XVII. *Obſtacles qui ſe ſont oppoſés aux progrès de Sainte-Lucie.* . . 81
XVIII. *Moyens que la cour de Verſailles ſe propoſe pour mettre Sainte-Lucie à l'abri de l'invaſion.* . . . 83
XIX. *Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.* 88
XX. *Premiers travaux des François à la Martinique.* 91
XXI. *La Martinique jette un grand éclat. Cauſes de cette proſpérité.* . . 96
XXII. *Manière dont ſe faiſoit le commerce à la Martinique.* 99
XXIII. *La Martinique déchéoit. Cauſe de cette décadence.* 108
XXIV. *Etat actuel de la Martinique.* . 115
XXV. *La Martinique peut-elle eſpérer de voir améliorer ſa condition ?* . 117
XXVI. *La Martinique peut-elle être conquiſe ?* . . . . . 122.
XXVII. *Les François envahiſſent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.* 128
XXVIII. *La Guadeloupe ſort peu-à-peu de*

la misère : mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre. . . . 131
XXIX. *Variations du ministère de France dans le gouvernement de la Guadeloupe.* 135
XXX. *Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.* 140
XXXI. *Situation actuelle de la Guadeloupe & des petites isles qui lui sont soumises.* 143
XXXII. *Mesures prises par la France pour préserver la Guadeloupe de l'invasion.* 150
XXXIII. *Courte description de l'isle de Saint-Domingue.* 155
XXXIV. *Des vagabonds François se réfugient à Saint-Domingue.* . . . 156
XXXV. *La cour de Versailles avoue ces hommes entreprenans, lorsque leur situation a pris de la stabilité, & leur donne un gouverneur.* . . . 161
XXXVI. *Le ministère forme une compagnie pour la partie du Sud de Saint-Domingue.* 173
XXXVII. *Malgré les calamités qu'elle*

éprouve, la colonie de St. Domingue devient le plus bel établiſſement du Nouveau-Monde. 175
XXXVIII. *Etabliſſemens formés dans la partie du Sud de Saint-Domingue.* 181
XXXIX. *Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le Sud de la colonie.* 194
XL. *Etabliſſemens formés dans l'Oueſt de Saint-Domingue.* 196
XLI. *Réflexions ſur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.* 207
XLII. *Etabliſſemens formés au Nord de Saint-Domingue.* 210
XLIII. *Grande importance de la ville du cap François, ſituée ſur la côte du Nord de Saint-Domingue.* . . . 214
XLIV. *Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de ſa colonie de Saint-Domingue.* 220
XLV. *Liaiſons de St. Domingue avec les nations étrangères.* 228
XLVI. *Les liaiſons de la France avec Saint-Domingue deviennent dangereuſes pendant la guerre. Pourquoi?* 230

XLVII. *La partie de Saint-Domingue occupée par les François peut être attaquée par les Eſpagnols qui en poſsèdent l'autre partie.* . . 233
XLVIII. *Les limites entre l'Eſpagne & la France ont-elles été judicieuſement fixées à Saint-Domingue?* . . 238
XLIX. *Moyens qu'a la partie Françoiſe de Saint-Domingue pour ſe garantir d'une invaſion étrangère.* . . 242
L. *Le droit de propriété eſt-il bien établi dans les iſles Françoiſes?* . . 256
LI. *Les impôts ſont-ils convenablement aſſis dans les iſles Françoiſes?* . 261
LII. *Les milices ſont-elles bien ordonnées dans les iſles Françoiſes?* . . 274
LIII. *Le partage des héritages eſt-il utilement réglé dans les iſles Françoiſes?* 280
LIV. *A-t-on pourvu ſagement au paiement des dettes contractées par les iſles Françoiſes?* 287
LV. *La métropole, en obligeant ſes iſles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle ſuffiſamment aſſuré l'extraction?* 300

LVI. *L'autorité aux iſles Françoiſes, eſt-elle dans les mains les plus propres à les faire proſpérer ?* 310

LVII. *Changemens qu'il conviendroit de faire dans l'adminiſtration des iſles Françoiſes.* 319

LVIII. *La France peut-elle avoir une marine militaire ? Lui convient-il de l'avoir ? Meſures qu'elle doit prendre pour l'avoir.* 329

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſemens des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

I. QUEL *étoit l'état de l'Angleterre, lorſqu'elle commença à former des établiſſemens dans les iſles de l'Amérique.* 349
II. *Cauſes qui hâtèrent la population des iſles Angloiſes.* 351
III. *Par quels hommes furent peuplées les iſles Angloiſes.* 362
IV. *Sous quelle forme d'adminiſtration s'établirent les iſles Angloiſes.* . 365
V. *Moyen employé par la métropole, pour s'aſſurer toutes les productions de ſes iſles.* 369
VI. *Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ſes iſles. Quelle en fut la cauſe.* 373
VII. *Les Anglois s'établiſſent à la Barbade. Grande proſpérité de cette iſle.* . 375

VIII. *Conſpiration formée à la Barbade par les eſclaves.* 376
IX. *Etat actuel de la Barbade.* . . . 378
X. *La Barbade eſt-elle ſuſceptible d'une grande défenſe?* 382
XI. *Evénemens arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette iſle. Importance dont elle eſt pour la Grande-Bretagne.* 383
XII. *A quoi ſe réduit l'établiſſement formé par les Anglois à Montſerrat.* . 389
XIII. *Mœurs anciennes & état actuel de l'iſle de Nièves.* 391
XIV. *Saint-Chriſtophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reſte à la Grande-Bretagne.* . 393
XV. *Ce que St. Chriſtophe eſt devenu ſous la domination Britannique.* . 395
XVI. *Déplorables cataſtrophes arrivées à Saint-Chriſtophe.* 397
XVII. *Particularités ſur la Barboude.* 401
XVIII. *La colonie d'Anguille eſt très-miſérable, & ſon ſort ne peut pas changer.* 403
XIX. *Tortola eſt la ſeule des iſles Vierges*

que les Anglois aient cultivée. Reproche au gouvernement. . . 405
XX. *Deſcription de la Jamaïque.* . 407
XXI. *Les Eſpagnols découvrent la Jamaïque, & s'y établiſſent quelque tems après.* 408
XXII. *La Jamaïque eſt conquiſe par les Anglois. Evénemens arrivés dans l'iſle depuis qu'ils en ſont les maîtres.* 411
XXIII. *Cultures établies à la Jamaïque.* 423
XXIV. *Etat actuel de la Jamaïque, conſidérée ſous tous ſes rapports.* . 430
XXV. *Moyens qu'a la Jamaïque pour ſe garantir de l'invaſion.* . . . 437
XXVI. *Dangers qui menacent la Jamaïque dans ſon propre ſein.* . . . 442
XXVII. *Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Déſavantages pour la navigation.* 453
XXVIII. *Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces iſles.* . . 456
XXIX. *Pauvreté des Bermudes. Caractère de leurs habitans.* 459
XXX. *La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.* 463

XXXI. *Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle eſt tombée ſous la domination Britannique.* . . . 469
XXXII. *Cultures de la Grenade & des Grenadins.* 473
XXXIII. *L'iſle de Tabago, qui occaſionna de grands combats entre les Hollandois & les François devient une poſſeſſion Britannique.* 475
XXXIV. *Plan de défrichement pour les iſles d'Amérique.* 480
XXXV. *Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.* . 484
XXXVI. *Hiſtoire des ſauvages de Saint-Vincent.* 485
XXXVII. *L'arrivée des François à Saint-Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.* . . . 487
XXXVIII. *Saint-Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'iſle ſous cette domination.* 492
XXXIX. *La Grande-Bretagne entre en poſſeſſion de la Dominique.* . . . 498
XL. *Diſcorde entre les Anglois de la*

Dominique & les François des isles voisines. 501
XLI. *En quoi consiste l'importance de la Dominique.* 505
XLII. *Loix particulières à la Dominique.* 506
XLIII. *Plan conçu par le ministère Britannique, pour rendre florissantes les trois isles autrefois neutres.* . . 510
XLIV. *Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.* . . . 515
XLV. *Etat actuel des isles Angloises.* 518
XLVI. *Résumé des richesses qui sortent de tout l'Archipel Américain.* . 529
XLVII. *Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'Archipel de l'Amérique.* 532
XLVIII. *Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.* . . . 535

Fin de la Table du tome septième.

HISTOIRE

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE TREIZIÈME.

Établiſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.

L'HISTOIRE ne nous entretient que de conquérans qui ſe ſont occupés, au mépris du ſang & du bonheur de leurs ſujets, à étendre leur domination : mais elle ne nous préſente l'exemple d'aucun ſouverain qui ſe ſoit aviſé de la reſtreindre. L'un, cependant

I. Conſidérations générales ſur l'établiſſement des colonies.

n'auroit-il pas été auſſi ſage que l'autre a été funeſte; & n'en ſeroit-il pas de l'étendue des empires ainſi que de la population? Un grand empire & une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux; peu d'eſpace, mais bien gouverné. Le ſort des petits états eſt de s'étendre; celui des grands de ſe démembrer.

L'accroiſſement de puiſſance que la plupart des gouvernemens de l'Europe ſe ſont promis de leurs poſſeſſions dans le Nouveau-Monde, m'occupe depuis trop long-tems, pour que je ne me ſois pas demandé ſouvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi, ce qu'on devoit penſer d'établiſſemens formés à ſi grands frais & avec tant de travaux dans un autre hémiſphère.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouiſſance des choſes que nous allons chercher ſi loin? Sommes-nous deſtinés à conſerver éternellement des goûts auſſi factices? L'homme eſt-il né pour errer continuellement entre le ciel & les eaux? Eſt-il un oiſeau de paſſage, ou reſſemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excurſion eſt très-limitée?

Ce qu'on retire de denrées peut-il compenſer avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruits, ou par les maladies qui les attaquent dans la traverſée, ou par le climat à leur arrivée ? A des diſtances auſſi grandes, quelle peut être l'énergie des loix de la métropole ſur les ſujets, & l'obéiſſance des ſujets à ces loix ? L'éloignement des témoins & des juges de nos actions, ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, & avec le tems le déclin des inſtitutions les plus ſages, lorſque les vertus & la juſtice, leurs baſes fondamentales, ne ſubſiſtent plus ? Par quel lien ſolide une poſſeſſion, dont un intervalle immenſe nous ſépare, nous ſera-t-elle attachée ? L'individu, dont la vie ſe paſſe à voyager, a-t-il quelque eſprit de patriotiſme ; & de tant de contrées qu'il parcourt, en eſt-il une qu'il continue à regarder comme la ſienne ? Des colonies peuvent-elles s'intéreſſer à un certain point aux malheurs ou à la proſpérité de la métropole, & la métropole ſe réjouir ou s'affliger bien ſincérement ſur le ſort des colonies ? Les peuples ne ſe ſentent-ils pas un penchant violent à ſe gouverner eux-

mêmes, ou à s'abandonner à la première puiſſance aſſez forte pour s'en emparer ? Les adminiſtrateurs qu'on leur envoie pour les gouverner ne ſont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgeroit, ſans le reſpect pour la perſonne qu'ils repréſentent ? Cet agrandiſſement n'eſt-il pas contre nature, & tout ce qui eſt contre nature ne doit-il pas finir ?

Seroit-ce un inſenſé que celui qui diroit aux nations, il faut ou que votre autorité ceſſe dans l'autre continent, ou que vous en faſſiez le centre de votre empire ? Choiſiſſez. Reſtez dans cette partie du monde ; faites proſpérer la terre ſur laquelle vous marchez, vous vivez ; ou ſi l'autre hémiſphère vous offre plus de puiſſance, de force, de ſûreté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité ; vos armes, vos mœurs & vos loix y proſpéreront. Y penſez-vous, lorſque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'abſence du chef n'eſt jamais ſans fâcheuſe conſéquence dans l'enceinte étroite de ſa famille. On ne règne qu'où l'on eſt ; & encore n'eſt-ce pas une choſe facile que d'y régner dignement.

Pourquoi, ô ſouverain, avez-vous raſſemblé de nombreuſes armées au centre de votre royaume ? Pourquoi vos palais ſont-ils environnés de gardes ? C'eſt que la menace toujours inſtante de vos voiſins, la ſoumiſſion de vos peuples & la ſûreté de vos perſonnes ſacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra de la fidélité de vos ſujets au loin ? Votre ſceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, & vos vaiſſeaux ne peuvent y ſuppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le deſtin a prononcé ſur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous. Songez que votre puiſſance ceſſe d'elle-même, ſur la limite naturelle de vos états.

Ces idées, qui commencent à germer dans les eſprits, les auroient révoltés au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Tout étoit alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards ſe tournoient généralement vers le Nouveau-Monde; & les François paroiſſoient auſſi impatiens que les autres peuples d'y jouer un rôle.

II. Premières expéditions

Depuis la fin tragique du meilleur de ſes monarques, cette nation avoit été ſans ceſſe

des François aux isles de l'Amérique.

bouleversée par les caprices d'une reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un ministre despote commençoit à la charger de fers; lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournèrent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux Espagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plusieurs fois secondé leur courage, les réduisit à chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouvèrent à Saint-Christophe en 1625. Cette isle leur parut propre au succès de leurs armemens; & ils souhaitèrent être autorisés à y former un établissement. Denambuc, leur chef, obtint non-seulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le dixième des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

III. Les isles Françoises languissent long-tems sous des privilèges exclusifs.

Une compagnie se présenta en 1626, pour exercer ce privilège. C'étoit l'usage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit pour vingt ans toutes les isles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de 45,000 livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborèrent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privilèges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raisonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheu-

reuſement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain exceſſif la rendit injuſte & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, ſe préſentèrent avec des vivres & des marchandiſes, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propoſitions. Il ſe forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaiſon dont il ne fut pas poſſible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas ſeulement fatale à la compagnie dans le Nouveau-Monde, où elle l'empêchoit de débiter ſes cargaiſons; elle la pourſuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des iſles Françoiſes à plus bas prix. Découragés par ces revers mérités, les aſſociés tombèrent dans une inaction entière, qui les privoit de la plus grande partie de leurs bénéfices, ſans diminuer aucune de leurs charges. Dans leur déſeſpoir, ils abandonnèrent, en 1631, leur octroi à une nouvelle compagnie, qui elle-même le céda à une autre en 1642. Inutilement, le miniſtère ſacrifia à la dernière les droits qu'il s'étoit réſervés. Cette faveur

ne pouvoit pas changer le mauvais esprit qui jusqu'alors avoit été un principe constant de calamités. Une nouvelle révolution devint bientôt nécessaire. Pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, le corps épuisé mit ses possessions en vente. Elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boisseret obtint, en 1649, pour 73,000 livres, la Guadeloupe, Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frère. Duparquet ne paya, en 1650, que 60,000 livres, la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entière. Malthe acquit, en 1651, Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour 40,000 écus : ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La Religion devoit les posséder comme fiefs de la couronne, & n'en

pouvoit confier l'adminiſtration qu'à des François.

Les nouveaux poſſeſſeurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils diſpoſoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits ſouverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes ſous de tels maîtres. Cependant ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner, & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remède. Ce grand homme qui conduiſoit depuis quelque tems les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas

de sa carrière. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'état, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espèce d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de première nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matières premières l'occupa peu; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits; & ce système destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour 125,000 livres; la Martinique pour 40,000 écus; la Grenade pour 100,000 liv.;

toutes les poſſeſſions de Malthe pour 500,000 livres. Juſque-là ſa conduite étoit digne d'éloges : il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de la ſouveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes poſſeſſions ſous le joug d'une compagnie excluſive, que l'expérience, d'accord avec les principes, proſcrivoit également. Le miniſtère eſpéra vraiſemblablement qu'une ſociété dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique Septentrionale, & le commerce qui commençoit à ſe faire ſur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puiſſance inébranlable, par les grandes combinaiſons qu'elle auroit occaſion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit eſſuyer d'un autre. On crut aſſurer ſes hautes deſtinées en lui prêtant ſans intérêt pour quatre ans, le dixième du montant de ſes capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ſes établiſſemens, & en proſcrivant autant qu'il ſeroit poſſible, la concurrence Hollandoiſe.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un inſtant d'éclat. Ses fautes ſe multi-

plièrent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes portèrent le plus grand désordre dans ses affaires. La chûte de cette société paroissoit assurée & prochaine en 1674; lorsque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 liv. & de lui rembourser son capital, qui étoit de 1,287,185 l. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'état des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangères. Les colonies furent véritablement Françoises; & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

IV. Les isles Françoises recouvrent la liberté. Obstacles qui s'opposent encore à leurs progrès.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-tems étoient rompus; & rien ne paroissoit désormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carrière à son ambition: chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en

faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choſes ; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſèrent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les iſles même, de chaque homme libre, de chaque eſclave des deux ſexes, une capitation annuelle de cent livres peſant de ſucre brut. On repréſenta vainement que l'obligation impoſée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces repréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du gouvernement ; des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêt, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reverſée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le tems que les iſles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées ; l'eſprit d'excluſion prenoit en France

des mesures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laissoit. Le privilège de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeste contre les rades du royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient essentiellement : mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer sur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce désavantage s'en joignit bientôt un autre. Le ministère avoit cherché à exclure les vaisseaux étrangers de ses possessions éloignées, & il y avoit réussi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refusoit. Ils achetèrent aux négocians François des passe-ports pour aller aux colonies ; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manières. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasion-

noit néceſſairement des frais conſidérables en pure perte, elle devoit influer beaucoup ſur le prix des productions de l'Amérique.

Leur multiplication fut encore arrêtée par les impoſitions dont on les ſurchargea.

Le tabac fut aſſujetti à un droit de 20 ſols par livre.

On proſcrivit d'abord l'indigo des teintures du royaume, ſous prétexte qu'il les détérioroit & qu'il nuiroit à une des cultures de la métropole. Mais lorſque des expériences répétées eurent convaincu les plus opiniâtres que, mêlé avec le paſtel, ou même employé ſeul, il rendoit les couleurs plus belles & plus ſolides, on ſe contenta de l'accabler de taxes. Elles furent telles qu'il ne fut pas poſſible d'en exporter. Ce ne fut qu'en 1693, que celui qui étoit deſtiné pour l'étranger fut délivré de ces vexations.

Le cacao ne ſortit des mains du monopole que pour être aſſujetti en 1693 à un droit de 15 ſols la livre, quoiqu'elle n'en coutât que 5 dans les colonies. Son introduction dans le royaume ne fut d'abord permiſe que par Rouen & par Marſeille, & depuis ſa liberté prétendue que par ce dernier port.

Le

Le coton qui avoit d'abord échappé aux rigueurs du fisc, fut chargé en 1664 de 3 livres par cent pesant. Inutilement on réduisit de moitié cette imposition en 1691. Cette modification ne fit pas revivre les arbustes qu'on avoit extirpés.

La consommation de gingembre qui a une partie des propriétés du poivre, & qui peut aisément le remplacer, devoit être encouragée. On l'arrêta au moyen d'un droit de 6 livres par quintal. Il fut réduit dans la suite à 15 sols : mais alors les dernières classes de citoyens avoient pris pour cette épicerie un mépris que rien ne put vaincre.

La casse de l'Amérique n'étoit achetée en France que le quart de ce que coûtoit celle du Levant. Des analyses bien faites auroient dissipé le préjugé d'où naissoit cette énorme différence dans les prix : mais le gouvernement ne s'avisa jamais d'un expédient qui devoit augmenter les richesses de ses possessions.

Le sucre étoit la plus riche production des isles. Jusqu'en 1669, l'exportation directe dans tous les ports de l'Europe en avoit été permise, ainsi que celle de toutes les denrées

des colonies. On voulut à cette époque qu'il ne pût être dépoſé que dans les rades du royaume. Cet arrangement en augmentoit néceſſairement le prix, & les étrangers qui le trouvoient ailleurs à meilleur marché, contractèrent l'habitude de l'y aller chercher. Cependant le parti qu'on prit de décharger le ſucre des 3 pour cent qu'il avoit payés à ſon entrée, fut cauſe qu'on conſerva quelques acheteurs. Une nouvelle faute acheva de tout perdre.

Les raffineurs demandèrent, en 1682, que la ſortie des ſucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroiſſoit leur unique motif. Il étoit, diſoient-ils, contre tous les bons principes, que les matières premières allâſſent alimenter les fabriques étrangères, & que l'état ſe privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuſe. Cette raiſon plauſible fit trop d'impreſſion ſur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art reſta auſſi cher, auſſi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples conſommateurs ne s'en accommodèrent pas : la culture Françoiſe diminua, & celle des nations rivales reçut un accroiſſement ſenſible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le système qu'on avoit pris, sollicitèrent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de 8 livres à son entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des ateliers des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au

pur néceſſaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems ; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un aviliſſement extrême. Cet aviliſſement, qui provenoit auſſi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint ſi conſidérable, que le ſucre brut qui en 1682 ſe vendoit 14 ou 15 francs le cent, n'en valoit plus que 5 ou 6 en 1713.

Il n'étoit pas poſſible que dans cet état de choſes, les colons puſſent multiplier leurs eſclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas mis des obſtacles inſurmontables par de fauſſes vues. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies excluſives qui en achetèrent conſtamment fort peu, pour être aſſurées de les mieux vendre. On eſt fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille nègres dans ces nombreux établiſſemens ; & il ne ſeroit pas téméraire d'aſſûrer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre, ſuffiſoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les iſles Françoiſes devoient ſuccomber naturellement ſous le poids de tant d'entraves.

Si leurs habitans ne les abandonnèrent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur perſévérance à des reſſources indépendantes de l'adminiſtration. Lorſqu'on opprimoit quelque production, le colon ſe tournoit rapidement vers une autre que le fiſc n'avoit pas encore apperçue, ou qu'il craignoit d'étouffer au berceau. Les côtes ne furent jamais aſſez bien gardées, pour rompre toutes les liaiſons formées avec les navigateurs étrangers. Les brigandages des Flibuſtiers ſe convertiſſoient quelquefois en avances de culture. Enfin, la paſſion tous les jours plus vive de l'ancien monde pour les denrées du nouveau, étoit un grand encouragement à leur multiplication. Cependant ces moyens n'auroient jamais été ſuffiſans pour tirer les colonies Françoiſes de leur état de langueur. Une grande révolution étoit néceſſaire. Elle arriva en 1717.

V. Meſures priſes par la cour de Verſailles pour rendre ſes colonies utiles.

A cette époque, un réglement clair & ſimple fut ſubſtitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés ſucceſſivement aux beſoins, à la foibleſſe du gouvernement. Les marchandiſes, deſtinées pour les colonies,

furent déchargées de toute impoſition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui ſe conſommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient paſſer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entière, à l'entrée & à la ſortie, en payant trois pour cent. Les taxes miſes ſur les ſucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, ſans aucun égard aux franchiſes particulières, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marſeille.

En accordant tant de faveurs à ſes poſſeſſions éloignées, la métropole n'oublia pas ſes intérêts. Elle voulut que toutes les marchandiſes, dont la conſommation n'étoit pas permiſe dans ſon ſein, leur fuſſent défendues. Pour aſſurer la préférence à ſes manufactures, elle ordonna auſſi que les marchandiſes même, dont l'uſage n'étoit pas prohibé, paieroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique deſtinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf ſalé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été auſſi bon que les

lumières du tems le comportoient, ſi l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique, concentré juſqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaiſſeaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la ſortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & ſe propoſoient, ſans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui ſont néceſſaires. Vraiſemblablement, ils furent obligés de ſacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui déſapprouvoient avec éclat, toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foibleſſe, le colon, qui n'avoit réſiſté qu'avec peine aux ſollicitations d'un ſol excellent, y porta tous ſes ſoins dès qu'on le lui permit. Sa proſpérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le Nouveau-Monde, avoit eu, par prévoyance, les lumières qu'il acquit par l'expérience un ſiècle après, l'état auroit joui de bonne-heure d'une culture & d'une

richeſſe qui valoient mieux pour ſa proſpérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écraſé par ſes victoires & par ſes défaites. Les ſages adminiſtrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuſe révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & ſacrifié Saint-Chriſtophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763 on ſeroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois ! Après avoir ſacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conſerver une poſſeſſion éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre ! Cependant il reſte à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pèſe leur valeur. Commençons par la Guyane qui eſt au Vent de toutes les autres.

VI. Notions ſur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fré-

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méri-

dional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumières que personne, & montrer ces qualités par des épreuves sensibles & publiques.

quenter & la parcourir.

L'homme qui se destinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il soutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faisoit porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passoit la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmillière, où il restoit exposé un tems considérable à des piquures vives & sanglantes. S'il montroit dans toutes ces situations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages ; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur

de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſière par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Voilà des ſauvages qui avoient des notions plus juſtes de la ſouveraineté, & qui connoiſſoient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civiliſés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les flèches tomboient à ſes pieds, & la nation obéiſſoit à ſes loix, ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Veſpuce & Jean de la Coſa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu ſans qu'on en ſache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays déſigné ſous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeſſes immenſes en or & en pierreries, plus de mines & de tréſors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas ſeulement l'imagination naturellement ardente des Eſpagnols: elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthouſiaſme ſaiſit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caractères ſinguliers. Il avoit une paſſion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipſoit les plus grands noms; plus de lumières que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penſer qui n'étoit pas de ſon ſiècle; quelque choſe de romaneſque dans les ſentimens & dans la conduite. Ce tour d'eſprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane: mais il la quitta ſans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à ſon retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes im-

postures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques François en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de la Ravardière. D'autres aventuriers de leur nation ne tardèrent pas à suivre leurs traces. Tous se livrèrent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixèrent à Cayenne.

VII. Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siècle.

Des négocians de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargèrent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cens colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de

Marivault, qui étoit l'ame de l'entrepriſe, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, ſe noyât en entrant dans ſon bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut aſſaſſiné dans la traverſée. Douze des principaux intéreſſés, auteurs de cet attentat, ſe conduiſirent dans la colonie qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une iſle déſerte. Les autres ſe livrèrent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déſerta chez les Hollandois, avec une partie de ſa garniſon. Ce qui avoit échappé à la faim, à la miſère, à la fureur des ſauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manières, s'eſtima trop heureux de pouvoir gagner les iſles du Vent ſur un bateau & ſur deux canots. Ils abandonnèrent le fort, les munitions, les armes, les marchandiſes, cinq ou ſix cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'iſle.

Il ſe forma en 1663 une nouvelle ſociété

sous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds: mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spanger, lorsqu'ils l'avoient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondoit toutes celles que la nation avoit formées pour l'Afrique & pour le Nouveau-Monde. En 1667, Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglois; & les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque, ils en furent chassés par le maréchal d'Etrées. Depuis la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé, respiroit à peine. A peine il jouissoit d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent; &, ce qui étoit plus important, se déterminèrent à con-

fier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, lorsque Ducasse leur proposa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque; & les autres faits prisonniers furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guère praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvoit être aisément percée de canaux navigables, & dont on n'a pas su même égoutter les eaux, a été bâti le seul bourg

qui ſoit dans la colonie. C'eſt un amas de barraques entaſſées ſans ordre ni commodités, & où règnent durant l'été d'aſſez fréquentes fièvres, quoiqu'on n'ait ceſſé d'en vanter la ſalubrité. Il eſt défendu par un chemin couvert, un large foſſé, un rempart en terre, & par cinq baſtions. Au milieu du bourg eſt une butte aſſez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler après la priſe de la place. L'entrée du port n'a guère que treize pieds d'eau. Les navires pourroient toucher à quatorze : mais heureuſement la vaſe eſt molle, & l'on peut la labourer ſans danger.

Les premières productions de Cayenne furent le rocou, le coton & le ſucre. Ce fut la première des colonies Françoiſes qui cultiva le café. On y a toujours cru, & peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déſerteurs qui, en 1721, rachetèrent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Un hiſtorien exact a écrit depuis peu, vraiſemblablement ſur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter

d'emporter de cet établiſſement Hollandois des ſemences fraîches de café, malgré la défenſe rigoureuſe d'en laiſſer ſortir en coſſes. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il ſortit de la colonie deux cens ſoixante mille cinq cens quarante-une livres peſant de rocou, quatre-vingt mille trois cens ſoixante-trois livres de ſucre, dix-ſept mille neuf cens dix-neuf livres de coton, vingt-ſix mille huit cens quatre-vingt-une livres de café, quatre-vingt-onze mille neuf cens ſeize livres de cacao, & ſix cens dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoiſes, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cens noirs, qui formoient la colonie entière.

VIII. La cour de Verſailles ſe propoſe de rendre la Guyane floriſſante. Ce projet avoit-il été judicieuſement conçu ? fut-il ſagement exécuté ?

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorſqu'on vit avec étonnement la cour de Verſailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On ſortoit des horreurs d'une guerre honteuſe. La ſituation des affaires avoit décidé le miniſtère à acheter la paix par le ſacrifice de pluſieurs poſſeſſions importantes. Il paroiſſoit également néceſſaire de faire oublier à la nation, & ſes cala-

mités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, diſoit-on, réparer tant de déſaſtres.

Ce n'étoit pas l'opinion des citoyens qui paroiſſoient les mieux inſtruits de la ſituation des choſes. Un établiſſement formé depuis un ſiècle & demi & à une époque où les eſprits étoient violemment pouſſés aux grandes entrepriſes : un établiſſement dont les diſcordes civiles ni les guerres étrangères n'avoient pas ruiné les travaux : un établiſſement que des adminiſtrateurs ſages avoient régi avec déſintéreſſement & application : un établiſſement auquel les bienfaits du gouvernement & les ſecours du commerce n'avoient jamais manqué : un établiſſement où le débouché des productions avoit été toujours aſſuré : cette colonie n'étoit rien. On n'y avoit jamais vu de plantation floriſſante. Aucune fortune ne s'y étoit élevée. La miſère & l'obſcurité avoient été opiniâtrément ſon partage aux mêmes époques où les autres poſſeſſions Françoiſes de l'Amérique éton-

noient l'ancien & le Nouveau-Monde par leur éclat & par leurs richeſſes. Loin que le tems & le progrès des lumières euſſent amélioré ſon ſort, ſa ſituation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuſe. Comment eſpérer qu'elle rempliroit les hautes deſtinées qu'on lui préparoit ? Ces conſidérations n'arrêtèrent pas le miniſtère. Voyons ce qu'on a dit pour juſtifier ſes vues.

L'Amérique offroit, dans l'origine à l'invaſion de l'Europe, deux régions entiérement différentes, la Zone Torride & la Zone tempérée du nord. La première préſentoit une vaſte coupe à la ſoif de l'or; à la cupidité, des appas; à la molleſſe, le repos; à la volupté, ſon aliment; au luxe, ſes reſſources. Celui qui s'en empara le premier dut éblouir par ſon éclat, ſéduire par l'image de ſon bonheur. Une opulence, auſſi impoſante que rapide, ne pouvoit manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue, que la nature de la vraie richeſſe y étoit ignorée, & que ſes rivaux ſe trouvèrent tout-à-coup plongés dans une indigence relative, auſſi inſupportable que l'indigence réelle. Son nouveau

domaine étoit la patrie du deſpotiſme. La chaleur y briſoit les forces du corps ; l'oiſiveté, ſuite néceſſaire d'une fertilité qui ſatisfait aux beſoins ſans le travail, y ôtoit à l'ame toute énergie. Cette contrée ſubit ſon deſtin. Les peuples, qui l'habitoient, étoient des eſclaves qui attendoient un maître. Il vint. Il dit obéiſſez ; & l'on obéit. L'eſprit des monarchies abſolues étoit une production du ſol qu'il y trouva toute formée : mais il exiſtoit au-deſſus de ſa tête un ennemi auquel on ne réſiſte point, & qui devoit le ſubjuguer à ſon tour : c'eſt le climat. Dans la première ivreſſe, l'uſurpateur forma les projets les plus vaſtes, & conçut les eſpérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le ſigne de l'opulence comme le principe créateur & conſervateur des forces politiques ; & comment ne s'y ſeroit-il pas trompé ? Si nous ſommes déſabuſés de ce préjugé, c'eſt peut-être à ſes déſaſtres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina & dut s'imaginer qu'avec de l'or, il auroit à ſa ſolde les nations, comme il avoit les nègres ſous ſa chaîne : ſans prévoir que cet or qui lui donnoit des alliés jaloux, en feroit

autant d'adverſaires puiſſans, qui, joignant leurs armes à la richeſſe qu'ils recevoient, tourneroient ce double inſtrument à ſa propre ruine.

La Zone tempérée de l'Amérique Septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires, mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matière à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriſſent les forces du corps, & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le Nord qui ſubjuguera le

Midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages, par ſes liaiſons avec des peuples libres ; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du Midi qu'elles euſſent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de beſoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un aſyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foibleſſe des reſſources navales.

Les colonies méridionales Françoiſes jouiſſoient avant la dernière guerre de cette protection. Le Canada, par ſa ſituation, par le génie belliqueux de ſes habitans, par ſes alliances avec des peuplades ſauvages, amies de la franchiſe & de la liberté du caractère François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le miniſtère de Verſailles à chercher de l'appui dans un autre ; & il eſpéra le trouver dans la Guya-

ne, en y établiſſant une population nationale & libre, capable de réſiſter par elle-même aux attaques étrangères, & propre à voler avec le tems au ſecours des autres colonies, lorſque les circonſtances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment ſon ſyſtême. Jamais il ne lui tomba dans l'eſprit qu'une région ainſi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'eſt pas poſſible de vendre, ſans ſuivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec auſſi peu de frais que ſes rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, ſont de toute néceſſité infiniment plus chers que ceux qui ſont abandonnés à des eſclaves.

Les opérations étoient dirigées par un miniſtre actif. En politique ſage, qui ne ſacrifie pas la ſûreté aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit

peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & désertes. Mais le génie, sur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la Zone Torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient.

Ce mauvais système, où le gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égaroit, ou qui sacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut aussi follement exécuté qu'il avoit été légérement adopté. Tout y fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution, qui se trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hasards

infinis que le tems amène ; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui, dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette règle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une manière proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner une préférence excluſive, de peur qu'ils ne trouvâſſent pas des coopérateurs qui vouluſſent

ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration, une propriété où ils puſſent faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, ſeroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

Des hommes tranſportés dans des régions incultes n'y trouvent que des beſoins; & les travaux les mieux ordonnés, les plus ſuivis ne ſauroient empêcher que ceux qui paſſeront dans ces déſerts pour défricher les terres, ne reſtent dénués de tout juſqu'à l'époque, plus ou moins éloignée, des récoltes. Auſſi la cour de Verſailles, à qui une vérité ſi frappante ne pouvoit échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indiſtinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les François qu'elle deſtinoit à la population de la Guyane. Mais cet acte de juſtice n'étoit pas une action de prudence. Il falloit prévoir que les vivres

ſeroient mal choiſis par les agens du gouvernement. Il falloit prévoir que, quand même les approviſionnemens auroient été faits avec zèle, avec prudence, avec déſintéreſſement, c'étoit une néceſſité que la plupart ſe gâtâſſent, ſoit dans le trajet, ſoit au terme. Il falloit prévoir que les viandes ſalées, bien ou mal conſervées, ne ſeroient jamais une nourriture convenable pour de malheureux réfugiés qui quittoient un climat ſain & tempéré pour occuper les ſables brûlans de la Zone Torride, pour reſpirer l'air humide & pluvieux des tropiques.

Une politique judicieuſe ſe ſeroit occupée de la multiplication des troupeaux, avant de ſonger à l'établiſſement des hommes. Cette précaution n'auroit pas ſeulement aſſuré une ſubſiſtance ſaine aux premiers colons, elle leur auroit encore fourni des inſtrumens commodes pour les entrepriſes qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce ſecours, ils auroient bravé des fatigues que le miniſtère ſe ſeroit chargé de payer libéralement, & auroient préparé des logemens & des denrées à ceux qui devoient les ſuivre. Par cette combinaiſon, qui n'exigeoit pas

des méditations bien profondes, l'établiſſement qu'il s'agiſſoit de former, auroit acquis, en peu de tems, la conſiſtance dont il étoit ſuſceptible.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des côtes déſertes & impraticables. On ſait que dans preſque toute la Zone Torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une ſèche & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes, depuis le commencement de novembre juſqu'à la fin de mai, que les terres ſont ſubmergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la ſaiſon ſèche, diſtribués ſur les terreins qu'on leur deſtinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer ou d'enſemencer leurs champs.

Faute de ces combinaiſons, on ne ſut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués.

On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa dans les iſles du Salut ou ſur les bords du Kourou, ſous la toile & dans de mauvais angars, douze mille malheureux. C'eſt-là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers beſoins, aux maladies contagieuſes qu'enfantent toujours des ſubſiſtances corrompues, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace tranſportée de loin ſous un nouveau ciel, ils finirent leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les fauteurs d'un projet funeſte qui a fait tant de victimes: comme ſi la guerre dont elles étoient deſtinées à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au déſaſtre, & que les 25,000,000 employés au ſuccès d'un ſyſtême abſurde fuſſent entièrement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités, crut devoir ramener en Europe deux

mille hommes, dont la conſtitution robuſte avoit réſiſté à l'intempérie du climat, à plus de miſères qu'on ne ſauroit dire.

L'état s'eſt trouvé heureuſement aſſez puiſſant, pour pouvoir ſoutenir de ſi grandes pertes. Mais qu'il eſt douloureux pour la patrie, pour les ſujets, pour toutes les ames avares du ſang François, de le voir ainſi prodiguer dans des entrepriſes ruineuſes, par une folle jalouſie d'autorité qui commande un ſilence rigoureux ſur les opérations publiques! Eh! n'eſt-ce pas l'intérêt de la nation entière, que ſes chefs ſoient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumières générales? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inſtrument? Eſpère-t-on commander aux volontés ſans l'opinion, & inſpirer le courage ſans la confiance? Les vraies lumières ſont dans les écrits publics, où la vérité ſe montre à découvert, où le menſonge craint d'être ſurpris. Les mémoires ſecrets, les projets particuliers, ne ſont guère que l'ouvrage des eſprits adroits & intéreſſés, qui s'inſinuent dans les cabinets des adminiſtrateurs, par des routes obſcures, obliques & détournées. Quand un prince,

un miniſtre, s'eſt conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entrepriſes faites ſans le conſeil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'inſu de tous ceux dont on expoſe la vie & la fortune; qu'eſt-ce autre choſe qu'une ligue ſecrète, une conjuration de quelques individus contre la ſociété entière? Juſqu'à quand l'autorité ſe croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Juſqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes aſſez de mépris, pour ne pas chercher même à ſe faire pardonner ſes fautes?

Qu'eſt-il arrivé de la cataſtrophe, où tant de ſujets, tant d'étrangers ont été ſacrifiés à l'illuſion du miniſtère François ſur la Guyane? C'eſt qu'on a décrié cette malheureuſe région avec tout l'excès que le reſſentiment du malheur ajoute à la réalité de ſes cauſes. Heureuſement les obſervations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le cahos.

IX. Idée qu'il faut ſe former des cô-

Cette vaſte contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas toute entière à la cour de

tes & du sol de la Guyane.

Versailles, comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord & les Portugais au Midi, ont resserré les François entre la rivière de Marony & celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock, ce qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourroient gêner la navigation. On n'y voit que les deux isles du Salut, à trois lieues de la terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingt toises, il seroit aisé de les joindre; & après leur union, elles formeroient un abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses, qu'il n'en coûteroit que peu pour rendre ce poste imprenable avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux même. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'archipel Américain, une escadre pourroit, durant la guerre, voler en sept ou huit jours au secours des possessions nationales, ou aller attaquer celles des puissances ennemies de la France.

Nul

Nul danger n'eſt à craindre dans ces parages. Les vents ſont généralement favorables pour approcher, autant & ſi peu qu'on veut, des côtes. Si, ce qui eſt infiniment rare, leur ordre eſt interverti, ou qu'il ſurvienne quelque calme, on a la reſſource de mouiller par-tout ſur un fonds excellent.

Ces avantages ſont malheureuſement accompagnés de quelques inconvéniens. Des courans rapides s'oppoſent à l'arrivée des navigateurs. Que ſi, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque preſque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivières qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtimens. Celle d'Aprouague eſt la ſeule qui en ait douze pieds. Là, échoués ſur une vaſe molle, les navires peuvent ſe livrer ſans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont beſoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vîte; parce que les vers, les eaux bourbeuſes, les pluies & les chaleurs y détruiſent, en fort peu de tems, les vaiſſeaux les mieux conſtruits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voiſine de

l'équateur, le climat eſt très-ſupportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des roſées. Dans aucun tems, on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes ſi ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureuſement, pendant les ſix premiers mois de l'année & quelquefois plus long-tems, cette colonie eſt abîmée par des déluges d'eau. Ces pluies ſurabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourriſſent les plantes, & ſuſpendent ſouvent les travaux les plus preſſés. La végétation eſt alors ſi forte, qu'il ſeroit impoſſible de la retenir dans de juſtes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en ſuccède une autre. C'eſt une longue ſéchereſſe qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions ſur le ſol de la Guyane ſe contrarièrent très-long-tems. Il eſt aujourd'hui connu que c'eſt le plus ſouvent un tuf pierreux, recouvert de ſables & du débris de quelques végétaux. Ces terres ſont d'une exploitation facile : mais leur produit eſt

toujours très-foible, & il ceſſe même après cinq ou ſix ans. Le cultivateur eſt alors réduit à faire de nouveaux défrichemens, qui ont toujours le ſort des premiers. Ceux même qui ſont exécutés dans quelques veines d'un ſol plus profond qu'on trouve par intervalle, n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrens dans cette région, ont bientôt entraîné les ſucs qui pouvoient les fertiliſer.

Ce fut ſur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers François qu'une fatale deſtinée pouſſa dans la Guyane. Les générations qui les remplacèrent cherchèrent par-tout des terreins plus féconds, ſans en jamais trouver. Inutilement le fiſc fit ſucceſſivement de grands ſacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenſes furent inutiles, parce qu'elles ne pouvoient pas changer la nature des choſes. L'exemple des Hollandois qui, après avoir auſſi langui dans le voiſinage ſur les terres hautes, avoient enfin proſpéré ſur des plantations formées dans des marais deſſéchés avec des travaux immenſes, cet exemple ne faiſoit aucune impreſſion. Enfin M. Mallouet, chargé de l'ad-

miniſtration de ce malheureux établiſſement; a lui-même exécuté ce qu'il avoit vu pratiquer à Surinam; & l'eſpace qu'il avoit arraché à l'océan s'eſt auſſi-tôt couvert de denrées. Ce ſpectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyoit pas ſuſceptibles; & ils n'attendent que les bienfaits du gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce ſera ſur des plages formées par la dégradation des montagnes & par la mer que ſeront déſormais établies les plantations. Il faudra deſſécher des marais, creuſer des canaux, élever des digues: mais pourquoi les François craindroient-ils d'entreprendre ce qu'ils voient ſi heureuſement exécuté ſur leurs frontières? Pourquoi la cour de Verſailles ſe refuſeroit-elle à encourager par des avances & des gratifications des défrichemens vraiment utiles? Des défrichemens! Voilà des conquêtes ſur le cahos à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte pour s'en emparer; qui coûtent le ſang de deux nations pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes

pendant des siècles, avant de s'en promettre la paisible possession.

Tout invite le ministère de France au parti qu'on ose lui proposer. Dans la Guyane, les feux souterreins, si communs dans le reste de l'Amérique, sont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exercent pas leurs ravages sur ses côtes. Son accès est rempli de tant de difficultés, qu'on peut prédire qu'elle ne sera pas conquise. Les isles Françoises, au contraire, déja prises une fois, attirent les regards, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer, par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre, pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ses usurpations. Si la fortune secondoit encore ses efforts; si un peuple encouragé par des victoires, dont les citoyens recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois: ce

ſeroit du moins une grande reſſource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le beſoin, & pour leſquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, ſi les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Le deſſéchement des côtes de la Guyane exigeroit des travaux longs & difficiles. Où prendre les bras néceſſaires pour l'exécution de cette entrepriſe ?

X.

Quels bras pourra-t-on deſtiner aux cultures dont la Guyane eſt ſuſceptible?

On crut en 1763 que les Européens y ſeroient très-propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna qu'une ſoixantaine de familles Allemandes ou Acadiennes. Elles s'établirent ſur le Sinamary qui leur offroit des bords qui ne ſont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles, & une grande abondance de tortues. Cette foible peuplade augmente & vit heureuſe le long de ce fleuve. La pêche, la chaſſe, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz & de maïs : telles ſont ſes reſſources. Quelques ſpéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les blancs pourroient cultiver la Guyane : mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondoit des colonies

que pour obtenir des productions vénales, & que ces productions exigent des soins plus suivis & plus fatigans que ceux auxquels on se livre sur les rives du Sinamary.

Les naturels du pays pourroient, dit-on, opérer sans inconvénient ce qui est destructeur pour nous. Ces sauvages étoient assez multipliés sur la côte, lorsqu'elle fut découverte. La férocité Européenne en a si fort diminué le nombre, qu'il n'y en reste pas actuellement plus de quatre ou cinq cens en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans l'intérieur des terres, y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Par-tout ils ont apperçu l'oppression des femmes, des superstitions qui empêchent la multiplication des hommes, des haînes qui ne s'éteignent que par la destruction des familles & des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards & des malades, l'usage habituel des poisons les plus variés & les plus subtils ; cent autres désordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant le voyageur est accueilli avec respect, secouru

avec la générosité la plus illimitée & la plus touchante simplicité. Il entre dans la cabane du sauvage ; il s'assied à côté de sa femme & de ses filles nues ; il partage leurs repas. La nuit, il prend son repos sur un même lit. Au jour, on le charge de provisions, on l'accompagne assez loin sur sa route, & l'on s'en sépare avec les démonstrations de l'amitié. Mais cette scène d'hospitalité peut devenir sanglante en un moment. Ce sauvage est jaloux à l'extrême ; & au moindre signe de familiarité qui l'alarmeroit, on seroit égorgé.

Il faudroit commencer par assembler ces peuples toujours errans. Quelques présens de leur goût, distribués à propos, rendroient cette première opération facile. On éviteroit, avec la plus scrupuleuse attention, de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une aversion insurmontable.

Ces peuplades ne seront pas formées au hasard. Il conviendra de les distribuer de manière à se procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A mesure que ces établissemens acquerront des forces, ils

fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Jusqu'ici, aucune considération n'a pu fixer ces Indiens. La plus sûre voie, pour y réussir, seroit de leur distribuer des vaches qu'ils ne pourroient nourrir qu'en abattant des bois & en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichiroit leur demeure, seroient un moyen de plus pour prévenir leur inconstance. Il est vraisemblable que ces ressources qu'ils n'ont jamais connues, les dégoûteroient avec le tems, de la chasse & de la pêche, qui sont actuellement les seuls soutiens de leur misérable & précaire existence.

Un préjugé bien plus funeste resteroit à vaincre. Il est généralement établi chez ces peuples que les occupations sédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil insensé avilit tous les travaux aux yeux des hommes. Un missionnaire intelligent ne perdroit pas son tems à combattre cet aveuglement. Il anobliroit la culture, en travaillant lui-même avec les enfans ; & il réussiroit par ce noble & heureux stratagême, à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-

être parviendroit-on à vaincre l'indolence des pères même, ſi l'on ſavoit leur donner des beſoins. Il n'eſt pas ſans vraiſemblance qu'ils demanderoient à la terre des productions pour les échanger contre des marchandiſes dont l'uſage leur ſeroit devenu néceſſaire.

Ce but ſalutaire s'éloigneroit infiniment, ſi l'on aſſujettiſſoit les ſauvages réunis à une capitation & à des corvées, comme ſe le ſont permis les Portugais & les Eſpagnols ſur les bords de l'Amazone, de Rio-Negro & de l'Orenoque. Il faut que ces peuples aient joui pendant des ſiècles, des bienfaits de la civiliſation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuſe, la Guyane ne rempliroit encore que très-imparfaitement les vues étendues que peut avoir la cour de Verſailles. Jamais les foibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir néceſſairement aux bras nerveux des nègres.

On craint la facilité qu'auront ces eſclaves pour déſerter de leurs atteliers. Ils ſe réfu-

gieront, ils s'attrouperont, ils se retrancheront, dit-on, dans de vastes forêts, où l'abondance du gibier & du poisson rendra leur subsistance aisée ; où la chaleur du climat leur permettra de se passer de vêtement ; où les bois propres à faire des arcs & des flèches ne leur manqueront jamais. Cent d'entr'eux avoient pris ce parti, il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre sous la chaîne, furent repoussées. Cet échec faisoit craindre une désertion générale. La colonie entière étoit consternée. On ne savoit à quoi se résoudre, lorsqu'un missionnaire part, suivi d'un seul noir, arrive à l'endroit où s'étoit livré le combat, dresse un autel, appelle les déserteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la messe, les harangue, & les ramène tous, tous sans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les Jésuites qui avoient mérité & obtenu la confiance de ces malheureux, ne sont plus dans la colonie ; & leurs successeurs n'ont montré ni la même activité, ni une connoissance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne seroit peut-être pas impossible de prévenir l'évasion de ces infortunées victimes de

notre cupidité, en rendant leur condition ſupportable. La loi de la néceſſité, qui commande même aux tyrans, preſcrira, dans cette région, une modération que l'humanité ſeule devroit inſpirer par-tout.

" XI. Avant de jetter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner ſi la colonie eſt bien organiſée; il en faut régler les limites.

Ce nouvel ordre de choſes engagera le gouvernement dans des dépenſes conſidérables. Avant de s'y livrer, il examinera ſi la colonie a eu juſqu'à notre âge, l'organiſation qui devoit la faire proſpérer, & ſi Cayenne eſt le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établiſſement. C'eſt notre opinion : mais d'habiles gens penſent le contraire ; & leurs raiſons doivent être diſcutées.

Ces vues peuvent être excellentes, ſans que les avantages en aient été plutôt apperçus ; & il ne faut pas s'en étonner. Les choſes ſont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être ſurmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience qui marche à pas lents, demande du tems ; & le génie qui, ſemblable aux courſiers des dieux, franchit un intervalle immenſe d'un ſaut, ſe fait attendre pendant des ſiècles. A-t-il paru? il eſt repouſſé ou perſécuté. S'il parle, on

ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes, & les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléeroit peut-être à la pénétration du génie, si on le laissoit agir en liberté: mais il est sans cesse contrarié par l'autorité dont les dépositaires ne s'entendent à rien, & prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance & de leur intimité? c'est le flatteur impudent qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise, & se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils aient rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver, après les avoir rejettées. C'est ainsi que le désordre règne par l'enfance des souverains, l'incapacité ou l'orgueil des ministres, & la patience des victimes. On se consoleroit des maux passés & des maux présens, si l'avenir devoit changer cette destinée: mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandoit au philosophe à quoi servent

les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations & à ceux qui les gouvernent, & qu'il répondît avec sincérité, il diroit qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, & même de boire dans la coupe de Socrate.

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il conviendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au Nord, les Hollandois voudroient bien étendre les frontières de Surinam jusqu'aux bords du Sinamary : mais le poste militaire que la cour de Versailles a fait établir depuis longtems sur la rive droite du Maroni, paroît avoir anéanti sans retour cette prétention ancienne. Du côté du Midi, les difficultés sont moins applanies. L'Amazone fut autrefois incontestablement la borne des possessions Françoises, puisque, par une convention du 4 Mars 1700, les Portugais s'obligèrent à démolir les forts qu'ils avoient élevés sur la rive gauche de cette rivière. A la paix d'Utrecht, la France qui recevoit la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorsque

le tems fut venu d'exécuter le traité, il se trouva que ces deux noms employés comme synonymes, désignoient dans le pays, ainsi que sur les anciennes cartes, deux rivières éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux cours voulut tourner cette erreur à son avantage ; celle de Lisbonne s'étendre jusqu'à l'Oyapock, & celle de Versailles jusqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien ; & les terres contestées sont restées désertes depuis cette époque assez reculée.

On n'aura pas la présomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique observation qu'on se permettra de faire, c'est que le but de la cession exigée par le Portugal, a été de lui assurer la navigation exclusive de l'Amazone. Or les sujets de cette couronne jouiront paisiblement de cet avantage, en éloignant les limites des possessions Françoises de vingt lieues seulement & jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, sans qu'il soit nécessaire de les reculer de cinquante jusqu'à l'Oyapock.

XII. Etat actuel de la Guyane Françoise.

Tout est à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations presque toutes misérables. Le continent

eſt dans un plus grand déſordre encore que l'iſle. Les habitations y changent ſouvent de place. Des déſerts immenſes les ſéparent. Placées à une grande diſtance du marché général, elles n'ont aucune facilité pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que ſe procurent mutuellement des hommes réunis. Les loix, la police, les bienſéances, l'émulation, l'influence du miniſtère: tous ces avantages y ſont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptoit en 1775 que treize cens perſonnes libres, & huit mille eſclaves. Les productions de la colonie étoient même au-deſſous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs ſans intelligence, que des noirs ſans ſubordination. Les denrées qu'emportèrent les bâtimens venus de l'Amérique Septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martinique, ne s'élevèrent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut ſur ſix navires que quarante quintaux de ſucre, qui furent vendus en Europe 2156 livres; ſix cens cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,296 liv. 16 ſols; trois quintaux trente-

trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2839 livres ; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols ; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols 6 deniers ; neuf cens soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243;150 livres ; trois cens cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3177 livres ; quatorze cens vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7604 l. 3 s. 9 d. En tout 488,598 liv. 3 s. 3 den. Les 600,000 liv. que la cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque Cayenne devoit 2,000,000 de livres au gouvernement ou aux négocians de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumières que M. Mallouet a répandues dans la colonie ; des encouragemens que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreroient à la coupe des bois de construction, à la culture des sub-

ſiſtances, à la ſalaiſon du poiſſon, à quelques autres productions de peu de valeur, dont il a aſſuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier a déja donné des clous qui ne ſont que très-peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques; & tout annonce que le muſcadier ne réuſſira pas moins heureuſement. Mais rien de grand ne pourra ſe tenter ſans capitaux, & ſans capitaux conſidérables.

Ils ſont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'eſt formée mais ſans privilège excluſif pour cette partie du Nouveau-Monde. Ce corps dont le fonds primitif eſt de 2,400,000 livres, a obtenu du gouvernement le vaſte eſpace qui s'étend depuis l'Approuague juſqu'à l'Oyapock; & toutes les facilités qu'on lui pouvoit raiſonnablement accorder pour mettre en valeur ce ſol, regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ſes ſuccès lui permettent de s'occuper du deſſéchement des marais & des grandes cultures, cette aſſociation puiſſante a tourné ſes vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton & le cacao; mais principalement vers le tabac.

Des esclaves cultivent depuis long-tems, pour leur usage, autour de leurs cases, cette dernière plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Bréfil, qui s'est ouvert un débit assez avantageux dans plusieurs marchés de l'Europe, & qui est d'une nécessité presque absolue pour l'achat des noirs sur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entreprise réussit, la France verra diminuer ses besoins, & ses navigateurs seront dispensés d'aller chercher à Lisbonne cette portion de leur cargaison. Les espérances que peut donner Sainte-Lucie ont une autre base.

XIII. Après de longues discussions entre les cours de Londres & de Versailles, Sainte-Lucie reste à la France.

Les Anglois occupèrent sans opposition cette isle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorqu'un navire de leur nation, qui avoit été surpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus sur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les sauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à se réunir aux sauvages offensés; & ils fondirent tous ensemble, au mois d'août 1640, sur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils massa-

crèrent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui étoit encore au berceau.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il ſe fût formé des ſociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit ſur toutes les choſes de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en ſervir, & même pour conſumer ce qui étoit de nature à l'être. L'uſage que l'on faiſoit ainſi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une choſe de cette manière, aucun autre ne pouvoit la lui ôter ſans injuſtice. C'eſt ſous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe enviſagèrent l'Amérique, lorſqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur ſuffiſoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre hémiſphère n'en fût en poſſeſſion. Tel fut le droit public, conſtant & uniforme qu'on ſuivit dans le Nouveau-Monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir juſtifier en ce ſiècle, pendant les dernières hoſtilités.

Quoi, la nature de la propriété n'eſt pas la même par-tout, par-tout fondée ſur la priſe de poſſeſſion par le travail, & ſur une longue & paiſible jouiſſance ! Européens, pouvez-vous nous apprendre à quelle diſtance de votre ſéjour ce titre ſacré s'anéantit ? Eſt-ce à vingt pas ? eſt-ce à une lieue ? eſt-ce à dix lieues ? Non, dites-vous. Hé bien, ce ne ſeroit donc pas à dix mille lieues. Et ne voyez-vous pas que ce droit imaginaire que vous vous arrogez ſur un peuple éloigné, vous le conférez à ce peuple éloigné ſur vous ? Cependant que diriez-vous, s'il pouvoit arriver que le ſauvage entrât dans votre contrée, & que, raiſonnant à votre manière, il dît : cette terre n'eſt point habitée par les nôtres, donc elle nous appartient ? Vous avez l'Hobbiſme en horreur dans votre voiſinage ; & ce funeſte ſyſtême, qui fait de la force la ſuprême loi, vous le pratiquez au loin. Allez ! après avoir été des voleurs & des aſſaſſins, il ne vous reſtoit plus que d'être d'exécrables ſophiſtes ; & vous l'êtes devenus.

D'après ces principes, que les eſprits juſtes & les cœurs droits réprouveront toujours, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puiſ-

ſance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviſèrent les premiers. Ils y firent paſſer, en 1650, quarante habitans ſous la conduite de Rouſſelan, homme brave, actif, prudent, & ſinguliérement aimé des ſauvages, pour avoir épouſé une femme de leur nation. Sa mort, arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ſes ſucceſſeurs furent maſſacrés par les Caraïbes, mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faiſoit que languir, lorſqu'elle fut priſe en 1664 par les Anglois, qui l'évacuèrent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'iſle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cauſe, lorſque l'ennemi qui les avoit chaſſés la première fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'iſle, ſe réfugièrent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invaſion paſſagère, ſe fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre, qui bientôt après déchira l'Europe,

leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire, qui auroit envie de les piller; & ils allèrent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie régulière à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres, qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminèrent le ministère de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être

faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois ; soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser, ils donnèrent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au duc de Montaigu, qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en sortirent, en 1731, en convenant que, jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations: mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement n'empêcha pas les François d'y établir de nouveau en 1744, un commandant, une garnison, des batteries. Ou la cour de Londres ne fut pas avertie de cette infidélité, ou elle feignit de ne la pas voir, parce que ses navigateurs se servoient utilement de ce canal, pour entretenir avec des colonies plus riches, des liaisons interlopes que les sujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles durèrent avec plus ou moins de vivacité, jusqu'au traité de 1763, qui assura à la France la propriété si long-tems & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

XIV. Premières opérations de la France à Sainte-Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis que ses isles du Vent avoient abattu leurs forêts, étendu leurs cultures, & perdu la ressource du Canada & de la Louysiane, il étoit devenu impossible de s'y passer des bois & des bestiaux de l'Amérique Septentrionale. On avoit cru voir de grands inconvéniens à l'admission directe de ces secours étrangers; & Sainte-Lucie fut choisie pour les échanger contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à démontrer que c'étoit un plan chimérique.

Pour que cet arrangement pût avoir son exécution, il faudroit que les américains déposâssent leurs cargaisons, qu'ils les gardâssent sur leurs navires, ou qu'ils les vendissent à des négocians établis dans l'isle: trois combinaisons dont aucune n'est praticable.

Jamais les navigateurs ne se détermineront à mettre à terre leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient infailliblement, ni à déposer dans des magasins des bois d'un trop mince prix, d'un trop gros volume, pour soutenir les frais d'un loyer.

Jamais ils n'attendront ſur leur bord des acheteurs éloignés qui pourroient ne pas arriver. Jamais ils ne trouveront des acheteurs intermédiaires, dont le miniſtère ſeroit néceſſairement ſi cher, qu'on ne pourroit pas l'employer.

Le propriétaire des ſirops a les mêmes raiſons d'éloignement pour ce marché. Les voitures, le coulage & la commiſſion réduiroient à rien ſa denrée. Si l'Anglois ſe déterminoit à acheter les ſirops plus cher qu'il ne les payoit, il ſe verroit forcé d'augmenter dans la proportion ſes marchandiſes, dont le conſommateur ne voudroit plus après ce ſurhauſſement.

Détaché de la première idée qu'il avoit eue, ſans y renoncer formellement, le miniſtère de France, s'occupa, dès 1763, du ſoin de former des cultures à Sainte-Lucie. Le projet étoit ſage, mais l'exécution fut folle. Si le gouverneur & l'intendant de la Martinique dont cette iſle n'eſt éloignée que de ſept lieues, avoient été chargés de l'opération, les colons qu'on y auroit fait paſſer, auroient obtenu les ſecours que peut aiſément fournir un établiſſement qui remonte à plus

d'un siècle. La précipitation, la passion des nouveautés, le desir de placer des parens ou des protégés, d'autres motifs peut-être encore plus blâmables, firent préférer l'envoi d'une administration indépendante qui ne devoit avoir des liaisons qu'avec la métropole. Cette mauvaise combinaison coûta 7,000,000 au fisc, & à l'état huit ou neuf cens hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les colonies le mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés, quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés: est-il étonnant que des misérables, ramassés dans les boues de l'Europe & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, aient misérablement péri dans une isle inculte & déserte?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissemens voisins. Des François, qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits

à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des fatigues incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans, dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré quelques fonds de leur commerce pour les confier à l'agriculture. On leur a diſtribué à tous gratuitement des terres.

XV. Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie ?

C'eût été un préſent funeſte, ſi le préjugé établi contre Sainte-Lucie, avoit eu quelque fondement. La nature, diſoit-on, lui avoit refuſé tout ce qui peut conſtituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, ſon terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne paieroit jamais les dépenſes qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de ſon climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le déſeſpoir y feroient paſſer. Ces idées étoient généralement reçues.

Dans la vérité, le ſol de Sainte-Lucie n'eſt pas mauvais ſur les bords de la mer, & il devient meilleur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque

aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diamètre où l'eau bout de la manière la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle, de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le ſucre peut être heureuſement cultivé. La forme étroite & alongée de cette poſſeſſion en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & mal-ſain ; mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières qui, partant des pieds des montagnes, n'ont pas aſſez de pente pour entraîner les ſables dont le flux de l'océan embarraſſe leur embouchure. Cette barrière inſurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais infects. Une raiſon ſi ſenſible avoit ſuffi pour éloigner de ces can-

tons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle, en y abordant la première fois. Les François poussés dans le Nouveau-Monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Plusieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le feront un jour, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux pour procurer aux eaux de l'écoulement. Le gouvernement en a déja donné l'exemple dans le port principal de l'isle; quelques citoyens l'ont suivi, & il est à croire, qu'avec le tems, une pratique si utile deviendra générale.

XVI. Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie.

Déja se sont formées, dans la colonie, onze paroisses, presque toutes sous le vent. Cette préférence, donnée à une partie de l'isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol: mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des navires. Avec le tems, l'espace, qu'on a d'abord négligé, sera occupé à son tour; parce qu'on découvre tous les jours des ances où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'isle, & deux chemins qui la traversent de l'est à l'ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit desirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec du tems & des richesses, ces routes parviendront à un degré de solidité qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop considérables pour un établissement naissant. Les corvées, dont ces chemins sont l'ouvrage, ont retardé les cultures & excité bien des murmures : mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme, qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité. Leur fardeau a été un peu allégé, dans les derniers tems, par l'attention qu'ont eue les administrateurs d'appliquer à ces travaux les taxes exigées pour les affranchissemens.

Au premier janvier 1777, la population blanche de Sainte-Lucie s'élevoit à deux mille trois cens personnes de tout âge & de tout sexe. Il y avoit mille cinquante noirs ou mulâtres libres, & seize mille esclaves. La colonie comptoit parmi ses troupeaux onze cens trente mulets ou chevaux, deux mille cinquante-trois bêtes à cornes, trois

mille ſept cens dix-neuf moutons ou chèvres.

Cinquante-trois ſucreries qui occupoient quinze cens quarante-un quarrés de terre; cinq millions quarante mille neuf cens ſoixante-deux pieds de café; un million neuf cens quarante-cinq mille ſept cens douze pieds de cacao; cinq cens quatre-vingt-dix-ſept quarrés de coton formoient ſes cultures.

Ces produits réunis étoient vendus dans l'iſle même un peu plus de 3,000,000 livres. Les deux tiers étoient livrés aux Américains, aux Anglois & aux Hollandois, en poſſeſſion de fournir librement aux beſoins de la colonie. Le reſte étoit porté à la Martinique, dont on dépendoit, & d'où on tiroit quelques marchandiſes, quelques boiſſons arrivées de la métropole.

Appuyés ſur le caractère & les lumières du comte d'Ennery, fondateur de cet établiſſement, nous avions aſſuré que lorſque Sainte-Lucie, qui a quarante lieues de circuit, ſeroit parvenue à toute ſa culture, elle pourroit occuper cinquante à ſoixante mille eſclaves, & donner pour neuf ou dix millions de denrées. D'autres adminiſtrateurs ont depuis

depuis confirmé ce grand témoignage. Par quelle fatalité cet établiſſement a-t-il donc fait ſi peu de progrès, malgré tous les encouragemens qu'il a reçus ?

XVII. Obſtacles qui ſe ſont oppoſés aux progrès de Sainte-Lucie.

C'eſt que, dès l'origine, on donna précipitamment des propriétés à des vagabonds qui n'avoient, ni l'habitude du travail, ni aucun moyen d'exploitation : c'eſt qu'on accorda un ſol immenſe à des ſpéculateurs avides qui n'étoient en état de mettre en valeur que quelques arpens : c'eſt que les terres intérieures furent diſtribuées, avant que les bords euſſent été défrichés : c'eſt que les fourmis qui déſoloient ſi cruellement la Martinique, ont porté le même ravage dans les ſucreries naiſſantes de Sainte-Lucie : c'eſt que le café y a éprouvé la même diminution que par-tout ailleurs : c'eſt enfin que l'adminiſtration n'y a été ni aſſez régulière, ni aſſez ſuivie, ni aſſez éclairée. Quels remèdes employer contre tant d'erreurs, contre tant de calamités ?

Il faudra établir un gouvernement plus ferme, une police plus exacte. Il faudra dépouiller de leur territoire, ceux qui n'auront pas au moins rempli en partie l'enga-

gement qu'ils avoient contracté de le rendre utile. Il faudra, par des réunions ſagement réglées, rapprocher, le plus qu'on pourra, des plantations ſéparées par des diſtances qui leur ôtent la volonté & la facilité de s'entr'aider. Il faudra contraindre légalement tous les débiteurs à reſpecter des créances dont ils ſe ſont habituellement joués. Il faudra aſſurer pour une longue ſuite d'années & par des actes authentiques aux navigateurs de toutes les nations la liberté de leurs liaiſons avec cette iſle. On devroit aller plus loin.

Les François de la métropole ne veulent pas & ceux des iſles ne peuvent pas mettre en valeur Sainte-Lucie. Beaucoup d'étrangers, au contraire, ont offert d'y porter leur induſtrie & leurs capitaux, ſi on vouloit ſupprimer le barbare droit d'aubaine : droit qui s'oppoſe au commerce réciproque des nations; qui repouſſe le vivant & dépouille le mort; qui déshérite l'enfant de l'étranger; qui condamne celui-ci à laiſſer ſon opulence dans ſa patrie, & qui lui interdit ailleurs toute acquiſition, ſoit mobiliaire, ſoit foncière : droit qu'un peuple, qui aura les premières notions de bonne politique, abolira

chez lui, & dont il ſe gardera bien de ſolliciter l'extinction dans les autres contrées. Il faut eſpérer que la cour de Verſailles ne s'opiniâtrera pas plus long-tems à rejetter le ſeul moyen de tirer une colonie intéreſſante de l'état de langueur où des fléaux qu'il n'étoit pas poſſible de détourner & les vices d'une mauvaiſe adminiſtration l'ont plongée.

XVIII. Moyens que la cour de Verſailles ſe propoſe pour mettre Sainte-Lucie à l'abri de l'invaſion.

Lorſqu'on aura pris les meſures convenables pour rendre Sainte-Lucie floriſſante, le miniſtère de France pourra ſe livrer au ſyſtême qu'il paroît avoir adopté de défendre ſes colonies par des fortereſſes. Pour garder cette iſle, il ſuffira de garantir de toute inſulte le port du Carenage.

Ce port, le meilleur des Antilles, réunit pluſieurs avantages. On y trouve par-tout beaucoup d'eau; la qualité de ſon fonds eſt excellente; la nature y a formé trois carenages parfaits, l'un pour les plus grands bâtimens, les deux autres pour des frégates. Trente vaiſſeaux de ligne y ſeroient à l'abri des ouragans les plus terribles. Les vers ne l'infeſtent pas encore. Les vents ſont toujours bons pour en ſortir; & l'eſcadre la

plus nombreuſe ſeroit au large en moins d'une heure.

Une poſition ſi favorable, peut non-ſeulement défendre toutes les poſſeſſions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne ſauroient couvrir tous les lieux. La plus foible eſcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la déſolation dans les colonies, qui, paroiſſant les moins expoſées, ſeroient dans la plus grande ſécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croiſière, auſſi diſpendieuſe que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oſeroit tout ce qu'on peut oſer en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'expoſer au danger d'être pris, les vaiſſeaux qui ſont à ſa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne, aſſez puiſſante, aſſez éclairée, pour penſer que c'eſt aux vaiſſeaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaiſſeaux. Pour la France, ce port poſſède la plus grande dé-

fenſe maritime ; c'eſt-à-dire, une poſition qui empêche les vaiſſeaux d'y entrer ſous voile. Il faut alonger pluſieurs touées, pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ſes deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & paſſant près de terre de vingt-cinq à cent braſſes, ne permettroit pas aux attaquans de s'y emboſſer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il ſeroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux maſqués.

Si l'ennemi vouloit inſulter le port, il ſeroit réduit à faire ſa deſcente à l'ance du Choc ; plage d'une lieue qui n'eſt ſéparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade ; & ce ſeroit ſans perte, de ſon côté, parce que cette péninſule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers : il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il ſeroit inutile de fortifier la Vigie.

Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer : mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes : mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue ; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du

Carenage dans tous ſes points ; de commander à toutes les élévations qui l'entourent ; de rendre à l'ennemi le port impraticable ; de mettre en ſûreté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle, quand même il auroit fait ſa deſcente au choc & qu'il ſe ſeroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte-Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art.

Certes, ce n'eſt pas une orgueilleuſe prétention qui nous a engagés dans une matière, qui eſt ſi contraire à notre profeſſion, & qui ſuppoſe tant d'études qui nous ſont étrangères, & une ſi longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zèle, mais l'amour du bien, mais le patriotiſme répandent ſur tout les regards de l'homme & du citoyen. Son cœur s'échauffe. Il réfléchit. S'eſt-il perſuadé qu'il entrevoyoit le bien ? Il faut qu'il parle. Il ſe reprocheroit ſon ſilence. « Si » mes idées ſont juſtes, ſe dit-il à lui-même, » peut-être qu'on en profitera ; ſi elles ſont » fauſſes, le pis qu'il puiſſe en arriver, c'eſt

» qu'on en ſourie, en m'accordant le nom » de bon-homme, dont le vénérable abbé » de Saint-Pierre ſe glorifioit. J'aime mieux » riſquer d'être ridicule que de manquer » l'occaſion d'être utile ». Ce devoir, bien ou mal rempli, fixons l'attention du lecteur ſur la Martinique.

XIX. Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

Cette iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité malſaine, qui achève de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais ſur-tout de la première, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles

traverſent: excellentes en quelques endroits, & ſi mauvaiſes en d'autres, qu'il faut leur ſubſtituer pour la boiſſon, celles qu'on ramaſſe dans les ſaiſons pluvieuſes.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit, en 1635, de Saint-Chriſtophe, pour y établir ſa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer ſa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la miſère, qui ſuit preſque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-tems dans ſon gouvernement de Saint-Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnèrent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour

ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit: mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils ſe replièrent, en laiſſant ſept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long-tems; & ils ne revinrent qu'avec des préſens, & des diſcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris obligeoit les colons de trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à

ſa ceinture. Ces précautions ceſſèrent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées: mais celle dont l'amitié & la bienveillance avoient été implorées, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haîne mal éteinte. Les ſauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chaſſeur eût tiré ſon coup; & ſans lui donner le tems de recharger ſon fuſil, ils fondoient ſur lui bruſquement & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu, avant qu'on eût ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les agreſſeurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on maſſacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

XX. Premiers travaux des

Les François, devenus par cette retraite, ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entière, occupèrent

François à la Martinique.

tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux claſſes. La première étoit compoſée de ceux qui avoient payé leur paſſage en Amérique : on les appelloit habitans. Le gouvernement leur diſtribuoit des terres en toute propriété, ſous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenſes qu'exigeoient l'utilité & la ſûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de miſérables, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpèce d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occupèrent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacoſta, l'un de ces juifs qui puiſent leur induſtrie dans l'oppreſſion même où eſt tombée leur nation après l'avoir exercée, planta, dix ans après, des cacaotiers. Son

exemple fut ſans influence juſqu'en 1684, où le chocolat devint d'un uſage aſſez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la reſſource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds ſuffiſans pour entreprendre la culture du ſucre. Une de ces calamités, que les ſaiſons apportent & verſent, tantôt ſur les hommes & tantôt ſur les plantes, fit périr, en 1727, tous les cacaotiers. La déſolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur préſenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le miniſtère de France avoit reçu des Hollandois en préſent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conſervés avec ſoin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. M. Deſclieux, chargé, en 1726, de les porter à la Martinique, ſe trouva ſur un vaiſſeau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ſes arbuſtes, le peu qu'il en recevoit pour ſa boiſſon; & par ce généreux ſacrifice, il parvint à ſauver la moitié du précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompenſée. Le café ſe multiplia avec une rapidité, avec un ſuccès extraordinaires; & ce vertueux citoyen a joui juſqu'à

la fin de 1774, avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie. Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui sembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui règnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siège du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que

les colons furent maintenir en ce tems d'anarchie, prouvèrent plus d'averſion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & juſtifièrent, en quelque ſorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de proſpérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoiſes, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier ſiècle. En 1700, elle n'avoit en tout que ſix mille cinq cens quatre-vingt-dix-ſept blancs. Le nombre des ſauvages, des mulâtres, des nègres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que de cinq cens ſept. On ne comptoit que quatorze mille cinq cens ſoixante-ſix eſclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de vingt-un mille ſix cens quarante perſonnes. Les troupeaux ſe réduiſoient à trois mille ſix cens ſoixante-huit chevaux ou mulets, & à neuf mille deux cens dix-ſept bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles ſucreries.

XXI. La Martinique jette un grand éclat. Causes de cette prospérité.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient la désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-tems égarée, la Martinique sortit de l'espèce de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions ; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

Comme agricole, elle occupoit, en 1736, soixante-douze mille esclaves, sur un sol nouvellement défriché en grande partie, & qui donnoit par conséquent des récoltes très-abondantes.

Ses

Ses rapports avec les autres isles lui valoient la commission & les frais de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Le gain qu'elle faisoit pouvoit s'élever au dixième de leurs productions, qui devenoient de jour en jour plus considérables. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui, rendant de plus en plus la Martinique créancière des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'isle Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de son sucre commun, de son café inférieur, de ses sirops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes secs, du bois de sapin, & quelques farines.

Dans son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, elle

gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de trois à quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Douze millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particulière de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bateaux

de vingt à ſoixante-dix tonneaux, montés par ſix cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens eſclaves formés de longue main à la marine.

XXII. Manière dont ſe faiſoit le commerce à la Martinique.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où ſe récoltoient les denrées. Cette pratique, qui ſembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Eſt qui règnent ſur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y ſont aſſez conſidérablement éloignées, ſoit entre elles, ſoit de la plupart des habitations. Les chaloupes deſtinées à parcourir ces intervalles, étoient ſouvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaiſſeau, & prolongeoient le tems de ſon chargement. Il réſultoit de ces lenteurs un grand dépériſſement des équipages, & une augmentation de dépenſes pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre

de ſes plus grands avantages, celui d'accélérer ſes opérations, perdoit de ſon activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la néceſſité où ſe trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ſes cargaiſons par petites parties. Si quelque homme induſtrieux le déchargeoit de ces détails, ſon entrepriſe devenoit chère pour les colons. Le bénéfice du marchand ſe meſure ſur la quantité des marchandiſes qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins eſt obligé de faire.

Un inconvénient plus conſidérable encore, c'eſt que certaines marchandiſes d'Europe ſurabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impoſſibilité d'aſſortir convenablement ſes cargaiſons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les ſortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire pluſieurs eſcales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire ſon retour.

Les vaiſſeaux eux-mêmes éprouvoient de

grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener ; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, firent desirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirâssent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les

plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuſes rivières qui arroſoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, juſqu'à une certaine diſtance de leur embouchure. La protection des fortifications, aſſuroit la jouiſſance paiſible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-ſain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'aſyle de la marine militaire, qui dédaignoit alors, qui même opprimoit la marine marchande. Ainſi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles ſe portèrent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-huit cens maiſons, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle, dans une anſe ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie eſt bâtie le long de la mer ſur le rivage même; on l'appelle le mouillage : c'eſt-là où ſont les vaiſſeaux & les magaſins. L'autre partie du bourg eſt bâtie ſur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'eſt-là qu'eſt placée une petite fortification, qui fut conſtruite en 1665, pour réprimer les ſéditions des habitans contre la

tyrannie du monopole, mais qui ſert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg ſont ſéparées par un ruiſſeau, ou par une rivière guéable.

Le mouillage eſt adoſſé à un côteau aſſez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainſi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'eſt, les plus conſtans & les plus ſalutaires dans ces contrées; expoſé ſans aucun ſouffle rafraîchiſſant aux rayons du ſoleil qui lui ſont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le ſable noir du rivage, ce ſéjour eſt brûlant & toujours mal-ſain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtimens qui ne peuvent tenir ſur ſes côtes durant l'hivernage, ſont forcés de ſe réfugier au fort Royal. Mais ces déſavantages ſont compenſés; ſoit par les facilités que préſente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandiſes; ſoit par la liberté que donne ſa poſition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg fut le premier qu'on édifia dans l'iſle, & le premier qui vit ſon territoire

cultivé. Il dut moins cependant à ſon ancienneté qu'à ſes commodités, l'avantage de devenir le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne-foi ſeule étoit l'ame de ces liaiſons. La plupart de ces commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus; & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption,

étoit encore en uſage au commencement du ſiècle. Il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que ſon utilité même.

Ces hommes ſimples furent remplacés ſucceſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit ſortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à meſure que les denrées ſe multiplioient; & ils contribuèrent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui juſqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens néceſſaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déja de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainſi dire, dans leur dépendance, par le beſoin qu'il pouvoit avoir de leur ſecours. Que le tems de la récolte ſoit retardé; que le feu prenne à une pièce de cannes; qu'un moulin ſoit démonté: que des édifices croulent; que la mortalité ſe mette dans les beſtiaux ou parmi les eſclaves; que les ſéchereſſes ou les

pluies ruinent tout : où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils causent ? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours ; le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminèrent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où, sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, désertèrent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presque arbitrairement imposé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs ateliers, qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés

de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter: avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, suivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes besoins les y déterminèrent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prospérités. Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois, quarante corsaires armés à Saint-Pierre, se répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibustiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immense. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit sa navigation, soit au Canada, soit aux côtes Espagnoles, entiérement interrompue, & son propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaisseaux qui arrivoient de France,

pour se dédommager des pertes dont ils couroient les risques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainsi les productions tombèrent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événemens trompèrent les premiers efforts que l'on fit.

XXIII. La Martinique décheoit. Cauſe de cette décadence.

Il n'y avoit pas deux ans que les hoſtilités avoient ceſſé, lorſque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faiſoit avec les Américains Eſpagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à ſe défendre, on mépriſe des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions ſouvent injuſtes. Ce fut la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entrepriſes des interlopes. Dans le nouveau ſyſtême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain; ce qui jetta dans le

prix des marchandiſes une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier, qui n'étoit engagé dans ſon opération que par la certitude d'un gain fixe & conſtant, ceſſa de ſuivre une carrière qui ne lui aſſuroit plus le dédommagement du riſque où il s'expoſoit.

Mais cette perte fut moins ſenſible pour la colonie, que les traverſes qui lui vinrent de ſa métropole. Une adminiſtration peu éclairée embarraſſa de tant de formalités, la liaiſon réciproque & néceſſaire des iſles avec l'Amérique Septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & ſans talent, fut promptement dégradée, avilie, & proſtituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés; & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres, qui conſommoient

& qui produiſoient. Les nègres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix : mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres ; qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroit les eſclaves de traite Françoiſe, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience, que les nègres choiſis, qui coûtoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les mains des nègres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & preſque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter ; lorſqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique ſous le joug des Anglois. Elle fut reſtituée au mois de juillet 1763, ſeize mois après avoir été conquiſe :

mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceſſoires de proſpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de ſon commerce interlope aux côtes Eſpagnoles. La ceſſion du Canada & de la Louyſiane lui ôtoit tout eſpoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paſſagères. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ſes ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenues des poſſeſſions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdiſoit toute liaiſon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien eſpérer.

La colonie réduite à elle-même, ne devoit donc compter que ſur ſes cultures. Malheureuſement, à l'époque où ſes habitans pouvoient commencer à s'en occuper utilement, parut dans ſon ſein une eſpèce de fourmi inconnue en Amérique, avant qu'elle eût ravagé la Barbade au point d'y faire délibérer s'il ne convenoit pas d'abandonner une colonie autrefois ſi floriſſante. On ignore ſi ce fut du continent ou de cette iſle que l'inſecte

passa à la Martinique. Ce qui est sûr, c'est qu'il causa des ravages inexprimables dans toutes les plantations de sucre où il se montra. Cette calamité, trop mollement combattue, duroit depuis onze ans, lorsque les colons assemblés arrêtèrent, le 9 mars 1775, une récompense de 666,000 liv. pour celui qui trouveroit un remède contre un fléau si destructeur.

Ce secret important avoit déja été imaginé & mis en pratique par un officier nommé Desvouves, sur un des terreins le plus infestés de fourmis. Cet excellent cultivateur avoit obtenu d'abondantes récoltes, en multipliant les labours, les engrais & les sarclages; en brûlant les pailles où cet insecte se réfugie; en replantant les cannes à chaque récolte & en les disposant de manière à faciliter la circulation de l'air. Cet exemple a été enfin suivi par les colons riches. Les autres l'imiteront, selon leurs moyens, & on peut espérer, qu'avec le tems, il ne restera que le souvenir de ce grand désastre.

Cette calamité étoit dans sa plus grande force, lorsque l'ouragan de 1766, le plus furieux de ceux qui ont ravagé la Martinique, vint

vint y détruire les vivres, moissonner les récoltes, déraciner les arbres, renverser même les bâtimens. La destruction fut si générale, qu'à peine resta-t-il quelques habitans en état de consoler tant de malheureux, de soulager tant de misères.

Le haut prix où, depuis quelques-tems, étoit monté le café, aidoit à supporter tant d'infortunes. Cette production, trop multipliée, tomba dans l'avilissement; & il ne resta à ses cultivateurs que le regret d'avoir consacré leurs terres à une denrée dont la valeur ne suffisoit plus à leur subsistance.

Pour comble de malheur, la métropole laissoit manquer sa colonie des bras nécessaires à son exploitation; depuis 1764 jusqu'en 1774, le commerce de France n'introduisit à la Martinique que trois cens quarante-cinq esclaves année commune. Les habitans étoient réduits à repeupler leurs atteliers du rebut des cargaisons Angloises introduit en fraude.

Un ministère éclairé, & dont les soins vigilans se seroient étendus sur toutes les parties de l'empire, auroit adouci le sort d'un grand établissement, si cruellement affligé. Il n'en fut pas ainsi. De nouvelles

charges prirent dans la colonie la place des ſecours qu'elle avoit droit d'attendre.

Dans les établiſſemens François du Nouveau-Monde, & dans ceux des autres nations ſans doute, les Africains ſe corrompoient beaucoup : c'eſt qu'ils étoient aſſurés de l'impunité. Leurs maîtres, ſéduits par un intérêt aveugle, ne déféroient jamais les criminels à la juſtice. Pour faire ceſſer un ſi grand déſordre, le code noir régla que le prix de tout eſclave qui ſeroit condamné à mort, après avoir été dénoncé au magiſtrat par le propriétaire, ſeroit payé par la colonie.

Des caiſſes furent auſſi-tôt formées pour cet objet utile : mais on ne tarda pas à y puiſer pour des dépenſes étrangères à leur inſtitution. Celle de la Martinique étoit encore plus grevée que les autres de ces injuſtices, lorſqu'en 1771, elle ſe vit chargée des frais que faiſoit la chambre d'agriculture de la colonie, des honoraires d'un député que ſon conſeil entretient inutilement dans la métropole.

L'oppreſſion fut pouſſée plus loin. Les droits que le gouvernement faiſoit percevoir, à la Martinique, étoient originairement très-

légers & se payoient en denrées. Elles furent converties en métaux, lorsque ces agens universels du commerce se furent multipliés dans l'isle. Cependant l'imposition fut modérée jusqu'en 1763. Elle fut alors portée à 800,000 livres. Trois ans après, il fallut la réduire : mais cette diminution, arrachée par le malheur des circonstances, finit en 1772. Le tribut fut de nouveau baissé en 1778 à la somme de 666,000 livres, formant un million des isles. Il est payé avec une capitation sur les blancs & sur les noirs, avec un droit de cinq pour cent sur le prix du loyer des maisons, avec le droit d'un pour cent sur toutes les marchandises de poids qui entrent dans la colonie & un droit égal sur toutes les denrées qui en sortent, à l'exception du café qui doit trois pour cent.

XXIV. Etat actuel de la Martinique.

Au premier janvier 1778, la Martinique comptoit douze mille blancs de tout âge & de tout sexe ; trois mille noirs ou mulâtres libres, plus de quatre-vingt mille esclaves, quoique ses dénombremens ne montâssent qu'à soixante-douze mille.

Elle avoit pour ses troupeaux huit mille deux cens mulets ou chevaux, neuf mille

ſept cens bêtes à corne, treize mille cent porcs, moutons ou chèvres.

Ses ſucreries étoient au nombre de deux cens cinquante-ſept qui occupoient dix mille trois cens quatre-vingt-dix-ſept quarrés de terre. Elle cultivoit ſeize millions ſix cens deux mille huit cens ſoixante-dix pieds de café ; un million quatre cens trente mille vingt pieds de cacao ; un million ſix cens quarante-huit mille cinq cens cinquante pieds de coton.

En 1775, les navigateurs François chargèrent ſur cent vingt-deux bâtimens, à la Martinique deux cens quarante-quatre mille quatre cens trente-huit quintaux cinquante-huit livres de ſucre terré ou brut, qui furent vendus dans la métropole 9,971,155 l. 3 ſols 7 deniers; quatre-vingt-ſeize mille huit cens quatre-vingt-neuf quintaux ſoixante-huit livres de café, qui furent vendus 4,577,259 l. 16 ſ.; onze cens quarante-ſept quintaux huit livres d'indigo, qui furent vendus 975,018 l.; huit mille ſix cens cinquante-ſix quintaux ſoixante-trois livres de cacao, qui furent vendus 605,964 liv. 12 ſ.; onze mille douze quintaux de coton, qui furent vendus 2,753,100 liv.;

neuf cens dix-neuf cuirs, qui furent vendus 8271 livres; vingt-neuf quintaux dix livres de carret, qui furent vendus 29,100 livres; dix-neuf cens ſoixante-ſix quintaux trente-cinq livres de canefice, qui furent vendus 52,980 l. 10 ſ.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui furent vendus 3125 l. Ce fut en tout 18,975,974 liv. 1 ſol 10 den. Mais la ſomme entière n'appartenoit pas à la colonie. Il en devoit revenir un peu plus du quart à Sainte-Lucie & à la Guadeloupe qui y avoient verſé une partie de leurs productions.

XXV. La Martinique peut-elle eſpérer de voir améliorer ſa condition?

Tous ceux qui, par inſtinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, deſireroient de voir les productions ſe multiplier à la Martinique. On ſait, il eſt vrai, que l'intérieur de cette iſle, rempli de rochers affreux, n'eſt point propre à la culture du ſucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que ſi elles y réuſſiſſoient, les frais de tranſport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le ſuccès des récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand eſpace d'excellentes prairies; & le ſol n'attend que la faveur du gouvernement pour

fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des beſtiaux ſi néceſſaires à la culture & à la ſubſiſtance. L'iſle a d'autres quartiers d'une nature ingrate : des terreins eſcarpés, que les torrens & les pluies ont dégradés; des terreins marécageux, qu'il eſt difficile & peut-être impoſſible de deſſécher; des terreins pierreux, qui ſe refuſent à tous les travaux. Cependant les obſervateurs qui connoiſſent le mieux la colonie s'accordent tous à dire que ſes cultures ſont ſuſceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourroit être de près d'un tiers. On arriveroit même, ſans nouveaux défrichemens, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus ſuivie. Mais pour atteindre ce but, il faudroit un plus grand nombre d'eſclaves. C'eſt beaucoup que les habitans aient pu juſqu'à nos jours maintenir leurs atteliers dans l'état où ils les avoient reçus de leurs pères. Nous ne croyons pas qu'il ſoit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être diviſés en quatre claſſes. La première poſſède cent grandes ſucreries, exploitées par douze mille noirs. La ſeconde,

cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troisième, trente-six, exploitées par deux mille noirs. La quatrième, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, pour la navigation; est dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La première classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller; & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruisent.

La seconde classe, qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les es-

claves qui leur manquent, ils en feroient détournés par une funeſte expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de nègres à la fois ſur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occaſionne à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les ſoins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif eſt celui qui peut augmenter ſon attelier d'un ſixième d'eſclaves tous les ans. Ainſi la ſeconde claſſe pourroit acquérir quinze cens noirs par an, ſi le produit net de ſa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter ſur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroiſſent pas diſpoſés à lui en accorder ; & ceux qui faiſoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oiſifs ou haſardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troiſième claſſe qui eſt à-peu-près indigente, ne peut ſortir de ſa ſituation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du

commerce. C'eſt beaucoup qu'elle puiſſe ſubſiſter par elle-même. Il n'y a que la main bienfaiſante du gouvernement qui puiſſe lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant, ſans intérêt, l'argent néceſſaire pour monter convenablement ſes habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquiſition.

La quatrième claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſans pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il ſuffiroit à ces deux dernières claſſes d'acquérir chaque année quinze cens eſclaves, pour monter au niveau de la proſpérité que la nature permet à leur induſtrie.

Ainſi, la Martinique pourroit eſpérer de porter ſes cultures languiſſantes juſqu'où elles peuvent aller, ſi, outre les remplacemens, elle recevoit chaque année une augmentation de deux ou trois mille nègres.

Mais elle eſt hors d'état de payer ces recrues, & les raiſons de ſon impuiſſance ſont connues. On ſait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, à-peu-près un million. Une ſuite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négocians établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occaſion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquiſition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue inſolvable. Cette ſituation déſeſpérée ne lui permet pas de remplir, du moins de longtems, toute la carrière de fortune qui lui étoit ouverte.

XXVI. La Martinique peut-elle être conquiſe?

Encore eſt-elle expoſée à l'invaſion. Mais quoique cent endroits de ſes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une deſcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoſſibilité de tranſporter à travers un pays extrêmement haché, ſon artillerie & ſes munitions au fort Royal qui fait toute la défenſe de la colonie. C'eſt vers ce parage ſeul qu'il tournera ſes voiles.

Au devant de ce chef-lieu, eſt un port célèbre ſitué ſur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en

courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La fortereſſe même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une escadre; comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port est détérioré, depuis que, pour opposer une digue aux Anglois dans la dernière guerre, on y a fait couler à fond les carcasses de plusieurs navires. On a relevé ces bâtimens: mais il reste beaucoup de dépenses à faire, pour voir disparoître les amas de sable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choses dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne souffriront ni délai, ni retardement; puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, est le seul où les vaisseaux de tous les rangs puissent hiverner; le seul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à se procurer de l'eau excellente qui

y arrive de plus d'une lieue, par un canal très-bien entendu.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon d'ébarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des dépenſes extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de réſiſtance à des ouvrages conſtruits au haſard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs aux parties de la place qui en étoient ſuſceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterreins aérés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit

le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe ; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche, qui tous plongent ſur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magaſins à poudre, tous ces moyens de défenſe ſon prêts. Il ne reſte plus à conſtruire que les cazernes & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les re-

doutes & les batteries établies pour réduire l'ennemi à aller faire sa descente plus loin que l'ance à la case où il a pris terre à la dernière invasion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en est promis, la colonie opposeroit une résistance d'environ trois mois. Quinze cens hommes défendront Garnier trente ou trente-six jours contre une armée de quinze mille hommes ; & douze cens hommes se soutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépense de 10,000,000 de liv.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de construire des vaisseaux ; il falloit préférer les moyens de première nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractère de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses & non d'en construire ; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés &

mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute puiſſance qui aſpire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaiſſeaux qui enfantent des hommes & des richeſſes, qui augmente la population & la circulation, tandis que des baſtions & des ſoldats ne ſervent qu'à conſumer des forces & des vivres. Ce que la cour de Verſailles peut ſe promettre des dépenſes qu'elle a faites à la Martinique : c'eſt que ſi cette iſle eſt attaquée par le ſeul ennemi qui ſoit à craindre, on aura le tems de la ſecourir. Le génie Anglois va lentement dans les ſièges. Il marche toujours en règle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la ſûreté des aſſaillans. La vie du ſoldat lui eſt plus précieuſe que le tems. Peut-être cette maxime, ſi ſenſée en elle-même, n'eſt-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique : mais c'eſt la maxime d'un peuple chez lequel le ſoldat eſt un homme au ſervice de l'état, & non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en ſoit du ſort à venir de la Martinique, il eſt tems de connoître le ſort actuel de la Guadeloupe.

XXVII. Les François envahissent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.

Cette isle, dont la forme est fort irrégulière, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal connu sous le nom de rivière salée, est navigable : mais ne peut porter que des pirogues.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entière, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères & quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers, s'élève à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphrière. Elle exhale par des ouvertures, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salubre.

Telle

Telle eſt la portion de l'iſle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Son ſol n'eſt pas auſſi fertile, ni ſon climat auſſi ſain & auſſi agréable. Elle eſt à la vérité moins hachée & plus unie : mais les rivières lui manquent généralement. On n'y voit pas même des fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneroient pas de grandes dépenſes, la feront jouir, ſans doute, avec le tems, de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette iſle, lorſque cinq cens cinquante François, conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Dupleſſis, y arrivèrent de Dieppe le 28 juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été ſi mal choiſis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traverſée ; & on en avoit embarqué ſi peu, qu'il n'en reſta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas ; Saint-Chriſtophe en refuſa, ſoit par diſette, ſoit faute de volonté ; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il

ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages : mais le superflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller ; & les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les isles voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs flèches empoisonnées, ils assommoient à coup de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes raviſſeurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excrémens, jusqu'à déterrer les cadavres pour

s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avoit brisé leurs fers ; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expièrent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphère, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté, qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

XXVIII. La Guadeloupe sort peu-à-peu de la misère : mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans, échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontens de leur situation ; par des Européens, avides de

nouveautés; par des matelots, dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navire, qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fonds de richesse sauvé des caprices de l'océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les Pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux isles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laissèrent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette isle tous les négocians qui se flattèrent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le

gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le miniſtère de la métropole s'en occupa plus ſérieuſement que des autres colonies, qui n'étoient pas autant ſous ſa direction; & n'entendant parler que de cette iſle, y verſa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit, en 1700, pour toute population que trois mille huit cens vingt-cinq blancs; trois cens vingt-cinq ſauvages, nègres, ou mulâtres libres; ſix mille ſept cens vingt-cinq eſclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures ſe réduiſoient à ſoixante petites ſucreries; ſoixante-ſix indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle poſſédoit ſeize cens vingt bêtes à poil, & trois mille ſix cens quatre-vingt-dix-neuf bêtes à corne. C'étoit le fruit de ſoixante ans de travaux.

La colonie ne fit des progrès remarquables, qu'après la pacification d'Utrech. On y comptoit neuf mille ſix cens quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante eſclaves, & les beſtiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorſqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquiſe par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte : mais la colonie eut des raiſons pour ſe conſoler d'un événement en apparence ſi fâcheux. Durant un ſiège de trois mois, elle avoit vu détruire ſes plantations, brûler les bâtimens qui ſervoient à ſes fabriques, enlever une partie de ſes eſclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de ſe retirer après tous ces dégâts, l'iſle reſtoit ſans reſſource. Privée du ſecours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à ſon ſecours, & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien eſpérer des Hollandois, que la neutralité amenoit ſur ſes rades ; elle n'auroit pas eu de quoi ſubſiſter juſqu'au tems des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrèrent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne ſont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, réſident en Europe, envoient à leurs repréſentans ce qui leur eſt néceſſaire, & retirent, par le retour de leur vaiſſeau, la récolte entière de leurs fonds. Un commiſſionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, eſt chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne

pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâtèrent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplièrent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagemens. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cens vingt-un esclaves, avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trompée; & la colonie fut restituée à son ancien possesseur, au mois de juillet 1763.

XXIX. Variations du ministère de France dans le gou-

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération, qu'inspire

vernement de la Guadeloupe.

aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une ſorte de reſpect. Juſqu'alors elle avoit été ſubordonnée à la Martinique, comme toutes les iſles Françoiſes du Vent. On la délivra de ces liens, qu'elle trouvoit honteux, en lui donnant une adminiſtration indépendante. Cet ordre de choſes dura juſqu'en 1768. A cette époque, elle fut remiſe ſous l'ancien joug. On l'en retira, en 1772, pour l'y faire rentrer ſix mois après. En 1775, on lui accorda de nouveau des chefs particuliers; & il faut eſpérer qu'après tant de variations, la cour de Verſailles ſe fixera à cet arrangement, le ſeul conforme aux principes d'une politique éclairée. Si le miniſtère s'écartoit jamais de cet heureux plan, il verroit encore les gouverneurs & les intendans prodiguer leurs ſoins, leur crédit, leurs affections à l'iſle métropolitaine, immédiatement ſoumiſe à leur inſpection; tandis que l'iſle aſſervie ſeroit abandonnée à des ſubalternes, ſans force, ſans conſidérations; & par conſéquent, ſans aucun pouvoir, ſans aucune volonté d'opérer le bien.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies ſous les mêmes

chefs, ſe fondoient ſur l'avantage qu'il y auroit à pouvoir réunir les forces des deux iſles pour leur défenſe mutuelle. Mais ont-ils penſé, qu'entre la Martinique & la Guadeloupe, ſe trouvoit à une diſtance égale, la Dominique, établiſſement Anglois, qu'on ne peut éviter, & qui inſpecte également le double canal, qui le ſépare des poſſeſſions Françoiſes. Si vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication eſt impraticable, parce que les ſecours reſpectifs ne ſauroient manquer d'être interceptés; ſi vous êtes ſupérieur, la communication eſt inutile, parce qu'il n'y a point d'invaſion à craindre. Dans les deux cas, le ſyſtême qu'on veut établir n'eſt qu'une chimère.

Il en ſeroit tout autrement, s'il s'agiſſoit d'exécuter des projets offenſifs. La réunion des moyens propres à chaque iſle, pourroit devenir utile, néceſſaire même dans ces circonſtances. Alors, on confieroit le commandement militaire à l'un des gouverneurs, & ſa prééminence ceſſeroit après l'entrepriſe projettée.

Mais convient-il de laiſſer libre le verſement des productions territoriales d'une

colonie dans l'autre ? Juſqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglois, ſes liaiſons directes avec les ports de France s'étoient bornées à ſix ou ſept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenoient la plupart la route de la Martinique. Lorſqu'à l'époque de la reſtitution, l'adminiſtration des deux iſles fut ſéparée, on ſépara auſſi leur commerce. Les communications ont été r'ouvertes depuis, & ſont encore permiſes au tems où nous écrivons.

Cet ordre de choſes trouve des cenſeurs en France. Il faut, diſent-ils avec amertume, que les colonies rempliſſent leur deſtination, qui eſt de conſommer beaucoup de marchandiſes de la métropole, & de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne fera ni l'un ni l'autre, tout le tems qu'il lui ſera permis de porter ſes denrées à la Martinique. Cette liaiſon ſera toujours la cauſe ou l'occaſion d'un verſement immenſe dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'eſt qu'en coupant le pont de

communication, qu'on arrêtera ce commerce frauduleux & qu'on déracinera l'habitude de la contrebande.

Ces argumens puisés dans l'intérêt particulier, n'empêchent pas que la Guadeloupe & la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes; & le droit naturel de tout propriétaire est de vendre à qui il veut & le plus qu'il peut les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée; & peut-être le falloit-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions, qu'éprouve le colon: vouloir le priver des commodités & des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagère avec ses propres concitoyens; c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, & qui ne sera jamais accordé que par un ministère ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux isles, donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés & avides,

le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du royaume les richesses territoriales de la Guadeloupe & des petites isles qui en dépendent.

XXX. Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.

La Desirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est une de ces isles. Son terrein, excessivement aride & de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitans, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel tems précisément a commencé cet établissement, mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles qui, avec un islot, forment un triangle & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de creuser des citernes. Ils y retournèrent en 1652, & y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galante, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupoient en furent chassés, en 1648, par les François qui eurent des attaques vives & fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent où s'est successivement formée une population de sept ou huit cens blancs & de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin & Saint-Barthelemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq & cinquante lieues. On a parlé de la première de ces isles dans l'histoire des établissemens Hollandois. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers & ses vallées que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivières, & beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'aient félicité de cet avantage. En 1646, cinquante François y furent envoyés de Saint-Christophe.

Maſſacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du ſol les fit recourir au bois de gayac qui couvroit leur nouvelle patrie, & dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchoit aſſez généralement. Cette reſſource eut un terme, & le ſoin de quelques beſtiaux qui alloient alimenter les iſles voiſines, la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à ſuivre, & la récolte s'en élève à cinquante ou ſoixante milliers, lorſque, ce qui arrive le plus ſouvent, des ſéchereſſes opiniâtres ne s'y oppoſent pas. Juſqu'à ces derniers tems, les travaux ont tous été faits par les blancs; & c'eſt encore la ſeule des colonies Européennes établies dans le Nouveau-Monde, où les hommes libres daignent partager avec leurs eſclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne paſſe pas quatre cens vingt-ſept, ni celui des autres trois cens quarante-cinq. L'iſle, dans ſon plus grand rapport, en nourriroit difficilement beaucoup davantage.

La miſère de ſes habitans eſt ſi généralement connue, que les corſaires ennemis qu'on y a vu ſouvent relâcher, ont toujours

fidèlement payé le peu de rafraîchiſſemens qui leur ont été fournis, quoique les forces manquâſſent pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis & dans l'ame des corſaires. Ce n'eſt donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'eſt jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaiſſeau richement chargé, n'eſt pas ſans équité ni ſans entrailles pour des inſulaires que la nature a laiſſés ſans reſſource & ſans défenſe.

XXXI. Situation actuelle de la Guadeloupe & des petites iſles qui lui ſont ſoumiſes.

Au premier Janvier 1777, la Guadeloupe, en y comprenant les iſles plus ou moins fertiles ſoumiſes à ſon gouvernement, comptoit douze mille ſept cens blancs de tout âge & de tout ſexe, treize cens cinquante noirs ou mulâtres libres, & cent mille eſclaves, quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt-quatre mille cent.

Ses troupeaux comprenoient neuf mille deux cens vingt chevaux ou mulets, quinze mille ſept cens quarante bêtes à corne, & vingt-cinq mille quatre cens moutons, porcs ou chèvres.

Elle avoit pour ſes cultures quatre cens quarante-neuf mille ſix cens vingt-deux pieds

de cacao ; onze millions neuf cens ſoixante-quatorze mille quarante-ſix pieds de coton ; dix-huit millions ſept cens quatre-vingt-dix-neuf mille ſix cens quatre-vingt pieds de café ; trois cens quatre-vingt-huit ſucreries qui occupoient vingt-ſix mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Son gouvernement, ſon tribut & ſes impoſitions étoient les mêmes qu'à la Martinique.

Si ces ſupputations fréquentes fatiguent un lecteur oiſif, on eſpère qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques qui, trouvant dans la population & la production des terres la juſte meſure des forces d'un état, en ſauront mieux comparer les reſſources naturelles des différentes nations. Ce n'eſt que par un regiſtre bien ordonné de cette eſpèce qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puiſſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens dans le Nouveau-Monde. Ici, l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage ; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, aſſez de peintures ingénieuſes amuſent & trompent la multitude

multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont : car l'hiſtoire du paſſé, ſur-tout par la manière dont elle a été écrite, n'appartient guère plus au ſiècle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent un dénombrement de nègres & d'animaux, de terres & de productions ; en un mot, des détails qui, malgré la ſéchereſſe qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les fondemens phyſiques de la ſociété.

La Guadeloupe doit obtenir de ſes cultures une maſſe de productions très-conſidérable, & même plus conſidérable que la Martinique. Elle a beaucoup plus d'eſclaves ; elle en emploie moins à ſa navigation & à ſon commerce ; elle en a placé un grand nombre ſur un ſol inférieur à celui de ſa rivale, mais qui, étant en grande partie nouvellement défriché, donne des récoltes plus abondantes que des terres fatiguées par une longue exploitation. Auſſi eſt-il prouvé que ſes plantations, qui ne ſont pas dévorées par les fourmis, lui forment un revenu fort ſupérieur à celui

qu'obtient la Martinique. Cependant quatre-vingt & un bâtimens de la métropole n'enlevèrent, en 1775, de cette isle que cent quatre-vingt-huit mille trois cens quatre-vingt-six quintaux six livres de sucre brut ou terré, qui rendirent en Europe 7,137,930 l. 16 s.; soixante-trois mille vingt-neuf quintaux deux livres de café, qui rendirent 2,993,860 l. 19 s.; quatorze cens trente-huit quintaux vingt-sept livres d'indigo, qui rendirent 1,222,529 l. 10 s.; mille vingt-trois quintaux cinquante-neuf livres de cacao, qui rendirent 71,651 l. 6 s.; cinq mille cent quatre-vingt-treize quintaux soixante-quinze livres de coton, qui rendirent 1,298,437 l. 10 s.; sept cens vingt-sept cuirs, qui rendirent 6973 l.; seize quintaux cinquante-six livres de carret, qui rendirent 16,560 livres; douze quintaux soixante-deux livres de canefice, qui rendirent 336 l. 15 s. 10 d.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui rendirent 3125 l. Ces sommes réunies ne se montent qu'à 12,751,404 l. 16 s. 10 den.

Quelques productions de la colonie passoient à la Martinique. Elle livroit ses sirops & quelques autres denrées aux Américains,

de qui elle recevoit du bois, des beſtiaux, des farines & de la morue; ſes cotons à la Dominique qui lui fourniſſoit des eſclaves; ſes ſucres à Saint-Euſtache qui payoit en argent ou en lettres-de-change & en marchandiſes des Indes Orientales.

La vigilance des derniers adminiſtrateurs a mis quelques bornes à ces liaiſons interlopes. Auſſi-tôt ſe ſont multipliés les navires François deſtinés à l'extraction des denrées. L'habitude en a conduit beaucoup dans la Guadeloupe proprement dite, à Saint-Charles de la Baſſe-terre, où ſe faiſoient autrefois tous les chargemens, quoique ce ne ſoit qu'une rade foraine dont l'accès eſt difficile, & où le ſéjour eſt dangereux: mais un plus grand nombre ſe ſont portés à la Pointe-à-Pitre.

C'eſt un port profond & aſſez ſûr, placé à l'une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglois dans le tems qu'ils reſtèrent les maîtres de la colonie; & ils s'occupoient du ſoin de lui donner de la ſalubrité, lorſque la paix leur arracha leur proie. La cour de Verſailles ſuivit cette idée d'un vainqueur éclairé, & fit tracer, ſans

délai, le plan d'une ville qui s'eſt accrue très-rapidement. La nature, les vents, le giſſement des côtes : tout veut que le commerce preſque entier d'une ſi belle poſſeſſion ſe concentre dans cet entrepôt. Il ne doit reſter à Saint-Charles que la réunion des beaux ſucres des Trois-Rivières, & des cafés qui ſe récoltent dans les quartiers du Baillif, de Deshays, de Bouillante & de la Pointe-Noire. Cependant cette ville continuera à être le ſiège du gouvernement, puiſque c'eſt-là qu'eſt la force, que ſont les fortifications.

Si l'on en croyoit quelques obſervateurs, la colonie devroit s'attendre à décheoir. Sa partie, connue ſous le nom de Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-tems, n'eſt pas, diſent-ils, ſuſceptible d'une grande amélioration. Ils aſſurent, d'un autre côté, que la Grande-Terre ne ſe ſoutiendra pas dans l'état floriſſant où un heureux haſard l'a portée. Ce vaſte eſpace, couvert preſque uniquement de ronces, il y a dix-ſept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquièmes des richeſſes territoriales, n'a pas un bon ſol. Les ſucres y ſont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de roſées & de rivières, il

eſt expoſé à de fréquentes ſéchereſſes qui détruiſent ſes beſtiaux & ſes productions. Le tems ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous ſommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes ; & l'on jugera des raiſons de notre ſécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuſe avoient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle ſubi un joug étranger en 1759, que ſes cultivateurs ſe hâtèrent de relever les ruines de leurs manufactures pour profiter du haut prix que le conquérant mettoit à leurs productions. Les trois années qui ſuivirent la reſtitution furent employées à réédifier des bâtimens conſtruits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768, les chemins de la colonie furent tous refaits, & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la Grande-Terre, par le moyen de deux levées de trois mille toiſes chacune, qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & poſtérieurement à cette époque, furent érigées des fortifications conſidérables & plus de cent batteries ſur les côtes. Ces travaux ont long-tems privé les terres d'une partie des bras deſtinés à les féconder. Actuellement que les eſclaves ſont

tous rendus à leurs atteliers, n'eſt-ce pas une heureuſe néceſſité que les denrées ſe multiplient ?

La colonie a d'autres raiſons encore pour eſpérer des accroiſſemens rapides. Il lui reſte des terreins en friche, & ceux qui ſont déja cultivés ſont ſuſceptibles d'amélioration. Ses dettes ſont peu conſidérables. Avec moins de beſoins que les établiſſemens où la richeſſe a depuis long-tems multiplié les goûts & les deſirs, elle peut accorder davantage au progrès de ſes cultures. Les iſles Angloiſes continueront à lui fournir des eſclaves, ſi les navigateurs François ſe bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou ſix cens comme ils l'ont fait. La réunion de ces circonſtances fait préſumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de ſa proſpérité, ſans le ſecours & malgré les entraves du gouvernement.

XXXII. Meſures priſes par la France pour preſerver la Guadeloupe de l'invaſion.

Mais la France peut-elle s'aſſurer de jouir long-tems & tranquillement de cette poſſeſſion ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les eſclaves & les beſtiaux, il ſeroit impoſſible de l'en empêcher, ou même de

l'en punir, à moins qu'on ne lui oppoſât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établiſſement, n'eſt qu'un miſérable fort à étoile, incapable d'une réſiſtance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit ſe promettre, ce ſeroit d'empêcher que la dévaſtation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre pluſieurs poſitions plus heureuſes les unes que les autres, pour arrêter ſûrement un aſſaillant, quelle que ſoit ſa valeur, quelles que ſoient ſes forces. Il ſeroit donc obligé de ſe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa deſcente ne pourroit s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivières & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits ſeroient plus avantageux au ſuccès de ſon entrepriſe, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Baſſe-terre, & qu'ils lui préſenteroient moins d'obſtacles à ſurmonter.

Qu'il préfère de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'eſcarpemens, qu'il faudra paſſer ſous le feu

des partis François. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand Camp. C'est un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion, & de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâsures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derrière lui un poste de cette nature. Ses convois seroient trop exposés, & il ne pourroit que difficilement se procurer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siège du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la rivière de la grande Anse & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine

de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivières de la Grande-Anse & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpemens fort roides. Le quatrième front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer les nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles;

d'y ajouter deux baſtions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui règne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une ſur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, & dont le terre-plein eſt défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait ſur le ſommet de l'eſcarpement du bord oppoſé de la même rivière; des foſſés larges & profonds; une citerne & un magaſin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, aſſez de ſouterreins pour loger le tiers de la garniſon. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un commandant actif & expérimenté, en état de ſoutenir avec deux mille hommes, un ſiège de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puiſſe être de la réſiſtance qu'oppoſera la Guadeloupe aux attaques de ſes ennemis, il eſt tems de s'occuper de Saint-Domingue.

XXXIII. Courte description de l'isle de S. Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à-peu-près de trente, & son circuit de trois cens cinquante ou de six cens, en faisant le tour des Anses. Elle est coupée dans toute sa longueur, qui va de l'est à l'oueſt, par une chaîne de montagnes d'où l'on tiroit de l'or, avant que le continent de l'Amérique eût offert des mines infiniment plus riches.

Le navigateur qui approche de la partie Espagnole n'apperçoit qu'un amas informe de terres entassées, couvertes d'arbres & découpées vers la mer par des baies ou des promontoires : mais il est dédommagé de cette vue peu riante par le parfum des fleurs d'acacia, d'oranger ou de citronnier que les vents de terre lui portent soir & matin du fond des bois.

La côte Françoise, quoique cultivée, n'offre pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable ; ce sont par-tout les mêmes accidens, les mêmes cultures, les mêmes couleurs, les mêmes bâtimens. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit, sans retrouver ce qu'il quitte, sans revoir ce qu'il a vu. Il n'y a que

la partie du nord, remplie de riches plantations, depuis l'océan jusqu'à la cîme des collines, qui offre une perspective digne de quelque attention. Ce payſage eſt unique dans l'iſle, ſans être comparable à ceux de l'Europe où la nature & l'art ſont bien plus féconds en beautés touchantes.

Les chaleurs ſont toujours vives dans la plaine. Quoique la température des vallons dépende, en partie, de leur ouverture à l'eſt ou à l'oueſt, on peut dire en général que l'air, humide & frais avant & après le coucher du ſoleil, y eſt embrâſé dans la journée. La différence du climat n'eſt véritablement ſenſible que ſur les montagnes. Le thermomètre y eſt à dix-ſept degrés à l'ombre, lorſqu'à la même expoſition, il eſt à vingt-cinq dans la plaine.

XXXIV. Des vagabonds François ſe réfugient à S. Domingue.

L'Eſpagne occupoit, ſans fruit comme ſans partage, cette grande poſſeſſion, lorſque des Anglois & des François qui avoient été chaſſés de Saint-Chriſtophe, s'y réfugièrent en 1630. Quoique la côte ſeptentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils ſentirent que, pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils

voient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jetta les yeux sur la Tortue, petite isle située à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirèrent à la première sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouvèrent un air pur, mais point de rivières & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroissoit inaccessible. Celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrèrent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armèrent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-tems.

Cet établiſſement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle eſſuyoit déja des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la deſtruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choiſit pour exécuter ſa commiſſion, l'inſtant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chaſſe. Il fit pendre ou paſſer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors ſi familière à ſa nation, tous ceux qu'il trouva iſolés dans leurs habitations; & il ſe retira ſans laiſſer de garniſon, perſuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'eſt pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers inſtruits de ce qui venoit de ſe paſſer à la Tortue, avertis en même-tems qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cens hommes deſtiné à les harceler, ſentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en ceſſant de vivre dans l'anarchie. Auſſi-tôt ſacrifiant l'indépendance individuelle à la ſûreté ſociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit diſtingué dans cent occaſions par ſa prudence &

par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée pendant huit ans ; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un capitaine, & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance, & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siècles & de grands états pour donner carrière à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées, n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit

partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquèrent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommèrent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuèrent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en emparer, & trois fois il en fut chassé. Enfin elle resta en 1659 aux François, qui l'évacuèrent lorsqu'ils se virent solidement établis à Saint-Domingue, mais sans renoncer à sa propriété. Le gouvernement en a toujours tiré les bois nécessaires à ses constructions, au service de son artillerie, aux besoins de ses troupes, jusqu'à

jusqu'à ce qu'un ministre avide l'ait arrachée au fisc, pour en augmenter l'héritage de sa famille.

Cependant les progrès de ces aventuriers furent lents & ne fixèrent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une isle à l'autre assez de chasseurs & de pirates : mais le nombre des cultivateurs qui étoient proprement les seuls colons, étoit excessivement borné. On sentoit la nécessité de les multiplier ; & le soin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

XXXV. La cour de Versailles avoue ces hommes entreprenans, lorsque leur situation a pris de la stabilité, & leur donne un gouverneur.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours, ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorsqu'en 1656 il passa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premières entreprises : mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs, donna plus d'éclat à sa vertu ; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajoutèrent à l'opinion qu'on

avoit de ſon génie. L'eſtime & l'attachement qu'il avoit inſpiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagèrent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiſſoit d'élever l'ordre ſocial ſur les ruines d'une féroce anarchie ; de réduire le brigandage indépendant, ſous l'autorité ſainte & ſévère des loix ; de reproduire le ſentiment de l'humanité dans des ames endurcies par l'habitude du crime ; de ſubſtituer les inſtrumens innocens de l'agriculture aux armes deſtructives du meurtre ; de réſoudre à une vie laborieuſe des barbares accoutumés à l'oiſiveté, compagne des rapines ; d'inſpirer la patience à des hommes violens ; la préférence des fruits lents d'un travail opiniâtre, à des jouiſſances rapides, obtenues d'un coup de main ; le goût de la paix à la ſoif du ſang ; la crainte du péril à celui qui ſe plaiſoit à le chercher ; l'eſtime de la vie à celui qui la mépriſoit ; enfin le reſpect pour le privilège d'une compagnie excluſive formée en 1664 pour tous les établiſſemens François, à celui qui n'avoit jamais rien

reſpecté, & qui étoit en poſſeſſion de traiter librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces ſacrifices, il falloit par les douceurs d'une adminiſtration chérie, attirer de nouveaux habitans dans une terre dont le climat étoit auſſi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron eſpéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réuſſiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner : & ſes lumières n'en offroient à ſon ame honnête que de nobles & de juſtes. Les Flibuſtiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que ſa place lui donnoit ſur leur butin, en leur obtenant du Portugal des commiſſions pour courir ſur les Eſpagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fuſſent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chaſſeurs qui ne ſouhaitoient que des reſſources pour former des habitations, trouvoient dans ſa bourſe des avances ſans intérêt, ou bien en obtenoient

par ſon crédit. Pour les cultivateurs qu'il chériſſoit par préférence à tous les autres colons, il les ſécondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changemens heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie, par les doux plaiſirs qui amènent la population. Cette idée étoit naturelle. Mais quelles devoient être les femmes dont on pouvoit ſe promettre des effets auſſi doux ! Des femmes nées de parens honnêtes & bien élevées, des femmes ſages & laborieuſes; des femmes qui devinſſent un jour dignes épouſes & tendres mères. La diſette abſolue d'un ſexe, dans le nouvel établiſſement, condamnoit l'autre au célibat. Dogeron ſongea à remédier à cette eſpèce d'indigence qui eſt la plus cruelle à ſupporter, & qui précipite l'homme dans la mélancolie & dans le dégoût d'une vie qui manque pour lui de l'attrait le plus puiſſant. La métropole lui fit paſſer cinquante jeunes perſonnes qu'on

n'obtint qu'au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des enchères encore plus fortes. Elles furent vendues comme des eſclaves, & achetées comme une marchandiſe ordinaire. Ce fut l'argent & non le choix de leur cœur qui décida de leur deſtinée. Qu'attendre d'unions ainſi contractées ? Cependant c'étoit la ſeule voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles, & de propager le ſang des hommes ſans le verſer. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, de viles & mépriſables créatures qui s'embarquèrent avec tous les vices de l'ame & du corps attachés à une abjecte condition dont elles étoient bien éloignées de rougir, puiſqu'elles ne montrèrent aucune répugnance à s'engager pour trois ans au ſervice des hommes. Cette manière de purger la métropole en infectant la colonie, entraîna de ſi grands déſordres, qu'on ſupprima un remède funeſte, mais ſans ſubvenir au beſoin qu'il

devoit appaiſer. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens, que l'inquiétude éloigna de ſes bords, & un accroiſſement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui reſtoient fidèles. La colonie s'eſt long-tems reſſentie, & ſe reſſent peut-être encore d'une faute ſi capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron dans le court eſpace de quatre ans, ne portât à quinze cens le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cens. Ses ſuccès augmentoient tous les jours, lorſqu'il les vit arrêtés en 1670 par un ſoulèvement dont l'incendie embrâſa la colonie entière. Perſonne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorſque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réuſſit à faire connoître ſon autorité, qu'en laiſſant eſpérer que les ports qui lui alloient être ſoumis ne ſeroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'aſcendant qu'il prit ſur les eſprits, il établit peu-à-peu dans ſa

colonie, le privilège exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payés jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens, destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, sans intérêt, & même sans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute

sûreté. Il fit voir par cette conduite que le cœur humain lui étoit bien connu. Celui que vous avez avili à ſes propres yeux par de la méfiance, n'ayant rien à perdre dans votre eſprit, ne ſe fera aucun ſcrupule de ſe montrer dans l'occaſion, fourbe, lâche, traître, impoſteur tel qu'il eſt, ou même peut-être tel qu'il n'eſt pas, mais tel qu'il ſait que vous l'avez jugé ; tandis que celui auquel vous avez témoigné de l'eſtime, ne ſe dégradera point s'il le méritoit, ou ſe piquera d'honneur s'il ne le méritoit pas. Suppoſer aux hommes des vertus ou des vices, c'eſt ſouvent un moyen de leur en donner. La mort ſurprit en 1675 Dogeron au milieu de ces ſoins paternels.

Miniſtres & dépoſitaires de l'autorité royale. Au lieu de ces longues & inutiles inſtructions, dreſſées par des commis auſſi ignorans qu'avides, & remiſes à ceux que vous prépoſez à l'adminiſtration des colonies, qui ne les ouvrent que pour les mépriſer ; faites écrire pour leur uſage la vie de Dogeron, & qu'elle finiſſe par ces mots : AYEZ LES VERTUS DE CET HOMME, ET CONFORMEZ VOTRE CONDUITE A LA SIENNE.

O Dogeron ! ta cendre inhonorée repose dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue. Mais si ta mémoire s'est éteinte dans ces contrées ; si ton nom transmis des pères aux enfans ne s'y prononce pas avec attendrissement : les neveux des colons que tu rendis heureux par tes talens, ton désintéressement, ton courage, ta patience & tes travaux, sont des ingrats qui ne méritent pas d'autres gouverneurs que la plupart de ceux qu'on leur envoie.

Dogeron laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver. Pouancey lui succéda : mais avec les qualités de son oncle, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractère. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guère moins de confiance à l'un qu'à l'autre ; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie, sans loix & sans soldats. Leur sens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la satisfaction de tout le monde,

les différends qui s'élevoient, entre les particuliers ; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1685 que tous les liens se relâchoient : & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux administrateurs qui furent chargés d'établir la règle & la subordination à Saint-Domingue. Ces législateurs assurèrent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différens quartiers, sous la révision d'un conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juridiction devenant trop étendue avec le tems, on créa en 1701 un semblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirâssent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les

appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation, qui étoit vraiment déſeſpérée.

Les cuirs, fruit unique des courſes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie excluſive. On la ſupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puiſqu'elle fut miſe en ferme. Les habitans eſpérant pour prix de leur ſoumiſſion, quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la diſpoſition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fiſc plus de revenu que les quarante ſols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts

particuliers firent rejetter une ouverture si raisonnable.

Dans ces circonstances, je suis toujours étonné de la patience des opprimés. Je me demande pourquoi ils ne se rassemblent pas tous ; & se transportant chez l'homme du ministère qui les gouverne, ils ne lui disent pas ; « Nous sommes las d'une autorité qui » nous vexe. Sortez de notre contrée, & » allez dire à celui que vous représentez ici » que nous ne sommes pas des rebelles, parce » que c'est contre un bon roi qu'on se ré- » volte, & qu'il n'est qu'un tyran contre » lequel nous avons le droit de nous soulever. » Ajoutez que s'il est jaloux de posséder une » contrée déserte, il sera bientôt satisfait : » car nous sommes tous résolus à périr, » plutôt que de vivre plus long-tems mal- » heureux sous une administration injuste ». Le colon ne prit pas le parti du désespoir : mais dans son dépit il tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers tems : mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, &

l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurèrent quelques nègres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre: mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont au lieu de mines que des terres fécondes.

XXXVI. Le ministère forme

Cependant la colonie, qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu

une compagnie pour la partie du Sud de S. Domingue.

des ravages qui précédèrent la paix de Riſwich, quelques progrès au Nord & à l'Oueſt, n'étoit rien au Sud. Cette partie ne comptoit pas cent habitans tous logés ſous des hutes, & tous miſérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un ſi grand terrein, que d'en accorder en 1698 pour un demi-ſiècle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis.

Elle s'engagea ſous peine de voir ſon octroi annullé, à former une caiſſe de douze cens mille livres; à tranſporter, dans les cinq premières années, ſur l'étendue de ſa conceſſion, quinze cens blancs & deux mille cinq cens noirs; cent des premiers, deux cens des ſeconds, chacune des années ſuivantes. On la chargeoit de diſtribuer des terres à tous ceux qui en demanderoient. Chacun ſelon ſes beſoins & ſes talens, devoit obtenir des eſclaves payables en trois ans, les hommes à raiſon de ſix cens francs, les femmes pour quatre cens cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandiſes.

A ces conditions, le privilège aſſuroit à la nouvelle ſociété le droit d'acheter & de

vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné, mais seulement aux prix établis dans les autres quartiers de l'isle. Encore cette dépendance onéreuse au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus des sociétés exclusives. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

XXXVII. Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de S. Domingue devient

C'est durant la longue & sanglante guerre ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités

le plus bel établiſſement du Nouveau-Monde.

que les hommes ne peuvent prévoir, recula de ſi belles eſpérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, ſur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'oueſt. On voyoit des habitations où il y en avoit juſqu'à vingt mille ; de ſorte que quoique le cacao ne ſe vendît que 5 ſols la livre, il étoit devenu une ſource abondante de richeſſes.

Des cultures importantes compenſoient cette perte avec uſure, lorſqu'un ſpectacle des plus affligeans conſterna la colonie entière. Un aſſez grand nombre de ſes habitans, qui avoient conſacré vingt ans d'un travail continuel ſous un ciel brûlant, à ſe préparer une vieilleſſe heureuſe dans la métropole, y étoient paſſés avec une fortune ſuffiſante pour payer leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força à retourner pauvres dans une iſle d'où ils étoient ſortis riches, & les réduiſit à demander, dans un âge avancé, de l'occupation aux mêmes gens qui avoient été autrefois à leur ſervice.

La

La vue de tant d'infortunés inſpira un grand éloignement pour la compagnie des Indes qu'on rendoit reſponſable de ces calamités. Cette averſion, née de la compaſſion ſeule, ne tarda pas à ſe changer en une haîne profonde; & ce ne fut pas ſans de grands motifs.

Depuis leur établiſſement, les colonies Françoiſes recevoient leurs eſclaves des mains du monopole, & en recevoient par conſéquent fort peu & à un prix exorbitant. Réduit, en 1713, à l'impoſſibilité de continuer ſes opérations languiſſantes, le privilège aſſocia lui-même à ſon commerce les négocians particuliers, ſous la condition qu'ils lui paieroient quinze livres pour chaque noir qu'ils porteroient aux iſles du Vent, & trente pour ceux qu'ils introduiroient à Saint-Domingue. Cette nouvelle combinaiſon fut ſuivie d'une telle activité, que le gouvernement commença enfin à ſe détacher de l'excluſif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, de Bordeaux, de Nantes & de la Rochelle. Il devoit leur en coûter deux piſtoles pour chaque eſclave qui arriveroit en Amérique: mais les denrées qui proviendroient de la vente de ces mal-

heureux étoient déchargées de la moitié des droits auxquels les autres productions étoient asservies.

On commençoit à sentir le bien qu'alloit produire cette liberté, toute imparfaite qu'elle étoit, puisqu'elle se bornoit à quatre rades; lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la compagnie des Indes, qui n'étoit même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. En vérité, on ne sait ce qui doit le plus étonner dans le cours des événemens relatifs au Nouveau-Monde, ou de la rage des premiers conquérans qui le dévastèrent, ou de la stupidité des gouvernemens qui, par une suite de réglemens insensés, semblent s'être proposé, ou d'en perpétuer la misère, ou de l'y replonger lorsqu'il se promettoit d'en sortir.

Ce fut en 1722 qu'arrivèrent dans la colonie les agens d'un corps odieux. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence excitée par

l'abus de l'autorité, vit mépriſer des ordres qui n'étoient pas ſoutenus de la force ; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'iſle retentiſſoient de cris ſéditieux & du bruit des armes. On ne ſait où ces excès auroient été pouſſés, ſi le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Pour cette fois, les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernoit ; & le duc d'Orléans montra bien, dans cette circonſtance, qu'il n'étoit point un homme ordinaire, en s'avouant lui-même coupable d'une rebellion qu'il avoit excitée par une inſtitution vicieuſe, & qui auroit été ſévérement punie ſous un adminiſtrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de troubles & de confuſion, les inconvéniens qu'entraîne l'anarchie, ramenèrent les eſprits à la paix ; & la tranquillité ſe trouva rétablie, ſans les remèdes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie ne mit ſi bien le tems à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la proſpérité furent prompts & ſoutenus. Les deux guerres malheureuſes qui troublèrent ſes mers, ne firent qu'en comprimer le reſſort. Sa force s'en accrut ;

ſon action en devint plus rapide. La plaie ſe referme bientôt, lorſque la conſtitution du corps n'eſt pas altérée. Beaucoup de maladies ne ſont dans l'état & dans l'animal que des eſpèces de remèdes qui diſſipent les humeurs vicieuſes, & reſtituent une vigueur nouvelle à un tempérament robuſte. Les indiſpoſitions funeſtes à l'un & à l'autre, ce ſont celles qui, étant lentes, les tiennent dans un mal-aiſe habituel & les conduiſent imperceptiblement au tombeau. Mais après que celles qui ſont vives ont cauſé une criſe violente, le délire ceſſe, la foibleſſe ſe paſſe; & il s'établit, avec le recouvrement de la force, un mouvement uniforme & régulier qui promet à la machine une longue durée. Ainſi la guerre ſemble renforcer & ſoutenir le caractère national chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent preſque également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe

eſt ſur-tout applicable à la France, qui ne demande pour proſpérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Par-tout où la nature leur laiſſe une libre carrière, ils réuſſiſſent à lui donner tout ſon eſſor. Saint-Domingue a ſinguliérement éprouvé tout ce que peut un ſol heureux, une poſition avantageuſe, entre les mains des François.

XXXVIII. Etabliſſemens formés dans la partie du Sud de S. Domingue.

La partie du Sud, occupée par cette nation, s'étend actuellement depuis la Pointe-à-Pitre juſqu'au cap Tiburon. A l'époque de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Eſpagnols avoient bâti ſur cette côte deux grandes bourgades qu'ils abandonnèrent dans des jours moins brillans. La place qu'on laiſſoit vuide ne fut pas d'abord remplie par les François qui devoient craindre le voiſinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la puiſſance ſur la ruine de laquelle ils s'élevoient. Leurs corſaires, qui s'aſſembloient ordinairement dans la petite iſle à Vache, pour courir ſur les Caſtillans, & pour y partager le butin qu'ils avoient fait, enhardirent quelques cultivateurs à commencer, en 1673, un petit établiſſement dans le continent. Preſque auſſi-tôt

détruit, il ne fut repris qu'assez long-tems après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, remplit mal ses obligations. Il dut ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois du Curaçao, qui, s'étant avisés d'y porter des esclaves, retiroient seuls les productions d'un sol, que seuls ils mettoient en valeur. Ce ne fut qu'en 1740 que les négocians de la métropole ouvrirent les yeux. Depuis cette époque, ils ont un peu fréquenté cette partie de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

Le quartier, qui est à l'Est de tous les autres établissemens, se nomme Jacmel. Il est formé par trois paroisses qui occupent trente-six lieues de côte, sur une profondeur médiocre & très-inégale. Ce vaste espace est rempli par cent-soixante caféyères, soixante-deux indigoteries, & soixante cotonneries. La plupart de leurs cultivateurs sont pauvres, & ne peuvent jamais devenir bien riches. Un terrein généralement montueux, pierreux, exposé aux sécheresses, leur défend d'aspirer à l'opulence. Cette ambition n'est permise qu'à ceux qui partagent la plaine de Jacmel. Il y a vingt

habitations très-vaſtes, dont dix ſeulement ſont arroſées, quoique toutes ſoient ſuſceptibles de cet avantage : c'eſt-là que, dans un ſol uſé, on fait de l'indigo qui demanderoit des terres vierges. Lorſque les bras & les autres moyens d'une grande exploitation ne manqueront plus, on lui ſubſtituera le ſucre, qui réuſſit, auſſi-bien qu'on puiſſe le deſirer, dans la ſeule plantation où on ait commencé à le cultiver.

Aquin a quinze lieues ſur le rivage de la mer, & trois, quatre, quelquefois ſix lieues dans l'intérieur des terres. Cet établiſſement compte quarante plantations en indigo, vingt en café & neuf en coton. Ses montagnes, moins élevées que celles qui les joignent, ne jouiſſent par cette raiſon que de peu de ſources, que de peu de pluies, & ne promettent qu'une grande abondance de coton qu'on leur demandera quelque jour ſans doute. Pour ce qui concerne ſes plaines, elles furent autrefois aſſez floriſſantes : mais les ſéchereſſes, qui ont graduellement augmenté à meſure que le pays s'eſt découvert, ont de plus en plus diminué la quantité & la qualité de l'indigo qui faiſoit toute leur richeſſe. Cette plante,

qui laisse la terre presqu'habituellement exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, doit être remplacée par le sucre qui la tiendra couverte dix-huit mois de suite, & y conservera longtems les moindres fraîcheurs. Déja, quatre habitans des plus aisés ont fait ce changement dans leurs plantations. La nature du sol permet à vingt-cinq colons de suivre cet exemple; & ils s'y détermineront sans doute, lorsqu'ils en auront acquis les moyens, lorsque les eaux de la rivière Serpente auront été sagement distribuées. Dans l'état actuel des choses, toutes les productions du quartier se réunissent dans un seul bourg très-enfoncé dans les terres. L'impossibilité de les transporter sur la côte dans la saison des pluies, les frais indispensables pour les y voiturer dans les tems même les plus favorables, avoient fait imaginer de former cet entrepôt sur les bords d'une baie profonde où l'on embarque les denrées. Mais cette position n'offre pas un arpent de terre qu'on puisse cultiver; mais on n'y trouve point d'eau potable; mais les eaux stagnantes de la mer y corrompent l'air. Ces raisons ont fait perdre de vue un projet, dont les inconvéniens surpassoient les avantages.

Saint-Louis eſt une eſpèce de bourgade qui, quoique bâtie au commencement du ſiècle, n'a qu'une cinquantaine de maiſons. Un très-bon port, même pour les vaiſſeaux de ligne, décida cet établiſſement. Sur un iſlet ſitué à l'entrée de la rade, on éleva des fortifications conſidérables qui, en 1748, furent détruites par les Anglois, & qui depuis n'ont pas été rétablies. Le territoire de ce quartier s'étend cinq à ſix lieues ſur la côte. Ses montagnes, encore couvertes de bois d'acajou, ſont la plupart ſuſceptibles de culture; ſa plaine inégale offre quelquefois un ſol fertile, & ſes nombreux marais peuvent être deſſéchés. On n'y compte que vingt cafeyères, quinze indigoteries, ſix cotonneries & deux ſucreries. Cette dernière production réuſſiroit dans dix ou douze plantations, ſur-tout ſi elles étoient arroſées par les eaux de la rivière Saint-Louis, comme on le croit très-praticable.

Cavaillon n'occupe que trois lieues ſur les bords de l'océan. C'eſt une grande gorge qui s'étend huit ou neuf lieues dans les terres. Elle eſt partagée par une aſſez grande rivière qui, malheureuſement dans les groſſes pluies,

ſe répand au loin & cauſe ſouvent de grands malheurs. A deux lieues de ſon embouchure eſt un petit bourg où arrivent les navires & où ils chargent les denrées que fourniſſent vingt plantations de café, dix d'indigo, ſix de coton & dix-ſept de ſucre. Le nombre des dernières pourroit être aiſément doublé dans une plaine qui a cinq ou ſix mille quarreaux d'étendue : mais les trois les plus floriſſantes de celles qui exiſtent ont à peine atteint la moitié de leur culture ; & les autres ne donnent qu'un foible produit & de mauvaiſe qualité. Les montagnes, quoique couvertes d'une terre excellente, ne rempliſſent pas le vuide. Les conceſſions que le gouvernement y a faites reſteront incultes, juſqu'à ce qu'on ait pratiqué des chemins pour l'extraction des denrées. Cette entrepriſe, qui eſt au-deſſus des moyens des habitans, devroit être exécutée par les troupes. L'oiſiveté & des marais infects ont engourdi juſqu'ici les ſoldats, les ont fait périr ſur les rivages de la mer : la fraîcheur des lieux élevés, l'air pur qu'on y reſpire, un travail modéré, l'aiſance dont il ſeroit juſte de les faire jouir : toutes ces cauſes réunies ne les maintiendroient-elles

pas dans leurs forces naturelles, n'assureroient-elles pas leur conservation ?

La plaine du fonds de l'Isle-à-Vache, contient vingt-cinq mille quarreaux d'un sol excellent par-tout, à l'exception de quelques parties que les torrens ont couvertes de gravier, & d'un petit nombre de marais, dont le desséchement ne seroit pas difficile. Il s'y est successivement formé quatre-vingt-trois sucreries, & l'on peut y en établir encore environ cinquante. Celles qui existent n'ont guère qu'un tiers de leur domaine en valeur; & cependant elles donnent une immense quantité de sucre brut. Qu'on juge de ce que le territoire entier en fourniroit, s'il étoit convenablement exploité. On pourroit compter sur un produit d'autant plus régulier, que les pluies manquent moins souvent dans ce quartier que dans les autres, & que trois rivières qui y coulent, s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes, pour l'arrosement de toutes les plantations.

Le sucre & l'indigo qui croissent dans la plaine; le café & le coton qui descendent des montagnes: tout est porté à la ville des Cayes, formée par près de quatre cens

maisons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart environnées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour, manque également de ressort & de salubrité.

Cet entrepôt a été comme jetté sans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont la profondeur, insuffisante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré, & si dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors, périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux de la ravine du sud, s'accroît au point que dans vingt ans, on n'y pourra plus entrer. Le canal, formé par le voisinage de l'Isle-à-Vache, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses anses sont le repaire des corsaires de la Jamaïque. C'est-là que croisant sans voiles & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent, sur des bâtimens auxquels la force & le lit constant des vents, ne permettent pas de passer au-dessus de l'isle. S'il étoit possible que des vaisseaux de guerre relâchâssent dans ce mauvais port, l'impossibilité de vaincre ce

obſtacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit de ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre, à cauſe des bas fonds, ces vaiſſeaux, qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infailliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La mauvaiſe température de la ville, le vice de ſa rade ont fait deſirer à la cour de Verſailles que les affaires qui s'y traitent, ſe portâſſent à Saint-Louis. Ses efforts ont été inutiles, & ils devoient l'être; parce qu'il eſt tout ſimple que les échanges s'établiſſent dans l'endroit qui produit & conſomme davantage. S'obſtiner à contrarier encore cet ordre de choſes preſcrit par la nature, ce ſeroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établiſſement. Les caprices même de l'induſtrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raiſonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne proſpère que dans un terrein qu'il a choiſi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le miniſtère de France peut raiſonnablement ſe propoſer, c'eſt de retirer les tribunaux de Saint-Louis, qui n'eſt & ne ſera jamais rien, pour les donner aux Cayes, où la population & les productions, déja conſidérables, doivent beaucoup augmenter; c'eſt de former un lit à une ravine dont les débordemens furieux cauſent ſouvent des ravages inexprimables; c'eſt de purifier & de fortifier un peu la ville. On feroit l'un & l'autre, en creuſant tout autour un foſſé, dont les déblais ſerviroient à combler les lagons intérieurs. Le ſol, exhauſſé par ce travail, ſe deſſécheroit lui-même. L'eau de la rivière, qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foſſé profond, mettroit la ville, avec le ſecours de quelques fortifications, à l'abri des entrepriſes des corſaires, aſſureroit même une défenſe momentanée, qui donneroit les moyens de capituler devant une foible eſcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt ſe trouvera bouché? Les navires marchands, qui vont chercher un aſyle à la baie des Flamands, ſituée à deux

lieues au vent des Cayes, ſemblent y avoir déſigné d'avance le havre dont cette ville a beſoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiſſeaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre pluſieurs carenages; il leur permet de doubler au vent de l'Iſle-à-Vache, & de conſerver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien diſtribuées, ſeroit reſpecté de tous les corſaires. Un ſeul inconvénient diminue la faveur de cette poſition. C'eſt que la qualité du fonds & le calme de la mer, y rendent la piquure des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuſe pour les vaiſſeaux.

L'Abacou eſt une péninſule que l'abondance & la qualité de ſon indigo, rendirent autrefois floriſſante. Depuis que cette plante vorace a détruit tout principe de végétation, ſur les petites collines très-multipliées de ce quartier, on ne cultive avec quelques ſuccès que les bords de la mer, enrichis de la dépouille des terres ſupérieures. Cette dégradation a déterminé un aſſez grand nombre de colons à porter ailleurs leur activité. Ceux qui par habitude ou par raiſon ont perſévéré dans leurs plantations, ſe ſont agrandis de tout ce qui étoit

à leur bienséance. Ils se soutiennent encore en laissant reposer une partie de leur héritage, pendant que l'autre est mise en valeur : mais cette ressource n'est pas ce qu'elle seroit en Europe. C'est l'opinion des habitans eux-mêmes, qui dirigent leur industrie vers le sucre, autant que leur fortune & leur crédit le leur permettent.

C'est sur les hauteurs défrichées, épuisées de ce quartier, qu'il conviendroit de multiplier les troupeaux. Le gouvernement s'est mépris, lorsqu'il a concédé des montagnes, sous la condition qu'on les couvriroit de bêtes à corne. Outre qu'il n'étoit pas raisonnable d'employer en pâturages des terres vierges, qu'on pouvoit rendre plus productives pour l'état ; il étoit impossible d'espérer que des hommes entreprenans se feroient pasteurs, lorsqu'ils pouvoient tirer un meilleur parti de leur attelier, à quelque culture qu'ils l'employâssent. On peut même assurer que les bestiaux seront toujours infiniment rares à Saint-Domingue, même dans les lieux qui ne peuvent pas avoir une autre destination, tout le tems que le monopole des boucheries subsistera dans la colonie.

Les

Les Côteaux occupent environ dix lieues de rivage, ſur une profondeur de deux juſqu'à cinq lieues. Par-tout on trouve de petites anſes où le débarquement eſt facile, ſans qu'aucune offre une abri ſûr contre les mauvais tems. Le quartier contient vingt-quatre cafeyères, trois cotonneries, ſoixante-ſix indigoteries. Cette dernière production y a moins diminué en quantité, y a moins dégénéré en qualité qu'ailleurs, avantages qu'il faut attribuer à la nature & à la diſpoſition du terrein. Cependant le tems ne paroît pas éloigné où les bords de la mer verront s'élever quatorze ou quinze ſucreries, ſur les débris de la culture ancienne. L'habitude & la facilité d'obtenir des eſclaves par des liaiſons interlopes, rendront la révolution facile.

Tiburon, qui a douze lieues d'étendue ſur les bords de la mer, & deux, trois, quatre dans l'intérieur des terres, termine la côte. La rade de ce cap n'offre pas un abri ſuffiſant contre les tempêtes: mais des batteries bien placées en peuvent faire un lieu de retraite & de protection, pour les bâtimens François, pourſuivis en tems de guerre dans ces parages.

Cet établiſſement a quatre habitations en coton, trente en indigo & trente-ſept en café. Depuis la paix, il s'y eſt formé quatre ſucreries, dont le nombre peut s'élever à ſeize.

XXXIX. Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le ſud de la colonie.

Les établiſſemens qu'on vient de parcourir, languiſſent tous dans une miſère plus ou moins grande. Auſſi les ventes & les achats ne s'y font-ils pas avec des métaux, comme au nord & à l'oueſt de la colonie. Au ſud, on échange les marchandiſes d'Europe contre les productions de l'Amérique. Il réſulte de cette ſauvage pratique des diſcuſſions éternelles, des fraudes innombrables, des retards ruineux, qui éloignent les navigateurs, ceux principalement qui s'occupent du commerce des eſclaves.

C'eſt une vérité trop bien prouvée que la perte annuelle des noirs s'élève naturellement au vingtième, & que les accidens la font monter au quinzième. Il ſuit de cette expérience que la contrée qui nous occupe & qui réunit plus de quarante mille eſclaves, en a vu mourir vingt-cinq mille en dix ans de tems. Huit mille cent trente-quatre Africains, que les armateurs François ont intro-

duits depuis 1763 jusqu'en 1773, n'ont pas assurément rempli ce grand vuide. Quel auroit donc été le sort de ces établissemens, si les interlopes n'avoient pourvu au remplacement? Ce n'est pas tout.

La partie du sud de Saint-Domingue a un grand désavantage. Les montagnes qui la dominent, la privent, ainsi que la côte de l'ouest, durant environ six mois, des pluies du nord, du nord-est, qui fécondent les campagnes septentrionales. Elle sera donc en friche ou mal cultivée jusqu'à ce que les eaux du ciel y aient été remplacées par celles des rivières. Cette opération, qui tripleroit les productions, exige de gros capitaux & beaucoup d'esclaves. Le commerce de France, soit impossibilité, soit défiance, ne les fournit point.

Quel parti doit prendre le gouvernement? Celui d'ouvrir pendant dix ou quinze ans cette portion de sa colonie à tous les étrangers. Les Anglois y porteront des noirs; les Hollandois feront des avances à un intérêt, que peuvent très-bien supporter les cultures du Nouveau-Monde. Le succès est infaillible, si l'on fait des loix qui donnent une so-

lidité convenable aux créances des deux nations.

Les ports de la métropole s'éleveront d'abord avec violence, contre cette innovation. Mais lorſque le monopole leur ſera rendu; lorſqu'ils jouiront excluſivement de l'accroiſſement immenſe que la navigation, les ventes, les achats auront reçu, ils béniront la main courageuſe, qui aura préparé leur proſpérité.

XL. Etabliſſemens formés dans l'oueſt de St. Domingue.

L'Oueſt de la colonie eſt bien différent du Sud. Le premier établiſſement digne de quelque attention qui s'y préſente, c'eſt Jérémie ou la Grande-Anſe. Il occupe vingt lieues de côte, depuis Tiburon juſqu'au Petit-Trou, & quatre ou ſix lieues dans les terres. Comme c'eſt un quartier naiſſant, il n'y a guère que les bords de la mer qui ſoient habités, & encore le ſont-ils fort peu. Cependant toutes les denrées qui enrichiſſent le reſte de l'iſle y ſont cultivées. Une production qui lui eſt particulière & dont il recueille annuellement cent cinquante milliers, c'eſt le cacao, qui ne réuſſiroit pas dans des cantons plus découverts. Le point de réunion eſt un bourg

joliment bâti & ſitué ſur une hauteur où l'air eſt très-ſalubre. Le tems doit rendre ce marché conſidérable. Malheureuſement ſa rade eſt mauvaiſe. Auſſi-tôt que le vent du Nord ſouffle avec quelque violence, les navires ſont obligés de ſe réfugier au cap Dame-Marie, où l'on n'a pris aucune meſure pour leur aſſurer une protection, ou d'aller chercher l'iſle des Caymites expoſée aux entrepriſes des corſaires.

Le petit Goave eut autrefois un grand éclat, & il en fut redevable à un port où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. C'étoit l'aſyle le plus convenable pour des aventuriers, qui ne ſongoient qu'à s'approprier les dépouilles des navigateurs Eſpagnols. Depuis que les cultures ont remplacé la piraterie, ce lieu a beaucoup perdu de ſa célébrité. Ce qui lui reſte de conſidération, il le doit à ſes richeſſes territoriales, bornées à quinze plantations en ſucre, vingt en café, & douze en indigo ou en coton; il le doit encore davantage au produit de vingt-quatre ſucreries, de

cinquante indigoteries, de soixante-sept cafeyères, de trente-quatre cotonneries, que les paroisses du Petit-Trou, de Lance-à-Veaux, de Saint-Michel & du grand Goave, versent dans son entrepôt. Il est mal sain & le sera, jusqu'à ce qu'on ait réussi à donner de la pente à la rivière Abaret, dont les eaux croupissantes forment des marais infects.

Les dépendances de Léogane ont de l'étendue. On y compte vingt habitations consacrées à l'indigo, quarante au café, dix au coton, cinquante-deux au sucre. Avant le tremblement de terre de 1770, qui détruisit tout, la ville avoit quinze rues bien alignées & quatre cens maisons de pierre, qui ne sont plus qu'en bois. Sa position dans une plaine étroite, féconde, arrosée, ne laisseroit pas beaucoup à desirer, si un canal de navigation lui ouvroit une communication facile avec sa rade, qui n'est éloignée que d'un mille.

S'il étoit raisonnable de faire une place de guerre sur la côte de l'Oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle est assise sur un terrein uni ; rien ne la domine, & les vaisseaux ne peuvent pas l'insulter. Mais

du moins auroit-il fallu la mettre à l'abri d'un coup de main, en l'enveloppant d'un rempart de terre avec un fossé profond, qu'il eût été facile de remplir d'eau sans les moindres frais. Ces travaux auroient infiniment moins coûté, que ceux qui ont été entrepris au Port-au-Prince.

La première partie de l'isle que les François cultivèrent, fut celle de l'Oueſt, comme la plus éloignée des forces Espagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siège du gouvernement. On le plaça d'abord au petit Goave; il fut depuis transféré à Léogane; & c'eſt, en 1750, au Port-au-Prince, qu'on l'a fixé.

Le territoire de ce quartier contient quarante ſucreries, douze indigoteries, cinquante cafeyères, quinze cotonneries. Ce produit eſt groſſi par d'autres beaucoup plus conſidérables, qui lui viennent des riches plaines du Cul-de-Sac, de l'Arcahaye & des montagnes du Mirbalais. Sous ce point de vue, le Port-au-Prince eſt un entrepôt important auquel il falloit ménager une protection ſuffiſante pour pré-

venir une surprise & pour assurer la retraite des citoyens. Mais convenoit-il d'y concentrer l'autorité civile & militaire, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie? On en jugera.

Une ouverture d'environ quatorze cens toises, prises en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports, formés par des islets, ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands, à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné, aussi mal-sain que l'autre par les exhalaisons des islets, n'est défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi supérieur.

Une foible escadre suffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une position si désavantageuse. La Gonave, qui divise la baie en deux, laisseroit à la petite escadre une croisière libre & sûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la sortie du port aux vaisseaux qu'on lui opposeroit,

lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entre elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que feroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre preſqu'en ligne, & d'entrer juſques dans le port du roi où ils ſe retireroient.

La plus heureuſe des ſtations, en fait de croiſière, eſt celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuſer le combat, de n'avoir qu'un petit eſpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages ſûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir ſe cacher ſans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels ſont les avantages qu'une eſcadre ennemie aura toujours ſur les vaiſſeaux François, mouillés au

Port-au-Prince. Une frégate pourroit ſans riſque, venir les y braver. Elle ſuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la ſortie, tous les navires marchands qui navigueroient ſans eſcorte.

Cependant un port ſi défavorable a décidé la conſtruction de la ville. Elle occupe en longueur ſur le rivage, douze cens toiſes, c'eſt-à-dire, preſque toute l'ouverture que la mer a creuſée au centre de la côte de l'Oueſt. Dans ce grand eſpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toiſes, ſont comme perdues cinq cens cinquante-huit maiſons, ou caſes, diſperſées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce ſéjour une humidité continuelle & mal-ſaine. Ajoutez à cette incommodité, le peu de ſûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, eſt par-tout abordable du côté de la mer. Les iſlets même qui diſtinguent les deux ports, loin de garantir d'une deſcente, ne ſerviroient qu'à la couvrir.

Tel eſt l'emplacement que des intérêts particuliers ont fait malheureuſement choiſir

pour y édifier la capitale de Saint-Domingue. Un tremblement de terre, arrivé en 1770, l'a détruite de fond en comble. C'étoit le moment du repentir. On avoit d'autant plus raiſon de l'eſpérer, que tout porte à croire que la nouvelle cité eſt aſſiſe ſur la voûte du volcan. Vain eſpoir ! Les maiſons particulières, les édifices publics : tout a été rétabli.

Inſenſé Domingois, dors donc, puiſque tu en as l'intrépidité, dors ſur la couche fragile & mince qui te ſépare de l'abîme de feu, qui bouillonne ſous ton chevet. Ignore le péril qui te menace, puiſque tes alarmes empoiſonneroient tous les inſtans de ta vie & ne te garantiroient de rien. Ignore combien ton exiſtence eſt précaire. Ignore qu'elle tient à la chûte fortuite d'un ruiſſeau, à l'infiltration peut-être avancée d'une petite quantité des eaux qui t'environnent, dans la chaudière ſouterraine à laquelle on a voulu que ton domicile ſervît de couvercle. Si tu ſortois un moment de ta ſtupidité, que deviendrois-tu ? Tu verrois la mort circuler ſous tes pieds. Le bruit ſourd des torrens du ſoufre mis en expanſion,

obſéderoit ton oreille. Tu ſentirois oſciller la croûte qui te ſoutient. Tu l'entendrois s'entr'ouvrir avec fracas. Tu t'élancerois de ta maiſon. Tu courrois éperdu dans tes rues. Tu croirois que les murs de ton habitation, que tes édifices s'ébranlent, & que tu vas deſcendre au milieu de leurs ruines, dans le gouffre creuſé, ſinon pour toi, du moins pour tes infortunés deſcendans. La conſommation du déſaſtre qui les attend, ſera plus courte que mon récit. Mais s'il exiſte une juſtice vengereſſe des grands forfaits; s'il eſt des enfers: c'eſt-là, je l'eſpère, qu'iront gémir dans des flammes qui ne s'éteindront point, les ſcélérats qui, aveuglés par des vues d'intérêt, en ont impoſé au trône, & dont les funeſtes conſeils ont élevé le monument d'ignorance & de ſtupidité que tu habites, & qui n'a peut-être qu'un moment à durer.

Saint-Marc, qui n'a que deux cens maiſons, mais agréablement bâties, ſe préſente au fond d'une baie couronnée d'un croiſſant de collines, remplies de pierre de taille. Deux ruiſſeaux traverſent la ville, & l'air qu'on y reſpire eſt pur. On ne compte

ſur ſon territoire que dix ſucreries, trente-deux indigoteries, cent cafeyères, ſoixante-douze cotonneries. Cependant ſa rade, quoique mauvaiſe, attire un grand nombre de navigateurs; & c'eſt aux richeſſes de l'Artibonite qu'elle doit cet avantage.

C'eſt une excellente plaine de quinze lieues de long, ſur une largeur inégale de quatre à neuf lieues. Elle eſt coupée en deux parties par la rivière qui lui a donné ſon nom & qui coule rapidement ſur ſa crête, après avoir parcouru quelques poſſeſſions Eſpagnoles & le Mirbalais. L'élévation de ces eaux a fait naître l'idée de les ſubdiviſer. Des opérations géométriques en ont démontré la poſſibilité : tant les nations ſavantes ont d'empire ſur la nature. Mais un projet, appuyé ſur la baſe des connoiſſances mathématiques exige des précautions extrêmes dans l'exécution.

Dans l'état actuel des choſes, les plantations formées ſur la rive droite, ſont expoſées à de fréquentes ſéchereſſes, qui ruinent ſouvent les eſpérances les mieux fondées. Celles de la rive gauche, ſenſiblement plus baſſes, ſont bien arroſées & parvenues par

cet avantage, au dernier période de leur culture. Les propriétaires des premières pressent la distribution des eaux ; les autres la repoussent, dans la crainte de voir leurs terres submergées.

Si, comme le bruit en est généralement répandu, on a des moyens sûrs pour rendre une partie fertile, sans condamner l'autre à la stérilité : pourquoi retarder une opération qui doit donner une augmentation de dix ou douze millions pesant de sucre ? Cet accroissement deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entiérement cette partie de la côte, qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand peut seule légitimer ses conquêtes : si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus, réparent avec le tems l'injustice d'une invasion.

Le territoire des Gonaïves est plat, assez uni & fort sec. Il a deux plantations en sucre, dix en café, six en indigo, & trente en coton. Cette dernière production pourroit être aisément multipliée sur une grande

étendue de sable qui ne paroît actuellement propre qu'à cette culture. Mais si les eaux de l'Artibonite sont jamais distribuées avec intelligence, une partie considérable de ce grand quartier se couvrira sûrement de cannes. Alors on verra peut-être que c'étoit dans son port excellent & facile à fortifier qu'il eût fallu placer le siège du gouvernement. Un autre avantage doit rendre cette contrée intéressante. Il s'y trouve des eaux minérales. On les négligea long-tems dans une colonie toujours remplie de convalescens & de malades. Enfin en 1772, on y bâtit des bains, des fontaines, quelques logemens commodes, un hôpital pour les soldats & les matelots.

XLI. Réflexions sur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.

Les colonies nous offrent quelques phénomènes contradictoires qu'il est impossible de nier, & qui semblent difficiles à concilier.

Estimons-nous beaucoup les productions des colonies ? Je crois qu'on n'en sauroit douter. Pourquoi donc prenons-nous si peu d'intérêt à leur prospérité & à la conservation des colons ? Que la fureur d'un ouragan ait enseveli des milliers de ces malheureux sous la ruine de leurs habitations, & le

dégât de leurs poſſeſſions, nous nous en occupons moins que d'un duel ou d'un aſſaſſinat commis à notre porte. Qu'une vaſte contrée de ce continent éloigné continue d'être dévaſtée par quelque épidémie, on s'en entretient ici plus froidement que du retour incertain d'une petite-vérole inoculée. Que les horreurs de la diſette réduiſent les habitans de Saint-Domingue ou de la Martinique à chercher leur nourriture dans la campagne, ou à ſe dévorer les uns les autres, nous y prendrons moins de part qu'au fléau d'une grêle qui auroit haché les moiſſons de quelques-uns de nos villages. Il eſt aſſez naturel de penſer que cette indifférence eſt un effet de l'éloignement, & que les colons ne ſont pas plus ſenſibles à nos malheurs que nous aux leurs.

Mais, réplique-t-on, nos villes ſont contiguës à nos campagnes. Nous avons ſans ceſſe ſous les yeux la miſère de leurs habitans. Nous n'en deſirons pas moins d'abondantes récoltes en tout genre, & l'on ne peut guère pouſſer plus loin le mépris pour l'encouragement, la multiplication & la conſervation du cultivateur. D'où naît cette étonnante

contradiction

contradiction ? De ce que nous ſommes fous dans la manière dont nous en uſons avec nos colons, & inhumains & fous dans notre conduite avec nos payſans, puiſque nous voulons la choſe de près & de loin ; & que ni de près ni de loin, nous n'en voulons les moyens.

Mais comment arrive-t-il que cette inconſéquence des peuples, ſoit auſſi le vice des gouvernemens ? C'eſt qu'il y a, ſelon toute apparence, plus de jalouſie que de véritable intérêt, ſoit dans l'acquiſition, ſoit dans la conſervation de cette eſpèce de propriété lointaine ; c'eſt que les ſouverains ne comptent guère les colons au nombre de leurs ſujets. Le dirai-je ? oui je le dirai, puiſque je le penſe ; c'eſt qu'une invaſion de la mer qui engloutiroit cette portion de leur domaine, les affecteroit moins que la perte qu'ils en feroient par l'invaſion d'une puiſſance rivale. Il leur importe peu que ces hommes meurent ou vivent, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à un autre.

Je m'adreſſerai donc d'abord aux ſouverains, & je leur dirai : ou abandonnez ces hommes à leur ſort, ou ſecourez-les ; enſuite aux colons, & je leur dirai : implorez l'aſſiſtance de la métropole à laquelle vous êtes ſou-

mis ; & si vous en éprouvez un refus, rompez avec elle. C'est trop que d'avoir à supporter à la fois la misère, l'indifférence & l'esclavage.

Mais pourquoi les colonies sont-elles & plus mal administrées, & plus malheureuses encore sous les puissances, à la force & à la splendeur desquelles elles sont le plus nécessaires ? C'est que ces puissances sont encore plus folles que nous. C'est que plus commerçantes, l'esprit de l'administration est encore plus cruel. C'est que semblables au fermier qui n'est pas sûr de jouir d'un nouveau bail, elles épuisent une terre qui peut d'une année à une autre, passer entre les mains d'un nouveau possesseur. Lorsque les provinces d'un état sont contiguës, les plus voisines de la frontière sont les plus ménagées. C'est tout le contraire pour les colonies. On les vexe par la seule crainte que dans une circonstance périlleuse, le ménagement qu'on auroit eu pour elle ne fût en pure perte.

XLII. Etablissemens formés au nord de Saint-Domingue.

L'ouest de Saint-Domingue est séparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe du

Maiſi de l'iſle de Cuba, ſemble l'avoir deſtiné à devenir le poſte le plus intéreſſant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toiſes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baſſin. Tout ce grand enfoncement eſt ſain, quoique la mer y ſoit comme ſtagnante. Le baſſin qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaiſſés: il eſt ouvert aux vents d'oueſt & de nord, ſans que leur violence puiſſe y troubler ou y retarder aucun des mouvemens des travaux intérieurs. La péninſule où le port eſt ſitué, s'élève comme par degrés juſqu'aux plaines qui repoſent ſur une baſe énorme. C'eſt pour ainſi dire une ſeule montagne qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce, ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

Le morne Saint-Nicolas n'avoit jamais fixé l'attention publique. Des côteaux pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour la cupidité. L'uſage que firent les Anglois de cette poſition durant la guerre de 1756, la tira du néant où elle étoit reſtée. Le miniſtère de France éclairé par ſes ennemis même, y établit en 1767 un entrepôt où les

navigateurs étrangers pourroient librement échanger les bois & les beſtiaux qui manquoient à la colonie contre ſes ſirops & ſes eaux-de-vie de ſucre que la métropole rejettoit. Cette communication qu'une tolérance raiſonnable & une fraude induſtrieuſe étendirent encore à d'autres objets, donna naiſſance à une ville actuellement compoſée d'environ trois cens maiſons de bois, apportées toutes faites de la Nouvelle-Angleterre.

A quelque diſtance du port, mais toujours dans le diſtrict du mole, eſt la bourgade de Bombardopolis. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit traſportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'eſt le ſort inévitable des nouveaux établiſſemens fondés entre les tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funeſtes du climat, du chagrin & de la miſère, ne ſongoient qu'à s'éloigner d'un ſol peu fertile, lorſque les combinaiſons faites à leur voiſinage, relevèrent un peu leurs eſpérances. Ils cultivent des vivres, des fruits, des légumes qu'ils vendent aux navires ou aux habitans du port, & même un peu de café, un peu de coton pour l'Europe.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établiſſement qu'on trouve à la côte du nord, c'eſt le port de paix. Il dut ſa fondation au voiſinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à meſure qu'ils abandonnoient cette iſle. L'ancienneté de ſes défrichemens a rendu ce canton un des moins mal-ſains de Saint-Domingue, & il eſt parvenu depuis long-tems au point de richeſſe & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre ſont peu de choſe, quoique l'induſtrie ait été juſqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroſer les terres. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, la ſépare en quelque ſorte du reſte de la colonie.

Le petit Saint-Louis, le Borgne, le port Margot, Limbé, Lacul, ſont auſſi ſans communication entre eux. Ces quartiers ſont ſéparés par des rivières qui inondent & ravagent leurs meilleures terres. Auſſi ſont-elles généralement trop froides, pour que les cannes y puiſſent proſpérer. On devroit contenir les eaux de ces torrens dans des lits larges & profonds. Après ces travaux, il ſeroit facile d'établir des ponts qui rapprocheroient

les habitans, les mettroient à portée de se faire part de leurs lumières, & les feroient jouir des avantages d'une société mieux ordonnée. Alors les plantations d'indigo s'amélioreroient, & celles de sucre se multiplieroient, sans que le café fût abandonné. On le regarde comme le meilleur de la colonie. Limbé en récolte seul deux millions pesant, comparable à celui de la Martinique.

XLIII. Grande importance de la ville du Cap François, située sur la côte du nord de Saint-Domingue.

C'est peu, si c'est même quelque chose, en comparaison des productions de la plaine du cap, qui a vingt lieues de long, sur environ quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés : mais il ne s'y trouve pas une rivière où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau; bordés de haies de citronniers, & qui ne laisseroient rien à desirer, s'ils étoient ornés de futaies propres à procurer un ombrage délicieux aux voyageurs, & à prévenir la disette de bois qui commence à se faire trop sentir. C'est le pays de l'Amérique qui produit le plus de sucre, & de meilleure qualité. La plaine est couronnée par une chaîne de montagnes, dont la profondeur est

depuis quatre jusqu'à huit lieues. La plupart n'ont que peu d'élévation. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet. Toutes sont séparées par des vallées remplies d'un nombre prodigieux de cafiers, & de très-belles indigoteries.

Quoique les François eussent reconnu de bonne heure le prix d'un terrein, dont la fertilité surpasse tout ce qu'on en peut dire, ils ne commencèrent à le cultiver qu'en 1770, époque à laquelle ils cessèrent de craindre l'Espagnol, qui jusqu'alors s'étoit tenu en force dans le voisinage. Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie, le calviniste Gobin, qui alla planter la première habitation au Cap. Les maisons s'y multiplièrent, à mesure que les campagnes limitrophes étoient défrichées ; & vingt ans après, c'étoit une ville assez florissante pour exciter la jalousie. En 1695, elle fut attaquée, prise, pillée, & réduite en cendres par les forces réunies de la Castille & de l'Angleterre.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de

circonférence, l'intérêt qui eſt le premier fondateur des colonies, avoit fait choiſir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne fort élevé, parce que c'étoit le terrein le plus à portée du mouillage ordinaire. Il convenoit d'y ſubſtituer une poſition plus ſaine, plus commode & plus ſpacieuſe. On n'y ſongea pas. C'eſt dans un gouffre qui n'eſt jamais rafraîchi par la douce haleine des vents de terre, & où la réverbération des montagnes double les ardeurs du ſoleil; c'eſt-là qu'on rétabliſſoit une ville qui n'auroit jamais dû y être bâtie. Cependant la richeſſe des campagnes voiſines n'a ceſſé d'agrandir cet établiſſement.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap en deux cens vingt-cinq iſlets de maiſons riantes, qui montent au nombre de neuf cens. Mais les rues étroites & ſans pente, quoique le terrein ſoit en dos d'âne, ſont toujous bourbeuſes, parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruiſſeaux des côtés, qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de ſervir à l'écoulement des eaux.

L'ancienne place de Notre-Dame, & le temple bâti avec des pierres apportées d'Eu-

rope qui la termine ; la nouvelle place de Clugny, où l'on a établi le marché ; les fontaines qui décorent l'un & l'autre de ces monumens ; le gouvernement, les casernes, la salle de la comédie : aucun de ces édifices publics ne fixeroit l'attention d'un voyageur curieux qui auroit quelques bons principes d'architecture, & peut-être détourneroit-il ses regards de la plupart. Mais si la nature l'avoit fait sensible, son cœur se dilateroit au seul nom des maisons de la *Providence*.

La plupart des aventuriers qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont exposés à des maladies trop souvent mortelles. Un citoyen humain & généreux fonda au Cap, pour ces malheureux sans fortune, deux hospices où les hommes & les femmes devoient trouver séparément les secours que leur situation pouvoit exiger. Cette belle institution, unique dans le Nouveau-Monde, & qui ne pouvoit jamais être assez protégée par l'autorité, assez enrichie par les dons des citoyens, a vu peu-à-peu réduits à rien ses revenus, par l'infidélité de ceux qui les régis-

ſoient & par l'indifférence du gouvernement.

Rien de bien ne peut donc ſubſiſter parmi les hommes ! Et le riche attaquera l'indigent, même juſques dans ſon aſyle, ſi la préſence du gibet ne le contient. Malheureux ! vous ne connoiſſez pas toute l'atrocité de votre conduite. Si l'on traduiſoit devant vous un de vos ſemblables, convaincu d'avoir ſaiſi pendant la nuit un paſſant à la gorge, & de lui avoir appuyé le piſtolet ſur la poitrine pour avoir ſa bourſe, à quel ſupplice le condamneriez-vous ? Quel qu'il ſoit, vous en méritez un plus grand. Vous joignez la lâcheté, l'inhumanité, la prévarication au vol; & à quelle eſpèce de vol encore ? Vous arrachez à celui qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié pour lui. Vous dépouillez la miſère, abandonnée à votre ſollicitude. Vous la dépouillez clandeſtinement & ſans péril. L'imprécation que je vais lancer contre vous, je l'étends à tous les adminiſtrateurs infidèles des hôpitaux de quelque contrée qu'ils ſoient, fuſſent-ils de la mienne; je l'étends à tous les miniſtres négligens, auxquels ils déroberont leurs forfaits ou qui les ſouffriront. Puiſſe l'ignominie,

puiſſent les châtimens réſervés aux derniers des malfaiteurs, tomber ſur la tête proſcrite des ſcélérats capables d'un crime auſſi énorme contre l'humanité, d'un attentat auſſi contraire à la ſaine politique; & s'il arrive qu'ils échappent à la flétriſſure & à la punition, puiſſe le miniſtère qui aura ignoré ou toléré cet excès de corruption, être un objet d'exécration pour toutes les nations & pour tous les ſiècles!

Malgré le déſordre où ſont tombées les maiſons de la Providence, très-favorables à la conſervation de l'eſpèce humaine, il meurt, proportion gardée, moins de monde au Cap, que dans aucune autre des villes maritimes de la colonie. Il faut attribuer cet avantage au défrichement entier du territoire, au comblement des cloaques voiſins, à la diſſipation, aux commodités, à l'activité, aux ſecours de toute eſpèce qu'on trouve réunis dans une ſociété nombreuſe & agiſſante. L'air aura toute la ſalubrité que la nature des choſes permet, lorſqu'on aura deſſéché les marais de la petite Anſe, qui, dans les grandes ſéchereſſes, répandent une odeur infecte.

Le port eſt digne de la ville. Il eſt admirablement placé pour recevoir les vaiſſeaux qui

arrivent d'Europe. Ceux de toute grandeur y ſont commodément & en ſûreté. Ouvert ſeulement au vent du Nord-Eſt, il n'en peut recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues.

C'eſt dans ce fameux entrepôt que ſont verſées plus de la moitié des denrées de la colonie entière. Elles y arrivent des montagnes; elles y arrivent des vallées; elles y arrivent principalement de la plaine. Les paroiſſes qui fourniſſent les plus importantes, ſont connues ſous les noms de Plaine-du-Nord, de la petite Anſe, de la grande Rivière, de Morin, de Limonade, du Trou, du Terrier-Rouge, du fort Dauphin & d'Ouanaminthe, qui ſe termine à la rivière du Maſſacre. Le quartier Morin & l'iſlet de Limonade, ſont fort au-deſſus des autres établiſſemens, pour l'abondance & la qualité de leur ſucre.

XLIV. Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de ſa

Toutes les productions de Saint-Domingue ſe réduiſoient, en 1720, à vingt-un million peſant de ſucre brut; à un million quatre cens mille livres de ſucre terré; à un million deux cens mille livres d'indigo. Ces denrées ſe ſont rapidement & prodigieuſement accrues. On y

a ajouté le coton & le café vers 1737. La culture même du cacao a été reprise, mais un peu plus tard. colonie de S. Domingue.

En 1775, la France reçut de cette colonie sur trois cens cinquante-trois navires, un million deux cens trente mille six cens soixante-treize quintaux soizante-dix liv. de sucre qui valurent 44,738,139 l. 2 s. 2 den.; quatre cens cinquante-neuf mille trois cens trente-neuf quintaux quarante-une liv. de café, qui valurent 21,818,621 l. 19 s. 6 den.; dix-huit mille quatre-vingt-six quintaux vingt-neuf livres d'indigo, qui valurent 15,373,346 l. 10 sols; cinq mille sept cens quatre-vingt-sept quintaux soixante-quatre livres de cacao, qui valurent 405,134 liv. 16 s.; cinq cens dix-huit quintaux soixante-une livres de rocou qui valurent 32,663 liv. 2 sols 6 den.; vingt-six mille huit cens quatre-vingt douze quintaux quatre-vingt-deux livres de coton, qui valurent 6,723,205 l.; quatorze mille cent vingt-quatre cuirs, qui valurent 164,657 liv.; quarante-trois quintaux quarante-six livres de carret, qui valurent 43,460 l.; quatre-vingt-dix quintaux dix-neuf livres de canefice, qui valurent 2435 l. 0 s. 11 d.; quatre-vingt-douze

mille sept cens quarante-six quintaux quatre-vingt-douze livres de bois, qui valurent 908,368 livres 3 sols 8 deniers; en menues productions, dont quelques-unes appartenoient aux autres colonies 1,352,148 livres; & enfin en argent 2,600,000 liv. Réuniſſez toutes ces ſommes, & vous trouverez un revenu de 94,162,178 livres 16 sols 9 deniers.

Si, aux 94,162,178 l. 16 s. 9 den. produits par Saint-Domingue, on ajoute les 488,598 l. 3 s. 3 den. produits par Cayenne; ſi l'on y ajoute les 18,975,974 l. 1. s. 10 d. produits par la Martinique; ſi l'on y ajoute les 12,751,404 l. 16 s. 10 den. produits par la Guadeloupe, l'on verra qu'en 1775, la France reçut de ſes poſſeſſions du nouvel hémiſphère ſur cinq cens ſoixante-deux navires 126,378,155 liv. 18 s. 8 deniers.

Le royaume ne conſomma de ces productions que pour 52,793,763 l. 5 s. 8 deniers. Il en vendit donc à l'étranger pour 73,584,392 l. 13 sols.

Cette grande exportation fut formée par un million quarante-mille neuf cens quatre-vingt-dix-huit quintaux ſoixante-ſix livres de

ſucre, qui rendirent 38,703,463 liv.; par cinq cens mille cinq cens quatre-vingt-deux quintaux quarante-ſix livres de café, qui rendirent 23,727,608 liv. 13 ſols; par onze mille trois cens ſix quintaux trente-huit livres d'indigo, qui rendirent 9,610,423 liv.; par ſept mille neuf cens vingt-deux quintaux ſoixante-quinze liv. de cacao, qui rendirent 554,592 l. 10 ſols; par quinze cens trente-un quintaux ſoixante-dix-huit livres de rocou, qui rendirent 95,838 liv.; par mille vingt quintaux onze liv. de coton, qui rendirent 255,027 liv. 10 ſols; par douze cens ſept quintaux cinquante-neuf livres de canefice, qui rendirent 32,605 liv.; par quarante-un mille huit cens huit quintaux vingt livres de bois, qui rendirent 598,723 liv.; par cinq cens ſoixante-huit cuirs, qui rendirent 5112 liv.; par cent livres de carret, qui rendit 1000 livres.

Pour revenir à Saint-Domingue, ſes étonnantes richeſſes étoient produites par trois cens quatre-vingt-cinq ſucreries en brut & deux cens ſoixante-trois en terré; par deux mille cinq cens quatre-vingt-ſept indigoteries; par quatorze millions dix-huit mille trois cens trente-ſix cotonniers; par quatre-vingt-douze

millions huit cens quatre-vingt-treize mille quatre cens cinq caſiers ; par ſept cens cinquante-ſept mille ſix cens quatre-vingt-onze cacaoyers.

A la même époque, la colonie avoit pour ſes troupeaux ſoixante-quinze mille neuf cens cinquante-huit chevaux ou mulets, & ſoixante-dix-ſept mille neuf cens quatre bêtes à corne. Elle avoit pour ſes vivres ſept millions ſept cens cinquante-ſix mille deux cens vingt-cinq bananiers ; un million cent ſoixante-dix-huit mille deux cens vingt-neuf foſſes de manioc ; douze mille ſept cens trente-quatre quarreaux de maïs ; dix-huit mille ſept cens trente-huit de patates ; onze mille huit cens vingt-cinq dignames, & ſept mille quarante-ſix de petit mil.

Les travaux occupoient trente-deux mille ſix cens cinquante-blancs de tout âge & de tout ſexe ; ſix mille trente-ſix nègres ou mulâtres libres, & environ trois cens mille eſclaves. Le dénombrement de l'année ne portoit, il eſt vrai, qu'à deux cens quarante mille quatre-vingt-quinze le nombre de ces malheureux captifs : mais il eſt connu qu'alors chaque cultivateur en déroboit le plus qu'il pouvoit

pouvoit aux recherches du fisc, pour se soustraire à la rigueur des impositions.

Ces cultures, ces habitans sont répartis sur quarante-six paroisses. Il y en a dont la circonférence est de vingt lieues. Les limites d'un grand nombre ne sont pas fixées. La plupart n'ont que des cabanes ou des ruines pour église. Dans presque aucune, le service public ne se fait avec la décence convenable. Celles du Sud & de l'Oueſt sont dirigées par des dominicains ; & celles du Nord, par des capucins qui ont succédé aux jésuites. Toutes ont un bourg ou une ville.

Les bourgs sont formés par les boutiques de quelques marchands, par les atteliers de quelques artisans, les uns & les autres construits autour du presbytère. Il s'y établit les jours de fête une espèce de marché où les esclaves viennent troquer les fruits, les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtemens, des parures qui, quoique de peu de valeur, leur procurent quelques commodités, & les distinguent de ceux de leurs semblables, qui n'ont pas les mêmes jouissances. On ne sauroit assez s'indigner que la tyrannie les poursuive

au milieu de ces foibles échanges ; & que les vils ſatellites de la juſtice, chargés de la police de ces aſſemblées, faſſent ſentir à ces infortunés la dureté de leur condition, juſques dans les courts inſtans de relâche, qui leur ſont accordés par leurs barbares maîtres.

Il y a là deux perſonnages bien odieux, l'archer qui tourmente l'eſclave, & l'adminiſtrateur qui ne ſévit pas contre l'archer. Mais celui-là eſt un homme ſans pitié, que ſes fonctions journalières ont peut-être endurci au point de s'ennuyer, lorſque l'exercice en eſt ſuſpendu, & qu'il manque d'occaſions de faire ſouffrir ; au lieu que celui-ci eſt un magiſtrat qui ne porte pas dans ſon ame la même férocité, dont le rôle habituel eſt de montrer de la dignité, & en qui la compaſſion doit régner à côté de la juſtice. Pourquoi deux êtres auſſi différens ſemblent-ils concourir enſemble au malheur des eſclaves ? ſeroit-ce par un cruel mépris pour ces malheureux qu'on a preſque rayés du rang des hommes ? les auroit-on tellement dévoués à la douleur & à la peine, que leurs cris & leurs larmes ne feroient plus aucune impreſſion ?

Les villes de la colonie, & en général

toutes celles des isles d'Amérique, présentent un spectacle bien différent des villes de l'Europe. En Europe, nos cités sont peuplées d'hommes de toutes les classes, de toutes les professions, de tous les âges; les uns riches & oisifs, les autres pauvres & occupés; tous poursuivant dans le tumulte & dans la foule l'objet qu'ils ont en vue, ceux-ci le plaisir, ceux-là la fortune, d'autres la réputation ou le bruit du moment qu'on prend souvent pour elle, d'autres enfin leur subsistance. Dans ces grands tourbillons, le choc & la variété des passions, des intérêts, des besoins produisent nécessairement de grands mouvemens, des contrastes inattendus, quelques vertus & beaucoup de vices ou de crimes. Ce sont des tableaux mouvans, plus ou moins animés à raison du nombre des acteurs & par conséquent des scènes qui s'y jouent. A Saint-Domingue & dans le reste de l'archipel Américain, le spectacle des villes est uniforme & monotone. Il n'y a ni nobles, ni bourgeois, ni rentiers. Elles n'offrent que des atteliers propres aux denrées que le sol produit & aux différens travaux qu'elles exigent. On n'y voit que des commission-

naires des aubergiſtes & des aventuriers, s'agitant pour trouver un poſte qui les nourriſſe, & acceptant le premier qui ſe préſente. Chacun ſe hâte de s'enrichir, pour s'éloigner d'un ſéjour où l'on vit ſans diſtinctions, ſans honneurs, ſans plaiſirs, & ſans autre aiguillon que celui de l'intérêt. Perſonne ne s'arrête là avec le deſſein d'y vivre & d'y mourir. Les regards ſont attachés ſur l'Europe; & la principale jouiſſance qu'y procure l'accroiſſement des richeſſes conſiſte dans l'eſpoir plus ou moins éloigné de les rapporter parmi les ſiens dans notre hémiſphère.

XLV. Liaiſons de S. Domingue avec les nations étrangères.

Indépendamment des immenſes productions que la colonie envoie à ſa métropole & qui peuvent au moins augmenter d'un tiers, elle en livre quelques foibles portions à ſon indolent voiſin. C'eſt avec du ſucre, du taffia, & ſur-tout avec les boiſſons & les manufactures de l'Europe, qu'elle paie ce que la partie Eſpagnole de Saint-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés, de bois, de cuirs, de chevaux & de bêtes à corne pour ſes atteliers ou ſes boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établiſſement.

La cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaiſon, en proſcrivant les marchandiſes étrangères dans ſa poſſeſſion, & en chargeant de droits exceſſifs les beſtiaux qui en ſortiroient. Ce réglement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges qui, pour l'intérêt des deux peuples, auroient dû continuer avec liberté. C'eſt ſur-tout dans cette partie du Nouveau-Monde que le beſoin l'emporte ſur l'antipathie de caractère, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de diviſion.

Les Hollandois de Curaçao envahiſſent une grande partie du commerce de la colonie Françoiſe, durant les guerres où ils ne ſont pas engagés : mais ils y enlèvent auſſi quelques denrées durant la paix. C'eſt avec des productions des Indes Orientales, c'eſt avec des lettres-de-change, qu'ils entretiennent ces foibles liaiſons.

Celles des Jamaïcains avec Saint-Domingue ſont beaucoup plus conſidérables. Les douze ou treize mille eſclaves que portent annuellement à la colonie les navigateurs François, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglois. Les derniers

lui coûtent un ſixième de moins que les autres, & ſont payés avec du coton, ſur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduiſent dans leur patrie comme une production des iſles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze ſols par livre.

Cependant, c'eſt avec l'Amérique Septentrionale que Saint-Domingue entretient une communication plus ſuivie & plus néceſſaire. Dans des calamités preſſantes, les navires de cette vaſte contrée du Nouveau-Monde ſont admis dans toutes les rades, & ſeulement au mole Saint-Nicolas, dans les tems ordinaires. Des bois de conſtruction, des légumes, des beſtiaux, des farines, du poiſſon ſalé, forment leurs cargaiſons. Ils enlèvent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de ſirop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer.

XLVI. Les liaiſons de la France avec S. Domingue deviennent

Tel eſt, durant la paix, le partage qui ſe fait des richeſſes territoriales de Saint-Domingue. La guerre ouvre une autre ſcène. Auſſi-tôt que le ſignal des hoſtilités a été donné, l'Anglois s'empare de tous les pa-

rages de la colonie. Il en gêne les exportations, il en gêne les importations. Ce qui veut entrer, ce qui veut sortir tombe dans ses mains ; & le peu qui auroit échappé dans le nouvel hémisphère est intercepté sur les côtes de l'ancien, où il est également en force. Alors, le négociant de la métropole interrompt ses expéditions ; l'habitant de l'isle néglige ses travaux. A des communications importantes & rapides, succèdent une langueur & un désespoir, qui durent aussi longtems que les divisions des puissances belligérantes.

dangereuses pendant la guerre. Pourquoi?

Il en auroit été autrement, si les premiers François qui parurent à Saint-Domingue avoient songé à établir des cultures. Ils auroient occupé, comme ils le pouvoient, la partie de l'isle qui est située à l'Est. Elle a des plaines vastes & fertiles. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle que l'ennemi n'y peut préparer aucune embuscade. Les croisières n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet de ces

aventuriers fut d'attaquer les navires Eſpagnols & d'infeſter le golfe du Mexique de leurs brigandages, les poſſeſſions qu'ils occupèrent, ſur une côte tortueuſe, ſe trouvèrent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les iſles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers reſſerrées, qui donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiſer.

La cour de Verſailles ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaiſons ſuivies avec ſa colonie, que par le moyen de quelques vaiſſeaux de ligne au Sud & à l'Oueſt, & d'une bonne eſcadre au Nord. La nature y a créé, au fort Dauphin, un port vaſte, commode, ſûr, & d'une défenſe aiſée. De cette rade, ſituée au vent de tous les autres établiſſemens, il ſera facile d'en protéger les différens parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut ſur-tout former un arſenal convenable de marine. Alors, aſſurés d'un aſyle & de tous les ſecours né-

ceſſaires, après un combat heureux ou malheureux, les amiraux François ne craindront plus de ſe meſurer avec les ennemis de leur patrie.

XLVII. La partie de S. Domingue occupée par les François peut être attaquée par les Eſpagnols qui en poſſèdent l'autre partie.

Les meſures qu'il conviendroit de prendre, pour prévenir les ravages qu'il ſeroit poſſible aux Eſpagnols de commettre dans l'intérieur de Saint-Domingue, méritent auſſi quelque attention.

La Caſtille, qui occupe encore les deux tiers de cette iſle, la poſſédoit toute entière, lorſqu'un peu avant le milieu du dernier ſiècle, quelques François hardis & entreprenans allèrent y chercher un refuge contre les loix ou contre la miſère. On voulut les repouſſer; &, quoique ſans autre appui que leur courage, ils ne craignirent pas de ſoutenir la guerre contre un peuple armé ſous une autorité régulière. Ils furent avoués de leur nation, lorſqu'on les crut aſſez forts pour ſe maintenir dans leurs uſurpations; & on leur envoya un chef. Le brave homme, qui fut choiſi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, ſe pénétra de leur eſprit au point de propoſer à ſa cour la conquête de l'iſle

entière. Il répondoit sur sa tête du succès de cette entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte, pour bloquer le port de la capitale.

Pour avoir négligé un projet d'une exécution plus sûre & plus facile qu'elle ne le paroissoit de loin, le ministère de Versailles laissa ses sujets exposés à des attaques continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation sur le territoire ennemi: mais ces hostilités nourrissoient dans l'ame des nouveaux colons l'amour du brigandage; elles les détournoient des travaux utiles & arrêtoient les progrés de la culture, qui doit être le but de toute société bien dirigée.

La faute qu'avoit faite la France, en se refusant à l'acquisition de l'isle entière, l'exposa au péril de perdre ce qu'elle y possédoit. Pendant que cette couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un

succès complet, lorsqu'ils se brouillèrent d'une manière irréconciliable. Ducasse, qui conduisoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à sang. De-là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître; lorsque les ordres de sa cour arrêtèrent cette expédition.

La maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne, & la nation Françoise perdit l'Espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cessèrent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Celui qui avoit établi des cultures tira quelque avantage de ce rapprochement. Depuis un tems ses esclaves profitoient des divisions nationales, pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté sans travail. Cette désertion fut rallentie par l'obligation que contractèrent les Espagnols, de ramener les

transfuges à leurs voiſins pour la ſomme de 250 livres par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement obſervée, elle devint un frein puiſſant juſques aux brouilleries qui diviſèrent les deux nations en 1718. A cette époque les nègres quittèrent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaſſer entiérement de l'iſle, des voiſins preſque auſſi dangereux par leur indolence même, que d'autres l'auroient été par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez longtems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorſque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne ſauroit déſaprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haîne nationale. Il ſera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'eſclavage des nègres. Ceux-ci s'enfoncèrent, dit-on, dans des montagnes inacceſſibles, où ils ſe ſont multipliés au point d'offrir un aſyle

assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est-là, que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des couronnes; ce seroit vraisemblablement un feu passager, qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises, de part & d'autre, se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misère même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pau-

vreté des siens, qu'il écrivit au commandant François que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Il auroit dû même, dit-on souvent, solliciter la cession absolue d'un territoire inutile ou onéreux à son possesseur. Nous ignorons si la cour de Versailles a jamais manifesté cette ambition. Mais combien il falloit supposer le ministère Espagnol éloigné de cette complaisance, quand il se montroit si difficile sur la fixation des limites confuses & incertaines des deux nations! Ce traité, vivement desiré, long-tems projetté, entamé même à plusieurs reprises, a été enfin conclu en 1776.

XLVIII. Les limites entre l'Espagne & la France ont-elles été judicieusement fixées à S. Domingue ?

Quelle devoit être la base d'une négociation juste & raisonnable? l'état des possessions en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, restèrent de droit les maîtres de tous les terreins qu'ils occupoient. Les usurpations que peuvent avoir

faites depuis les ſujets d'une des couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérées, elles n'ont pas été légitimées. Aucune convention directe ou indirecte ne leur a imprimé le ſceau de l'approbation publique.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiècle, & même pluſieurs années auparavant, les poſſeſſions Françoiſes, aujourd'hui bornées au Nord par une des branches de la rivière du Maſſacre, s'étendoient juſqu'à celle de Reboue; qu'au Sud ces limites, actuellement arrêtées à l'Anſe-à-Pitre, ſe prolongeoient juſqu'à la rivière de Neybe. Cette ſurprenante révolution s'opéra par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu de plus en plus agricole, ſe rapprocha des ports où ſes denrées devoient trouver un débit ſûr & avantageux. L'autre, reſté toujours paſteur, occupa les plages abandonnées, pour élever de plus nombreux troupeaux. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus; & les champs ſe ſont rétrecis, du moins rapprochés.

Une négociation, convenablement dirigée,

auroit rétabli la France dans la ſituation où elle étoit, lorſqu'elle donna un roi aux Eſpagnols. C'étoit le vœu de la juſtice ; c'étoit le vœu de la raiſon qui ne vouloit pas que des colons actifs & qui rendent utile la terre qu'ils fécondent, fuſſent immolés à un petit nombre de vagabonds, qui conſomment ſans reproduire. Cependant, par une politique dont les reſſorts nous ſont inconnus, la cour de Verſailles a renoncé à ce qu'elle avoit poſſédé anciennement, pour ſe réduire à ce qu'elle poſſédoit aux bords de la mer, à l'époque de la convention. Mais cette puiſſance a-t-elle du moins regagné dans l'intérieur des terres ce qu'elle ſacrifioit ſur la côte ? S'il faut le dire ; le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé.

Avant le traité, la colonie Françoiſe formoit une eſpèce de croiſſant, dont la convexité produiſoit autour des montagnes un développement de deux cens cinquante lieues de côte, au Nord, à l'Oueſt, au Sud de l'iſle. C'eſt le même ordre de choſes, depuis que les limites ont été réglées. On reviendra un peu plutôt, un peu plus tard ſur cet arrangement, par une raiſon qui doit faire taire toutes les autres conſidérations.

Les

Les établiſſemens François de l'Oueſt & du Sud ſont ſéparés de ceux du Nord par le territoire Eſpagnol. L'impoſſibilité où ils ſont de ſe ſecourir, les expoſe ſéparément à l'invaſion d'une puiſſance également ennemie des deux nations. Un intérêt commun déterminera la cour de Madrid à fixer les bornes, de manière que ſon allié y trouve les commodités dont elle a beſoin pour ſa défenſe. Or, cela ne ſera jamais, à moins qu'une ligne de démarcation, tirée des deux points arrêtés ſur les rives de l'Océan, ne détermine les propriétés des deux peuples. Inutilement, l'Eſpagne accorderoit pour toujours à ſon voiſin la liberté de traverſer ſes états, comme elle le lui permit paſſagérement en 1748. Cette complaiſance ne ſerviroit de rien. Cet eſpace, de quinze & de vingt lieues, eſt coupé par des montagnes ſi eſcarpées, par des forêts ſi épaiſſes, par des ravins ſi profonds, par des rivières ſi capricieuſes, qu'il eſt militairement impraticable dans ſa ſituation actuelle. Pour le rendre utile, il faudroit de grands travaux; & ces travaux ne ſeront jamais ordonnés que par une couronne qui opérera ſur ſon domaine.

La cour de Madrid ſe déterminera d'autant plus aiſément à céder cette communication, ſi néceſſaire à une nation qui fait cauſe commune avec elle, que ce terrein intermédiaire n'a que peu de valeur. Il eſt inégal, peu fertile & fort éloigné de la mer. On n'y voit que quelques troupeaux épars. Cependant les propriétaires de ce ſol inculte ſeront dédommagés par la France avec une généroſité qui étouffera tous les regrets.

XLIX. Moyens qu'a la partie Françoiſe de S. Domingue pour ſe garantir d'une invaſion étrangère.

Quand la colonie aura toutes ſes poſſeſſions liées & ſoutenues au-dedans par une communication ſuivie & non interrompue, on aura plus de facilité pour repouſſer l'ennemi. Si l'Anglois veut entamer Saint-Domingue par l'Oueſt ou le Sud, il raſſemblera ſes forces à la Jamaïque. Si c'eſt par le Nord, il fera ſes préparatifs aux iſles du Vent, & plus probablement à Antigoa, où eſt l'entrepôt de ſes munitions navales.

L'Oueſt & le Sud ne ſauroient être défendus. L'immenſité de terrein empêche de mettre de la liaiſon & du concert dans les mouvemens. Si on diſperſe les troupes, elles deviennent inutiles par la diviſion des forces. Si on les raſſemble pour ſoutenir des

poſtes que leur foibleſſe locale expoſe le plus à l'attaque, on riſque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne ſeroient qu'un fardeau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire, à entretenir des batteries qui protègent les rades, les navires marchands & le cabotage; qui puiſſent éloigner des corſaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaiſſeaux de guerre qui viendroient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légères qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe retirer, ſans être menacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpèce de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur ſes derrières un lieu d'aſyle toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge, où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables, on harceleroit continuellement le conquérant qui, n'ayant

point de places fortes, ſeroit expoſé à mille ſurpriſes, & réduit un peu plutôt, un peu plus tard à ſe rembarquer.

La côte du Nord, plus riche, plus peuplée & moins étendue que les deux autres, eſt ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & régulière.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de recifs y offre une terre marécageuſe dans beaucoup d'endroits. les mangliers, qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenue moins commune, par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magaſins & les autres bâtimens en pierre y ſont communs: ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût ſecondé de la valeur Françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu, dès le moment de la deſcente. Si ſes projets

étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaisseaux, couvrent l'abord des chaloupes; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte, qu'une escadre mouillée a la facilité de faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainsi dire, autour des sinuosités, dans le tems que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors son courage & ses forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y

tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différens degrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpèces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La ſéparation des pièces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Au lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau, plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs: c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective,

entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivières ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un sol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de fossé ; un ou deux bois d'une foible épaisseur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui se couvre d'eau dans un orage, & de poussière en douze heures de soleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campemens avantageux ; sans oublier que dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des règles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus savante théorie : tout est soumis au coup-d'œil du général, qui, avec les principes dans sa tête & les matériaux dans

ſa main, applique les uns & les autres aux circonſtances locales & momentanées, où le haſard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les règles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit preſſentir. L'exécution même change preſque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le ſuccès éventuel de ſes meſures; une rencontre, un événement imprévus; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piège ou une embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſière; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui ſe confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats: ce ſont autant d'élémens phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraînent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la

ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux ſeroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulante fortereſſe. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvemens de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein, en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une eſpèce de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiège, & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il ſeroit facile en l'évacuant de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne ſeroit pas fini. Les montagnes où elles ſe réfugieroient, inacceſſibles pour une armée,

enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en ſont comme gardés par des gorges fort ſerrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui eſt celle de la grande rivière, oppoſe à l'ennemi deux ou trois paſſes de rivière, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuſes forces, avec la ſeule précaution de creuſer le lit des eaux. Cette réſiſtance pourroit être ſecondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y ſont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de conſommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, ſeroit remplacé par les Eſpagnols, qui, ſur les derrières de ces montagnes, élèvent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la conſtance des troupes s'épuiſe par le manquement des

vivres ou des munitions, & qu'elles ſoient ou forcées ou tournées. C'eſt ce qui fit imaginer à Verſailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On penſoit alors qu'avec des redoutes de terre diſperſées ſur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques regulières, & le miner ſourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les conſomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, expoſées ſur la frontière à l'invaſion des maîtres de la mer, parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles ſervent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaiſſeaux, y dépoſe & en tire à ſon gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, diſoit-on, pour une puiſſance ſans forces maritimes, que des forces éparſes & abandonnées, ſur des rivages dévaſtés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'iſle qu'on ſe

promettoit d'établir ſolidement ſa défenſe. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obſtacles, où chaque marche ſeroit achetée par des combats, dans leſquels l'avantage des poſtes rendroit un détachement redoutable à toute une armée ; où les tranſports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conſpireroit à la deſtruction de l'ennemi ; tel devoit être, pour ainſi dire, le glacis de la place qu'on ſe propoſoit de conſtruire. Cette capitale ſituée dans un lieu où l'élévation des terres tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air ; au milieu d'une campagne qui fourniroit les commeſtibles les plus néceſſaires ; environnée de troupeaux qui, paiſſant ſur un terrein le plus favorable à leur multiplication, ſeroient conſervés pour l'inſtant des beſoins ; munie de magaſins proportionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon : une telle ville auroit changé en un royaume, qui ſe ſoutiendroit long-tems de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire,

enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire subsister.

Si l'ennemi devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste, tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré les avantages qu'on croyoit entrevoir dans la construction de cette place intérieure, le projet en fut abandonné pour s'occuper d'un système qui reduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défense de la colonie. Le nouveau plan ne pouvoit manquer d'être applaudi par les colons qui ne voient jamais sans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garnisons, d'où résulte moins de sûreté que de dévasta-

tion. Ils comprirent que toutes les forces étant portées sur un seul point, ils n'auroient plus dans leur voisinage sur les trois côtes, que des troupes légères qui, suffisant pour éloigner des corsaires par des batteries, sont d'ailleurs des défenseurs commodes, prêts à céder sans résistance, à se disperser, ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, se trouva conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils pensèrent que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on choisit comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place regulière aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêche-

roit le conquérant de s'y établir ſolidement.

Il ſeroit à ſouhaiter, ajoutent les partiſans de ce nouveau ſyſtême, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une poſition ſi avantageuſe. C'eſt un tréſor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en aſſurant la poſſeſſion. Si cette précieuſe clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, ce Gibraltar du Nouveau-Monde ſeroit plus fatal à l'Eſpagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de voir ſi peu de ſolidité dans toutes les précautions qu'on a priſes juſqu'ici pour la défenſe de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection étoient bornées à des moyens du ſecond ordre, qui ne pouvoient que retarder & non empêcher la conquête de cette iſle, il n'étoit pas poſſible de ſuivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent excluſivement aux nations qui peuvent compter ſur leurs forces navales pour conſerver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été juſ-

qu'ici gardées par ces arſenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre : mais cette puiſſance a ouvert les yeux, & ſa marine devient formidable. Il reſte à examiner ſi elle a conduit ſes poſſeſſions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée ?

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'eſprit national, qui ne s'écarte guère des vrais intérêts de l'état, a porté dans le Nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la baſe de ſa légiſlation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poſſéder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, le ſol qu'on vouloit défricher dans ſes iſles. Cette méthode lui a ſemblé la plus ſûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalouſies que feroit naître une diſtribution guidée par les caprices de la faveur.

L. Le droit de propriété eſt-il bien établi dans les iſles Françoiſes?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins ſage, en accordant gratuitement des poſſeſſions à ceux qui en demandoient. Dans le premier âge de ſes colonies, un vagabond s'enfonçoit

s'enfonçoit dans les forêts, y marquoit l'espace plus ou moins étendu qu'il lui plaisoit d'occuper, & en fixoit les limites en abattant tout autour des arbres. Ce désordre ne pouvoit durer. Cependant l'autorité ne se permit pas de dépouiller ceux qui s'étoient fait à eux-mêmes un droit : elle régla seulement que dans la suite il n'y auroit de propriété légitime que celle qui seroit accordée par les administrateurs. Sans aucun égard aux talens & aux facultés, la protection devint alors la mesure unique des distributions. On stipuloit à la vérité que les colons commenceroient leur établissement dans l'année même de la concession, & qu'ils n'en discontinueroient pas le défrichement, sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misère où la mort de leurs parens les

laiſſoit expoſés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder ſon domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder ſenſiblement le progrès des colonies, s'eſt jointe une foule d'arrangemens économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord aſſujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cens foſſes de manioc pour chaque eſclave qu'ils auroient ſur leur habitation. Cet ordre bleſſoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile ſur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins ſecs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Auſſi la loi qui faiſoit violence à la diſpoſition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureuſement exécutée: mais comme on ne l'a pas révoquée, elle eſt toujours un fléau entre les mains de l'adminiſtrateur ignorant, bizarre ou paſſionné, qui voudra s'en ſervir contre les ha-

bitans. C'eſt pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la légiſlation. La contrainte des loix agraires eſt encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guère dans les ſtipulations publiques ou particulières. Les nobles ſervoient l'état, non de leur bourſe, mais de leur perſonne; & ceux de leurs vaſſaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, ſoit en denrées, ſoit en travaux. Ces uſages deſtructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tombèrent par degré, à meſure que l'autorité des rois, ſous l'appât de l'affranchiſſement des peuples, vint à ſapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le prince devenu ſeul maître, abolit comme magiſtrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conſerva cependant beaucoup de ces uſurpations conſacrées par le tems. Celle des corvées s'eſt maintenue en quelques états, où la nobleſſe a preſque tout perdu, ſans

que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore ſon aiſance gênée par cette ſervitude publique, dont on a réduit l'injuſtice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croiroit que ſous le ſiècle le plus éclairé de cette nation; au tems où les droits de l'homme avoient été le plus ſévérement diſcutés; lorſque les principes de la morale naturelle n'avoient plus de contradicteurs; ſous le règne d'un roi bienfaiſant; ſous des miniſtres humains; ſous des magiſtrats intègres, on ait prétendu qu'il étoit dans l'ordre de la juſtice, & ſelon la forme conſtitutive de l'état, que des malheureux qui n'ont rien fuſſent arrachés de leurs chaumières, diſtraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiſer en fatigues nouvelles, à conſtruire des routes encore plus faſtueuſes qu'utiles, à l'uſage de ceux qui poſſèdent tout, & cela ſans ſolde & ſans nourriture.

Ames de bronze, faites un pas de plus, & bientôt vous vous perſuaderez qu'il vous

eſt permis..... je m'arrête. L'indignation me pouſſeroit trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux ſyſtême des corvées eſt encore plus funeſte à ſes colonies. La culture des terres, par la nature du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que ſouffrir extrêmement de l'abſence de ſes agens, qu'on occupe loin de leurs ateliers à des ouvrages publics, ſouvent inutiles, & toujours faits pour des bras oiſifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a ſous la main, n'eſt pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en réſulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux eſt confiée à deux adminiſtrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redreſſés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir abſolu. Mais le fardeau des corvées eſt doux & léger, au prix de celui des impôts.

LI. Les impôts ſont-ils convenablement aſſis

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépenſe publique, qui eſt néceſſaire à la conſervation de la propriété particulière. La jouiſſance paiſible des terres

dans les isles Françoises ?

& des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or, toutes les dépenses du gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle, & de la manière qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation qui se trouve entre l'ancien & le Nouveau-Monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures sont le but principal du travail des terres & des manufactures: on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles les hostilités anéantis-

ſent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achat, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen: l'état n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ſe ſont tellement obérés par la reſſource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au miniſtère de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il

a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies, de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissemens, aux esclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait; le colon, malheureux de la diminution de son

revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'armertume.

Les esclaves même qui travaillent, ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre; soit à cause de la nécessité de l'ensemble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est

obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore, pour les habitans absens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guère à la France que ses marchandises se consommâssent dans le sein du royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, sous un ciel brûlant, avoient accru par des travaux hasardeux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carrière dans le

ſéjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le ſpectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oiſifs, dont l'état ſe délivreroit au profit de l'induſtrie & du commerce ?

Rien de plus nuiſible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La néceſſité de vendre oblige le colon de baiſſer le prix de ſa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorſqu'il eſt le fruit d'une grande abondance, & la ſuite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout eſt perdu, ſi l'on eſt réduit à perdre habituellement ſur ſes marchandiſes, pour payer le retour d'un impôt. La finance eſt comme un ulcère, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A meſure que le ſang paſſe dans une plaie par la circulation, il ſe corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abſorbans du fiſc, qui reçoit toujours ſans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, eſt d'une perception très-difficile. Il faut néceſſairement que tout propriétaire qui a des eſclaves, en donne chaque année une déclara-

tion. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les nègres non déclarés : pratique insensée, puisque le nègre cultivateur est un capital, & que par sa confiscation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur nécessaires, les frais considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des nègres est injuste dans son étendue, sans égalité dans sa répartition, compliqué dans sa perception; l'impôt établi sur les denrées qui sortent des colonies, n'est guère moins blâmable. Le gouvernement se l'est permis, dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entiérement supporté par le consommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on con-

ſomme. Le conſommateur l'obtient de ſon travail ; & tout travail, quand on en ſuit la chaîne, eſt payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne ſauroit renchérir conſtamment, que les autres ne renchériſſent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la conſommation de la denrée renchérie diminuera néceſſairement ; & ſi elle diminue, ſon prix tombera. Sa cherté n'aura été que paſſagère.

Le négociant ne ſera pas plus en état que le conſommateur de ſe charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois. Mais s'il ne fait pas ſur les marchandiſes taxées le bénéfice naturel & néceſſaire, il en diſcontinuera bientôt le commerce. Eſpérer que la concurrence le forcera à prendre ſur ſes profits le paiement de l'impôt, c'eſt ſuppoſer qu'il faiſoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors ſuffiſante, deviendra plus vive, lorſque les profits ſeront diminués. Si les choſes étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fuſſent

que ſuffiſans : c'eſt ſuppoſer que la concurrence ſubſiſtera, quoique les profits qui la faiſoient naître ne ſubſiſtent plus. Il faut admettre toutes ces abſurdités, ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paie l'impôt : qu'il ſoit perçu dans la première, dans la ſeconde ou dans la centième main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puiſque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités ſeroient néceſſairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la ſemence.

Que ſi la ſituation d'un état arriéré par ſes pertes & par ſes fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux; on pourroit ſe rapprocher de la meilleure adminiſtration, en ſupprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau ſyſtême ſeroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ſes yeux tout ce qui lui annonce

ſa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche envain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le pourſuit à travers les tempêtes de l'océan. Il ronge en murmurant les reſtes de ſon frein, & ne penſe qu'avec dépit à une patrie qui, ſous le nom de mère, lui demande du ſang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne paient tribut à la métropole qu'en y débarquant: il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui, déſormais ſans riſque dans toute ſa valeur, ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le riſque même du naufrage, en perdant en

route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des productions ayant augmenté par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le tems, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

Ce système de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec huit sols pour livre. Leur valeur, qui sert de règle au paiement du droit, est déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-

dessous

dessous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus considérable que ne le fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près que paient les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles, & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du Nouveau-Monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor-royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remède. La nécessité la plus urgente absorbe toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le besoin du moment. Le ministère prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne seroit-il pas

essentiel que la caisse destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies fût entiérement séparée des fermes du royaume ? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenses de ces établissemens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, le donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais ni difficultés. Cette espèce de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les isles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la situation des affaires publiques dans les pays éloignés: elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-tems, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des tems de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin les discussions sur l'impôt: & nous passerons à ce qui regarde les milices.

LII. Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françoises?

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilège le droit de se défendre eux-

mêmes ; & les descendans de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitans qu'ils venoient insulter ?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissemens, devenus considérables par leurs richesses, seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisans contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fit payer un obstacle superflu ; & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui, glorieux dans son principe, étoit

dégénéré en une ſervitude onéreuſe. Les milices furent ſupprimées en 1763.

Cet acte de complaiſance mérita l'approbation de ceux qui n'enviſageoient cette inſtitution que comme un moyen de préſerver les colonies de toute invaſion étrangère. Ils penſèrent judicieuſement qu'il étoit abſurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli ſous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'expoſâſſent aux mêmes dangers que ces malheureuſes victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour une ſolde inſuffiſante à leur ſubſiſtance. Un pareil ſacrifice leur parut contrarier trop la nature, pour qu'il fût raiſonnable de l'eſpérer; & ils applaudirent au miniſtère, qui avoit ſenti qu'il convenoit de renoncer à une défenſe ſi vaine & ſi onéreuſe.

Les obſervateurs, à qui les établiſſemens du Nouveau-Monde ſont mieux connus, portèrent de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, diſoient-ils, ſont néceſſaires pour maintenir la police intérieure des iſles; pour prévenir la révolte des eſclaves; pour arrêter les courſes des

nègres fugitifs ; pour empêcher l'attroupement des voleurs ; pour protéger le cabotage ; pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, comment éloigner tant de dangers ? comment dissiper ces fléaux destructeurs, lorsqu'il n'aura pas été possible de les étouffer avant leur naissance ? d'où naîtront cette harmonie & cet accord, sans lesquels rien ne se fait convenablement ?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la cour de Versailles, ne tardèrent pas à changer ses dispositions. Elle se pénétra de la nécessité de rétablir les milices, mais sans vouloir renoncer aux taxes consenties pour l'entretien des troupes régulières. La difficulté étoit d'amener les peuples à cet arrangement. On négocia, on corrompit, on menaça. La Guadeloupe & la Martinique, quoique révoltées des abus d'une autorité inconstante & précipitée, se soumirent enfin aux volontés du ministère en 1767 : mais cet exemple ne fit pas sur Saint-Domingue l'impression

desirée, espérée peut-être. L'année suivante, il fallut faire la guerre à cette riche colonie ; & ce ne fut qu'après avoir mis aux fers les magistrats de l'ouest & du sud de l'isle ; qu'après avoir jonché la terre de cadavres, qu'il fut possible de réduire à la soumission des cultivateurs, aigris par les vexations d'un gouvernement avide.

Depuis cette époque, malheureusement gravée en lettres de sang, tous les habitans des possessions Françoises dans l'autre hémisphère, sont de nouveau enrégimentés. Les obligations, que cette espèce d'enrôlement impose, ont souvent varié, & ne sont pas encore clairement énoncées. Cette obscurité, toujours dangereuse dans les mains de chefs, sans cesse occupés du soin d'étendre leur juridiction, tient le citoyen dans des alarmes continuelles pour sa liberté, dont on est plus jaloux en Amérique qu'en Europe ; elle l'expose chaque jour à des vexations. De-là suit pour ce genre de servitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des esclaves. On doit, s'il se peut, effacer les impressions du passé, on doit dissiper les défiances pour l'avenir.

La législation y réussira, en faisant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent se concilier avec la police & la sûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'est le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut envisager dans l'usage de l'autorité. Si le souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que sur des métaux ou des registres, bientôt usés par le tems, ou dédaignés de la postérité. En vain, la flatterie élève aux princes des monumens superbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'est le cœur qui les consacre. L'amour y met le sceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la bassesse du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une statue, qui fait tressaillir tous les cœurs d'un sentiment de tendresse. Tous les regards se tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le silence de l'oppression. On bénit en secret le héros qu'elle éternise. Toutes les voix se réunissent après deux siècles pour célébrer sa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame son nom. Dans

tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

LIII. Le partage des héritages eſt-il utilement réglé dans les iſles Françoiſes?

On doit mettre au rang des choſes qu'il faut réformer, l'uſage établi dans les poſſeſſions Françoiſes du Nouveau-Monde, de partager également, entre des enfans, l'héritage de leur père; entre des cohéritiers, la ſucceſſion de leur parent.

Nous abhorrons avec tous les hommes raiſonnables, que l'orgueil ou le préjugé n'ont point corrompus, nous abhorrons le droit abſurde de primogéniture, qui transfère le patrimoine entier d'une maiſon à un aîné qu'il corrompt, & qui précipite dans l'indigence ſes frères & ſes ſœurs, punis comme d'un crime du haſard, qui les a fait naître quelques années trop tard. En ſont-ils moins légitimes? celui qui leur a donné l'exiſtence eſt-il moins reſponſable de leur bonheur? Un chef de famille n'eſt que dépoſitaire; & fut-il jamais permis à un dépoſitaire de diviſer inégalement le dépôt

entre des intéreſſés qui ont un droit égal ? Si un ſauvage laiſſoit en mourant deux arcs & deux enfans, & qu'on lui demandât ce qu'il faut faire de ces deux arcs, ne répondroit-il pas qu'il en faut donner un à chacun ; & s'il les léguoit tous deux au même, ne laiſſeroit-il pas entendre que le proſcrit eſt un fruit des mauvaiſes mœurs de ſa femme ? Dans les contrées où cette monſtrueuſe exhérédation eſt autoriſée, le père eſt moins reſpecté de tous ; de l'aîné auquel il ne peut rien ôter, des cadets auxquels il ne peut rien donner. A la tendreſſe filiale qui s'éteint, ſuccède un ſentiment de baſſeſſe, qui accoutume preſque dès le berceau trois ou quatre enfans à ramper aux pieds d'un ſeul, qui en conçoit une importance perſonnelle, qui ne manque guère de le rendre inſolent. Des pères & des mères honnêtes craignent de multiplier autour d'eux des indigens condamnés au célibat. Tout l'héritage eſt placé dans les mains d'un fou, dont on n'arrête les diſſipations, que par la ſubſtitution, qui eſt un autre mal. De ſi grandes calamités doivent faire préſumer que le droit de primogéniture, que la ſuperſtition ne conſacra

pas à son origine & que le despotisme n'a aucun intérêt à perpétuer, sera tôt ou tard aboli. C'est un reste de barbarie féodale, dont nos descendans rougiront un jour.

Cependant, la loi de l'égalité, qui semble dictée par la nature même; qui se présente la première au cœur de l'homme juste & bon; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité: cette loi peut être quelquefois contraire au maintien de nos sociétés. On en a l'exemple dans les isles Françoises qu'elle écarte de leur destination & dont elle prépare deloin la ruine.

Le partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population? & comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une ſuite de ſucceſſions & de partages ſoudiviſés, à la juſte meſure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils ſont aſſez limités pour ne pas reſter en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une diviſion ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obſcur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire ſouvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenſes que le haſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique, la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpèce, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation: tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un père, en mourant laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente. Sa

ſucceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations ; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de nègres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entière reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions, les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la première loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il ſera inſolvable ; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remède à ce déſordre. Il eſt tems que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſemens de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe

lui inspirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque manière à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espèce d'hommes, en les plaçant sur de nouveaux terreins; & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propose. La France devoit profiter de cette occasion, peut-être unique, pour supprimer la loi du partage, en distribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs espérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les sommes immenses qu'on y a jettées sans fruit. Des hommes habitués au climat; familiarisés avec la seule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les secours & les conseils de leur famille; aidés enfin par les esclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles

colonies au dégré d'opulence & de prospérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureusement on ne vit pas que les premières colonies en Amérique avoient dû se faire d'elles-mêmes lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des ressouces extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à soutenir : mais que les nouveaux établissemens ne peuvent se former que par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle, doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel, que la politique prescrit aux puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'empêcher les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un tems moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura arrêté la dé-

cadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

LIV. A-t-on pourvu sagement au paiement des dettes contractées par les isles Françoises?

Une partie de ces dettes tire son origine des droits qu'une loi peu réfléchie donnoit aux différens cohéritiers. Cet état de détresse a augmenté, à mesure que les colonies devenoient plus riches. Parvenues au point d'avoir plus d'habitans que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créancière des terres qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture.

Il est d'autres créances qui proviennent de la vente que les colons se sont faite mutuellement de leurs habitations. Rarement va-t-on en Amérique, sans le projet de revenir jouir en Europe des richesses qu'un travail opiniâtre ou des hasards heureux, donnent ordinairement. Ceux qui ne s'écartent point de leurs vues, vivent avec plus ou moins d'économie, & font passer dans leur patrie ce qu'ils ont pu épargner de leurs revenus. Aussi-tôt qu'ils ont atteint le degré

de fortune où ils aſpiroient, ils cherchent à ſe débarraſſer de leurs plantations. Dans une région où le numéraire manque, il faut les vendre à crédit ou les garder; & la plupart des propriétaires aiment encore mieux livrer leur héritage à des acquéreurs qui manquent quelquefois à leurs engagemens, que de les confier à des régiſſeurs rarement fidèles.

Enfin, les avances faites aux colons ont été l'occaſion de beaucoup de créances. Les terres des iſles Françoiſes, comme des autres iſles de l'Amérique, n'offroient originairement aucune production qu'on pût exporter. Pour leur donner de la valeur, il falloit des fonds; & les premiers Européens qui les occupèrent ne poſſédoient rien. Le commerce vint à leur ſecours. Il leur fournit les uſtenſiles, les vivres, les eſclaves néceſſaires pour créer des denrées. Cette aſſociation des capitaux avec l'induſtrie donna naiſſance à une grande quantité de dettes, qui ſe ſont multipliées, à meſure que les défrichemens ſe ſont étendus.

Les débiteurs n'ont que trop ſouvent manqué aux obligations qu'ils avoient contractées.

contractées. Un luxe effréné, que rien ne peut excuser dans des hommes nés dans la misère, en a réduit plusieurs à ce manquement de foi. D'autres y ont été entraînés par une indolence inconcevable dans des esprits ardens qui avoient été chercher au-delà des mers un terme à leur indigence. Les moyens les plus abondans ont péri dans les mains de quelques-uns qui manquoient de l'intelligence nécessaire pour les faire fructifier. Il s'est aussi trouvé des colons sans pudeur & sans principes, qui, en état de se libérer avec leurs créanciers, se sont audacieusement permis de retenir un bien étranger. D'autres causes ont encore concouru à diminuer la force des engagemens.

Des ouragans, dont on retraceroit difficilement la violence, ont bouleversé les campagnes & détruit les récoltes. Les bâtimens les plus dispendieux, les plus nécessaires ont été engloutis par des tremblemens de terre. Des insectes indestructibles ont dévoré pendant une longue suite d'années tout ce qu'on pouvoit se promettre d'un sol fertile & bien cultivé. Quelques denrées, dont la reproduction a surpassé la consommation,

ont perdu leur valeur & ſont tombées dans le dernier aviliſſement. Des guerres longues & cruelles, en oppoſant des obſtacles inſurmontables à la ſortie des productions, ont rendu inutiles les travaux les mieux ſuivis, les plus opiniâtres.

Ces calamités, qu'on a vu quelquefois réunies & qui ſe ſont au moins trop rapidement ſuccédées, ont donné naiſſance à une juriſprudence favorable aux débiteurs. Le légiſlateur a embarraſſé de tant de formalités la ſaiſie des terres & des eſclaves, qu'il paroît avoir eu le projet de la rendre impraticable. L'opinion a flétri le petit nombre de créanciers qui entreprenoient de vaincre ces difficultés; & les tribunaux eux-mêmes ne ſe prêtoient qu'avec une extrême répugnance aux rigueurs qu'on vouloit exercer.

Ce ſyſtême, qui a paru long-tems le meilleur qu'on pût ſuivre, trouve encore quelques partiſans. Qu'importe à l'état, diſent ces calculateurs politiques, que les richeſſes ſoient entre les mains du débiteur ou du créancier, pourvu que la proſpérité publique ſoit augmentée? Mais la proſpérité publique peut-elle augmenter, lorſqu'on foule aux

pieds la juſtice ; lorſque le miniſtère encourage la mauvaiſe foi en lui offrant un aſyle ſous la protection de la loi, car ſi la loi ne pourſuit pas elle protège ; lorſqu'on fomente entre les citoyens le germe d'une méfiance qui doit, en ſe développant, en faire autant de fripons ennemis les uns des autres ; lorſque des emprunts, ſans aucune ſorte de garantie, ſeront devenus impoſſibles ou ruineux ; lorſque le brigandage de l'uſure s'exercera ſans aucun frein qui le retienne ; lorſqu'il n'y aura plus de crédit, ni au-dehors ni au-dedans de l'état, & que la nation entière paſſera pour un aſſemblage d'hommes ſans mœurs & ſans principes ? Non, la félicité générale ne peut avoir de baſe ſolide, ſans la validité des engagemens qui en ſont la ſource. Le fiſc lui-même doit ſe libérer par les voies & les règles de la juſtice. La banqueroute du gouvernement eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété qu'à la fortune des citoyens. Un tems viendra que toutes les iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la puiſſance qui les commet, ſera elle-même jugée par ſes victimes.

D'autres ſpéculateurs, moins relâchés dans leurs principes, ont avancé qu'une légiſlation éclairée annulleroit les dettes antérieures à une époque qu'il faudroit fixer. On n'examinera pas ſi cette pratique de quelques républiques anciennes a jamais pu être ſalutaire : mais nous affirmerons, ſans crainte de nous égarer, qu'une pareille violation de la foi publique, ſi elle étoit commune, replongeroit l'Europe, devenue commerçante, dans la barbarie, dans l'inaction & dans la miſère où elle étoit il y a trois ou quatre ſiècles. Heureuſement, cette révolution deſtructive n'eſt pas à craindre. Le reſpect pour la propriété s'étend de jour en jour juſque chez les nations les moins éclairées. Avec le tems, il s'établira dans les iſles Françoiſes, comme ailleurs, ſi le gouvernement réduit enfin les colons à donner quelque ſatisfaction à leurs créanciers. On ne s'accorde pas ſur les voies les plus propres à amener cet acte de juſtice.

Les uns ſouhaiteroient des loix ſomptuaires qui, en bornant les dépenſes de l'habitant, le mettroient en état de remplir ſes engagemens. Comment a-t-il pu tomber dans

l'esprit d'ériger en maxime les privations dans les colonies ? Leurs productions tirent tout leur prix des échanges. Anéantir ces échanges, ne seroit-ce pas forcer les Américains à faire peu de denrées ou à les donner pour rien ? Que si la métropole vouloit remplacer par des métaux la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du Nouveau-Monde, ne reflueroit-il pas dans l'autre ? Après quinze ou vingt ans d'un pareil commerce, les puissances ennemies de la France n'auroient-elles pas un motif de plus pour attaquer des possessions dont la fertilité leur cause tant d'étonnement & de jalousie ?

D'autres ont imaginé que tout crédit devroit être désormais prohibé. Mais les cultures, actuellement établies, ne souffriroient-elles donc rien de ce système absurde ? Mais le défrichement des terres vierges, qui sont généralement les plus productives, ne seroit-il pas arrêté ? Mais les opérations des négocians de la métropole ne deviendroient-elles pas de jour en jour plus languissantes ? On connoît le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses

produits en Europe, à tirer d'Europe ſes conſommations, & à réduire ſes correſpondans à n'être que ſes commiſſionnaires. Si la dépendance, qui eſt une ſuite néceſſaire des dettes venoit à ceſſer, ce ne ſeroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce ſeroit la colonie entière qui feroit ſes achats & ſes ventes. Elle deviendroit commerçante, & le ſeroit bientôt ſans concurrens, parce qu'elle ſeule connoîtroit le terme de ſes beſoins.

Pluſieurs voudroient qu'il fût permis de ſaiſir & de vendre les eſclaves d'un débiteur. Ceux qui ceſſeroient d'arroſer de leurs ſueurs une plantation, iroient, dit-on, en cultiver une autre; & la colonie ne perdroit rien. Quelle erreur! Non, jamais les noirs ne paſſeront impunément d'un attelier à l'autre. Ces hommes, déja trop malheureux, ne prendroient pas les nouvelles habitudes qu'exigeroit un changement de local, de maître, de méthode & d'occupation. Ils ne ſauroient ſe paſſer de leurs maîtreſſes & de leurs enfans qui ſont leur plus chère conſolation, le ſeul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames ten-

dres & souffrantes, ils languissent, il tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur. D'ailleurs, en assurant le paiement d'un créancier, on en ruineroit infailliblement plusieurs. Le cultivateur le plus intelligent & le plus actif, privé d'une partie des bras nécessaires aux travaux de sa plantation, deviendroit en peu de tems & pour toujours insolvable.

L'honneur a paru à quelques personnes une ressource plus efficace que toutes les autres. Notez, ont-elles dit, notez d'infamie le débiteur qui manque à ses engagemens, déclarez-le incapable de jamais exercer aucune fonction publique; & ne craignez pas qu'il se joue de ce préjugé. Les hommes les plus avides ne sacrifient une partie de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or, il n'est point de jouissance dans l'opprobre. Voyez avec quelle exaitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramènent dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds

d'un créancier quelquefois ſuſpect. C'eſt l'honneur; c'eſt la crainte d'être exclu de la ſociété. Mais dans quel ſiècle, en quel tems invoquet-on ici le nom ſacré de l'honneur? N'eſt-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la juſtice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il poſſible que l'opinion publique tînt pour flétris des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'état ſe permet ouvertement? Lorſque l'opprobre s'introduit dans les grandes maiſons, dans les premières places, dans les camps & dans le ſanctuaire, fait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, ſi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiſſent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; ſi, pour s'élever, il faut ramper; pour ſervir l'état, plaire aux grands & aux femmes; & ſi tous les dons de plaire ſuppoſent, au moins, de l'indifférence pour toutes les vertus? l'honneur qui s'exile des climats de l'Europe, ira-t-il ſe réfugier en Amérique?

La cour de Verſailles, perpétuellement égarée par les adminiſtrateurs de ſes colonies, a toujours paru vouloir que l'acquitte-

ment des dettes y dépendit de leurs volontés arbitraires. Jamais on n'a pu lui faire entendre que c'étoit établir un plan de tyrannie dans le Nouveau-Monde. Des chefs ignorans, capricieux, intéressés ou vindicatifs peuvent choisir, à leur gré, ceux des débiteurs qu'il leur convient de ruiner. Il leur est également facile d'être injustes envers les créanciers. Ce ne sera, ni le plus ancien, ni le plus pressé, ni le plus honnête qu'ils feront payer : mais le plus puissant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. En quelque lieu du monde ou par quelque motif que ce puisse être, l'autorité ne doit point s'asseoir à la place de la justice, ni la probité ou la vertu, à la place de la loi; parce qu'il n'y a point d'autorité qu'on ne puisse corrompre; parce qu'il n'y a ni probité, ni vertu qu'on ne puisse ébranler.

Deux siècles perdus dans des essais, des expériences, des combinaisons doivent avoir convaincu le ministère de France que la calamité qu'on déplore ici ne trouvera son terme que dans des réglemens clairs, simples d'une exécution facile. Lorsque les créanciers pourront faire sans délai, sans

frais, ſans formalités gênantes toutes les propriétés de leur débiteur, alors ſeulement l'ordre s'établira. Cette juriſprudence ſevère n'aura pas un effet retroactif. L'humanité & la politique indiqueront les tempéramens qu'il conviendra de prendre pour la liquidation des dettes anciennes. Mais pour les engagemens nouveaux, rien ne pourra les ſouſtraire à la rigueur de la loi qu'on aura portée.

Des réclamations amères & très-amères ſe feront d'abord entendre. Quel ſera, dira-t-on, le cultivateur aſſez téméraire pour former quelque entrepriſe un peu conſidérable, quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les élémens ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagemens? La crainte de la miſère & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie, le crédit ſera détruit par le ſyſtême même imaginé pour le rétablir.

Nous n'en doutons point, ce ſera le premier langage des colons. Mais à la fin, & bientôt, cet ordre de choſes ſera chéri par ceux

même qu'il aura d'abord le plus révoltés. Eclairés par les lumières publiques & par l'expérience, ils sentiront que la facilité de ne pas payer leur étoit onéreuse, & qu'ils ne trouvoient du crédit qu'en l'achetant à un prix qui balançât le risque de leur prêter.

Les tempéramens qui pouvoient convenir au premier âge des colonies, seroient de nos jours une foiblesse impardonnable. Jamais ces établissemens ne prospéreront convenablement que les moyens d'exploitation ne se multiplient, & ils ne se multiplieront que lorsque le créancier pourra prendre une confiance entière en son débiteur. Renversez le système favorable à l'impéritie, à la témérité, à la mauvaise foi : bientôt tout changera de face. Le négociant de l'Europe qui ne fait aujourd'hui qu'en tremblant de foibles avances au cultivateur de l'Amérique, ne verra pas un meilleur emploi de ses capitaux. Avec de plus grands secours, il se formera d'autres plantations. Les anciennes acquerront une valeur nouvelle. Les isles Françoises atteindront enfin au dégré de fortune où la richesse de leur sol les appelle vainement depuis si long-

tems. Si, malgré les progrès des connoissances, la cour de Versailles n'imaginoit pas une législation plus savante & plus parfaite que celle qui est établie dans les possessions Angloises & Hollandoises, il ne faudroit pas balancer à l'adopter. Déja les trois puissances ont d'autres traits de conformité dans leurs principes. Elles ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du Nouveau-Monde dans la métropole.

LV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les pre- mières dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-tems erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs pères, se transplantèrent sous un nouveau ciel, & y partagèrent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminèrent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs

de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fondèrent Tyr, Carthage, Marseille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colo-

nies, comme un dédommagement excessif des dé-penses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France comme les autres nations, voulut toujours que ses établissemens du Nouveau-Monde lui envoyâssent tous les produits de leur culture, reçussent d'elle tous leurs approvisionnemens. Mais dans l'état actuel des choses, cet arrangement est-il praticable ?

Ses isles ont besoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole qui, même dans le système d'une liberté indéfinie, les vendroit exclusivement, à l'exception des farines que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut aussi à ces possessions des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a fourni jusqu'ici que très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglois, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il

conviendroit de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevroit de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulières leur donnent sur les négocians François.

Enfin dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chère, malhonnête & insuffisante. Il est tems que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangères; qu'il règle les denrées qu'on pourra livrer en échange; que des institutions sages donnent de la consistance à cet arrangement: & l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai

de ce syſtême en 1765. Si l'on abandonna un ſi heureux plan, ce fut par une ſuite de cette fatale inſtabilité qui, depuis ſi long-tems, décrie les opérations maritimes de la France. On le reprendra donc, & l'on aſſurera en même-tems aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établiſſemens offrent chaque année à la métropole, leur conſommation prélevée, cent mille barriques de ſirop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'eſt privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ſes propres eaux-de-vie. Celles de ſucre toujours au-deſſous de celles de vin, ne peuvent être que la boiſſon des peuples pauvres, ou même des gens les moins aiſés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que ſur celles de grain que la France ne diſtille pas. Les ſiennes auront toujours pour conſommateurs, même dans les iſles, la claſſe d'hommes aſſez aiſée pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuſte & funeſte, ni recevoir trop tôt dans ſes ports

les

les sirops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit

porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il ſoit le plus grand poſſible. Pour qu'il puiſſe être le plus grand poſſible, il faut qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible. Pour qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible, il faut que cette liberté ne ſoit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenſes, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaiſon, doivent décider s'il eſt avantageux que les productions des colonies ſoient aſſujetties aux lenteurs, aux dépenſes d'un entrepôt en France.

Il faudra néceſſairement que ces frais intermédiaires retombent ſur le conſommateur ou ſur le cultivateur. Si le premier les paie, il conſommera moins, parce que ſes facultés n'augmentent pas en raiſon de l'augmentation des frais. Si c'eſt le ſecond, recevant un moindre prix de ſes denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conſéquences deſtructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec aſſurance, que les marchandiſes doivent, avant d'être conſommées, faire beaucoup de frais

de main-d'œuvre & de tranſport ; que ces frais occupant & nourriſſant bien du monde, contribuent à ſoutenir la population, & à augmenter les forces d'un état. On eſt ſi aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il eſt avantageux que les denrées avant d'être conſommées faſſent des frais comme deux, il ſera plus avantageux qu'elles en faſſent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande proſpérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un ſurcroît de frais aux frais qui déja précèdent la conſommation. Voilà pourtant toutes les abſurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les queſtions d'économie politique veulent être long-tems agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai ſans crainte d'être contredit, que la géométrie tranſcendante n'a ni la profondeur, ni la ſubtilité de cette eſpèce d'arithmétique. Il n'y a rien de poſ-

ſible en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs n'ait pu ſe promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matières qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à réſoudre : mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre, celle-ci une troiſième, & ainſi de ſuite juſqu'à l'infini; & l'on s'apperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embraſſer à la fois le ſyſtême immenſe de l'ordre ſocial, ſous peine de n'obtenir qu'un réſultat incomplet & défectueux. Les données & le calcul varient ſelon la nature du local, ſes productions, ſon numéraire, ſes reſſources, ſes liaiſons, ſes loix, ſes uſages, ſon goût, ſon commerce & ſes mœurs. Quel eſt l'homme aſſez inſtruit pour ſaiſir tous ces élémens ? Quel eſt l'eſprit aſſez juſte pour ne les apprécier que ce qu'ils valent ? Toutes les connoiſſances des différentes branches de la ſociété ne ſont que les branches de l'arbre qui conſtitue la ſcience de l'homme public. Il eſt eccléſiaſtique ; il eſt militaire ; il eſt magiſtrat ; il eſt financier ; il eſt commerçant ; il eſt agriculteur. Il a peſé les avantages &

les obſtacles auxquels il doit s'attendre des paſſions, des rivalités, des intérêts particuliers. Avec toutes les lumières qu'on peut acquérir ſans génie; avec tout le génie qu'on peut avoir reçu ſans lumières, il ne fait que des fautes. Après cela eſt-il étonnant que tant d'erreurs ſe ſoient accréditées parmi le peuple qui ne répète jamais que ce qu'il a entendu; parmi les ſpéculateurs qui ſe laiſſent entraîner par l'eſprit ſyſtématique, & qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques ſuccès particuliers; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins aſſervis à la routine de leurs prédéceſſeurs, & plus ou moins retenus par les ſuites ruineuſes d'une tentative hors d'uſage; parmi les hommes d'état que la naiſſance ou la protection conduiſent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonne à la diſcrétion de ſubalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute ſociété bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matière ſur laquelle on ne puiſſe librement s'exercer. Plus elle eſt grave & difficile, plus il eſt important qu'elle ſoit diſcutée. Or en eſt-il de plus importantes ou de plus

compliquées que celles de gouvernement ? Qu'auroit donc de mieux à faire une cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les esprits à s'en occuper ? Et quel jugement seroit-on autorisé à porter de celle qui en interdiroit l'étude, si ce n'est ou la méfiance de ses opérations, ou la certitude qu'elles sont mauvaises ? Le vrai résumé d'un édit prohibitif sur ce grand objet, ne seroit-il pas : LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPON, CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION. Le conseil de Versailles long-tems aveuglé par les ténèbres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

LVI. L'autorité aux isles Françoises, est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer ?

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévère. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel

à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un aſcendant univerſel, fit de tout tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes ſans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le miniſtère, par un reſte de pudeur, craignant de les élever ſur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs déſordres n'étoient pas connus. Une compaſſion mal entendue, une fauſſe maxime de cour, qui ſuppoſe la fourberie néceſſaire & les fripons utiles, fit ſacrifier de ſang-froid à des brigands dignes des priſons, la tranquillité des cultivateurs, la ſûreté des colonies, l'intérêt même de l'état. Ces miniſtres de rapine & de débauches, étouffèrent les germes du bien, & retardèrent la proſpérité qui naiſſoit d'elle-même.

La puiſſance abſolue porte dans ſa nature un poiſon ſi ſubtil, que les deſpotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils réſiſter à la flatterie, qui ne manque

jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics ?

Le peu de gouverneurs, qui échappèrent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette règle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires; que des réglemens passagers qui s'entre-choqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espèce de cahos fut continuel

dans les colonies Françoises ; & d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marchés trois ans sans guide, dans un pays nouveau, sur des plans informes de police & de loix, ces administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme aussi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractère de justice & de douceur, qui en assure l'exécution. Ce défaut de règle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvéniens de son indécision : mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumières d'un législateur, & il ne vouloit pas en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres, en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même, & fait pour des tems de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des

volontés particulières. Mais ce projet, mille fois proposé, déplut aux gouverneurs, jaloux d'un pouvoir absolu, qui, redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves, échappés à la tyrannie secrète de la cour, n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarèrent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples: & la cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les princes & leurs ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établissemens éloignés, qui, jusqu'à ce moment, avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur division

& par leur union. Lorſqu'ils ſe choquoient, ils partageoient les eſprits, ils ſemoient la diſcorde entre leurs partiſans, ils allumoient une eſpèce de guerre civile. Le bruit de leurs diſcuſſions retentiſſoit juſqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ſes protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorſqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaiſes ſe trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un aſcendant décidé ſur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuſe. Quelle que fût l'oppreſſion de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ſes délégués, comme la preuve la plus déciſive d'une adminiſtration parfaite.

Le ſort des colonies Françoiſes n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la diſpoſition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur preſcrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en ſervir même pour conquérir. Dépoſitaires d'un pouvoir abſolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent

l'étendre ou l'exercer, ils ſont dans l'uſage de connoître des dettes civiles. Le débiteur eſt mandé, condamné à la priſon ou au cachot, & forcé de payer, ſans d'autres formalités : c'eſt ce qu'on appelle le ſervice ou le département militaire. Les intendans décident ſeuls de l'emploi des finances, & en règlent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop ſouvent devant eux les affaires civiles ou criminelles; ſoit que la juſtice n'en ait pas encore pris connoiſſance, ſoit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même ſupérieurs : c'eſt ce qu'on appelle adminiſtration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au ſujet des anciennes poſſeſſions. Cet arrangement mettoit dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons; & dès-lors rendoit précaire le ſort de toutes les propriétés. On ne ſauroit imaginer un plus grand déſordre.

Dans la méchanique, plus les puiſſances réſiſtantes ſont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de

même, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le système d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la manière de les gouverner. L'esprit de lumière qui caractérise ce siècle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inséparables du luxe ; à la liberté de penser & d'écrire, les mauvaises mœurs, qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumière, qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramènera la cour de Versailles aux bons principes, que nous-mêmes nous avons si souvent ramenés sous ses yeux. Si quelqu'un s'en est offensé, interrogez-le, & vous trouverez que c'est un vil flatteur des grands, ou quelque personnage subalterne, attaché par état ou par intérêt à l'administration, dont il est le

panégyriſte. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi, je ſerois le complice d'un ſcélérat, ſi je ne criois pas, lorſque je lui verrois jetter une torche allumée dans la maiſon d'un concitoyen; & mon ſilence ſeroit innocent, lorſque ſous mes yeux on menaceroit d'incendier l'empire! Le ſujet fidèle, ce n'eſt pas celui qui aveugle le ſouverain ſur les périls de ſa ſituation: c'eſt celui qui l'en inſtruit avec franchiſe, au riſque de s'attirer ſon indignation. Mais au lieu de vous adreſſer au public, que ne vous adreſſez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent? Eſt-ce qu'on en approche? eſt-ce qu'on en eſt écouté? eſt-ce qu'ils croient ignorer quelque choſe? eſt-ce qu'ils jugent par eux-mêmes? eſt-ce que les ſpéculations les plus importantes ne ſeroient pas renvoyées dans des bureaux & ſoumiſes à la déciſion d'un commis, qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelque autre motif moins ſecret & plus vil? Quand ma voix ſeroit appuyée de cent mille autres voix, il eſt incertain qu'elle ſe fît entendre. Laiſſez-moi donc parler. Laiſſez-moi dire à ma nation

ce qui peut élever ſes établiſſemens du Nouveau-Monde au degré de proſpérité, au degré de bonheur dont ils ſont ſuſceptibles.

LVII. Changemens qu'il conviendroit de faire dans l'adminiſtration des iſles Françoiſes.

On ne trouvera que peu de changemens à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été ſubordonné, autant qu'il étoit poſſible, à l'autorité civile. Ses miniſtres ſont des moines, dont l'extérieur compoſé, l'habillement bizarre, ſont plus d'impreſſion ſur des nègres bornés & ſuperſtitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la ſublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, ſi puiſſant en France, avoit inſpiré, il n'y a que peu d'années, le projet de ſubſtituer à ces paſteurs commodes des évêques & un clergé nombreux. En vain tous les eſprits s'étoient réunis, pour repouſſer un corps redoutable par ſon ambition, par ſon avarice & ſes prétentions. Sans la chûte du miniſtre inquiet & mal habile qui avoit formé ce plan deſtructeur, les iſles Françoiſes alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuſe encore, que celle qu'elles éprouvent depuis ſi long-tems du côté de la juſtice.

Un haſard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établiſſemens, un peu avant le

milieu du dernier siècle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée sur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva de-là qu'on choisit pour les conduire la coutume de Paris & les loix criminelles du royaume. Les gens sages ont bien compris depuis qu'une pareille jurisprudence ne pouvoit pas convenir à un pays d'esclavage & à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des possessions, qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres : mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence sur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premières institutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'absurdité des principes l'embarras, la confusion, la multiplicité des formes. Aussi la justice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en sera ainsi, jusqu'à ce qu'une législation particulière aux isles, rende possibles, faciles même les décisions : mais cet ouvrage important ne sauroit être fait en France. Laissez aux colons assemblés le soin de vous éclairer sur leurs besoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penseront convenir à leur situation. Lorsque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable,

il

il sera livré aux discussions les plus profondes & les plus sévères. La sanction du gouvernement ne lui sera accordée que lorsque l'on n'aura pas le moindre doute sur son utilité, sur sa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magistrats. Les loix seront si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses, sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la règle est facile en Europe. Le père fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfans, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison ; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son attelier. Le voisin est une espèce d'inspecteur de son voisin. Les corps, jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite & les actions des membres qui les composent ; on n'y reçoit point un homme mal famé ; on en chasse celui qui se déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, & trouve les portes

fermées. L'honneur a ſon tribunal & la médiſance a le ſien. Les mœurs exercent une eſpèce de juſtice que perſonne ne peut décliner. Qui eſt-ce qui n'eſt pas plus ou moins retenu par le jugement public ? Toutes ces ſortes d'autorités abrègent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus iſolés, ſans patrie, ſans parens, qui ſe déplacent continuellement, qui ſe renouvellent ſans ceſſe, & que la ſoif des richeſſes pouſſe toujours aux entrepriſes les plus hardies : l'Amérique exige une ſurveillance plus active, plus ſuivie & plus détaillée.

Cependant un officier, qui, ſous le nom de lieutenant du roi, réſidoit dans un port ou dans une bourgade, fut ſeul chargé pendant long-tems, dans les iſles Françoiſes, de ce ſoin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui rançonnoit le commerce, & qui aimoit mieux vendre un pardon, que prévenir des fautes. Depuis quelques années, les commandans des milices de chaque quartier ſont chargés, ſous l'inſpection du chef de la colonie, du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement eſt moins vicieux que l'ancien : mais il eſt encore trop arbitraire. Il eſt doux d'eſ-

pérer que le même code, qui mettra la fortune des particuliers sous la protection des loix, y mettra aussi leur liberté.

A cette époque, le commerce sera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négocians de France ne vont pas eux-mêmes aux isles. Ils y envoient des cargaisons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur, sont ordinairement distribuées au comptant par les capitaines des navires. Les plus importantes, telles que celles des esclaves, sont généralement livrées à crédit; & ce sont des commissionnaires fixés dans ces établissemens, qui sont chargés des recouvremens. Le paiement se fait rarement aux échéances convenues; & ce manquement de foi a toujours divisé les colonies & la métropole. Le ministère cherche depuis long-tems un terme à ces discordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque juridiction un registre où toutes les dettes seroient inscrites, dans l'ordre où elles auroient été contractées? Lorsqu'au jugement des experts, le fonds de l'habitation se trouveroit grevée de plus de la moitié de sa valeur, chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement, quoique ſage, quoique néceſſaire, déplairoit ſûrement aux colons: mais ils ſe conſoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune, ſi cette rigueur étoit tempérée par une meilleure adminiſtration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leur ſubſiſtance dans un Nouveau-Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à meſure que leurs travaux & les fruits de leurs travaux ſe multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs conſommations, leurs eſclaves ſont ſurchargés, excitent à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement ſur la manière tyrannique dont le revenu public eſt perçu, ſur les uſages pernicieux auxquels il eſt deſtiné. Le fiſc ſe dit ou ſe croit accablé par les dépenſes qu'exige la conſervation des iſles. Elles offrent de fournir abondamment à tous ces frais, pourvu que ce ſoient les aſſemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en aient la diſpoſition. Alors les troupes ſeront plus régulièrement payées, & les fortifications mieux

entretenues, sous l'inspection du gouvernement lui-même. Débarrassées de cette foule d'officiers, qui, sous le nom d'états-majors, les épuisent; de ces légions de traitans avides qui les pressurent sans fin & sans mesure, les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais seront desséchés. On creusera un lit aux torrens; celui des rivières sera redressé; & l'on construira des ponts qui assureront les communications. Les jeunes créoles recevront sur leur propre sol une instruction convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en passant les mers. Enfin, il y aura un corps autorisé à poursuivre jusqu'au pied du trône cette rage despotique qui saisit le plus souvent les hommes vains ou corrompus, choisis par l'intrigue ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une manière subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau qui la remorque. Peut-être dira-t-on

que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumières pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractère des Européens, poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur première obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies: puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes

poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'eſtime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du ſoin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce ſol fertile, ſe feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une ſociété civiliſée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche eſt une accuſation de dureté contre ſes miniſtres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inſpire toujours à des enfans. Au lieu de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient les hommes ſous les yeux d'un maître puiſſant & terrible, il n'y a que l'amour qui puiſſe leur commander au loin. C'eſt le ſeul reſſort peut-être qui agiſſe dans les provinces frontières d'un grand état, quand la molleſſe & la cupidité ſe taiſent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour eſt un ſentiment qu'on

ne ſauroit trop ménager, trop étendre. Mais ſi le prince ne ſait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-tems. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de tranſports dans les réjouiſſances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curioſité mène & preſſe la foule à tout ce qui fait ſpectacle : mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des eſprits. Elle ſe communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, ſont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les haſarde, bleſſent tous les cœurs, & tombent ſucceſſivement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, ſont traduits en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'état. On va épouvanter dans la paix ceux même qu'on n'a pas ſu défendre durant la guerre. Non, jamais le miniſtère de France n'a donné à ſes poſſeſſions du Nouveau-Monde

l'appui néceſſaire pour les préſerver des ravages ou de l'invaſion, & jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ſes arſenaux, ſes atteliers & ſes eſclaves. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter ſa patrie à élever une marine formidable. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en ſouhaitant de voir établir ſur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la ſûreté du continent.

LVIII. La France peut-elle avoir une marine militaire? Lui convient-il de l'avoir? Meſures qu'elle doit prendre pour l'avoir.

Douteroit-on que la France pût aſpirer à ce genre de puiſſance? Voyez ſa poſition. Aſſez vaſte pour n'être dépendante d'aucune des puiſſances qui l'environnent; aſſez heureuſement limitée pour n'être pas affoiblie par ſa grandeur, cette monarchie eſt ſituée au centre de l'Europe entre l'océan & la méditerranée. Elle peut tranſporter toutes ſes productions d'une mer à l'autre, ſans paſſer ſous le canon menaçant de Gibraltar, ſous le pavillon inſultant des Barbareſques. Ses provinces ſont la plupart arroſées par des rivières ou coupées par des canaux qui aſſurent la communication de ſes terres centrales avec ſes ports, de ſes ports avec ſes terres centrales. Un heureux

hasard lui a donné des voisins qui ne savent pas fournir à leur subsistance, ou qui n'ont qu'un commerce purement passif. La température de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier & de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manqueroit-elle d'objets & de matières à exporter. Tous les peuples se disputent ses productions de l'ancien & du Nouveau-Monde : mais c'est encore plus par ses manufactures & par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe & quelques parties de l'autre hémisphère. Les nations sont fascinées & n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits partout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangère, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation ; & la légéreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un empire qui fournit aux

autres états les alimens de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté ?

La population de la France ſeroit-elle jugée inſuffiſante pour des armemens nombreux ? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette puiſſance compte vingt-deux millions d'habitans ? Le reproche qu'on lui fait d'avoir ſur chaque navire plus de matelots que ſes rivaux, ne prouve-t-il pas lui ſeul que, dans cet état, ce ne ſont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'eſt l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la conſtruction des vaiſſeaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiſer le tems & les frais de la manœuvre par la ſimplicité, par la célérité des moyens ?

La France ſeroit-elle réduite à l'impuiſſance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouveroit pas dans ſon ſein toutes les munitions navales ? Mais ſes rivaux ne ſont-ils pas obligés comme elle, & plus qu'elle, à demander des ſecours au nord de l'Europe ? Leur climat, leur induſtrie & leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour conſommer leurs échanges avec la mer Baltique ?

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puiſſance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition?

On ne connut long-tems que des armées nombreuſes & aguerries pour arriver à la fortune & à la gloire. Les deux Indes furent découvertes; & cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les eſprits. Peut-être une ambition raiſonnable ſe ſeroit-elle bornée à obtenir par des échanges les richeſſes & les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le ſyſtême ruineux & deſtructeur des conquêtes. Ces immenſes contrées furent la plupart aſſervies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats étoient ou trop foibles, ou trop indolens, pour ſervir d'inſtrumens à la cupidité d'un raviſſeur injuſte. En pluſieurs endroits ils furent exterminés ou chaſſés des campagnes qui les avoient vu naître, & remplacés par des Européens, par des eſclaves Africains, qui multiplièrent les denrées dont ils avoient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles ſe prêtoit aiſément un ſol neuf, fécond & varié.

Il falloit donner de la ſtabilité à ces établiſſemens. On pouvoit craindre, & l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes, & la jalouſie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage : des forces navales pouvoient ſeules donner de la conſiſtance aux colonies naiſſantes, aux colonies même qui avoient fait le plus de progrès. Pour les préſerver de l'invaſion, on conſtruiſit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre ſe vit, en quelque manière, ſoumiſe à la mer ; & les grands coups d'état furent frappés ſur l'océan.

La France, moins accoutumée à ſervir de guide qu'à ſurpaſſer ſes maîtres, la France vit ſans émulation s'élever un nouveau genre de puiſſance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vaſtes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réſervé au monarque dont il avoit préparé la grandeur de faire reſpecter ſon pavillon dans les deux hémiſphères : mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV ſouleva par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe ; & pour réſiſter aux ligues qui s'y formèrent, il lui fallut ſoudoyer des armées

innombrables. Bientôt ſon royaume ne fut plus qu'un camp; ſes frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant, les reſſorts de l'état furent toujours trop tendus. On ne ſortoit d'une criſe que pour entrer dans une autre. A la fin, le déſordre ſe mit dans les finances; & dans l'impoſſibilité de ſuffire à toutes les dépenſes, le ſacrifice des forces navales fut jugé, mal-à-propos peut-être, indiſpenſable.

Depuis la fin d'un ſiècle, où la nation ſoutenoit du moins ſes diſgraces par le ſouvenir de ſes ſuccès, en impoſoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chériſſoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés: depuis cette époque, la France a perdu beaucoup de ſa fierté, malgré les acquiſitions dont ſon territoire s'eſt agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée, ſi l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-tems prodiguées à la guerre: mais ſa marine militaire n'a pris aucune conſiſtance. L'avarice d'un miniſtère, les prodigalités d'un autre, l'indolence de pluſieurs; de fauſſes vues, de petits intérêts; les intrigues d'une cour qui mènent

le gouvernement ; une chaîne de vices & de fautes ; une foule de causes obscures & méprisables : tout a empêché la nation de devenir sur mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit, dans toutes les parties du globe, durant les hostilités commencées en 1756, les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent pas l'esprit de sagesse au conseil qui la gouvernoit, ne ramenèrent pas ses projets & ses efforts au système d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer, à maintenir des forces navales ?

Une première opération, sans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes, sera l'encouragement de la navigation marchande. Seule, elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du royaume, qui même leur livrent

trop ſouvent ſon propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convînt à la France : mais du moins cette couronne devroit-elle faire de tels réglemens que ſes ſujets puſſent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois & les Hollandois viennent leur enlever juſque dans ſes rades ?

Ce nouvel ordre de choſes ne s'établira jamais ſi la marine marchande ne ſort de l'humiliation où juſqu'ici elle a été malheureuſement plongée. La loi veut que nul navigateur ne puiſſe commander un bâtiment de commerce, ſans avoir fait trois campagnes ſur un vaiſſeau de roi ; elle veut qu'après cette épreuve, on puiſſe le forcer à y ſervir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce ſervice, écarte néceſſairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouiſſent de quelque fortune, ou qui ſe trouvent de l'élévation. Il faut briſer ces honteuſes chaînes, ou renoncer à l'eſpoir de voir l'océan ſe couvrir de nombreux, de riches armemens.

L'oppreſſion ſous laquelle on tient les matelots, eſt un autre obſtacle à la multiplication des

des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence & à la force du royaume, sont tous inscrits sur des registres avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du ministère, pour le tems qu'il veut, & au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talens ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors même que le service public ne les occupe pas, ils ne peuvent disposer de leurs bras & de leur loisir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet esclavage détourne d'une profession si nécessaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, si elle n'étoit pas destructive de toute liberté. Qu'on supprime les classes, qu'on en tempère du moins la rigueur, & l'on verra les ports, les côtes de la France se couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défense de la patrie ? Seignelay décida que ce seroit la noblesse, & l'on a pensé depuis comme Seignelay. La nature a-t-elle donc exclusivement accordé au gentilhomme une constitution physique que les climats, la faim, les fatigues ne sauroient altérer ? Lui a-t-elle exclusivement donné l'audace qui fait braver

les périls, le sang-froid qui les fait surmonter? Lui a-t-elle exclusivement départi le génie qui décide & fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richesses qui ne se trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce seroit au sein d'une cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de désintéressement? Ah! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, & qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illustrer son nom, n'est pas moins appellé aux actions mémorables, aux grands sacrifices, que ce jeune noble qui s'environne sans cesse des lauriers de ses aïeux. Depuis quand le titre qu'on a est-il un aiguillon plus puissant que le titre auquel on aspire? Le premier qui mérita la noblesse, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à sa place un de ses illustres descendans, & il auroit laissé roturiers ses enfans & ses neveux. La véritable noblesse étoit dans le sang & dans la destinée avant que d'exister sur un parchemin. Il faut du

bonheur & du mérite ; du bonheur qui nous préſente aux grandes occaſions ; du mérite qui nous y faſſe répondre. Tous ceux qui dans les ſiècles paſſés ſe ſont anoblis ; tous ceux qui s'anobliront dans les ſiècles à venir, ont prouvé & prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, & qu'il eſt auſſi facile d'avoir l'ame haute ſous un vêtement bourgeois, que l'ame baſſe ſous un cordon. Le courage, la vertu & le génie ſont de toutes les conditions. Mais voulez-vous ſavoir de bonne foi ce qui en eſt ? Ouvrez indiſtinctement la carrière à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils ſoient embarqués ſur des vaiſſeaux de guerre ; qu'ils faſſent quelques campagnes ſous des chefs expérimentés ; qu'ils ſoient aſſujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profeſſion ſi difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les élèves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage & d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriſer les élémens ; les avantages d'un métier où les occaſions ſont plus fréquentes,

& dans lequel la gloire eſt individuelle dès qu'on eſt appellé au commandement du plus petit bâtiment : ces raiſons les pouſſeront à étudier, à réfléchir, ſur-tout à deſirer de pratiquer ſans ceſſe : car c'eſt dans ce métier que la théorie la plus ſavante a beſoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, ſoit dans la ſimple navigation, les réſolutions doivent être ſi promptes qu'elles paroiſſent plutôt l'effet du ſentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a ſur-tout beſoin de ces penſées déciſives, de ces illuminations ſoudaines, comme les avoit ſi bien définies un orateur ſublime dans l'éloge d'un grand capitaine ; & ces coups d'inſtinct & de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus ſouvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle ! que ce mot eſt étranger à la marine de France. Des armemens découſus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit en ſortant du port le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec auſſi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poſte. Des colonies d'où l'on

part auſſi étranger qu'on y eſt arrivé. Des miſſions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, & où l'on a les yeux & le cœur conſtamment tournés vers ſes habitudes. Des vaiſſeaux que l'on enviſage comme des priſons, & que l'on quitte avec tranſport ſans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O François! ô mes concitoyens! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été juſqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armemens ſucceſſifs de quelques frégates iſolées, dont la miſſion paſſagère n'eſt d'aucune utilité réelle, ſubſtituez des eſcadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'ancien & du Nouveau-Monde, où vous avez des établiſſemens, où vous faites un grand commerce. Que ces croiſières inſtructives occupent conſtamment la moitié de vos bâtimens inférieurs, & quelques vaiſſeaux de ligne. Alors les officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de ſe retirer. Alors ceux qui perſévéreront dans ce métier périlleux & honorable, acquerront des lumières, de l'expérience,

l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire & leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs deſtinés à leur commander long-tems, connoîtront la ſubordination. Alors les équipages formés avec ſoin au ſervice & à la manœuvre par des capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, ſe battront avec plus de réſolution & plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que les François, dignes émules des Anglois au commencement des dernières guerres, aient perdu avec le tems, cette honorable égalité. Pluſieurs cauſes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'eſt que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, & que leurs rivaux ont conſervés les mêmes matelots juſqu'à la fin des hoſtilités.

L'établiſſement des ſtations ſera ſuivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement ſurchargé de membres inutiles & oiſifs, ſera proportionné au nombre des vaiſſeaux & des armemens. On abolira ces funeſtes départemens qui excitent des jalouſies ſans émulation, & qui par des haînes

héréditaires font souvent avorter les projets le mieux combinés. L'ordre du tableau, qui par-tout & dans tous les siècles a étouffé le génie & les talens, cessera de présider aux promotions & aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commandement, avant l'âge prescrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conserver les classes, la direction en sera changée & mieux ordonnée. Les Amiraux dont l'âge, les travaux, les blessures auront diminué les forces, le courage ou l'activité, composeront un tribunal qui présidera au choix des munitions navales à leur conservation & à leur emploi. C'est lui qui admettra dans le corps, qui décidera des promotions, qui donnera les commandemens, qui réglera les croisières, qui dirigera, autant qu'il se peut, les opérations. Tel sera désormais le conseil d'un ministre, qui étranger à ses fonctions, placé à cent lieues de la mer, livré par goût ou par nécessité aux intrigues d'une cour orageuse, n'a cessé d'être jusqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obscurs, ignorans & intéressés.

A mesure que les plans de réformation qu'on vient de tracer, s'exécuteront, les vaisseaux qui pourrissoient dans l'inaction seront réparés, il en sera construit d'autres. La France se verra dans peu de nombreuses flottes. Mais où trouver des ressources pour les mettre en activité !

Démolissez des édifices trop magnifiques ou inutiles, dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales, à la négligence qu'on a porté jusqu'ici à leur conservation. Renvoyez ces manœuvres désœuvrés que la protection a multipliés sans mesure dans vos arsenaux. Simplifiez la marche de votre administration en mettant de la justice & de l'exactitude dans vos paiemens. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armemens, de l'aveu de tous les gens désintéressés. Réduisez à la demi-solde tous ceux de vos officiers que le service de l'état n'occupera pas à la mer. Banniſſez tous les genres de luxe, de délicatesse, de volupté qui énervent vos défenseurs & ruinent vos escadres. Rendez les radoubs, les réparations de vos vaisseaux plus rares. Après ces changemens, les fonds

actuellement assignés pour la marine, se trouveront suffisans pour élever à un degré respectable cette branche si essentielle de votre puissance. Il est même un moyen très-simple de la porter plus haut sans de nouvelles dépenses; & le voici.

La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoient chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit si considérable ne pourroit lui échapper, sans laisser un vuide immense dans son numéraire, dans sa population, dans son industrie, dans son revenu public. L'importance de conserver ces riches établissemens a été sentie; & pour y parvenir, on a eu recours à des bataillons, à des fortereſſes. L'expérience a prouvé la foibleſſe de cette défense. Elle appartient à la marine, & ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les isles sous ses voiles, & qu'on verse dans ses caisses ce que coûtoit la protection insuffisante qu'on leur accordoit : alors les fonds ordinaires de la marine de France se trouveront suffisans pour donner à ses opérations de la dignité & des avantages.

Telle est l'espérance de l'Europe. Elle ne croira pas sa liberté assurée jusqu'à ce qu'elle

voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations est maintenant pour la puissance qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers ; & il n'y a en ce moment que la France qui puisse les délivrer de cette inquiétude. Le système de l'équilibre ordonne donc que la cour de Versailles augmente ses forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre : alors son influence partagée entre les deux élémens, ne sera plus redoutable sur aucun qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puisse avant que je meure, cette grande révolution déja commencée, s'achever à la suite de quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. Alors je m'adresserai au ciel, & je lui dirai : « A présent tu peux » disposer de moi, car mes yeux ont vu la » splendeur de mon pays, & la liberté des » mers restituée à toutes les nations ».

Fin du treizième Livre.

ETAT des Denrées portées, en 1775, des Colonies Françoises de l'Amérique dans les Ports de la Métropole ; leur valeur déterminée sur le prix commun ; produit des Droits qu'elles ont payées à leur sortie des Isles, & à leur entrée en France ; quantité de celles qui ont passé à l'étranger, & de celles qui ont été consommées dans le Royaume, avec les Droits de consommation qui en ont été perçus, Argent venu des Isles ; valeur arbitrée des productions peu importantes, qui ne sont pas détaillées dans le Tableau.

NOMS des Ports de France.	Nombre des Vaisseaux arrivés dans les Ports de France.				NATURE des PRODUCTIONS	SAINT-DOMINGUE.				LA MARTINIQUE.				LA GUADELOUPE.				CAYENNE.				Quantités importées à l'étranger.	Quantités consommées dans le Royaume.	Quotité des Droits perçus sur la consommation.
	Saint-Domingue.	La Martinique.	La Guadeloupe.	Cayenne.		Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	Quantités importées en France.	Leur Valeur dé terminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.			
						Liv.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv.	Liv. £. d.	Liv. £. d.
DUNKERQUE	12	..	1	..	SUCRE TERRÉ	213,485	104,607 13 ..	5,123 12 9	3,673 18 ..	.....	.....	.....	.....	21,080	10,329 4 ..	80 16 2	362 15 3	.....	.....	.....	.....	731,190	1,197,245	117,397 10 2
LE HAVRE	40	41	15	..		4,000,000	1,960,000	96,000	68,836 16 ..	1,500,000	735,000	51,250	25,813 16 2	500,000	245,000	1,916 13 4	8,604 12 2	.....	.....	.....	.....	17,695,272	3,581,448	263,309 18 7
SAINT-MALO	8	3	..	2		1,875,150	918,823 10 ..	45,003 12 ..	32,169 6 10	33,753	16,538 19 5	118 2 9	580 1 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	186,161	299,983	22,048 15 ..
NANTES	94	4	14	..		8,724,831	4,275,167 3 9	209,395 18 9	159,147 8 8	183,536	89,932 12 9	642 7 6	3,158 19 11	429,753	210,578 19 5	1,947 7 8	7,395 14 2	4,000	2,156	.....	.....	1,037,170	932,783	68,559 11 2
LA ROCHELLE	21	1	1	1		1,682,287	824,320 13 8	40,174 17 8	28,951 8 6	265,837	130,259 4 8	930 7 11	4,575 .. 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13 12 ..	.....	19,981,978	28,048,465	2,061,562 3 6
BORDEAUX	135	39	45	1		18,415,308	9,023,500 18 5	441,967 7 10	316,912 16 4	4,503,828	2,206,875 14 4	15,763 8 ..	77,507 6 3	4,703,827	2,304,875 4 7	18,031 6 9	80,949 2 9	.....	.....	.....	.....	1,529,877	4,053,465	297,856 3 6
BAYONNE	4	5	..	..		35,555	17,421 19 ..	853 6 6	611 17 4	26,489	12,979 12 3	92 14 2	455 17 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52,961,103	18,844,664	1,381,082 16 2
MARSEILLE	35	29	5	2		8,028,106	3,933,771 18 9	193,674 10 11	138,157 6 10	6,671,367	3,268,969 16 7	23,349 15 8	114,808 18 10	1,164,882	570,792 3 7	4,465 7 7	20,946 13 11	.....	.....	.....	.....	601,525	676,606	49,710 10 ..
	353	122	81	6																		15,365,286	4,219,819	310,157 8 8
LE HAVRE						1,228,100	426,870	22,107 12 ..	16,309 5 3	738,864	258,602 8 ..	1,994 19 8	9,811 7 4	310,656	108,729 12 ..	875 .. 4	4,125 3 11							
SAINT-MALO						76,750	26,861 10 ..	1,381 10 ..	1,019 3 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....							
NANTES						3,981,114	1,394,789 18 ..	71,732 1 ..	52,918 6 4	484,092	169,432 4 ..	1,307 1 ..	6,428 4 9	3,547,177	1,241,511 19 ..	9,991 4 4	47,102 19 2							
LA ROCHELLE					SUCRE TÊTE	110,448	38,656 16 ..	298 4 2	1,466 12 9	21,497	7,523 19 ..	60 11 ..	285 9 ..											
BORDEAUX						10,815,586	3,798,746	196,364 1 7	144,124 8 5	1,816,120	635,070	4,903 14 9	24,117 6 3	2,016,199	705,669 13 ..	5,678 19 2	26,773 2 1							
BAYONNE						438,084	150,784 18 ..	7,714 13 ..	5,720 15 6	599,505	209,826 15 ..	1,618 13 3	7,960 16 6	.....	.....	.....	.....							
MARSEILLE						1,111,980	390,193	20,087 12 10	14,819 1 10	1,306,133	478,146 11 ..	3,688 10 2	18,140 17 7	261,861	91,651 7 ..	737 11 5	3,477 5 ..							
DUNKERQUE						1,906,130	533,716 8 ..	22,873 11 2	20,431 6 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....							
LE HAVRE						5,000,000	1,400,000	60,000	53,593 15 ..	1,500,000	420,000	3,375	16,078 2 8	177,740	49,767 4 ..	444 7 ..	1,905 2 11							
HONFLEUR						408,945	114,104 12 ..	4,907 6 10	4,163 7 ..	.....	.....	.....	.....	500,000	140,000	1,210	5,359 7 6							
NANTES					SUCRE BRUT	10,006,711	8,114,192 19 1 7	360,824 10 7	331,108 19 1	121,541	34,031 12 ..	273 9 6	1,301 16 3	483,684	135,991 10 ..	1,214 4 2	5,205 18 6							
LA ROCHELLE						3,450,856	966,239 13 7	41,410 5 5	36,938 17 1	51,427	14,399 11 3	115 14 2	551 4 7	.....	.....	.....	.....							
BORDEAUX						22,500,344	5,740,096 6 5	246,004 2 6	219,738 1 3	4,298,251	1,203,510 5 7	9,671 1 4	46,071 17 6	4,698,250	1,315,510 ..	11,745 12 6	50,359 7 4							
BAYONNE						93,299	26,123 14 5	1,119 11 9	1,000 .. 10	92,469	25,891 6 5	208 1 1	991 3 ..	.....	.....	.....	.....							
MARSEILLE						896,632	251,031 15 ..	10,728 10 1	9,609 16 2	80,114	22,434 14 4	180 5 7	858 16 5	.....	.....	.....	.....							
		123,007,370	44,738,139 2 2	2,090,576 8 8	1,643,848 4 5	24,441,058	9,971,155 3 7	73,781 10 8	360,679 5 1	18,838,600	7,137,930 16 ..	58,419 1 5	261,952 13 8	4,000	2,156	13 12 ..	75 14 4	104,099,806	22,254,488	4,575,704 17 0
DUNKERQUE						1,239,931	588,969 2 6	14,879 4 ..	26,074 18 4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	892,510	347,425	48,639 10
LE HAVRE						6,695,056	3,180,148 15 ..	80,340 12 ..	140,791 6 ..	3,728,868	1,721,212 6 ..	45,678 12 6	85,266 15 6	1,958,432	930,250 4 ..	7,833 14 6	44,782 16 ..	.....	.....	.....	.....	5,408,174	6,974,176	976,384 12 9
HONFLEUR						296,131	140,709 14 6	3,514 15 6	6,129 10 9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,607	203,624	41,107 7 2
SAINT-MALO						1,347,000	640,110	16,171 4 ..	28,338 18 ..	118,700	81,382 10 ..	1,454 1 6	2,714 5 2	.....	.....	.....	.....	17,700	8,407 10 ..	61 19 ..	411 19 5	1,413,901	70,098	9,813 14 4
NANTES					CAFÉS	9,413,796	4,481,053 2 ..	112,105 11 ..	194,184 17 ..	136,626	64,897 7 ..	1,671 13 3	3,134 3 6	263,188	125,011 16 ..	1,052 15 1	6,018 4 8	.....	.....	.....	.....	8,350,362	1,483,248	207,654 14 4
LA ROCHELLE						964,578	458,174 11 ..	11,574 18 8	20,184 5 4	1,598	759 1 ..	19 11 6	36 10 9	191	90 14 6	15 3 ..	4 7 4	33,637	15,977 11 6	117 14 7	782 18 ..	787,224	212,780	29,789 4
BORDEAUX						20,590,817	9,780,638 1 6	247,089 16 1	433,007 8 4	3,171,624	1,506,521 8 ..	38,852 8 ..	72,524 9 1	3,571,623	1,696,530 18 6	14,286 9 10	81,671 2 3	1,615	767 2 6	5 13 ..	37 11 9	263,341,563	994,116	139,176 4 9
BAYONNE						1,943,307	911,345 16 6	2,307 13 9	4,044 3 9	153,982	72,666 9 ..	1,874 .. 6	3,498 7 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	178,919	1,660,370	22,201 16 ..
MARSEILLE						1,173,627	2,457,472 16 6	61,083 10 5	108,797 2 1	2,378,570	1,129,820 15 ..	29,137 9 9	54,389 15 4	509,468	241,987 6 ..	2,017 17 5	11,649 16 4	12,936	6,144 12 ..	45 5 6	301 1 8	6,681,083	1,391,316	194,816 4 9
		41,931,041	11,818,621 19 6	551,207 5 10	901,952 9 11	9,688,968	4,577,259 16 ..	118,689 17 ..	221,554 6 4	6,102,902	2,093,860 19 ..	25,211 12 1	144,126 7 1	67,888	31,296 16 ..	230 12 1	1,533 10 10	50,058,246	11,933,453	1,670,683 8 1
DUNKERQUE						23,560	200,260	11,780	7,292 4 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23,500	.....	.....
LE HAVRE						209,710	1,782,533	104,855	64,908 14 9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34,484	175,226	6,132 18 3
HONFLEUR						12,502	106,267	6,251	3,869 11 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,502	477 11 4
SAINT-MALO						12,342	104,898 10 ..	6,170 10 ..	3,819 14 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	247	2,099 10 ..	123 17 6	76 4 11	38	12,550	477 11 4
NANTES					INDIGO	502,880	431,440	25,144	15,564 14 9	345	2,931 10 ..	172 10 ..	106 15 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38	12,550	419 5 ..
LA ROCHELLE						172,192	1,467,032	86,296	53,420 2 ..	51,104	431,184	2,252	1,379 15 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	136,105	367,120	12,849 4
BORDEAUX						658,395	5,596,357 10 ..	329,197 10 ..	203,784 4 6	103,827	882,529 10 ..	51,213 10 ..	32,136 3 8	143,827	1,222,529 10 ..	71,913 10 ..	43,516 17 ..	.....	.....	.....	.....	165,217	12,479	436 15 4
BAYONNE						238	2,023	119	73 13 5	266	2,261	133	82 6 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	771,097	134,952	4,723 6 4
MARSEILLE						216,411	1,839,493 10 ..	108,205 10 ..	66,982 16 3	5,166	43,911	2,583	1,598 19 ..	.....	.....	.....	.....	87	739 10 ..	43 2 6	26 18 6	.....	524	17 12 10
		1,808,620	15,373,346 10 ..	904,314 10 ..	559,820 16 ..	114,708	974,018	57,354	35,504 .. 8	143,827	1,222,529 10 ..	71,913 10 ..	43,516 17 ..	334	2,839	167	103 3 5	1,130,638	936,860	32,790 1
DUNKERQUE						1,470	1,029	.....	33 19 1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	185	1,285	179 18 ..
LE HAVRE						20,000	14,000	.....	462 11 2	98,784	69,148 16 ..	.....	2,284 13 5	34,216	23,951 4 ..	.....	791 6 11	.....	.....	.....	.....	7,831	145,169	20,333 13 2
SAINT-MALO						376	263 4 ..	.....	8 13 10	61	42 14 ..	.....	1 8 ..	.....	.....	.....	.....	881	616 16 ..	.....	20 7 4	1,318	.....	.....
NANTES					CACAO	84,267	57,586 16 ..	.....	1,902 7 1	21,900	15,330 14 ..	.....	506 10 ..	5,682	3,977 8 ..	.....	131 8 1	.....	.....	.....	20 7 4	46,575	31,274	8,858 7 2
LA ROCHELLE						9,213	6,450 10 ..	.....	313 12 5	216	151 4 ..	.....	7 5 ..	.....	.....	.....	.....	767	536 18 ..	.....	17 4 8	398	9,800	1,372 ..
BORDEAUX						208,375	145,862 10 ..	.....	4,819 5 11	25,000	17,500	.....	578 4 ..	25,000	17,500	.....	578 4 ..	.....	.....	.....	.....	.....	258,375	36,172 10 ..
BAYONNE						45,092	31,564 8 ..	.....	1,042 17 8	17,066	11,946 4 ..	.....	394 13 11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,151	11,007	1,540 19 7
MARSEILLE						2,1.969	1,481,378 6 ..	.....	4,902 8 ..	702,636	491,845	.....	16,250 11 3	374,461	262,122 14 ..	.....	866 8 ..	13,593	9,515 2 ..	.....	314 7 6	686,817	278,842	39,037 17 8
		578,794	401,34 16 ..	.....	13,385 16 10	865,063	605,904 12 ..	.....	20,021 1 ..	102,359	71,651 6 ..	.....	2,367 7 ..	15,241	10,668 16 ..	.....	351 19 6	794,275	707,752	107,485 5 7
SAINT-MALO						.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	71,560	41,725	357 16 ..	1,981 14 5	43,227	28,333	991 13 1
LA ROCHELLE					ROCOU	3,511	2,194 7 6	17 10 1	97 3 3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95,150	59,483 15 ..	475 19 ..	2,636 2 2	16,300	82,401	2,884 .. 8
BORDEAUX						48,350	30,468 15 ..	241 15 ..	1,338 18 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,040	2,525	20 4 ..	111 17 6	52,390	.....	.....
MARSEILLE						.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120,565	80,972 12 6	647 16 6	3,188 1 3	41,261	88,304	3,090 12 9
		51,861	32,663 2 6	259 5 1	1,436 1 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300,355	187,706 7 6	1,501 15 6	8,317 15 4	153,178	199,038	6,966 6 0
DUNKERQUE						2,229	3,172 10 ..	185 15 ..	132 3 2	.....	.....	.....	.....	2,280	5,700	29 12 9	135 3 5	.....	.....	.....	.....	.....	4,509	.....
LE HAVRE						1,219,680	3,049,200	101,640	72,314 16 6	893,382	2,230,955	11,600 19 3	52,909 6 6	308,098	770,245	2,002 12 9	18,267 2 8	.....	.....	.....	.....	84,000	2,336,160	6,710 ..
HONFLEUR						23,746	59,365	1,978 16 8	1,407 17 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23,746	.....
SAINT-MALO						17,984	44,960	1,498 13 4	1,066 5 8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34,915	87,287 10 ..	463 17 10	2,070 2 2	.....	51,709	.....
NANTES					COTONS	689,405	1,723,602 10 ..	57,455 8 4	40,878 7 7	8,564	21,410	111 6 6	507 15 1	72,990	182,475	948 17 5	4,327 11 7	.....	.....	.....	.....	8,611	75,374	8 .. ..
LA ROCHELLE						141,260	353,650	11,815	8,434 17 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,395	78,487 10 ..	408 2 8	1,861 8 1	9,300	164,355	688 17 7
BORDEAUX						479,100	1,197,750	39,925	28,405 16 9	100,000	250,000	1,300	5,929	126,760	316,750	1,647 2 ..	7,512 .. 10	.....	.....	.....	.....	.....	164,355	744 .. ..
MARSEILLE						114,818	287,045	9,568 3 4	6,807 11 4	100,294	250,735	1,303 16 5	5,946 8 7	9,307	23,267 10 ..	120 19 10	511 16 3	30,950	77,375	402 7 ..	1,855 .. 5	.....	705,800	.....
		2,684,282	6,743,205 ..	224,106 16 8	159,447 10 6	1,101,240	2,753,100	14,310 2 2	65,292 10 2	519,371	1,298,427 10 ..	4,749 4 9	30,793 14 9	97,260	243,150	1,274 7 6	5,766 10 8	102,011	4,305,146	8,160 17 7
DUNKERQUE						41	3,702	278 13 4	42 12 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	229	189	66 3
LE HAVRE						1,155	13,930	1,033 6 8	157 9 6	372	3,348	.....	37 18 3	.....	.....	.....	12 .. 10	.....	.....	.....	.....	.....	2,050	717 10
HONFLEUR						.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
SAINT-MALO						426	3,834	284	43 8 4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	426	149 2
NANTES					CUIRS	6,846	61,614	4,564	697 14 1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,846	2,398 2
LA ROCHELLE						1,500	13,500	1,000	152 17 6	500	4,500	.....	30 19 2	567	5,103	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,567	898 9
BORDEAUX						1,760	15,834	1,172 6 8	179 19 8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57 15 10	.....	.....	.....	.....	.....	1,706	618 2
BAYONNE						1,618	13,103	1,078	1,024 9 9	47	423	4 13 10	18 .. 8	.....	.....	.....	3 5 2	333	3,177	.....	35 19 5	339	1,711	598 17 ..
MARSEILLE						14,124	104,657	9,955 0 8	2,289 1 6	919	8,271	.....	93 11 3	747	6,973	.....	73 1 10	333	3,177	.....	35 19 5	568	15,555	5,444 5
LE HAVRE						1,500	15,000	.....	483 11 3	1,569	15,690	125 10 5	505 16 3	831	8,310	66 9 7	267 17 9	.....	.....	.....	.....	.....	3,900	382 4
NANTES						392	3,920	.....	116 7 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	392	38 8 3
LA ROCHELLE					CARRET	668	6,680	.....	2 5 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	668	65 9 4
BORDEAUX						1,500	15,000	.....	483 11 3	825	8,250	66	265 19 3	825	8,250	66	265 19 3	.....	.....	.....	.....	.....	3,150	308 14
MARSEILLE						286	2,860	.....	92 4 ..	516	5,160	41 5 7	168 6 11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	702	68 15 10
		4,140	41,400	.....	1,401 .. 10	2,0 0	20,100	232 16 ..	938 2 5	1,050	16,560	132 9 7	533 17 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	8,812	863 11 1
NANTES						3,352	905 .. 10	.....	27 5 4	4,871	1,204 7 11	3 17 11	39 12 4	76	201 15 10	12 2	6 3 10	.....	.....	.....	.....	.....	8,123	115 2 4
LA ROCHELLE						4,000	1,080	.....	32 10 8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,000	56 .. ..
BAYONNE					CANEFICE	167	45 2 1	.....	1 7 3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	167	2 6 9
MARSEILLE						1,500	405	.....	12 4 ..	1917764	51,776 2 4	153 8 2	1,559 16 1	500	135	8 ..	4 1 4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		9,019	2,431 2 1	.....	73 7 1	196,635	52,980 10 3	157 0 1	1,559 8 1	1 262	336 15 10	1 2	10 5 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120,719	73,075	1,023 1
DUNKERQUE						120,774	10,172 8 6	.....	344 1 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
LE HAVRE						445,000	39,100	.....	1,369 11 ..	12,500	3,125	15	98	12,500	3,125	15	98	.....	.....	.....	.....	120,719	85,465	1,196 10 1
HONFLEUR						20,000	2,000	.....	68 11 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45,218	75,556	380 3
SAINT-MALO						10,527	1,052 14 ..	.....	10 6 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470,000	3,195 10 ..
NANTES					BOIS	2,706,429	270,642 18 ..	.....	2,652 6 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24,684	1,108 2 6	.....	60 9 5	.....	20,000	98 .. ..
LA ROCHELLE						33,035	3,303	.....	32 19 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,692	24,119	100 1 6
BORDEAUX						5,832,818	574,685	.....	6,249 7 ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47,665	2,638,764	13,027 19 ..
MARSEILLE						81,454	7,250 3 2	.....	181 19 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33,650	32 19 6
		9,174,691	908,368 3 8	.....	10,909 3 4	121,100	3,115	15	98	12,500	3,125	15	98	77,245	4,079 2 6	.....	189 7 8	4,077,245	1,852,858	9,134 19 9
Menues Productions, arrivées dans tous les Ports.			1,352,140	6,700 15 3	45,296 8 8									40,170	2,416 18 9	.....	98 13 7	.....	125,733	559 13
BORDEAUX			2,600,000											142,208	7,604 1 5	.....	348 10 8	4,180,310	5,261,080	26,519 3

RÉCAPITULATION.

NOMS DES ISLES.	NATURE DES PRODUCTIONS.	Leur Quotité.	Leur Valeur réelle.	Produit total des Droits qu'elles ont acquittés à leur sortie des Isles.	Produit total des Droits qu'elles ont payés à leur entrée en France.	Quantité desdites productions passées à l'Etranger.	Valeur de ces Exportations.
		Livres.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Liv. £. d.	Livres.	Liv. £. d.
SAINT-DOMINGUE	Sucres terré, tête et brut	166,353,834	61,849,381 1 9	2,231,810 12 9	2,266,555 17 6	104,099,866	38,703,720 7 2
	Cafés	6,999,469	2,942,1.039 10 6	69,533 7 ..	1,331,166 14 2	50,098,246	23,737,464 16 1
	Indigo	2,007,468	17,533,733	1,031,440	1,679,683 8 1	9,610,421	9,610,421 .. ..
	Cacao	1,561,027	1,093,419 18 ..	32,126 4 4	107,485 5 7	555,932 10	555,932 10
	Rocou	332,216	220,369 10 ..	7,761 .. 7	9,753 17 2	6,966 6 6	91,838 5 3
	Cotons	3,407,157	11,015,892 10 ..	244,446 11 1	261,300 6 1	8,160 17 7	153,128
	Cuirs	16,123	183,078	9,955 6 8	2,491 16 2	5,444 5 ..	255,037 10
	Carret	8,912	89,120	365 5 7	2,873 .. 3	568	101,011
	Canefice	226,916	551,713 9 ..	158 6 8	1,383 .. 8	5,112	
	Bois	5,832,818	1,351,148	912,212 7 5	11,453 14 ..	1,000	
	Menues Denrées	2,600,000	1,352,140		45,296 8 8	120,719	33,604 18 8
	Argent					1,180,755	428,355 2 9
			126,378,155 18 8	4,124,076 5 7	4,676,647 16 8	336,604	73,425,538 9 11
LA MARTINIQUE						73,781,010	24,441,058 3 7
LA GUADELOUPE						18,838,600	6,102,902 19 ..
CAYENNE						1,164,882	570,792 3 7

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUATORZIÈME.

Établiſſemens des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

UN nouvel ordre de choſes va ſe préſenter à nos regards. L'Angleterre eſt, dans l'hiſtoire moderne, la contrée des grands phénomènes politiques. C'eſt-là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux priſes avec le deſpotiſme, tantôt foulée ſous ſes pieds,

& tantôt l'écrasant à son tour. C'est-là qu'elle a fini par triompher, & que, jusqu'au fanatisme de religion, tout a concouru à son triomphe. C'est-là qu'un roi, traîné juridiquement sur l'échafaud, & qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est-là qu'au milieu des convulsions civiles, & dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes & profondes portées le plus loin ; les esprits s'accoutumer à raisonner, à réfléchir, à s'occuper sur-tout du gouvernement. C'est-là enfin qu'après de longues & violentes secousses, s'est formée cette constitution, sinon parfaite, sinon exempte d'inconvéniens, du moins la plus heureusement assortie à la situation du pays ; la plus favorable à son commerce ; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'esprit humain ; la seule, peut-être, où, depuis que l'homme vit en société, les loix lui aient assuré sa dignité, sa liberté personnelle, sa liberté de penser ; où elles l'aient fait, en un mot, citoyens, c'est-à-dire, partie constituante & intégrante de l'état & de la nation.

I.
Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique.

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand spectacle, lorsqu'elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume. Une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matière première étoit défendue : mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixième dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilège de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, & qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent

soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; & le prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guère s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jettèrent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens dûrent leur origine à des événemens, dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

II. Causes qui hâtèrent la population des isles Angloises.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires appellés barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; & ils luttoient sans cesse contre la couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractère des chefs & le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de

bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude, où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la première fois la noblesse, à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenses des barons se dissipèrent par degrés, & les possessions des communes s'étendirent.

Les droits, qui suivent les terres, s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de plusieurs, contre l'autorité d'un seul. Les monarques profitèrent de cette époque favorable

favorable à leur agrandiſſement, pour gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les ſeigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes ſe crurent aſſez honorées d'impoſer les taxes nationales. Le peuple un peu ſoulagé de ſon joug par ce léger mouvement dans la conſtitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ſes idées, au ſoin de ſes affaires ou de ſes travaux, étoit dégoûté des ſéditions par le dégât & les miſères qui l'en puniſſoient. Ainſi, lorſque les yeux de la nation cherchoient le ſouverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confuſion des guerres civiles, le monarque ſeul arrêtoit tous les regards. La majeſté du trône, qui concentroit ſur lui toute ſa ſplendeur, ſembloit la ſource de l'autorité, dont elle ne devoit être que le ſigne viſible & l'organe permanent.

Telle étoit la ſituation de l'Angleterre, lorſque Jacques I y fut appellé d'Ecoſſe, comme ſeul héritier de deux royaumes, que ſon avénement réunit ſous la même main. Une nobleſſe inquiète, agitant de ſes fureurs ſes barbares vaſſaux, avoit mis le trouble &

le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres souverains, comment le nouveau roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil; & sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystère de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, sur les volontés & sur les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation,

qu'il ne penſoit pas même à les appuyer d'aucune des reſſources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce ſyſtême, avec la diſpoſition générale des eſprits. Tout s'agitoit au-dedans & au-dehors. La naiſſance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraſſoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés : elle ouvroit une porte à l'induſtrie & aux lumières. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les ſciences acquéroient la ſolidité que donne l'eſprit calculateur du commerce. La politique agrandiſſoit la ſphère de ſes vues. Cette fermentation univerſelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloſſe monſtrueux du gouvernement gothique, endormis depuis pluſieurs ſiècles dans la léthargie de l'ignorance, commencèrent de toutes parts à ſe remuer, à former des entrepriſes. Dans le continent, où le prétexte de la diſcipline avoit enfanté des armées

mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité ſans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté ſi naturel à l'homme qui ſe ſent ou qui penſe ; excité dans le peuple, par les novateurs en matière de religion ; réveillé dans les eſprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiſèrent dans la démocratie le ſublime de la raiſon & du ſentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haîne exceſſive d'une autorité ſans limites. L'aſcendant que ſut prendre & conſerver Eliſabeth, par une proſpérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entrepriſes utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangère ſur le trône, & le ſceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ſes prétentions, que la nation revendiqua ſes droits, & conçut l'ambition de ſe gouverner.

Alors éclatèrent des diſputes vives, entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs ſembloient eſſayer leurs forces, en ſe choquant continuellement. Le prince prétendoit

qu'on lui devoit une obéiſſance purement paſſive, & que les aſſemblées nationales ne ſervoient que d'ornement, & non de baſe à la conſtitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils ſont diſcutés, & ſoutenoient que le peuple faiſoit l'eſſence du gouvernement, autant & plus que le monarque. L'un eſt la matière, l'autre la forme. Or la matière peut & doit changer de forme, pour ſa conſervation. La loi ſuprême eſt le ſalut du peuple, & non du prince. Le roi peut mourir, la monarchie périr, & la ſociété ſubſiſter, ſans monarque & ſans trône. Ainſi raiſonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On ſe chicanoit; on ſe contrarioit; on ſe menaçoit. Jacques finit ſa carrière au milieu de ces débats, laiſſant à ſon fils ſes droits à diſcuter, avec la réſolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, retrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie univerſelle. Mais expoſons les degrés ſucceſſifs de cette miſère, & que les peuples connoiſſent le profond

anéantiſſement dans lequel ils croupiſſent ou dont ils ſont menacés.

Au moment où s'eſt élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme ſur lequel on ne porte ſes regards qu'en tremblant, les ſujets ſe partagent en deux claſſes. Les uns s'éloignent par crainte; les autres s'approchent par ambition; & ceux-ci ſe promettent la ſécurité dans la conſcience de leur baſſeſſe. Ils forment entre le deſpote & le reſte de la nation, un ordre de tyrans ſubalternes, non moins ombrageux & plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots: Le roi; le roi l'a dit; le roi le veut; j'ai vu le roi; j'ai ſoupé avec le roi; c'eſt l'intention du roi: Ces mots ſont toujours écoutés avec étonnement, & finiſſent par être pris pour des ordres ſouverains. S'il reſte quelque énergie, c'eſt dans le militaire qui ſent toute ſon importance, & qui n'en devient que plus inſolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il? Favoriſé, il achève d'abrutir les peuples par ſon exemple & par ſes diſcours. Négligé, il prend de l'humeur; il devient factieux, & cherche un fanatique qui ſe dévoue. Partout où il n'y a ni loix fixes, ni juſtice, ni

formes constantes, ni propriétés réelles, le magistrat est peu de chose, ou n'est rien ; il attend un signe pour être ce qu'on voudra. Le grand seigneur rampe devant le prince, & les peuples rampent devant le grand seigneur. La dignité naturelle de l'homme s'est éclipsée. Il n'a pas la moindre idée de ses droits. Autour du despote, de ses suppots, de ses favoris, les sujets sont foulés aux pieds, avec la même inadvertance, que nous écrasons les insectes qui fourmillent dans la poussière de nos campagnes. La morale est corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractère d'atrocité & cessent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotisme, d'équité, ne feroit qu'une tête exaltée, expression qui décèle toujours une indulgence abjecte pour des désordres dont on profite. La masse de la nation devient dissolue & superstitieuse : car le despotisme ne peut ni s'établir sans l'entremise, ni se soutenir sans l'état de la superstition : car la servitude conduit à la débauche, qui console & qui n'est jamais réprimée. Les hommes instruits, quand il

en reſte, ont des vues, font la cour aux grands & profeſſent la religion politique. La tyrannie menant à ſa ſuite l'eſpionnage & la délation, il y a des délateurs & des eſpions, dans tous les états, ſans en excepter les plus diſtingués. La moindre indiſcrétion prenant la teinte du crime de lèze-majeſté, les ennemis ſont très-dangereux, & les amis deviennent ſuſpects. On penſe peu; on ne parle point, & l'on craint de raiſonner. On s'effraie de ſes propres idées. Le philoſophe retient ſa penſée, comme le riche cache ſa fortune. La vie la plus ſage, eſt la vie la plus ignorée. La méfiance & la terreur forment la baſe des mœurs générales. Les citoyens s'iſolent; & toute une nation devient mélancolique, puſillanime, ſtupide & muette. Voilà les chaînes, les ſymptômes funeſtes, ou l'échelle de miſère ſur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la ſienne.

Si vous revenez ſur les phénomènes qui précèdent, & que vous en imaginiez de contraires, ils vous indiqueront le mouvement des légiſlations, qui tendent à la liberté. Il eſt troublé; il eſt rapide; il eſt violent. C'eſt une fièvre plus ou moins forte, mais

toujours convulsive. Tout annonce de la sédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une dissolution générale; & si le peuple n'est pas destiné au dernier malheur, c'est dans le sang que sa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'administration de Charles I, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son père. La division commencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attachèrent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le gouvernement municipal donne un esprit républicain, se déclarèrent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractère Anglois ne s'étoit développé d'une manière si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

III. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Dans l'embrâsement universel, des esprits moins ardens cherchèrent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouvèrent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au Nouveau-Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des pro-

jets vaſtes, qui bravent les dangers, les hazards & les travaux, dont ils ne voient que deux iſſues, la mort ou la fortune; qui ne connoiſſent que les extrémités de l'opulence, ou de la miſère : également propres à renverſer ou à ſervir la patrie, à la dévaſter ou à l'enrichir.

Les iſles furent encore l'aſyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les pourſuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oiſiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette diſgrace fut pour eux la route de la proſpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute conſidération, dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon univerſel les avoient bannis.

Cette reſſource étoit encore plus néceſſaire à de jeunes gens, que la première effervescence de l'âge des plaiſirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'euſſent quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eſtime pu-

blique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sageſſe, où ils n'avoient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes, ils trouvèrent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les déſordres de leur conduite; & des hommes ſortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournèrent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur diſpoſition, pour défricher & cultiver leurs terres, les ſcélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort: mais que par un eſprit de politique humaine & raiſonnée, on faiſoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranſportés aux iſles, où ils devoient paſſer un certain nombre d'années dans l'eſclavage, ces malfaiteurs contractèrent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent ſur la voie de la fortune. On en vit qui, rendus à la ſociété par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations: tant cette modération dans les

loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés !

IV. Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance ; & les colons n'avoient pas assez de lumières pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, ses colonies, sortant des entraves de l'enfance, formèrent leur constitution sur le modèle de leur mère. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi ; un conseil tient lieu des pairs ; & les députés des différens quartiers, composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait les loix, règle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur. Il décide encore provisoirement sur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'est, il est vrai, qu'avec le conseil & à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il est rare qu'ils traversent ses vues.

Pour concilier ſes intérêts avec la liberté de ſes colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les ſiennes; elle a voulu que ſes délégués juraſſent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux ſoumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cauſe que ce pût être, des réglemens imaginés pour la proſpérité de ſon commerce. Cette religion du ſerment a été imaginée, parce que les iſles réglant & payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces commandans ne cherchâſſent à exciter la libéralité par leurs complaiſances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au gouverneur s'étende à toute la durée de ſon adminiſtration, & qu'elle ſoit l'objet du premier bill qui ſe paſſe à ſon arrivée. Ces précautions parurent cependant inſuffiſantes à quelques deſpotes. Auſſi opinèrent-ils à proſcrire un uſage qui faiſoit dépendre en quelque manière ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient ſubordonnés. Le parlement ſe refuſa toujours à ce changement. Craignant avec raiſon l'orgueil & l'avarice qui font

paſſer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité & la tyrannie. C'eſt dans le même eſprit qu'il a décerné contre les gouverneurs qui violeroient les ſtatuts des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des conſtitutions nationales.

Ce corps a auſſi autoriſé les iſles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale eſt d'obtenir la confirmation des ſtatuts paſſés dans les colonies. Ces actes ſont proviſoirement exécutés : mais ils n'ont force de loi que lorſqu'ils ont été approuvés par le monarque. Cette ſanction une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'aſſemblée de la colonie elle-même, ou par le parlement qui exerce la ſuprême autorité dans tout l'empire. Les agens des iſles ſont à Londres ce que les députés du peuple ſont dans le ſénat Britannique. Malheur à l'état, s'il devenoit ſourd au cri des repréſentans, quels qu'ils ſoient. Les comtés ſe ſoulèveroient en Angleterre ; les colonies ſe détacheroient en Amérique; les tréſors des deux mondes ſeroient perdus pour l'iſle mé-

tropolitaine. L'empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été jusqu'ici corrompues par ce mauvais esprit. Les établissemens formés dans les Indes Occidentales, ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mère qui veilloit à leur sûreté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan, pour communiquer sans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin pour garder ses possessions éloignées de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & ruineux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui pense avec raison que des forces navales bien entretenues, continuellement

continuellement exercées, toujours dirigées vers l'utilité publique, ſont les vraies fortifications de ces utiles établiſſemens.

Par ces ſoins bienfaiſans, qu'une politique éclairée puiſa dans l'humanité même, les iſles Angloiſes furent bientôt heureuſes, mais peu riches. Leur culture ſe bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allèrent chercher au Bréſil des cannes à ſucre. Elles multiplièrent prodigieuſement, mais ſans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuſe plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richeſſes.

V. Moyen employé par la métropole, pour s'aſſurer toutes les productions de ſes iſles.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux proſpérités de ſes colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en eſpéroient un meilleur débit; & les navigateurs

de toutes les nations étoient indiſtinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit preſqu'entiérement ce commerce à un peuple voiſin, qui à raiſon du bas intérêt de ſon argent, de l'abondance de ſes capitaux, du nombre de ſes navires, de la médiocrité de ſes droits d'entrée & de ſortie, pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur & à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réuniſſoit tous les avantages d'une armée ſupérieure qui, toujours maîtreſſe de la campagne, a toutes ſes opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moiſſonnées. On voyoit dans les iſles Angloiſes, dix de ſes vaiſſeaux pour un navire Anglois.

Ce déſordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleverſée : mais auſſi-tôt qu'eurent ceſſé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ſes regards au-dehors. Elle vit que ceux de ſes citoyens, qui s'étoient comme ſauvés dans le Nouveau-Monde, ſeroient perdus pour l'Etat, ſi les étrangers

qui dévoroient le fruit de ſes colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclorre en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des iſles Angloiſes, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays ſoumis à la nation. Le gouvernement qui preſſentoit & bravoit les inconvéniens de cette excluſion, n'enviſageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des ſucs qui ſe portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne pourſuivit pas à la rigueur l'obſervation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas aſſez multipliés pour enlever toutes les productions des iſles? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant ſubitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées? Peut-être les plantations avoient-elles encore beſoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les deſiroit? Ce qui eſt ſûr, c'eſt que l'acte de navigation ne fut ſévérement exécuté qu'en 1660. A cette épo-

que, les ſucres Anglois avoient remplacé le ſucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également ſupplanté au midi, ſi l'obligation impoſée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques, avant de paſſer le détroit de Gibraltar, n'avoit mis des obſtacles inſurmontables à ce commerce. Il eſt vrai que pour acquérir cette ſupériorité ſur la ſeule nation qui fût en poſſeſſion de cette denrée, les Anglois avoient été obligés de baiſſer conſidérablement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageuſement de ce ſacrifice. Si le ſpectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins, pour leur conſommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui rempliſſoient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue ſuite d'années, ce fut de voir beaucoup de ſes cargaiſons enlevées & vendues à vil prix par des corſaires François. Le cultivateur en reſſentoit le double inconvénient de perdre une partie de ſes ſucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-deſſous de ſa valeur.

VI. Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.

Malgré ces pirateries passagères, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, les travaux s'accrurent de plus en plus dans les isles Angloises. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux soins : mais les riches propriétaires s'attachèrent plus particuliérement au sucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entière. Cette prospérité duroit depuis un demi-siècle, lorsque les esprits attentifs s'apperçurent que les exportations se ralentissoient. On crut alors assez généralement que les colonies étoient usées. Le sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité particulière aux campagnes nouvellement défrichées, il lui restoit toujours le degré de fertilité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux & des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que les marchés étrangers se fermoient peu-à-peu pour la Grande-Bretagne, & ne s'ouvriroient bientôt que pour la France.

Cet empire qui, par ses avantages naturels & le génie actif de ses habitans, devroit être

le premier à tout entreprendre, s'eſt long-tems trouvé, par les entraves de ſon gouvernement, un des derniers à s'inſtruire de ſes intérêts. Il reçut d'abord ſon ſucre des Anglois. Enſuite, il en cultiva pour ſes uſages; puis pour vendre, juſqu'à ce que les gênes de tous les genres l'euſſent réduit à ſes ſeuls beſoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ſes iſles recommencèrent à approviſionner les autres nations. La qualité ſupérieure de leur ſol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres: tout ſe réuniſſoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs elle étoit meilleure. Auſſi à meſure qu'elle ſe multiplioit, celle qu'autrefois on recherchoit ſi fort, étoit-elle repouſſée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le ſucre des plantations Françoiſes ſe trouva ſuffiſant pour l'approviſionnement général; & à cette époque, les Anglois ſe virent réduits à ne cultiver que pour leurs beſoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du ſiècle: mais l'uſage du thé & d'autres nouveaux goûts en ont prodigieuſement augmenté la conſommation.

VII. Les Anglois s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Angloises s'y transportèrent, mais sans aucune influence de l'autorité publique. Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie régulière aux dépens & par les soins du comte de Carlisle, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce foible prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractère, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement : car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâtèrent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade

recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui ſont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une iſle qui n'a que ſept lieues de longueur, depuis deux juſqu'à cinq de largeur, & dix-huit lieues de circonférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu ſe former un ſi grand nombre de cultivateurs dans un eſpace ſi reſſerré, ni créer de ſi riches productions en ſi peu de tems. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient ſupportés par des malheureux achetés ſur les plages Africaines, ou même volés en Amérique. Cette dernière eſpèce de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en cauſer le renverſement.

VIII. Conſpiration formée à la Barbade par les eſclaves.

Des Anglois débarqués ſur les côtes du continent pour y faire des eſclaves, furent découverts par les Caraïbes qui ſervoient de butin à leurs courſes. Ces ſauvages fon-

dirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme longtems poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrètement, & le reconduisit après quelque tems sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés: la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentimens & tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait déteſter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquèrent leur ressentiment aux nègres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurèrent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution

la colonie étoit ſans défiance. Mais comme ſi la généroſité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit ſon maître. Des lettres auſſi-tôt répandues dans toutes les habitations, arrivèrent à tems. On arrêta la nuit ſuivante les eſclaves dans leurs loges ; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de ſévérité fit tout rentrer dans la ſoumiſſion.

IX. Etat actuel de la Barbade.

Elle ne s'eſt pas démentie depuis ; & cependant la colonie a prodigieuſement déchu de ſon ancienne proſpérité. Ce n'eſt pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs & cinquante mille noirs : mais les récoltes ne répondent pas à la population. Elles ne s'élèvent pas dans les meilleures années au-deſſus de vingt millions peſant de ſucre, & reſtent très-ſouvent au-deſſous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenſes beaucoup plus conſidérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers tems.

Le ſol de la colonie, qui n'eſt qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, eſt entiérement uſé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une aſſez grande profondeur,

& remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais eſt le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'eſt dans cette herbe marine que les cannes ſont plantées. La terre n'y ſert guère plus à la production que les caiſſes dans leſquelles ſont mis les orangers en Europe.

Le ſucre, qui ſort de ſes cultures, a généralement ſi peu de conſiſtance, qu'on ne peut l'expédier brut, & qu'il a fallu le terrer: méthode qu'on ne ſuit pas dans les autres établiſſemens Anglois, quoiqu'elle n'y ſoit pas prohibée, comme pluſieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux ſa mauvaiſe qualité, c'eſt qu'il ſe réduit en melaſſe beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les ſéchereſſes, qui ſe répètent ſouvent à la Barbade, depuis qu'elle eſt entiérement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitans de cette iſle, autrefois ſi floriſſante.

Auſſi, quoique les taxes annuelles ne paſſent pas 136,291 livres, payées par une foible capitation ſur les noirs & quelques autres impoſitions, les colons ſont-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette

ſituation les empêche d'abandonner le ſoin de leurs plantations à des ſubalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs eſclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux iſles du Vent, la Barbade étoit naguère la ſeule poſſeſſion Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaiſon entière à un ſeul acheteur & à un prix commun, ſans diſtinguer dans le marché ni l'âge, ni le ſexe. Ces nègres, que les négocians avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'iſle même, ou dans les autres établiſſemens Anglois; & le rebut étoit introduit clandeſtinement ou à découvert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres iſles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs eſclaves directement de Guinée, & ſe ſont ſoumiſes à l'uſage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, & très-ſouvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un assez gros numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui est tout Espagnol, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établissement, consiste en quelques bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poisson volant.

La Barbade est assez généralement unie, &, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-tout susceptible de culture. Ce n'est qu'au centre que le terrein s'élève insensiblement & forme une espèce de montagne couverte jusqu'à son sommet de plantations commodes & agréables; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans des tems d'une grande opulence. L'isle n'est point arrosée : mais les sources d'eau potable y sont assez communes; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutissent à Bridgetown, ville mal située mais bien bâtie, où sont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne soit qu'une rade ouverte à plusieurs vents.

X. La Barbade eſt-elle ſuſceptible d'une grande défenſe ?

La colonie, partagée en onze paroiſſes, n'offre pas une poſition où l'on pût arrêter un ennemi qui ſeroit débarqué ; & le débarquement, impoſſible dans pluſieurs points des côtes, eſt très-praticable en d'autres, malgré les redoutes & les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art penſent que le plus ſûr moyen de faire réuſſir une attaque ſeroit de la former entre la capitale & le bourg de Holetown.

Cette entrepriſe exigeroit des forces plus conſidérables qu'on ne ſeroit porté à le penſer, en conſidérant que la Barbade n'a point de troupes régulières. Elle eſt remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, & qui vraiſemblablement ne feroient guère moins de réſiſtance qu'une milice mercenaire. C'eſt de l'Europe que devroit partir l'armement deſtiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établiſſement ſitué ſous le vent, les eſcadres Angloiſes, qui ſeroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel ſe prépareroit l'expédition, ou bien arriver à tems à la Barbade, pour troubler les opérations de l'aſſaillant.

Cette isle est au vent de toutes les autres; & cependant on ne sauroit tirer de grands avantages de sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines; &, quoique moins exposée aux tempêtes & aux ouragans que les parages voisins, elle n'offre dans aucun tems un asyle sûr aux vaisseaux de guerre, & moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y-a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois, ce n'est que pour peu de tems. C'est ainsi qu'en 1761 & en 1762, on y rassembla au mois de janvier & de février, dans la belle saison, les flottes destinées à s'emparer de la Martinique & de la Havane.

XI. Evénemens arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.

Antigoa qui a une forme circulaire & environ vingt milles de long, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugièrent, lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés,

auſſi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, ſe flattèrent de ſurmonter ce grand obſtacle, en recueillant dans des cîternes l'eau de pluie; & ils s'y fixèrent. On ignore en quelle année préciſément fut commencé cet établiſſement: mais il eſt prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guère augmenté, lorſque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'acorder la propriété d'Antigoa, y fit paſſer à ſes frais, en 1666, un aſſez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui ſeuls les occupoient, ne les auroient jamais vraiſemblablement enrichis, ſi le colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'iſle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une ſource de proſpérité par l'introduction du ſucre. Celui qu'elle produiſit d'abord fut noir, âcre & groſſier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anſéatiques, où il ſe vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'eſt

n'eſt rebelle, donnèrent avec le tems à cette denrée ce qui lui manquoit de prix & de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce ſoin occupoit trois mille cinq cens trente-huit blancs & vingt-ſept mille quatre cens dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, & celui des eſclaves s'eſt accru conſidérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions peſant de ſucre brut & une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue conſidérablement dans les années trop ſouvent répétées, où la ſéchereſſe afflige la colonie qui, par cette raiſon, eſt fort endettée.

C'eſt à Saint-Jean, ſitué à l'oueſt de l'iſle, que ſont tous les tribunaux. C'eſt auſſi dans ce bourg que s'eſt concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureuſement ſon port eſt fermé par une barre ſur laquelle il ne reſte que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent, mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens poſſibles, la décadence d'un ſi précieux établiſſement. C'eſt l'unique boulevard des nombreuſes & petites iſles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés ſur Antigoa & ſur le Havre Anglois, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur ſûreté, & où les eſcadres trouvent réunis dans des arſenaux & des magaſins très-bien entendus, les objets néceſſaires pour aſſurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la ſolde des ſix cens hommes chargés de leur défenſe; les frais qu'entraîne l'artillerie: ces dépenſes ſont à la charge de la colonie, & abſorbent les deux tiers des 272,582 liv. qu'elle eſt obligée de demander annuellement à ſes habitans.

C'eſt un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'aſſemblée de l'iſle imagina de mettre une taxe ſur tous ceux de ſes propriétaires qui réſideroient en Europe: mais la métropole annulla un réglement qui bleſſoit ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs

auroient à l'avenir ſur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par pluſieurs autres iſles n'eſt guère obſervée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les ſoins ne ſont pas indiſpenſables. Auſſi les amendes réglées, pour en punir la tranſgreſſion, ſont-elles devenues une des plus grandes reſſources du tréſor public de cet établiſſement.

Son corps légiſlatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les iſles Angloiſes n'ont point de monnoies qui leur ſoient propres. Celles qu'on y voit circuler ſont toutes étrangères. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du ſiècle. Cet arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même ſur un pied plus haut. Il étoit raiſonnable de penſer que le parlement annulleroit un acte ſi contraire à ſon autorité. Les avocats s'engagèrent, ſi cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur miniſtère à aucun de ceux qui auroient refuſé de prendre les eſpèces au prix fixé par l'aſſemblée.

Une autre occaſion développa encore

mieux l'esprit qui régnoit à Antigoa. Son gouverneur, le colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein ni mesure. La colonie demanda & obtint son rappel. Comme il ne se disposoit pas à partir, plusieurs des plus considérables habitans allèrent lui faire de très-vives représentations sur cette espèce de désobéissance. Ses gardes les repoussent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie qui, après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavélisme, qui enseigne aux princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux rois la justice dans la législation, la douceur dans l'admi-

nistration, la modération pour ne pas occasionner les soulèvemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples : mais avant tout, Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'élèveront contre un seul homme, au jugement du ciel & de la terre.

Le conseil d'Antigoa n'étend pas sa juridiction sur les isles voisines qui ont toutes leurs assemblées particulières : mais son chef l'est aussi des autres, excepté de la Barbade, qui, à cause de sa position & de son importance, a mérité d'être distinguée. Ce commandant général doit faire tous les ans l'inspection des lieux soumis à son autorité; & c'est par Montserrat qu'il commence ordinairement sa tournée.

XII. A quoi se réduit l'établissement formé par les Anglois à Montserrat.

Cette isle, reconnue en 1493 par Colomb & occupée en 1632 par les Anglois, n'a que huit ou neuf lieues de circonférence. Les sauvages qui y vivoient paisiblement en furent, selon l'usage, chassés par les usurpateurs. Cette injustice n'eut pas d'abord des suites fort heureuses. La marche du nouvel établissement fut long-tems si lente, que

cinquante-six ans après sa fondation, on y comptoit à peine sept cens habitans. Ce ne fut que vers la fin du siècle que la population en blancs & en noirs devint ce qu'elle pouvoit être dans une possession si resserrée. Des cannes furent alors substituées aux denrées de peu de valeur qui avoient fait languir leurs cultivateurs dans la misère. La guerre & les élémens renversèrent, à plusieurs reprises, les espérances les mieux fondées, & forcèrent les colons à contracter des dettes qui ne sont pas encore acquittées. A l'époque où nous écrivons, la vigilance de mille personnes libres & le travail de huit mille esclaves font naître cinq à six millions pesant de sucre brut sur de petites plaines ou dans des vallons que fertilisent les eaux tombées des montagnes. Un des désavantages de cette isle, où la dépense publique ne passe pas annuellement 49,887 livres, c'est qu'elle n'a pas une seule rade où les chargemens, où les déchargemens soient faciles. Les navires même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les conduisent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large ou de se retirer dans les ports

voisins. Nièves est exposée au même inconvénient.

XIII. Mœurs anciennes & état actuel de l'isle de Nièves.

L'opinion la plus généralement reçue est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations règnent tout autour; & commençant au bord de la mer, s'élèvent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroit des sources d'abondance, si dans les tems d'orages il ne se changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nièves fut un modèle de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient: tous n'avoient pour règle de leurs actions, que la

plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrein de deux lieues de long & d'une de large, fut-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y voit six cens hommes libres & cinq mille esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les navigateurs chargent en

totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Town. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été à Nièves; si les isles du Nouveau-Monde étoient toutes aussi-bien cultivées à proportion: mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

XIV. S. Christophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reste à la Grande-Bretagne.

Saint-Christophe fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du Nouveau-Monde. Les deux nations y arrivèrent le même jour, en 1625. Elles se partagèrent l'isle; elles signèrent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun: c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit l'un & l'autre hémisphères. Malheureusement, par une convention peu réfléchie, on avoit laissé en commun la chasse, la pêche, les bois, les rades, les salines. Cet arrangement mêloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer; & la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeste passion enfantoit tous les jours des querelles, des

combats, des dévaſtations : mais c'étoient des animoſités particulières, dont les gouvernemens reſpectifs ne s'occupoient pas. Des cauſes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent preſque ſans interruption le reſte du ſiècle, leurs ſujets de Saint-Chriſtophe ſe battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils ſe chaſſoient tour-à-tour de leurs plantations. Cette alternative, ſi long-tems balancée, de ſuccès & de diſgraces, finit, en 1702, par l'expulſion des François auxquels le traité d'Utrech ôta tout eſpoir de retour.

Ce ſacrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais ſérieuſement occupé du ſoin de faire naître des productions ſur ſon domaine. La population s'y réduiſoit à ſix cens ſoixante-ſept blancs de tout âge & de tout ſexe, à vingt-neuf noirs libres, à ſix cens cinquante-neuf eſclaves. Cent cinquante-ſept chevaux, deux cens ſoixante-cinq bêtes à corne, formoient ſes troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une ſucrerie.

XV. Ce que St. Christophe est devenu sous la domination Britannique.

Quoique l'Angleterre eût su depuis longtems mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entière. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le parlement fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, qui est généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une surface de trente-six lieues quarrées. Des monts entassés, stériles, quoique couverts de verdure & qui occupent le tiers du terrein, la coupent dans presque toute sa longueur. Du pied de ces montagnes sortent une infinité de sources qui, la plupart, tarissent malheureusement dans la saison sèche. On voit éparses dans la plaine, des habitations

agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de boſquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'eſt plus conſervé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civiliſée, eſt devenu une ſorte de paſſion à Saint-Chriſtophe. Jamais on n'y ſentit la néceſſité de ſe réunir en petites aſſemblées, pour tromper l'ennui; & ſi les François n'y avoient laiſſé une bourgade où leurs mœurs règnent encore, on n'y connoîtroit point cet eſprit de ſociété qui enfante plus de tracaſſeries que de plaiſirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce ſimulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les repréſentans des propriétaires, preſque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix-huit cens ſur les plantations, dont, par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille eſclaves, ils arrachent dix-huit millions peſant d'un ſucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aiſément aux dépenſes publiques, qui ne paſſent pas annuellement 68,145 liv. 10 ſols.

C'eſt à Saint-Chriſtophe que ſe paſſa, en 1756, une ſcène digne d'être racontée. XVI. Déplorables cataſtrophes arrivées à St. Chriſtophe.

Un nègre fut aſſocié dès l'enfance aux jeux de ſon jeune maître. Cette familiarité, communément ſi dangereuſe, étendit les idées de l'eſclave, ſans altérer ſon caractère. Quazy mérita bientôt d'être choiſi pour directeur des travaux de la plantation; & il montra, dans ce poſte important, une intelligence rare & un zèle infatigable. Sa conduite & ſes talens augmentèrent encore ſa faveur. Elle paroiſſoit hors de toute atteinte, lorſque ce chef des atteliers, juſqu'alors ſi chéri & ſi diſtingué, fut ſoupçonné d'avoir manqué à la police établie, & publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un eſclave, qui a long-tems échappé aux châtimens, infligés trop facilement & trop ſouvent à ſes pareils, eſt infiniment jaloux de cette diſtinction. Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau & qui ne ſe flattoit pas de faire révoquer par ſes ſupplications l'arrêt prononcé contre lui, ſortit, à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une médiation puiſſante. Son maître l'apperçut malheureuſement, & voulut l'arrêter.

On se prend corps à corps. Les deux champions, adroits & vigoureux, luttent quelques momens avec des succès variés. L'esclave terrasse à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse, & lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours :

« Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos » plaisirs ont été les miens. Jamais mon cœur » ne connut d'autres intérêts que les vôtres. » Je suis innocent de la petite faute dont on » m'accuse ; & quand j'en aurois été coupable, » vous auriez dû me la pardonner. Tous mes » sens s'indignent au souvenir de l'affront » que vous me prépariez ; & voici par quels » moyens je veux l'éviter ». En disant ces mots, il se coupe la gorge, & tombe mort sans maudire un tyran qu'il baigne de son sang.

Dans la même isle, l'amour & l'amitié se sont signalés par une tragédie, dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux nègres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux,

ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébène que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux : mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, ſans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères & cuiſantes, dans les embraſſemens qu'ils ſe prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les déſeſpéroit. Ils ſe juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le ſpectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négreſſe.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amans, ces amis étoient dans les fers. C'est dans cette condition aviliſſante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des nègres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commi-

sération,

ſération, il mourra ſans conſolation ; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne ſera pleuré.

XVII. Particularités ſur la Barboude.

La Barboude, qui appartient toute entière à la famille de Codrington, & dont la circonférence eſt de ſix à ſept lieues, a des côtes dangereuſes. C'eſt peut-être, de toutes les iſles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres qui la couvrent ſont foibles & peu élevés, parce qu'il ne s'y trouve jamais plus de ſix ou ſept pouces de terre, ſur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues ; un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves & pluſieurs eſpèces de gibier ; le haſard y a rempli les bois de pintades & d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce ſol, ſont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établiſſemens voiſins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, néceſſaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les ſaiſons où les pâturages manquent. Sa population ſe réduit à trois cens cinquante eſclaves, & au petit nombre d'hommes libres, chargés de les conduire. Cette propriété particulière ne paie aucun tribut à la nation,

quoiqu'elle ſoit ſoumiſe aux tribunaux d'Antigoa. L'air y eſt très-pur & très-ſain. Autrefois, les infirmes des autres iſles Angloiſes l'alloient reſpirer, pour arrêter le progrès de leurs maux, ou pour rétablir leurs forces. Cet uſage a ceſſé, depuis que quelques-uns d'entre eux ſe ſont permis des chaſſes deſtructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laiſſera périr des hommes! Comment ſouffre-t-on que cet uſage atroce qui attire les imprécations de preſque toute l'Europe ſur les ſouverains, ſur les ſeigneurs de nos contrées, s'établiſſe au-delà des mers! Je l'ai demandé, & l'on ma répondu que l'iſle appartenoit aux Codringtons, & qu'ils avoient le droit de diſpoſer de leur propriété à leur fantaiſie. Je demande à préſent ſi le droit, ſacré ſans doute, de la propriété n'a point de limites? ſi ce droit n'eſt pas dans mille circonſtances, ſacrifié au bien public? ſi celui qui poſſède une fontaine peut refuſer de l'eau à celui qui ſe meurt de ſoif? ſi un Codrington mangeroit d'une de ces précieuſes pintades, qui auroit coûté la vie à ſon compatriote, à ſon ſemblable? ſi celui qui ſeroit convaincu d'avoir

laiſſé mourir un malade à ſa porte, ſeroit ſuffiſamment puni par l'exécration générale, & s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme aſſaſſin ? Poſſeſſeur de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la ſalubrité de l'air, qui les auroit conſervés ; & ſi vous n'en êtes pas déſeſpéré en mourant, c'eſt que vous braverez au fond du cœur la juſtice divine. Hâtez-vous de rappeller cet impudique repréſentant, qui alarmé pour un ſerrail de mulâtreſſes, qui fait, dit-on ſes délices, pourſuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défenſe.

XVIII. La colonie d'Anguille eſt très-miſérable, & ſon ſort ne peut pas changer.

L'Anguille a ſept ou huit lieues de long, ſur une largeur très-inégale, mais qui n'excède jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivières. Son ſol n'eſt que de la craie.

Quelques vagabonds Anglois s'établirent ſur ce rocher poreux & friable, vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre, ils arrachèrent enfin à cette eſpèce de tuf un peu de coton, un peu de millet & quelques patates. Six veines de terre végétale, qu'on découvrit avec le tems, reçurent des cannes qui, dans les meilleures récoltes, ne donnent que

cinquante milliers de ſucre, & n'en produiſent quelquefois que cinq ou ſix milliers. Ce qui ſort de plus de la colonie y a été porté clandeſtinement de Sainte-Croix, où les habitans d'Anguille ont formé pluſieurs plantations.

Dans les années de ſéchereſſe, qui ſe répètent trop ſouvent, l'iſle ne trouve des reſſources que dans un étang dont on livre le ſel aux nouveaux Anglois, & dans la vente des moutons & des chèvres, qui réuſſiſſent mieux ſous ce climat ſec, ſur ces plaines arides, que dans le reſte de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cens perſonnes libres & cinq cens eſclaves. Elle a cependant une aſſemblée & même un chef, toujours choiſi par les habitans & confirmé par le gouverneur d'Antigoa. Un étranger, envoyé pour conduire ce foible établiſſement, ſeroit infailliblement repouſſé par des hommes qui ont conſervé quelque choſe du caractère indépendant & des mœurs un peu ſauvages de leurs pères.

Les côtes de l'iſle n'offrent que deux rades; & encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui puiſſent y mouiller. L'une & l'autre ſont

protégées par quatre canons, qui, depuis un demi-siècle, sont hors de tout service.

XIX. Tortola est la seule des isles Vierges que les Anglois aient cultivée. Reproche au gouvernement.

Les Vierges sont un grouppe d'une soixantaine de petites isles, la plupart montueuses, sèches & arides, où les Espagnols de Portoric pêchèrent long-tems seuls, des tortues qui y étoient très-abondantes. Les Hollandois venoient d'y commencer un petit établissement à Tortola, une des meilleures & celle qui a le port le plus sûr, lorsqu'en 1666 ils en furent chassés par les Anglois. Ceux-ci ne tardèrent pas à se répandre sur les islots & les rochers voisins. Là, ils vécurent, pendant près d'un siècle, comme des sauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité se tourna vers le sucre, dont depuis ils ont envoyé assez régulièrement tous les ans quatre ou cinq millions pesant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un & l'autre ont été établis très-récemment; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait consentir ses habitans à payer au fisc quatre & demi pour cent, à

la ſortie de leurs productions. Une adminiſtration prévoyante auroit ſollicité un bill, pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été tranſmiſes d'une manière aſſez irrégulière; & ſi elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne puſſent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, & très-peu ſoucieux d'aſſurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, ſans aucun ſacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une manière plus impudente : « Vous ne nous êtes rien. Payez, » payez encore; & lorſque vous ne ſerez » plus en état de payer, ſoyez malheureux, » périſſez, mourez; peu nous importe. L'in- » térêt que nous prenons à votre ſort, eſt » en raiſon des ſommes que vous nous four- » niſſez ». On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on a par-tout la même façon de penſer, la même façon d'agir. Par-tout on traite les ſujets, comme des mines qu'on ceſſe d'exploiter, quand elles ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de juſtice & de protection, on les rendroit

inépuiſables. Par-tout les empires ſe croient éternels, & ceux qui les gouvernent ſe conduiſent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'eſt pas celui de la Jamaïque.

XX. Deſcription de la Jamaïque.

Cette iſle, qui eſt ſous le vent des autres iſles Angloiſes, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, & ſeize ou dix-ſept dans ſa plus grande largeur. Elle eſt coupée de pluſieurs chaînes de montagnes, irrégulières, où des rochers affreux ſont confuſément entaſſés. Leur ſtérilité n'empêche pas qu'elles ne ſoient couvertes d'une prodigieuſe quantité d'arbres de différentes eſpèces, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laiſſent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes caſcades, forme un printems de toute l'année, & préſente aux yeux enchantés, le plus beau ſpectacle de la nature. Mais ces eaux, qui, tombant des ſommets arides, verſent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, déſagréable & mal-

ſain. Le climat eſt plus dangereux encore. De toutes les iſles de l'Amérique, c'eſt la Jamaïque qui eſt la plus meurtrière. On y périt très-rapidement ; &, après deux ſiècles de défrichemens, il ſe trouve des diſtricts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne paſſeroit pas la nuit ſans une extrême néceſſité.

XXI. Les Eſpagnols découvrent la Jamaïque, & s'y établiſſent quelque tems après.

Colomb découvrit en 1494 cette grande iſle ; mais il n'y forma point d'établiſſement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ſes vaiſſeaux, le mettant hors d'état d'en ſortir, il implora l'humanité des ſauvages, & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Cependant ce peuple qui ne cultivoit que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir lui-même de diſette, & il s'éloigna peu-à-peu des côtes. Les Eſpagnols ne gardèrent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déja effarouchés par des actes de violence ; & ils s'emportèrent juſqu'à prendre les armes contre un chef humain & juſte qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour ſortir de cette ſituation déſeſpérée, Colomb profita d'un de ces

phénomènes de la nature où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Ses connoiſſances aſtronomiques l'inſtruiſoient qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir les caciques voiſins de s'aſſembler pour entendre des choſes utiles à leur conſervation. « Pour vous punir, » leur dit-il d'un air inſpiré, de la dureté » avec laquelle vous nous laiſſez périr mes » compagnons & moi, le dieu que j'adore va » vous frapper de ſes plus terribles coups. » Dès ce ſoir, vous verrez la lune rougir, » puis s'obſcurcir, & vous refuſer ſa lumière. » Ce ne ſera que le prélude de vos malheurs, » ſi vous vous obſtinez à me refuſer des » vivres ».

A peine l'amiral a parlé, que ſes prophéties s'accompliſſent. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, appaiſe ſa colère, & que la nature va reprendre ſon cours. Dès ce moment, les ſubſiſtances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus juſqu'à ſon départ.

Ce fut don Diegue, fils de cet homme extraordinaire, qui fixa les Eſpagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit paſſer de Saint-Domingue, ſoixante-dix brigands ſous la conduite de Jean d'Eſquimel. D'autres ne tardèrent pas à les ſuivre. Tous ſembloient n'aller dans cette iſle paiſible que pour s'y baigner dans le ſang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorſqu'il n'y reſta pas un ſeul habitant, pour conſerver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, ſimple & bienfaiſant. Pour le bonheur de la terre, ſes exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même ſe multiplier dans une iſle qui ne fourniſſoit pas de l'or ? Leur cruauté fut ſans fruit pour leur avarice ; & la terre qu'ils avoient ſouillée de carnage, ſembla ſe refuſer aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établiſſemens élevés ſur la cendre des naturels du pays, tombèrent à meſure que le travail & le déſeſpoir achevèrent d'épuiſer le reſte des ſauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant-Iago de la Vega, fut le ſeul qui ſe ſoutint. Les habitans de cette ville, plongés dans

l'oiſiveté qui ſuit la tyrannie après la dévaſtation, ſe contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourriſſoit cette race de deſtructeurs, étoit bornée à quinze cens eſclaves commandés par autant de tyrans; lorſque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

XXII. La Jamaïque eſt conquiſe par les Anglois. Evénemens arrivés dans l'iſle depuis qu'ils en ſont les maîtres.

Avec eux y entra la diſcorde. Ils en apportoient les plus funeſtes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé ſous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royaliſtes, qui eſpéroient trouver en Amérique la conſolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'eſprit de diviſion, qui avoit ſi long-tems & ſi cruellement déchiré les deux partis en Europe, les ſuivit au-delà des mers. C'en étoit aſſez pour renouveller dans le Nouveau-Monde les ſcènes d'horreur & de ſang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Penn &

Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus ſage, qui ſe trouvoit le plus ancien officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié ſous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais ſans rien perdre de ſon attachement pour les Stuarts. Deux fois Cromwel, qui avoit démêlé ces ſentimens ſecrets, lui ſubſtitua de ſes partiſans, & deux fois leur mort replaça Dodley à la tête des affaires.

Les conſpirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes & diſſipées. Jamais il ne laiſſa impunies les moindres brèches faites à la diſcipline. La balance fut, dans ſes mains, toujours égale entre la faction que ſon cœur déteſtoit & celle qu'il aimoit. L'induſtrie étoit excitée, encouragée par ſes ſoins, ſes conſeils & ſes exemples. Son déſintéreſſement appuyoit ſon autorité. Content de vivre du produit de ſes plantations, jamais on ne réuſſit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans ſa place intrépide guerrier, commandant ferme & ſévère, ſage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire : c'eſt qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naiſ-

ſante, uniquement compoſée de gens de guerre; à prévenir ou repouſſer une invaſion des Eſpagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorſque Charles II eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité ſon père, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé comme dans les autres iſles, ſur celui de la métropole. Cependant, ce ne fut qu'en 1682 que ſe forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces ſages ſtatuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du premier eſt d'exciter les citoyens à la défenſe de la patrie, ſans que la crainte de commetre leur fortune particulière puiſſe les détourner du ſervice public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, ſera payé ſur le champ par l'état; & aux dépens de tous les ſujets, ſi le fiſc n'y ſuffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaiſſeau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer ſon paſſage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 ſ. La gratification particulière

eſt de 168 liv. 15 ſ. pour chaque perſonne portée d'Angleterre ou d'Ecoſſe ; de 135 liv. pour chaque perſonne portée d'Irlande ; de 78 liv. 15 ſ. pour chaque perſonne portée du continent de l'Amérique ; de 45 livres pour chaque perſonne portée des autres iſles.

La troiſième loi tend à favoriſer la culture. Lorſqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt vendue au prix eſtimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle ſoit, libère entiérement le débiteur. Mais ſi elle excédoit ſes dettes, on ſeroit tenu de lui rembourſer le ſurplus. Cette juriſprudence, qu'on pourroit trouver partiale, a le mérite de diminuer la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Elle eſt à l'avantage du ſol & des hommes en général. Le créancier en ſouffre rarement, parce qu'il eſt ſur ſes gardes ; & le débiteur en eſt plus tenu à la vigilance, à la bonne-foi, pour trouver des avances. C'eſt alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne ſe mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Le tems a amené d'autres réglemens. On

s'apperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce que la Bible qui leur étoit présentée étoit en anglois. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite, & après cette précaution les faux sermens devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc ne pourroit hériter que de 13,629 liv. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée qui s'indignèrent qu'on voulût ravir à des pères tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, & le parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célèbres orateurs de la chambre des communes se déclara hautement contre les nègres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espèce différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses argumens, & il lut avec confiance le chapitre ironique de l'esprit des Loix sur

l'eſclavage. Aucun des auditeurs ne ſoupçonna les véritables vues d'un écrivain ſi judicieux, & ſon nom ſubjugua tout le ſénat Britannique.

Tout le ſénat Britannique ! tout un corps aſſemblé pour diſcuter les intérêts de la nation & prononcer gravement ſur une motion, dont l'injuſtice & la déraiſon ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fuſſent entiérement déshérités ? Si leur couleur autoriſoit à les priver d'une portion du bien de leurs pères, pourquoi pas de tous ? C'eſt par le ridicule, & non par des argumens qu'il falloit combattre des opinions d'une auſſi palpable abſurdité. Et quand, contre toute vraiſemblance, c'eût été le ſentiment de Monteſquieu, qu'importoit ſon autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'aſſurer du ſentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorſqu'un homme, moins aveuglé que les autres, obſerva que ce ſeroit une injuſtice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'iſle avec les Africains, & qu'il n'en reſtoit d'ailleurs que cinq ou ſix familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la

la colonie avoit acquis une assez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalousie nationale, que par inquiétude d'esprit, & besoin de fortune, attaquèrent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui, ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses cruels succès, cherchèrent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs ; soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est-là que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misère. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies.

Ainſi, la colonie profitoit de leurs continuelles viciſſitudes de fortune ; & s'enrichiſſoit des vices qui étoient la ſource & la ruine de leurs tréſors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par ſa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laiſſés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des uſurpateurs plus injuſtes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la baſe d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnèrent d'ouvrir un commerce interlope avec les poſſeſſions Eſpagnoles. Cette veine de richeſſe, qu'on avoit ouverte vers 1672, s'accrut ſucceſſivement, & très-rapidement vers la fin du ſiècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur ſouverain avoit avancé les deux tiers, s'engagèrent, en 1696, à fournir aux ſujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces eſclaves. Dès-lors, le colon de cette iſle eut des liaiſons ſuivies avec le Mexique & le Pérou ; ſoit par l'entremiſe des agens Portugais ; ſoit par les capitaines de ſes propres vaiſſeaux employés

à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de nègres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changèrent point les mesures du ministère Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes, donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope; & ses vues se trouvèrent justes.

Le commerce prohibé que faisoit la Jamaïque étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, sans se décharger. Le gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où

l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite : permission qu'il eût été trop barbare de refuser. Cette facilité étoit nécessaire, pour que le commandant ou ses agens pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret; parce qu'on supposeroit toujours que ce ne pouvoit être autre chose que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre Anglois, qui recevoient cinq pour cent sur tous les objets dont ils favorisoient l'introduction frauduleuse.

Cependant, à cette violation éclatante & manifeſte du droit public, en ſuccéda une plus ſourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque ſe rendoient aux rades de la côte Eſpagnole les moins fréquentées : mais ſur-tout à deux ports également déſerts ; celui de Brew à cinq milles de Carthagène, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui ſavoit la langue du pays, étoit mis promptement à terre, pour avertir les contrées voiſines de l'arrivée des vaiſſeaux. La nouvelle ſe répandoit de proche en proche, avec la plus grande célérité, juſqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence ; & la traite commençoit, mais avec des précautions dont l'expérience avoit enſeigné la néceſſité. L'équipage du bâtiment étoit diviſé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politeſſe & veilloit d'un œil attentif ſur le penchant & l'adreſſe qu'ils avoient pour le vol ; l'autre étoit occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Eſpagnols, en échange des eſclaves, du vif-argent, des ſoieries, & d'autres marchandiſes qui

leur étoient livrées. En même-tems, la troisième diviſion retranchée en armes ſur le tillac, veilloit à la ſûreté du navire & de l'équipage, ayant ſoin de ne pas laiſſer entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lorſque les opérations étoient terminées, l'Anglois regagnoit ſon iſle avec ſes fonds qu'il avoit communément doublés, & l'Eſpagnol ſa demeure avec ſes emplettes, dont il eſpéroit retirer un ſemblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évitoit les grandes routes & marchoit dans des chemins détournés, avec des nègres qu'il venoit d'acheter & qu'il avoit chargés de marchandiſes, diſtribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette manière de négocier proſpéroit depuis long-tems au grand avantage des colonies des deux nations; lorſque la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux gallions ralentit, comme l'Eſpagne ſe l'étoit propoſé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers tems, il étoit réduit à peu de choſe. Le miniſtère de Londres, voulant le ranimer, penſa, en 1766, que le meilleur

expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Auſſi-tôt les bâtimens Eſpagnols du Nouveau-Monde y arrivèrent de tous les côtés pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloiſes. Cet empreſſement avoit cela de commode, que le gain, dont il étoit la ſource, étoit ſans danger & ne pouvoit être l'occaſion d'aucune brouillerie: mais il falloit s'attendre que la cour de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication ſi nuiſible à ſes intérêts. La Grande-Bretagne le penſa ainſi; & pour continuer à faire couler dans ſon ſein les richeſſes du continent voiſin, elle jetta ſur la côte des Moſquites les fondemens d'une colonie.

XXIII. Cultures établies à la Jamaïque.

Quel que ſoit un jour le ſort de ce nouvel établiſſement, il eſt certain que la Jamaïque s'occupa long-tems beaucoup trop d'un commerce frauduleux, & trop peu de ſes cultures. La première à laquelle les Anglois ſe livrèrent fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Eſpagnols. Elle proſpéra tant que durèrent les plantations de ce peuple qui en faiſoit ſa principale nourriture & ſon né-

goce unique. Les arbres vieillirent ; il fallut les renouveller : mais soit défaut de soins ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, & on leur substitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres isles Angloises. Cette imprudente taxe fut depuis supprimée ; on lui substitua même des gratifications : mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contractèrent l'habitude qu'ils ont conservée de tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue & de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richesse de leur propre sol.

On ne sauroit regarder comme entiérement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite : mais elle entretient cette défiance &, s'il faut le dire, cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'état & les citoyens. Depuis que le magistrat n'a cessé d'imaginer

des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a ceſſé de chercher des ruſes pour ſe ſouſtraire à l'avidité du magiſtrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenſes, de bornes dans l'impoſition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de ſcrupule ſur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le paiement des impôts, de franchiſe dans les engagemens du ſujet avec le prince. Oppreſſion d'un côté, pillage de l'autre. La finance pourſuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fiſc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impoſe au fiſc par de fauſſes déclarations. Ce ſont les mœurs des deux hémiſphères.

Dans le nouveau, il exiſtoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorſqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un ſuccès rapide & toujours ſuivi, parce qu'elle trouva ſans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adreſſe qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie. Les ſauvages, que les Européens trouvèrent dans les iſles d'Amérique, en faiſoient aſſez généralement uſage : mais leur conſommation en ce genre, comme dans les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en fourniſſoit ſuffiſamment. Les uſurpateurs prirent une eſpèce de paſſion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiſer leur appétit. On leur en ſervoit à table, confit de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas, pour faciliter la digeſtion. C'étoit, dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau, & ce goût dura juſqu'à ce que le poivre, qui avoit eu long-tems une valeur extraordinaire, fut baiſſé de prix. Alors le gingembre tomba dans une eſpèce de mépris ; & la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette iſle produit & vend une autre épicerie, connue ſous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit eſt une eſpèce de myrte, qui croît ordinairement ſur les montagnes & s'élève à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur

médiocre, & couvert d'une écorce grisâtre, unie & luisante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, ressemblent pour la forme & pour la disposition à celles du laurier, & les branches sont terminées par de corymbes de fleurs en tout semblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur succèdent sont de petites baies un peu plus grosses que celles de genièvre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie qui, en Angleterre, a fait appeller ce piment *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids : mais qu'est-ce que cet avantage en comparaison de tous ceux que procure le sucre ?

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entre eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ses capitaux, son intelligence le mirent en état de défricher un terrein immense, & l'élevèrent, avec le tems, au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune

& ſes vives ſollicitations ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oiſiveté des armes. Douze cens malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, ſe montrèrent plus dociles à ſes leçons. Le beſoin leur donna du courage, & leur exemple inſpira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les ſuccès continuels des Flibuſtiers faiſoient entrer chaque jour dans l'iſle. Une grande partie fut employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Avec le tems, il ſortit de cette poſſeſſion une grande abondance de ſucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies, mais dont le rum avoit une ſupériorité marquée.

Le cafier proſpéroit dans les établiſſemens Hollandois & François du Nouveau-Monde, avant que les Anglois euſſent ſongé à ſe l'approprier. La Jamaïque fut même la ſeule des iſles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en pouſſa jamais la culture auſſi loin que les nations rivales.

C'étoit, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de prospérité où elle pût atteindre. Une isle occupée depuis un siècle par un peuple actif & éclairé. Une isle où la piraterie & un commerce frauduleux avoient versé sans interruption les trésors du Mexique & du Pérou. Une isle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une isle dont les parages sûrs & les rades excellentes n'avoient cessé d'appeller les navigateurs. Une isle qui avoit toujours vu ses productions recherchées par l'Europe entière : un tel établissement devoit paroître, même aux esprits les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu susceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célèbre, dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverse les états & toujours les épuise, fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les négocians Anglois, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, se trouvèrent en état de faire de grosses avances & de longs crédits aux cultivateurs.

Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons François, dont les travaux avoient jusqu'alors été si heureux, profitèrent avec chaleur des facilités que des événemens inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué; & les productions de la colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

XXIV. Etat actuel de la Jamaïque, considérée sous tous ses rapports.

L'isle entière peut contenir trois millions huit cens mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivières, d'autres lieux nécessairement perdus pour les travaux utiles en occupent un million sept cens vingt-huit mille quatre cens trente-un, selon les lumières d'un homme judicieux & appliqué qui a longtems conduit la colonie. Le gouvernement en a successivement accordé un million six cens soixante-onze mille cinq cens soixante-neuf qui sont défrichés ou qui peuvent l'être. Il en reste encore à concéder quatre cens mille qui attendent des bras & des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre

mille cinq cens blancs & quatorze cens eſclaves ; en 1670, ſept mille cinq cens blancs & huit mille eſclaves ; en 1734, ſept mille ſix cens quarante-quatre blancs & quatre-vingt-ſix mille cinq cens quarante-ſix eſclaves ; en 1746, dix mille blancs & cent douze mille quatre cens vingt-huit eſclaves ; en 1768, dix-ſept mille neuf cens quarante-ſept blancs & cent ſoixante-ſix mille neuf cens quatorze eſclaves ; en 1775, dix-huit mille cinq cens blancs, trois mille ſept cens noirs ou mulâtres libres, & cent quatre-vingt-dix mille neuf cens quatorze eſclaves. Cent dix mille de ces malheureux ſont placés ſur ſix cens quatre-vingts ſucreries. Le reſte eſt employé à des cultures moins précieuſes dans quatorze cens ſoixante habitations, à la navigation, au ſervice domeſtique, & à d'autres travaux de néceſſité première.

Les dépenſes publiques de la colonie s'élèvent annuellement à 817,750 livres. C'eſt avec des impoſitions ſur les maiſons, ſur les différentes productions du ſol, ſur les boiſſons étrangères, ſur la tête des noirs ; &, dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit

à ces beſoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroiſſes, de lever les contributions ordonnées par l'aſſemblée générale, ont obtenu pour prix de leurs ſoins deux & demi pour cent, & le receveur général en retient cinq.

Les monnoies, qui circulent habituellement dans l'iſle, ne paſſent pas 954,041 liv. Ce numéraire eſt plus que ſuffiſant, parce qu'il ne ſert qu'aux plus petits détails de commerce. Les eſclaves apportés d'Afrique; les marchandiſes que l'Europe envoie : tout ce qui a une grande valeur eſt payé en lettres-de-change ſur Londres & ſur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'eſt pas uniquement deſtiné aux beſoins ſans ceſſe renaiſſans de la Jamaïque. Une grande partie doit ſervir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré & des malheurs trop répétés lui ont fait ſucceſſivement contracter. Ses engagemens, autant qu'on en peut juger, s'élèvent aux deux tiers de ſes richeſſes apparentes. Le plus grand nombre de ſes

créanciers

créanciers eſt fixé en Angleterre. Les autres ſont des négocians paſſagérement établis dans l'iſle, parmi leſquels on compte beaucoup de Juifs. Puiſſe ce peuple, d'abord eſclave, puis conquérant & enſuite avili pendant vingt ſiècles, poſſéder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre iſle riche du Nouveau-Monde ! Puiſſe-t-il y raſſembler tous ſes enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatiſme qui le rendit odieux à la terre, & de la perſécution qui l'a trop rigoureuſement puni de ſes erreurs ! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles & heureux dans un coin de l'univers ; puiſqu'ils ſont nos frères par les liens de l'humanité, & nos pères par les dogmes de la religion !

La colonie envoie actuellement, chaque année, à ſa métropole huit cens mille quintaux de ſucre, qui, à 40 livres le quintal, produiſent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum, qui, à 1 livre 10 ſols le galon, produiſent 6,000,000 livres. Trois cens mille galons de melaſſe, qui, à 10 ſols le galon, produiſent 150,000 liv. Six mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le

quintal, produiſent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment, qui, à 42 livres le quintal, produiſent 252,000 liv. Dix-huit mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produiſent 900,000 livres. Trois mille quintaux de gingembre, qui, à 70 liv. le quintal, produiſent 210,000 livres. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires deſtinés à leur extraction ſont très-multipliés : mais du port de cent cinquante à deux cens tonneaux ſeulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant, qu'il faudroit regarder comme bon ſi l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade, ſituée dans la partie méridionale de l'iſle, n'eſt défendue que par une batterie mal-conſtruite & mal-placée. Douze hommes, commandés par un ſergent, y font continuellement la garde. Non loin de là eſt une baie du même nom, plus commode & plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux juſqu'au Port-Royal

où est embarquée la moitié des productions de la colonie destinées pour l'Europe.

Plus loin est le vieux havre, communément assez fréquenté. Les planteurs voisins ont souvent résolu d'élever quelques ouvrages pour protéger contre les petits corsaires les bâtimens qui y formeroient leur cargaison. Ce projet dispendieux paroît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée seroit toujours la meilleure des défenses.

La baie de la rivière Noire exigeroit une bonne batterie. On l'établiroit sans beaucoup de frais, & elle feroit la sûreté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, & son entrée est par-tout embarrassée de récifs & de rochers submergés. C'est le plus mauvais port de la colonie. Il est pourtant devenu l'entrepôt d'un assez grand commerce, depuis que le territoire voisin a été défriché. Ses habitans voulurent autrefois s'entourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépensé plus de cent mille écus. Il ne reste plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'isle n'a sur sa côte occidentale très-resserrée, qu'un seul port, & c'est celui d'Orange. Sept ou huit bâtimens y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'est celui de Sainte-Lucie. Il est spacieux ; il est sûr ; il est défendu par un fort, capable de faire quelque résistance, s'il étoit réparé, si son artillerie étoit mise en état de servir. On y entretient toujours une foible garnison.

Huit ou neuf lieues plus loin, est l'excellente baie de Montego. La cinquième partie des productions de la colonie est embarquée dans sa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Sainte-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou seize navires.

Le port Antonio est un des plus sûrs, mais non des plus fréquentés de l'isle. Son fort est gardé par un détachement, que commande un officier.

La côte orientale n'offre que le havre de Manchineel. Le mouillage y est bon, mais dans les parages voisins, la mer est toujours violemment agitée par les vents d'est. C'est

le quartier le plus exposé à l'invasion ; & la batterie de dix canons qu'on y a construite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, si ses richesses étoient plus considérables. Toute la défense de la colonie réside proprement dans le Port-Royal.

XXV. Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.

Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le soin de rendre cette conquête utile & de s'en assurer la possession, les occupa. Les défrichemens, entrepris par les Espagnols, & les avantages d'une rade immense, sûre, commode, arrêtèrent sagement leurs regards sur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des sables sur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable & de tous les autres soutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célèbre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide, qu'y entretenoient les productions de l'isle, le butin des Flibustiers, le commerce ouvert avec le continent voisin. Il y avoit peu d'entrepôts sur le globe, où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Un moment détruit, le 7 juin 1692, ce

brillant ſpectacle. Le ciel, d'un azur clair & ſerain, devient ſombre & rougeâtre, dans toute l'étendue de la Jamaïque. Un bruit ſourd ſe répand ſous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers ſe fendent. Des côteaux ſe rapprochent. A la place des monts engloutis s'élèvent des marais infects. De vaſtes forêts ſont tranſportées à pluſieurs milles de leur ſituation première. Les édifices diſparoiſſent dans des gouffres, ou tombent renverſés ſur leurs fondemens. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'iſle entière; trois mille périſſent de la contagion, qui ſuit ce fléau deſtructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de ſa beauté, l'air de ſa pureté, le ſol de ſa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomène épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas ſe repoſer ſur la poſſeſſion d'un monde qui chancèle ſous leurs pieds, qui ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal voit enſevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin ſur des plages déſolées, les nombreux vaiſſeaux, dont les orgueilleux pavil-

lons le rendoient si fier. La ville elle-même est détruite & submergée. Vainement on la tire de ses débris. Téméraires travaux ! un nouvel ouragan renverse ses murs renaissans. Port-Royal, comme Jérusalem, ne peut être réédifié. La terre ne se laisse creuser, que pour l'engloutir encore. Par une singularité, qui confond tous les efforts & les raisonnemens de l'homme, les seules maisons qui échappent au nouveau bouleversement, restent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance plusieurs milles dans la mer : comme si l'inconstance de l'océan eût offert une base solide à des édifices que la terre-ferme sembloit rejetter.

Les habitans de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, se réfugient à Kingstown, situé sur la même baie. Bientôt leur activité & leur industrie, font de ce bourg, jusqu'alors obscur, une ville agréable & florissante. Les affaires même y sont peu-à-peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a remplacés ; parce que la colonie a plus gagné par l'augmentation de ses cultures,

qu'elle n'a perdu par la diminution de son commerce interlope.

Cependant Port-Royal n'avoit jamais été, & Kingstown ne devenoit pas la capitale de l'isle. Sant-Yago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-Town, continuoit à jouir de cette utile prérogative. Cette ville, bâtie par les Espagnols à quelques milles de la mer, sur la rivière de Cobre, la plus considérable du pays, sans être navigable, étoit toujours le siège du corps législatif, du gouverneur général, des tribunaux de justice, & par conséquent le séjour des colons les plus riches.

L'amiral Knowles jugea cet arrangement contraire au bien public; &, en 1756, il fit décider par l'assemblée générale, que tous les ressorts, tous les pouvoirs de l'administration, seroient réunis à Kingstown. Des haînes personnelles contre l'auteur du projet; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même; une foule d'intérêts particuliers, que la révolution devoit nécessairement blesser : toutes ces causes inspirèrent à beaucoup de colons un éloignement invincible pour une inno-

vation qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens : mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives & qui présentoit de grands avantages. Les entraves, dont les opposans embarrassèrent le nouveau système, n'arrêtèrent pas l'autorité. Ce fut même le tems qu'elle choisit pour réparer le fort Charles, qui sert de citadelle à Port-Royal, & pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Mosquito-Point, qui dominent le canal où doivent passer les bâtimens destinés pour Kingstown. Si au lieu d'entrer dans la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il se trouveroit arrêté dans sa marche par Zock, fort construit avec intelligence & entretenu avec soin dans un défilé très-serré, à une lieue de la ville. Dans ces différens ouvrages & dans quelques autres postes moins importans, sont habituellement répartis deux régimens. Ils reçoivent une solde de la métropole : mais la colonie y ajoute une gratification journalière de douze sols pour chaque soldat, & une gratification double pour tout officier. Ces troupes, fussent-elles aussi bonnes qu'elles sont mauvaises, ne

préſerveroient pas l'iſle de l'invaſion & ſeroient bientôt réduites à capituler devant des forces navales, ſupérieures à celles qu'on auroit deſtinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit ſe garantir des malheurs d'une invaſion étrangère, elle n'en reſteroit pas moins expoſée à des dangers domeſtiques, plus à craindre encore.

XXVI. Dangers qui menacent la Jamaïque dans ſon propre ſein.

Lorſque les Eſpagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laiſſèrent un aſſez grand nombre de nègres & de mulâtres, qui, las de leur eſclavage, prirent la réſolution de ſauver, dans les montagnes, une liberté que ſembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient aſſurer leur union, ils plantèrent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inacceſſibles de leur retraite. Mais l'impoſſibilité de ſubſiſter juſqu'au tems de leur récolte, les força de deſcendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant ſouffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces raviſſeurs. Pluſieurs furent maſſacrés. Le plus grand nombre ſe ſoumit.

Cinquante ou ſoixante ſeulement, trouvèrent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périſſoient, ou s'épuiſoient de fatigue, ne goûtèrent pas un ſyſtême de deſtruction, qui devoit leur coûter encore du ſang. On y renonça, dans la crainte de les ſoulever. Cette condeſcendance eut des ſuites funeſtes. Les eſclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le déſeſpoir, ne tardèrent pas à chercher un aſyle dans les bois, où ils étoient ſûrs de trouver des compagnons prêts à les aſſiſter. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déſerter par eſſaims, après avoir maſſacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partiſans actifs, auxquels on aſſura 900 livres pour chaque noir maſſacré, dont ils préſenteroient la tête. Cette rigueur ne changea

rien ; & la défertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Juſqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin ſe croyant aſſez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes ſéparées ſur les plantations Angloiſes, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repouſſés avec perte dans leurs montagnes ; en vain pour les y contenir, conſtruiſit-on des forts de diſtance en diſtance, avec des corps-de-garde : malgré ces précautions, les ravages recommencèrent à diverſes repriſes. Le reſſentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs, achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, diſoient-ils, la racine du mal, réſolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi juſtement implacable.

Auſſi-tôt les loix militaires prennent la place de toute adminiſtration civile. Tous les colons ſe partagent en corps de troupes. On ſe met en mouvement ; on marche aux rebelles, par différentes routes. Un parti ſe charge d'attaquer la ville de Nauny, que les

noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réuſſit à réduire une place conſtruite ſans règles, défendue ſans artillerie. Mais les autres entrepriſes n'ont qu'un ſuccès équivoque, ou balancé par des pertes. Les eſclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueilliſſent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils ſont vaincus, ce n'eſt pas ſans vengeance. Leur ſang eſt au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adreſſe, ſe retranchent dans des lieux inacceſſibles, & s'y diſperſent en petites troupes réſolus de n'en plus ſortir, & bien aſſurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courſes, on abandonne enfin le projet de les ſoumettre.

Ainſi l'emportera tôt ou tard, ſur des armées nombreuſes, aguerries, & même diſciplinées, un peuple déſeſpéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injuſtice de la conquête, s'il a le courage de ſouffrir la faim plutôt

que le joug ; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir ; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cède la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux, & qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toît, sans provisions ; la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrens, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'assassin, que lui prodiguera sans honte une grande nation, assez lâche pour s'armer toute entière contre une poignée d'hommes chasseurs, & assez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des nègres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courses & d'armemens inutiles, tombèrent dans un décou-

ragement universel. Les plus pauvres d'entre eux n'osoient accepter les terreins, que le gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Des établissemens plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'isle, qui, par leur aspect, annonçoient le plus de fécondité, restèrent dans leur état inculte.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'administration de la colonie. Ce gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui, depuis près d'un siècle, vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-seulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures furent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient eux-mêmes, recevroit sa com-

miſſion du gouvernement Anglois ; qu'il ſe rendroit tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que deux blancs réſideroient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations ; & qu'il prendroit les armes avec tous les ſiens, ſi la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trelaunay faiſoit cet accommodement au nom de la couronne, l'aſſemblée générale de la colonie propoſa ſon arrangement particulier. Dans ce ſecond accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux eſclaves fugitifs ; & on lui aſſura une ſomme fixe pour chaque déſerteur qu'il dénonceroit, une récompenſe plus conſidérable pour ceux qu'il rameneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans ſon ſein que treize cens individus, hommes, femmes, enfans, répartis dans cinq ou ſix villages.

Soit que ce qui venoit de ſe paſſer eût inſpiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût ſoulevé la haîne, les nègres eſclaves réſolurent d'être libres auſſi. Pendant que

que la guerre d'Europe embraſoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de maſſacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conſpirateurs mirent, avant le tems convenu, le feu aux habitations, en poignardèrent les maîtres; & ne ſe voyant pas en état de réſiſter à toutes les forces de l'iſle, que leur entrepriſe prématurée avoit réunies en un moment, ils ſe réfugièrent dans les montagnes. De cet aſyle impénétrable, ils ne ceſſèrent de faire des ſorties meurtrières & deſtructives. Les Anglois, dans leur déſeſpoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le ſecours des nègres ſauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le ſceau d'un traité. On leur promit une forte ſomme, pour la tête de chaque eſclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le ſang de leurs frères: ils les pourſuivirent, ils en tuèrent

un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, restèrent long-tems dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre des esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone-Torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 liv. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des nègres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des nègres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement.

Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la ſervitude, il faut des ſupplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le ſont devenus.

Mais enfin la cruauté même a ſon terme dans ſa nature deſtructive. Un moment ſuffit; une deſcente heureuſe à la Jamaïque y peut faire paſſer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppreſſeurs. Le François qui ne ſongera qu'à nuire à ſon ennemi, ſans prévoir que la révolte des nègres dans une colonie les peut ſoulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra ſa force, ſon courage, & laiſſera la Jamaïque en proie à des eſclaves & à des conquérans, qui ſe la diſputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injuſtice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne ſe rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le ſang attire le ſang, & la terre demeure un théâtre éternel de déſolation, de larmes, de miſère & de deuil, où les générations viennent ſucceſſivement ſe baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & ſe renverſer dans la pouſſière.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagène à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

XXVII. Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues: mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière. Ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane.

De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabet, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. « Je viens, » dit le capitaine Edward au gouverneur de » la place, je viens vous livrer mon navire, » mes matelots, mes soldats & moi-même; » je ne vous demande que la vie pour mon » équipage. Je ne commettrai point, dit le » commandant Espagnol, une action déshonorante. Si nous vous avions pris dans le » combat, en pleine mer, ou sur nos côtes, » votre vaisseau seroit à nous, & vous seriez nos prisonniers. Mais battus par la » tempête, & poussés dans ce port par la » crainte du naufrage, j'oublie & je dois » oublier que ma nation est en guerre avec » la vôtre. Vous êtes des hommes, & nous » le sommes aussi. Vous êtes malheureux, » nous vous devons de la pitié. Déchargez » donc avec assurance, & radoubez votre » vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce » port, pour les frais que vous devez payer.

» Vous partirez enſuite, & vous aurez un » paſſe-port juſqu'au-delà des Bermudes. Si » vous êtes pris après ce terme, le droit de » la guerre vous aura mis dans nos mains : » mais en ce moment, je ne vois dans des » Anglois que des étrangers pour qui l'hu- » manité réclame du ſecours ».

Mais Eſpagnol, race incompréhenſible, dis-moi donc, puiſque tu ſais ſentir & parler ainſi à un ennemi que les vents te livroient, pourquoi n'as-tu pas ſu reſpecter le ſauvage innocent qui ſe proſternoit à tes pieds, & qui t'adoroit? Ah! je le conçois, le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la pouſſière jaune dont la vue te change en bête féroce. Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-deſſous de ton eſpèce, que tu as bien mérité que je doutaſſe de tes vertus, ſur-tout lorſque tu me les montres avec le caractère d'un héroïſme qui m'attendrit & qui m'étonne. J'oppoſe des ſoupçons, peut-être injuſtes, à mon admiration & à mes larmes prêtes à couler.

La ſeconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite iſle que les Anglois nomment Crooked, &

qui eſt ſituée à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Eſt, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être pouſſé ſur les baſſes de Cuba, & paſſer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes iſles, où il eſt bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corſaires, ou par leurs vaiſſeaux de guerre. Les navigateurs partis des iſles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII. Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces iſles.

On en compte environ deux cens, toutes ſituées au nord de Cuba. La plupart ne ſont que des rochers à fleur d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-Monde, & qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établiſſement. Les Caſtillans ne s'y fixèrent pas non plus dans la ſuite: mais en 1507 ils en enlevèrent tous les habitans qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Ce petit archipel étoit entiérement déſert; lorſqu'en 1672 quelques Anglois s'aviſèrent d'aller occuper l'iſle de la Providence. Chaſſés ſept ou huit ans après par les ordres de la cour de Madrid, ils y

retournèrent en 1690, pour en être expulsés de nouveau en 1703 par les Espagnols & les François réunis. Un événement particulier la repeupla.

En 1714, des vaisseaux richement chargés furent engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portoient appartenoient à l'Espagne, qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitans de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage; & Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour soutenir ce qu'il appelloit un droit naturel & imprescriptible. La crainte d'être sévérement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe avoit long-tems soupiré, & dont on ne commençoit qu'à jouir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt en assez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur repaire. C'est de-là que ces brigands s'élançoient pour attaquer tous les navigateurs indistinctement, les Anglois ainsi que les autres. Les nations craignoient de voir se renouveller dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur qu'y avoient données les anciens Flibustiers;

lorſque George I réveillé par les cris de ſon peuple & par le vœu de ſon parlement, fit partir en 1719 des forces ſuffiſantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refuſèrent l'amniſtie qui leur étoit offerte, & allèrent infeſter l'Aſie & l'Afrique de leurs brigandages. Les autres groſſirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui compoſée de trois ou quatre mille ames. La moitié eſt établie à la Providence, où l'on a conſtruit le fort Naſſau, & qui a un port ſuffiſant pour de petits bâtimens : le reſte eſt réparti dans les autres iſles. Ils envoient annuellement à l'Angletetre pour quarante ou cinquante mille écus en coton, en bois de teinture, en tortues vivantes ; & avec leur ſel, ils paient les vivres que leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le ſol des Lucayes ne puiſſe pas être comparé à celui de pluſieurs colonies, il ſeroit ſuffiſant pour faire vivre dans une aſſez grande abondance par le travail, une population beaucoup plus conſidérable que celle qui s'y trouve actuellement en hommes libres ou en eſclaves. Si la culture y eſt ſi

négligée, c'eſt aux premières mœurs, c'eſt aux inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces iſles ſéparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui ſe termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres iſles nommées Turques ou Caïques, qui ſe prolongent juſques vers le milieu de la côte ſeptentrionale de Saint-Domingue. Une poſition ſi favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitans vers la courſe. Sans ceſſe ils ſoupirent après des hoſtilités qui puiſſent faire tomber dans leurs mains les productions Eſpagnoles ou Françoiſes. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX. Pauvreté des Bermudes. Caractère de leurs habitans.

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Eſpagnol Jean Bermudes, qui lui donna ſon nom, mais ſans y aborder. Ferdinand Camelo, Portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une conceſſion qui n'eut point de ſuite. Le navigateur François Barbotiere y fit naufrage en 1593, & n'y penſa plus après en être ſorti. Le vaiſſeau de George Sommers s'y briſa en 1609. Avec les débris de ce navire, on conſtruiſit un petit

bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entiérement désertes. On y envoya soixante hommes que beaucoup d'autres ne tardèrent pas à suivre. Ils occupèrent d'abord Saint-George, celle de ces isles qui avoit le meilleur port, & avec le tems toutes celles qui étoient susceptibles de culture. Les terres furent exactement mesurées & distribuées aux habitans, selon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuses.

Ce qu'on publioit de la salubrité, de la douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, & des provinces septentrionales pour jouir paisiblement d'une fortune acquise par d'heureux travaux. Plusieurs royalistes allèrent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du payſage, vrais dieux de la

poéſie. Il fit paſſer ſon enthouſiaſme à ce ſexe qu'il eſt ſi doux d'enflammer. Les dames Angloiſes ne ſe croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme diſparut, & ces iſles tombèrent dans l'oubli que méritoit leur petiteſſe. Elles ſont extrêmement nombreuſes, & n'occupent qu'un eſpace de ſix à ſept lieues. Le ſol y eſt d'une qualité médiocre, ſans aucune ſource pour l'arroſer. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des cîternes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & ſaine. Il n'y croît point de ce ſuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le haſard a raſſemblé ſous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaiſons avec l'Angleterre ne paſſent pas annuellement cent vingt mille livres, & celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne ſont guère plus étendues.

Pour augmenter l'aiſance de cette foible colonie, il a été ſucceſſivement propoſé d'y cultiver la ſoie, la vigne, la cochenille,

Aucun de ces projets n'a eu ſon exécution. L'induſtrie s'y eſt bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit ſi naturellement avec la conſtruction de ces petits bâtimens de cèdre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux, ſur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitans des iſles Bermudes formèrent, en 1765, une ſociété, dont les ſtatuts ſont peut-être le monument le plus reſpectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagèrent à former une bibliothèque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils euſſent été écrits ; à procurer aux perſonnes valides des deux ſexes, une occupation convenable à leur caractère ; à récompenſer tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déja connu ; à donner une penſion à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail aſſidu & d'une réputation ſaine, n'auroit pu amaſſer des fonds ſuffiſans pour couler ſes derniers jours ſans inquiétude ; à dédommager enfin tout individu, que le miniſtère ou le magiſtrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux ſans richeſſes, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conſervent tes mœurs. Un ciel pur & ſerein veillent ſur tes jours innocens. Tu reſpires la paix de l'ame avec la ſanté. Aucun poiſon du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent ſur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environnent. C'eſt pour jouir du ſpectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit paſſer les mers. Ah! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons! Tu ſaurois.... hélas!... non, mon eſprit ſe trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien....

Telles étoient les poſſeſſions Britanniques, dans l'archipel Américain, lorſque les ſuccès de la guerre, terminée en 1763, y donnèrent au domaine de cette puiſſance une extention conſidérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

XXX. La Grenade fut d'abord occupée par les Fran-

Cette iſle a vingt-une lieues de circonférence, ſix dans ſon plus grand diamètre qui eſt du nord au ſud, & quatre de l'eſt à l'oueſt. Son terrein, quoique fort haché, eſt preſque

çois. Ce qu'y firent les premiers colons.

généralement fertile, & ſuſceptible de quelque culture ſuivant ſa qualité & ſon expoſition qu'on n'étudie pas aſſez. Cependant le ſol eſt d'autant moins productif qu'il eſt plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reſte de l'iſle eſt affligé par la ſéchereſſe, entretiennent dans les terres preſque toutes argilleuſes qui les avoiſinent une fraîcheur & une humidité contraires à leur ameubliſſement & par conſéquent à leur fécondité.

Dix rivières arroſent la partie de l'oueſt; trois la partie du nord; huit la partie de l'eſt & cinq celle du ſud. Outre ces ſources, toutes aſſez conſidérables pour faire rouler des moulins à ſucre, on en voit pluſieurs de moins abondantes très-utiles aux cafeyères.

Le continent voiſin préſerve la Grenade de ces funeſtes ouragans qui portent la déſolation dans tant d'autres iſles; & la nature y a multiplié les anſes, les baies, les rades qui favoriſent l'exportation des denrées. Son port principal ſe nomme Baſſe-Terre ou Saint-George. Il fourniroit un abri ſûr à ſoixante vaiſſeaux de guerre.

Quoique

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formés dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécutèrent qu'en 1651. En arrivant, ils donnèrent quelques haches, quelques couteaux, un barril d'eau-de-vie au chef des sauvages qu'ils y trouvèrent; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils prirent le ton de souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommèrent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Comment ce peuple frivole perdroit-il dans des contrées éloignées le ton de plai-

ſanterie qu'il garde dans ſon pays, au milieu des plus grandes calamités ! Il n'eſt point cruel, mais une gaieté indigène qui le ſuit ſous des tentes, au milieu des camps, ſur un champ de bataille, ſur un matelas d'hôpital où on l'a dépoſé couvert de bleſſures dont il expirera dans un moment, lui ſuggère un mot bizarre qui fait ſourire ſes camarades auſſi maltraités que lui ; & la diſparate du caractère avec les circonſtances ſe manifeſtera de la même manière dans tous les François, & dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya juſtement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de ſa tyrannie, ſe réfugièrent à la Martinique ; & ceux qui étoient reſtés ſous ſon obéiſſance le condamnèrent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de monſieur de la Brie, conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouïes, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime, & des témoins du ſupplice, diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obſcurité, devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte qu'il n'y avoit dans l'iſle que deux cens cinquante-un blancs, cinquante-trois ſauvages ou mulâtres libres, & cinq cens vingt-cinq eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à ſoixante-quatre chevaux, & cinq cens ſoixante-neuf bêtes à corne. Toute la culture conſiſtoit en trois ſucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette iſle jettoit alors les fondemens d'une ſplendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenſes, dont elle étoit payée en marchandiſes précieuſes, qui la plupart étoient verſées ſur les côtes Eſpagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchiſſemens. Les

corſaires marchands qui ſe chargeoient de cette navigation, apprirent à cette iſle le ſecret de ſa fertilité. Son ſol n'avoit beſoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les eſclaves & les uſtenſiles pour élever des ſucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade ſe libéroit peu-à-peu avec ſes riches productions; & la ſolde entière alloit ſe terminer, lorſque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux iſles, arrêta les progrès de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, ſur-tout des cafiers qui acquirent durant les hoſtilités l'accroiſſement néceſſaire pour donner des fruits abondans. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles; mais les cannes furent de nouveau pouſſées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités privèrent bientôt la métropole des grands avantages qu'elle ſe promettoit de ſa colonie.

La rage de jouir avant le tems, & ſans meſure; cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être

aimée de ſes maîtres ; cette prodigalité qui moiſſonne quand il faudroit ſemer ; qui détruit d'une main le paſſé, de l'autre l'avenir ; qui ſèche & dévore le fond des richeſſes par l'anticipation des revenus ; ce déſordre qui réſulte des beſoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces ſans vues & des moyens ſans conduite ; l'anarchie qui règne au timon des affaires ; la précipitation, la brigue ſubalterne, le vice ou le manque de projets ; d'un côté, la hardieſſe de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit paſſer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne qui fut maintenue dans ſa conquête par le traité de 1763.

XXXI. Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle eſt tombée ſous la domination Britannique.

Les Anglois n'y débutèrent pas heureuſement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une iſle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée ; & dans leur enthouſiaſme, ils les achetèrent beaucoup au-deſſus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulſa d'anciens colons habitués au climat, fit ſortir de la métropole

trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituèrent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils voulurent changer la manière de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les nègres se révoltèrent. Il fallut faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin : mais un nouvel orage le suivit de près.

Sur toute l'étendue de l'empire Britannique, les sectateurs du culte romain sont rigoureusement privés de la moindre influence dans les résolutions publiques. En établissant le gouvernement Anglois, à la Grenade, le ministère crut devoir s'écarter des principes généralement reçus ; & il voulut que les anciens habitans, quelle que fût leur religion,

puſſent donner leur voix dans l'aſſemblée coloniale. Cette innovation éprouva la réſiſtance la plus opiniâtre : mais enfin le parlement qui avoit perdu quelque choſe de ſes préjugés, ſe déclara pour l'adminiſtration ; & les catholiques furent autoriſés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les François devenus ſes ſujets, lui fit penſer que ſes volontés ne trouveroient aucune oppoſition dans un établiſſement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût, à la ſortie des productions, les quatre & demi pour cent que toutes les iſles Britanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-anciennement accordés dans un accès de zèle. On lui conteſta ce pouvoir. La cauſe fut plaidée ſolemnellement, & la déciſion ne fut pas favorable au monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitaliſtes de la métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Les prêteurs s'armèrent du

glaive de la loi qui les autoriſoit à ſaiſir les plantations hypothéquées, à les faire vendre publiquement, & à en exiger après huit mois la valeur entière. Cette ſévérité répandit la conſternation. Dans ſon déſeſpoir, le corps légiſlatif de l'iſle porta le 6 Juin 1774 un bill qui partageoit en cinq paiemens le prix de l'acquiſition, & qui reculoit juſqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif ſecret de cet acte ſingulier, étoit ſans doute de mettre les débiteurs à portée de ſe rendre adjudicataires de leurs propres biens, & de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commiſération de leurs créanciers.

Une entrepriſe ſi hardie ſouleva l'Angleterre entière. On y fut généralement bleſſé qu'une très-foible partie de l'empire ſe crût en droit d'anéantir des engagemens contractés ſous la diſpoſition d'une loi univerſelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les iſles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à eſpérer, ſi la confiance n'avoit plus de baſe. Les Bretons de l'ancien & du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour preſſer la

puiſſance ſuprême de repouſſer ſans délai cette grande brèche faite au droit important & impreſcriptible de la propriété.

XXXII. Cultures de la Grenade & des Grenadins.

Le parlement, quelle que dût être la détreſſe d'une ſi précieuſe acquiſition, penſa comme les peuples. En 1771 & en 1775, Saint-George fut réduit en cendres par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, & cependant ſes productions ont triplé depuis qu'elle eſt ſortie des mains des François. Elle eſt devenue ſous l'autre hémiſphère, la ſeconde des iſles Angloiſes. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement dix-huit millions peſant de ſucre, qui à 40 livres le quintal, produiſent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui à 1 liv. 10 ſols le galon, produiſent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui à 50 livres le quintal, produiſent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de cacao, qui à 50 livres le quintal, produiſent 150,000 livres; trois cens quintaux d'indigo, qui à 800 livres le quintal, produiſent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui à 150 livres le quintal, produiſent 1,950,000 livres, c'eſt

en tout 12,690,000 liv.; mais dans ce revenu eſt compris celui que donnent les Grenadins.

Ce ſont une douzaine de petites iſles depuis trois juſqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de rivière, & le climat en eſt cependant très-ſain. La terre ſeulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du ſoleil pendant des ſiècles; & l'on peut la travailler ſans qu'elle exhale dans aucun tems ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la ſeule de ces iſles que les François euſſent occupée, fut d'abord fréquentée par des pêcheurs de tortue qui, dans les intervalles de loiſir que leur laiſſoit cette occupation, eſſayèrent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt augmenté par pluſieurs habitans de la Guadeloupe que des inſectes mal-faiſans avoient chaſſés de leurs plantations. Ces bonnes gens aidés de huit ou neuf cens eſclaves, s'occupèrent aſſez utilement du coton. Cet arbuſte fut porté par les Anglois dans les autres Grenadins, & ils formèrent même une ſucrerie à Bequia, & deux à Cariacou.

XXXIII. L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandois & les François devient une possession Britannique.

Tabago acquis à la Grande-Bretagne à la même époque & par le même traité, n'est séparé de l'isle Espagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette possession a dix lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. A sa côte septentrionale est une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, & à sa côte septentrionale il en est une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux sont à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du sud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'isle, il en est un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, selon quelques traditions. Ses habitans y résistèrent long-tems aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se dispersèrent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632 il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république, son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un com-

merce avantageux : ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences : jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées, à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet effor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoise destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette invasion. Le combat s'engagea dans une des rades de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siècle fécond en

grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiſſeaux étoient ſans mâts, ſans agrêts, ſans matelots pour manœuvrer, & qu'on ſe battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & pluſieurs coulés à fond. Les aſſaillans perdirent moins de monde, & les défenſeurs gardèrent encore l'iſle.

Mais d'Eſtrées qui vouloit l'emporter, y deſcendit cette même année au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner ſes forces. Une bombe lancée de ſon camp, alla tomber ſur le magaſin à poudre. Ce coup ordinairement déciſif, mit l'ennemi hors d'état de défenſe : il ſe rendit à diſcrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raſer les fortifications, réduiſit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, & tranſporta les habitans hors de l'iſle qu'il avoit priſe. La conquête en fut aſſurée à la France, par la paix qui ſuivit une action où la défaite fut ſans honte, & la victoire ſans avantage.

La cour de Verſailles négligea cette iſle importante, au point de n'y pas envoyer un

ſeul homme. Peut-être dans l'ivreſſe d'une fauſſe grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaiſe opinion de Tabago, juſqu'à la regarder comme un rocher ſtérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François qui, trop nombreux à la Martinique, ſe débordèrent aux iſles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des poſſeſſions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une iſle dont le terrein étoit meilleur & la propriété inconteſtable ? Ainſi raiſonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors ſur le commerce & les plantations des colonies, aſſez de lumières pour diſcerner les vrais motifs du peu de penchant que ſes ſujets avoient pour Tabago.

Une colonie naiſſante, ſur-tout quand elle eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter. Elle ne peut faire des progrès qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premières denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpèce commune qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne ſe vend guère

que dans les lieux voisins, & doit mener insensiblement par des profits médiocres, à l'entreprise des grandes cultures, qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préféra des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces couronnèrent ses prétentions, & la paix de 1763 justifia le succès de ses armes, en lui assurant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

XXXIV. Plan de défrichement pour les isles d'Amérique.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agissant au hasard dans des tems d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la pratique des naturels du

du pays qui, pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces sauvages instruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnèrent cette méthode trop lente; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'élevèrent d'un sol échauffé pour la première fois des rayons du soleil. Elles augmentèrent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemencer ou pour les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viscères se dilatèrent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilen-

tielles du jour, la nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & malſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui règnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du ſud-eſt au nord-eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le tems. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils

conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toiſes au moins des cabanes. Lorſque la terre ſeroit découverte, les eſclaves ſeroient envoyés au travail à dix heures du matin ſeulement, c'eſt-à-dire, après que le ſoleil auroit diviſé les vapeurs, & que le vent les auroit chaſſées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, ſeroient plus que compenſées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conſervation de l'eſpèce humaine. On continueroit cette attention, ſoit qu'il fallût défricher les terres ou les enſemencer, juſqu'à ce que

le ſol bien purgé, bien conſolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, ſans avoir rien à craindre pour leur ſûreté. L'expérience a juſtifié d'avance la néceſſité de toutes ces meſures.

XXXV. Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.

Pour n'avoir pas ſuivi la route que nous venons de tracer, les Anglois & leurs eſclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart enſemble des colonies voiſines. Eclairés par ce déſaſtre, ils ſe placèrent au-deſſus du vent, & la mort ceſſa ſes ravages. L'uſage où eſt le gouvernement Britannique de vendre le ſol de ſes iſles & les formalités inſéparables d'un pareil ſyſtême, retardèrent la formation d'un établiſſement qu'avec des maximes moins ſages peut-être, on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, diviſés en portions de cinq cens acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la ſuite: mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'iſle, dont les terres ſe ſont trouvées trop ſablonneuſes, n'eſt encore habitée que par quatre cens blancs & huit mille noirs. Ils

ont été arrêtés au commencement de leur carrière par les fourmis, qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déja plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations, ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cens mille livres pesant, & par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI. Histoire des Sauvages de S. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner, en 1660, de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allèrent chercher leur asyle dans la première, & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles,

où le plus âgé devenoit toujours roi, c'eſt-à-dire, guide & père de la nation. Ces ſauvages ignorans ne connoiſſoient pas l'art ſublime de ſoumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en poſſéder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu ſavoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui tranſportoit des nègres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les eſclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des frères par les ſauvages. D'autres prétendent que ces noirs ſont des transfuges, qui ont déſerté les plantations des colonies voiſines. Une troiſième tradition veut que ce ſang étranger provienne des nègres que les Caraïbes enlevoient aux Eſpagnols, dans les premières guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien

hiſtorien des Antilles, ces terribles ſauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'eſt-à-dire, du ciel & du ſol ; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuſer à perſonne.

C'eſt peu. Les maîtres de l'iſle donnèrent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le haſard qui les eût conduits. L'eſpèce procréée de ce mêlange, forma une génération, qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conſervé de la couleur primitive de leurs pères, que de la nuance mitoyenne de leurs mères. Le Caraïbe rouge eſt de petite ſtature ; le Caraïbe noir eſt grand, robuſte ; & cette race doublement ſauvage, parle avec une véhémence, qui ſemble tenir de la colère.

XXXVII. L'arrivée des François à St. Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations : ils furent apperçus de la Martinique. On réſolut de profiter de cette méſintelligence, pour s'élever ſur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient aſyle aux eſclaves déſerteurs des iſles Françoiſes. L'impoſture n'enfante que l'injuſtice. On attaqua ſans

raiſon ceux qu'on accuſoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalouſie des chefs qu'on y deſtina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des ſecours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des ſubſiſtances; l'impoſſibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entrepriſe auſſi téméraire que violente. Il fallut ſe rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles : mais la victoire des ſauvages ne les empêcha pas de demander la paix en ſupplians. Ils invitèrent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié ſincère, une concorde inaltérable. Cette propoſition fut acceptée; & l'on vit dès l'année ſuivante, qui fut 1719, pluſieurs habitans de la Martinique, aller ſe fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paiſiblement, non-ſeulement de l'aveu, mais avec le ſecours du Caraïbe rouge. Ce ſuccès attira d'autres colons, qui, par jalouſie ou par d'autres motifs, enſeignèrent aux ſauvages un funeſte ſecret. Ce peuple, qui ne connoiſſoit de

propriétés que celles des fruits, parce que c'eſt la récompenſe du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru juſqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toiſe à la main. Il poſa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de ſon iſle. Le partage des terres amena la diviſion entre les hommes. Voici les cauſes de la révolution qui ſuivit l'eſprit d'uſurpation.

Lorſque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des eſclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de reſſembler à des hommes avilis par la ſervitude, craignirent qu'on n'abuſât un jour de la couleur qui trahiſſoit leur origine, pour les attacher au même joug; & ils ſe réfugièrent dans la plus profonde épaiſſeur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque diſtinctive qui fût le ſigne de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à meſure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu ſe plier à cette étrange forme, n'oſèrent plus ſe montrer ſans le caractère ineffaçable & viſible de la liberté. La géné-

ration ſuivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent ſur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils ſurent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres inſulaires. On appaiſa d'abord ce premier inſtinct de cupidité, par des préſens d'eau-de-vie & de quelques ſabres. Mais peu contens de ces armes, ils demandèrent bientôt des fuſils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui ſe vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déja faites. Irrités de ce qu'on leur refuſoit de les aſſocier à ce partage fraternel, ils formèrent une tribu ſéparée, jurèrent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, ſe donnèrent un chef, & commencèrent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre : mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent ſur les rouges tout l'aſcendant que l'induſtrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt ſur la foibleſſe de

tempérament & la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haîne mal éteinte. Les combats recommencèrent. Les rouges, toujours battus, se retirèrent au vent de l'isle. Plusieurs allèrent sur leurs canots descendre en terre-ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte sous le vent, exigèrent des Européens qu'ils achetâssent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contract d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier, mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu dois y voir en*

caractères qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation. C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intétêts, mit fin à ces vexations. Les François, sans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amusèrent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occupèrent huit cens blancs & trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand il tomba sous la domination Angloise, & y fut attaché par le traité de 1763.

XXXVIII. St. Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'isle sous cette domination.

Cette isle, qui peut avoir quarante lieues de circuit, est montueuse, mais coupée par d'excellens vallons & arrosée par quelques rivières. C'est dans sa partie occidentale que les François avoient commencé la culture du

cacao & du coton, & pouſſé aſſez loin celle du café. Les conquérans y formèrent quelques ſucreries. L'impoſſibilité de les multiplier ſur un terrein inégal & rempli de ravins, leur fit deſirer d'occuper les plaines de l'Eſt. Les ſauvages qui s'y étoient réfugiés, refuſoient de les abandonner, & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La réſiſtance qu'ils oppoſèrent aux foudres de la tyrannie Européenne, ne fut pas & ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un officier arpentoit le ſol qui venoit d'être envahi, lorſque le détachement qui l'eſcortoit fut inopinément attaqué & preſque totalement détruit le 25 mars 1775. Perſonne ne douta que les malheureux qu'on venoit de dépouiller ne fuſſent les auteurs de cette violence, & les troupes ſe mirent en mouvement pour les détruire.

Heureuſement, il fut conſtaté à tems que les Caraïbes étoient innocens; qu'ils avoient pris ou maſſacré pluſieurs eſclaves fugitifs coupables de ces cruautés; & qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorſqu'ils auroient purgé l'iſle de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient ſouvent imputées. Pour

affermir les ſauvages dans cette réſolution par l'attrait des récompenſes, le corps légiſlatif paſſa un bill pour aſſurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un nègre déſerteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli juſqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cens blancs & ſept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cens quintaux de coton, ſix millions peſant de très-beau ſucre & trois cens ſoixante mille galons de rum. Ces productions croiſſent ſur une terre très-légère, & que pour cette raiſon on croit devoir être bientôt uſée. C'eſt une opinion généralement établie en Amérique. Il ſeroit utile d'examiner ſi elle eſt bien fondée.

Sans doute des pluies qui tombent en torrens ſur un pays haché doivent entraîner plus facilement une terre ſablonneuſe qu'une terre argilleuſe & dont les grains ſeroient plus adhérens entre eux. Mais comprend-on comment un ſol pourroit s'épuiſer? Seroit-ce par la perte de ces parties terreuſes dans leſquelles les plantes qu'il produit ſe réduiſent

enfin & dont il ſemble qu'on le dépouille, lorſque les plantes ne périſſent pas ſur le lieu où elles ont été cultivées ? Mais il eſt prouvé par l'expérience de Vanhelmont, que les plantes n'enlèvent aucun poids ſenſible à la terre : c'eſt l'eau ſeule dont elle eſt arroſée qui fait tous les frais de la végétation. Seroit-ce par la perte des ſels qu'elle fournit pour les développemens ſucceſſifs de la plante ? Mais il eſt également prouvé par les nombreuſes expériences de M. Tillet, & de pluſieurs autres phyſiciens, que la terre n'eſt autre choſe qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroiſſent devoir qu'à la chaleur & à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroiſſent auſſi prouver que l'eau ſeule des arroſemens ou naturels ou artificiels contient tous les ſels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle eſpèce de terre eſt plus ou moins facilement miſe en état de recevoir & de conſerver la quantité d'eau néceſſaire à une végétation complette. Le moindre travail ſoulève la terre légère;

la moindre pluie la pénètre alors : mais une pluie forte l'affaiſſe, & le ſoleil en pompant très-aiſément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaiſſement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enlève l'unique eſpèce de nourriture qu'elle fourniſſoit à la plante, & ſans laquelle la plante ne pouvoit ſubſiſter. Cependant on n'accuſe point la ſaiſon, encore moins l'ignorance de celui qui n'en ſait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre uſée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret & mal par conſéquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours & des labours plus pénibles : mais une fois préparée, ameublie, humectée, la terre forte conſerve beaucoup plus long-tems ſon humidité, véhicule néceſſaire des ſels, ſoit qu'ils y ſoient continuellement portés & ſucceſſivement remplacés par l'eau des pluies ou des arroſemens.

A quoi ſert donc le fumier, dira-t-on ?

à soulever plus aisément, plus généralement la terre par la fermentation qu'il y excite, & à la tenir plus long-tems soulevée, ameublie, soit par ses parties actives qui ne peuvent se développer que par degrés dans les terres compactes, comme celles de la seconde espèce qu'on divise en l'échauffant; soit par ses parties onctueuses qui, en engraissant la terre de la première espèce, y retiennent plus long-tems l'humidité que sa trop grande porosité & l'incohérence de ses grains laisseroit bientôt échapper.

Ainsi, le fumier, employé à propos & suivant sa qualité, supplée en partie aux labours. Les labours peuvent-ils suppléer au fumier ? Je ne le crois pas pour les terres légères. Heureusement, il leur en faut peu. Je le crois pour les terres fortes, & il leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut suppléer à la pluie qui, en Amérique, lorsqu'elle est abondante, rend toutes les terres à-peu-près égales. Quelques fruits hâtés par la saison pourrissent dans les excellentes: mais presque tous acquièrent leur perfection dans les terres les plus communes. En Amérique, point d'année pluvieuse qui ne soit

fertile. Dans une année sèche, le revenu diminue quelquefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habitans de Saint-Vincent, comme de tout posseſſeur d'une terre légère, dans quelque zone qu'elle puiſſe être ſituée, doit donc être de l'arrêter ſur leurs mornes, d'y préférer la culture des plantes qui la couvrent le plutôt & qui la laiſſent le moins expoſée au choc immédiat des fortes pluies qui l'affaiſſent de plus en plus quand elle n'eſt pas labourée, & l'entraînent quand elle eſt ameublie; de chercher ſur-tout le ſyſtême de culture qui, ſans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroiſſement néceſſaire pour garantir le ſol au moment du plus grand beſoin, dans cette ſaiſon où les averſes plus fréquentes ne manqueroient pas à la longue de le dépouiller juſqu'au tuf. Pendant qu'il ſera couvert d'une terre quelconque, ne redoutons point ſa ſtérilité. Le ſol qui ſuffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les ſoins du cultivateur à ſon premier état, y ſuffira juſqu'à la conſommation des ſiècles.

XXXIX. La Grande-Bretagne

La Dominique étoit habitée par ſes propres enfans. En 1732, on y trouva neuf cens

trente-huit Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. Trois cens quarante-neuf François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que vingt-trois mulâtres libres, & trois cens trente-huit esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner soixante-douze mille deux cens pieds de coton. Le café vint augmenter la masse de ces foibles productions. Enfin l'isle comptoit six cens blancs & deux mille noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

entre en possession de la Dominique.

Dès la fin du dernier siècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle témoigna dans les dernières négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Sur cette isle se sont successivement établies neuf paroisses, où, au premier janvier 1778, on comptoit quinze cens soixante-quatorze

blancs de tout âge & de tout ſexe ; cinq cens ſoixante-quatorze mulâtres ou noirs libres ; quatorze mille trois cens huit eſclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-deſſus de deux cens quatre-vingt-huit chevaux, de ſept cens ſept mulets, de trente-quatre ânes, de dix-huit cens trente bêtes à corne, de neuf cens quatre-vingt-dix-neuf cochons & de deux mille deux cens vingt-neuf moutons ou chèvres.

Pour ſes cultures, elle avoit ſoixante-cinq ſucreries qui occupoient cinq mille deux cens cinquante-ſept acres de terre. Trois mille trois cens ſoixante-neuf acres plantés en café, à raiſon de mille pieds par acre. Deux cens ſoixante-dix-ſept acres plantés en cacao, à raiſon de cinq cens pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raiſon de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo & ſoixante arbres de canéfice.

Ses vivres conſiſtoient en douze cens deux acres de bananiers, ſeize cens quarante-ſept acres d'ignames ou de patates ; & deux mille ſept cens vingt-neuf foſſes de manioc.

Dix-neuf mille quatre cens ſoixante-dix-huit acres étoient occupés par les bois ;

quatre mille deux cens quatre-vingt-seize par des prairies ou savanes ; trois mille six cens cinquante-cinq étoient réservés pour la couronne ; & trois mille quatre cens trente-quatre entiérement stériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer sur un sol extrêmement montueux & très-peu fertile.

XL. Discorde entre les Anglois de la Dominique & les François des isles voisines.

Cet établissement essuya, dès ses premiers pas, une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugièrent avec leurs esclaves dans les isles Françoises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement, on les réclama; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances : les sollicitations furent inutiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrans François l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

Examinons, sans partialité, la conduite des deux nations, & nous la trouverons mauvaise de part & d'autre.

François ! répondez-moi. Ces transfuges

n'étoient-ils pas des voleurs ? Pourquoi donc leur accordez-vous un asyle. Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution ? On vous l'aura demandée impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des créanciers, & dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la cour de Londres les mêmes représentations & les mêmes plaintes ; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés ? Est-ce qu'il y a deux justices ?

Et vous Anglois, lorsque par représailles, vous offrîtes un asyle aux émigrans François, ne doublâtes-vous pas le même délit ? N'invitâtes-vous pas au vol & à la désertion les débiteurs infidèles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers ? Si les nations qui se sont partagées le Nouveau-Monde avoient, à votre exemple, pris le même parti ; qui eût fait à ses colons les avances dont ils auroient eu besoin ? Que

ſeroit devenue l'Amérique, ſi ce mauvais eſprit s'étoit manifeſté à l'origine des conquêtes? Que deviendroit-elle, s'il s'étendoit? Réfléchiſſez-y un moment, & vous vous convaincrez qu'une ſuſpenſion générale de la juſtice deviendroit un des plus redoutables fléaux, dont l'eſpèce humaine pût être affligée. Vous ſentirez qu'un accord auſſi funeſte des nations rameneroit l'univers à un état de brigandage & de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos ſcélérats & à vous infecter des nôtres? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes ſans foi envers leurs concitoyens? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres? Si vous les accueillez, pourquoi une troiſième nation les repouſſeroit-elle? Votre projet eſt-il que la perfidie puiſſe impunément errer de contrée en contrée, & ſe promener avec impunité ſur toute la ſurface du globe? J'exagère les ſuites de votre procédé: mais ſi l'on veut juger ſainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'eſt un moyen ſûr d'en faire ſentir avec force le réſultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il

faire ? Ce qu'il falloit faire ? D'abord ce que vous avez fait. Enſuite deſcendre, à main armée, dans les aſyles de vos déſerteurs, & les ravager. Et c'eſt ainſi que vous vous ſeriez montrés des hommes braves & juſtes. Le ſang répandu ne vous auroit pas été imputé ; & vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe intéreſſés dans la même cauſe.

Au reſte, dois-je être ſurpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorſque je vois tous les jours que vous vous arrogez le droit de vous les envoyer, en prononçant contre eux le banniſſement : loi auſſi contraire au droit commun que le ſeroit au droit particulier celle qui autoriſeroit un citoyen, dont le chien devient enragé, à le lâcher dans la maiſon de ſon voiſin ?

Mais un homme qui a deux bras eſt toujours un bon effet..... Donc il ne faut pas le receler..... Et il n'eſt pas ſans eſpoir, comme il n'eſt pas ſans exemple, qu'un méchant s'amende..... Oui, un contre cent..... Reſte à ſavoir ſi pour un ſcélérat qui ſe corrigera, vous voulez acquérir cent ſcélérats incorrigibles.

XLI. En quoi consiste l'importance de la Dominique.

Cependant un autre objet que des établissemens de culture entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. C'eſt pour l'exécution de ce grand projet qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette iſle. Auſſi-tôt accoururent d'Europe & de l'Amérique Septentrionale, une foule d'hommes actifs & entreprenans. Des dépôts immenſes de farines, de poiſſon ſalé, d'eſclaves, furent formés au Roſeau. Cette bourgade fournit aux beſoins de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, & en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuſes. Les échanges auroient été même plus conſidérables ſi, par une avidité fiſcale mal entendue, la Grande-Bretagne n'avoit elle-même reſſerré les bornes de ces liaiſons frauduleuſes.

Les événemens qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique, & les efforts que font les François pour étendre leurs liaiſons en Afrique, doivent bientôt réduire à rien ou à peu de choſe, l'entrepôt de la Dominique : mais rien ne peut lui ôter

l'avantage de sa position. Située entre la Guadeloupe & la Martinique, à sept lieues seulement de l'une & de l'autre, elle les menace également. A ses deux extrémités, nord & sud, sont deux excellentes rades, d'où les corsaires & les escadres intercepteront la navigation de la métropole avec ses colonies, la communication même des deux établissemens entre eux. Que seroit-ce si, comme il est facile, la rade du nord, connue sous le nom de prince Rupert, étoit convertie en port, & entourée de fortifications. Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le conseil de George III. Tout porte à croire qu'il ne sera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ses forces navales, pour se prêter jamais à cette dépense.

XLII. Loix particulières à la Dominique.

La Dominique a fixé dans les derniers tems l'attention de l'Amérique entière par un événement dont les causes remontent, ou peu s'en faut, à la découverte du Nouveau-Monde.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas sanglans sur cet autre hémisphère, qu'il fallut demander à l'Afrique des esclaves pour le défricher. Dans cette espèce dégradée

se trouvoient des femmes que le besoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance que la nature sembloit réprouver, sortit une génération mixte, dont la tendresse paternelle rompit très-souvent les fers. Une bonté innée dans l'homme, fit tomber en quelques occasions d'autres chaînes, & l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique soupçonneuse & prévoyante voulut s'élever avec force contre cet usage applaudi par l'humanité : les affranchissemens ne discontinuèrent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égalés en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimèrent généralement à cette classe un caractère d'infériorité. Le préjugé l'abaissa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa position ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'esclavage & la liberté originaire.

Des distinctions si humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'esclave est communément si abruti, qu'il n'ose braver son tyran ; il ne peut que le haïr : mais le cœur de l'hom-

me qui a vu tomber ſes fers a plus d'énergie. Il hait & brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces diſpoſitions ſiniſtres. Dans les ſociétés de l'Europe, où tous les membres ſont égaux, où l'intérêt de chaque individu eſt l'intérêt de tous, il n'eſt pas permis de ſuppoſer à un citoyen l'intention de nuire au bien général ſans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monſtrueux, bizarre, diviſé de ſentimens, eſt compoſé de trois claſſes différentes, on ſe croit en droit de ſacrifier les deux dernières à la ſûreté de la première. L'eſclave eſt retenu dans une oppreſſion perpétuelle, & l'affranchi eſt empriſonné au moindre ſoupçon. Son averſion pour les blancs eſt regardée comme un délit fort grave, & juſtifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'eſt à cette étrange ſévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'eſpèce de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établiſſemens du Nouveau-Monde.

Dans les ſeules colonies Angloiſes, le noir libre eſt aſſimilé au blanc. La préſomption la plus forte ne ſuffit pas pour attenter plutôt

à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de se méprendre sur le choix du criminel, reste quelquefois dans l'inaction plus long-tems que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abusé de ces ménagemens dans les isles Britanniques. Leurs mouvemens séditieux ont déterminé la Dominique à changer de système.

Par un bill du mois de septembre 1774, il ne sera plus permis à aucun colon de donner la liberté à son esclave, avant d'avoir versé cent pistoles dans le trésor public. Mais si cet affranchi prouvoit dans la suite que son travail ne suffit pas à sa subsistance, il recevroit 80 livres tous les six mois, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses lui permissent de se passer de ce secours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix par la déposition de deux témoins libres ou esclaves de quelque délit qui ne sera pas capital, sera puni par le fouet, par une amende, ou par la prison, selon que les magistrats l'estimeront convenable. On lui imposera les mêmes peines pour avoir troublé l'ordre public, pour avoir insulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favorisé la désertion d'un esclave, qui lui aura donné asyle ou accepté ses services, sera comdamné à une amende de deux mille livres applicable aux besoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette somme, on lui feroit subir une prison de trois mois, ou on lui infligeroit le fouet, selon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun nègre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du représentant de sa paroisse dans l'assemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce sceau de réprobation.

XLIII. Plan conçu par le ministère Britannique, pour rendre floriſſantes les trois isles autrefois neutres.

Après avoir parlé séparément de chacune des trois isles neutres acquises à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'exposer les moyens que cette puissance a cru devoir employer pour tirer des avantages solides de ses prospérités.

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui convenoit de vendre les différentes portions du sol étendu que les succès de la guerre lui avoient donné. Si elles avoient été gratuitement accordées, la faveur & l'intrigue les eussent obtenues; & de long-tems elles n'eus-

ſent été utiles. Mais la nation étoit bien aſſurée que tout citoyen qui auroit employé une partie de ſes capitaux à l'acquiſition d'un fonds, feroit les dépenſes néceſſaires pour mettre en valeur ſa propriété.

Cependant, les nouvelles plantations demandent tant de dépenſes en bâtimens, en beſtiaux, en eſclaves, qu'il pouvoit être funeſte d'exiger tout-à-coup le prix des terres concédées. Cette conſidération fit régler que l'acheteur ne ſeroit tenu de donner que vingt pour cent dans le premier moment; dix pour cent chacune des deux années ſuivantes; & enfin vingt pour cent les autres années, juſqu'à la fin de ſon paiement. Il devoit être déchu de tous ſes droits, ſi, aux époques fixées, il ne rempliſſoit pas ſes obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de trop rigoureux, on laiſſa au cultivateur la liberté de convertir ſa dette en une rente perpétuelle. Ce cens même ne devoit commencer que douze mois après le défrichement.

Comme dans les iſles depuis long-tems poſſédées par l'Angleterre, la trop vaſte étendue des héritages avoit viſiblement diminué la maſſe des productions, on crut

devoir prendre des mesures pour éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il fut statué que personne ne pourroit acquérir plus d'une plantation, & que la plus grande n'excéderoit pas cinq cens acres. On la borna même à trois cens pour la Dominique, dont la position & la destination exigeoient un plus grand nombre d'Européens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur; & que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le tems prescrit. Chaque colon fut de plus asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans au fisc neuf cens francs pour chaque homme, & la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette dernière précaution devoit donner quelque consistance aux nouveaux établissemens : mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin

besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des conceſſions gratuites, depuis dix juſqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient ſe fixer dans les iſles. C'étoit aſſez de terrein pour les faire vivre par le travail dans une aiſance qu'ils n'auroient jamais connue dans l'ancien hémiſphère. La crainte qu'ils ne prêtâſſent leur nom à quelque homme avide, ou ne lui vendiſſent enſuite leur propriété, fit ſtatuer qu'ils ſeroient tenus de prendre eux-mêmes poſſeſſion du ſol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de ſuite, & de le garder ſept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme ils devoient un cens de douze ſols pour chacun des acres qui ſeroient en valeur, & deux livres cinq ſols pour ceux qui reſteroient incultes.

Les iſles Angloiſes ſe plaignoient depuis long-tems de manquer de pluie, parce que toutes les forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles poſſeſſions, les commiſſaires eurent ordre de réſerver à la couronne les bois

néceſſaires pour attirer des nuages, & pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins beſoin.

Enfin, aucune des ſommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fiſc. Elles devoient être toutes conſacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces iſles.

Il reſtoit à régler le ſort des François établis en grand nombre à la Dominique & à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude ſur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, & y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique qui, en reconnoiſſance, exigeoit d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la puiſſance conquérante ; & le ſecond étoit manifeſtement contraire aux conventions des cours de Londres & de Verſailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs ſujets reſpectifs s'établiſſent dans ces iſles neutres.

Auſſi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès de deux colonies qu'ils avoient ſu fonder, fut-elle entiérement

trompée. Soit que le miniſtère Britannique craignît de dégoûter les Anglois, en leur faiſant payer un terrein que leurs anciens rivaux auroient continué à poſſéder gratuitement; ſoit qu'on deſirât de ſe débarraſſer de ceux de ces étrangers que leur religion & leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur première patrie, il fut réglé que les François ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel.

Cette dureté ſi contraire aux maximes d'une ſaine politique, les diſperſa. L'émigration ne fut pas pourtant univerſelle. Après la première humeur du mécontement, les plus ſages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouiſſoient, qu'à s'aller établir ſur un nouveau ſol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

XLIV. Obſtacles qui ſe ſont oppoſés à la proſpérité des iſles neutres.

La Grande-Bretagne ſe promettoit beaucoup des meſures qu'elle avoit priſes pour la proſpérité de ſes conquêtes. Le ſuccès n'a pas répondu à ſon attente, & les cauſes de cet étrange mécompte ſont connues.

A peine les traités eurent aſſuré les trois iſles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établiſſemens devint univerſelle,

Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouvèrent à Londres & dans quelques autres places de commerce, dont les négocians égarés par la même illusion, puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenans.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, portèrent la même légéreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes & l'intérieur des isles acquises se trouvèrent tout-à-coup couverts de maîtres & d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile & pénible des défrichemens. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque.

Il devoit rembourſer cinq ans après. L'impoſſibilité où il ſe trouva de remplir ſes engagemens alarma ſes créanciers d'Europe. Fruſtrés des remiſes auxquelles ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulſèrent des plantations les infortunés qu'un eſpoir téméraire avoit malheureuſement ſéduits. Ainſi ſe termina le beau rêve des nouvelles colonies Angloiſes.

Mais cette grande agitation doit avoir des ſuites favorables. Les défrichemens, entrepris par des hommes ſortis du néant & qui y ſont rentrés, feront pour la nation le réſultat avantageux d'une fermentation irrégulière & déſordonnée. Un ſol, qui languiſſoit dans les mains des premiers poſſeſſeurs, ſera cultivé avec de plus grands moyens, avec plus d'intelligence & d'économie. En attendant ce nouvel effort d'induſtrie & d'activité, réſumons les poſſeſſions Angloiſes dans l'archipel Américain. Pour une puiſſance maritime & commerçante, évaluer ſes colonies, c'eſt apprécier ſes forces.

XLV. Etat actuel des isles Angloises.

Aux Indes Occidentales, les isles Britanniques sont en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne sauroit cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, & d'autres sont formées en tout ou en partie, d'une craie très-peu productive. Les meilleures sont défrichées depuis long-tems, & ont besoin du secours des engrais imparfaits & rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, & se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépense.

Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cens mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour

remplacer ceux qui périſſoient ou qui diſparoiſſoient avec la fortune qu'ils avoient acquiſe, autant d'hommes indigens ou déſœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration : mais cet eſprit d'aventure, que la nouveauté des objets & le concours des circonſtances avoient fait éclorre, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'eſpace qu'occupoient les petites cultures a été fondu ſucceſſivement dans les ſucreries qui exigent un terrein fort vaſte ; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit poſſible, des agens dont les ſalaires étoient devenus un fardeau peſant.

Depuis cette révolution, les iſles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invaſion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force ſuffiſante pour repouſſer du moins un ennemi foible & mal armé. Si la marine de la métropole ceſſoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'eſt beaucoup que, dans l'état où elles ſont, les milices puiſſent contenir les noirs, plus malheureux ſous la domination Angloiſe que ſous aucune

autre: car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; & que le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination!

Jamais les Indes Occidentales ne furent assujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade & les autres isles, excepté la Jamaïque, s'engagèrent librement à lui payer à perpétuité quatre & demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui seroient exportées. Une si grande générosité parut depuis onéreuse & le poids en fut allégé autant qu'il étoit possible. Comme cette obligation est acquittée avec des denrées, on ne livre guère au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection; & l'on n'est pas plus scrupuleux sur le poids que sur la qualité. De cette manière le fisc ne reçoit que les deux tiers du don, qui lui fut anciennement accordé.

C'est encore trop pour des établissemens

chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenses intérieures. Elles furent très-considérables, lorsque ces colonies régloient leur organisation, ou élevoient des fortifications jugées nécessaires à leur sûreté. Les taxes étoient multipliées à cette époque ; & chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus sage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagemens publics. Le tems a diminué les besoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui restoient, parce que les ressources des cultivateurs ne sont plus les mêmes. Les tributs sont actuellement peu de chose, & on pourroit les réduire encore, si, par une contradiction manifeste avec l'esprit républicain, qui est un esprit de désintéressement, ceux qui rempliſſent les places d'administration n'exigeoient de trop gros salaires.

Mais c'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'aimer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésors comme des alimens des autres passions.

Celles-ci ſont iſolées & n'ont qu'un tems ; elles ſe combattent ou ſe ſuccèdent. La paſſion de l'argent nourrit & ſatisfait toutes les autres, du moins elle y ſupplée à meſure qu'elle les uſe par les moyens qu'elle fournit de les aſſouvir. Il n'eſt point d'habitude qui ſe fortifie plus par l'uſage que celle d'amaſſer : elle ſemble s'irriter également par les jouiſſances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours beſoin de remplir ou de groſſir ſon tréſor. C'eſt une expérience conſtante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes conſidérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y eſt devenue le mobile univerſel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profeſſion la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs & l'opinion leur faiſoient un beſoin. Même en aſpirant à l'honneur, ils couroient aux richeſſes. Dans la carrière des loix & des vertus, qui doivent ſe chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de ſiéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune.

Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre à la cour ce peuple que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale dans le sénat de l'empire. Un ministre célèbre avoit le tarif des probités, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit, disoit-il, un devoir de sa place d'acheter les représentans de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh ! que dit la conscience où l'argent a parlé ? Si l'esprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il est le principe & le soutien ? Est-il bien vrai que chez la fière Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme du monde & d'un siècle qui ne sont plus ? Isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil esprit d'intérêt ? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant tout respire l'opulence dans les établissemens Anglois des Indes Occidentales : c'est que les actes d'une autorité arbitraire

qui désolent tant d'autres contrées n'y sont pas connus : c'est que ces vils instrumens du fisc qui ruinent le fonds pour établir la forme ne s'y trouvent pas : c'est que la culture du sucre y a été substituée aux productions de peu de valeur : c'est que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des associations puissantes qui ne les laissent jamais manquer des moyens nécessaires pour la meilleure exploitation : c'est que si des hasards malheureux réduisent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ses possessions restent hypothéquées à son créancier, & que le paiement est assuré aux époques convenues : c'est que ces isles sont moins exposées au dégât & à l'invasion que les possessions des puissances riches en productions & foibles en vaisseaux : c'est que les événemens des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrières n'empêchent jamais & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées : c'est que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peuvent espérer ailleurs. Aussi les

terres se vendent-elles constamment à un très-haut prix dans les isles Angloises. On voit un égal empressement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce sol auroit été plus recherché encore, si les Indes Occidentales eussent été moins sévérement fermées aux navigateurs étrangers; si elles avoient eu la liberté de choisir elles-mêmes leurs acheteurs sur tout le globe: mais des loix, dont il n'a jamais été possible d'éluder les dispositions, ont concentré leurs liaisons dans les limites de l'empire Britannique, avec les provinces nationales de l'un & l'autre hémisphère.

Ces colonies ne voient croître sur leur territoire ni vivres pour leur subsistance, ni bêtes de somme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de nécessité première leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui recevoit en paiement du rum & d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles qui ont divisé la vieille & la nouvelle Angleterre ont interrompu cette communication, au grand détriment des isles. Jusqu'à ce que des besoins impérieux la fassent r'ouvrir ou

qu'il se forme des combinaisons qui la remplacent ; les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des isles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant seize ou dix-sept millions qu'elles paient au fisc, & le rum que l'Irlande reçoit directement en paiement des salaisons qu'elle fournit à ces colonies.

Presque tout le sucre, qui forme les trois quarts du produit des isles, se consomme dans le royaume même ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses isles, ne s'élèvent pas annuellement au-dessus de sept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons, qu'elle manufacture avec tant de succès & qui se répandent dans une grande partie du globe, & vous aurez une idée assez juste des avantages que cet empire retire des Indes Occidentales.

Les isles reçoivent en paiement leurs meubles & leur vêtement, les ustensiles nécessaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie & les esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles ! Il faut prélever les frais de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de seize millions sterlings ou de trois cens soixante millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrième partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre blessoit justement les gens éclairés. Mais du moins Londres est le plus

beau port de l'Angleterre ; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises ; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce ; Londres est dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le siège de la nation assemblée. Là, le palais du prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y règne par sa présence, qui vivifie tout. Le sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministère. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques : mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplé.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le tems, quelque chose de l'espèce de monopole, qu'il exerçoit sur les colonies &

sur

ſur les provinces. Briſtol, Liverpool, Lancaſter, Glaſcou, ont pris une part aſſez conſidérable à ce grand mouvement. Il ſe ſeroit même établi une concurrence, plus univerſelle, ſi des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le deſir d'approcher du trône, une molleſſe & une corruption qui ont paſſé toutes les bornes, n'euſſent réuni à Londres ou ſur ſon territoire, le tiers de la population du royaume, & principalement les grands conſommateurs.

XLVI. Réſumé des richeſſes qui ſortent de tout l'archipel Américain.

L'hiſtoire du grand archipel de l'Amérique ne ſauroit être, ce ſemble, mieux terminée que par une récapitulation des avantages qu'il procure aux puiſſances, qui l'ont ſucceſſivement envahi. C'eſt uniquement par l'impulſion que ſes immenſes productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans les faſtes des nations; puiſqu'enfin les richeſſes ſont le mobile des révolutions rapides, qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Aſie mineure, qui amenèrent ſa ſplendeur & la chûte de la Grèce. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans ſa grandeur,

quand elle eut ſous ſa main les tréſors de l'Orient. La guerre ſembla s'aſſoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde ; & ne s'eſt depuis ſi ſouvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui ſera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre de ſages, ne fait pas de bruit ſur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de maſſacres ou de richeſſes.

Les iſles de l'autre hémiſphère, donnent annuellement quinze millions à l'Eſpagne ; huit au Danemarck ; trente à la Hollande ; quatre-vingt-deux à l'Angleterre ; cent vingt-ſix à la France. C'eſt donc environ deux cens ſoixante-un millions, que ſont vendues dans notre continent les productions recueillies dans des champs, qui étoient entiérement incultes il n'y a pas trois ſiècles.

Ce n'eſt pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs ſujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur ſol & leurs atteliers fourniſſent.

Quelques-uns consomment en totalité, ce qu'ils tirent de ces possessions éloignées; les autres font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle est vraiment industrieuse, gagne moins encore par le nombre des hommes qu'elle entretient au loin sans aucuns frais, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémisphère, il lui faut cultiver une province en Europe; & ce surcroît d'occupation augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Tout le globe se ressent de cette impulsion.

Les travaux des colons, établis dans ces isles long-tems mépriſées, sont l'unique base du commerce d'Afrique; étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie; doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entière. Ils peuvent être regardés, comme la cause principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter, à mesure que des cultures si susceptiLl 2

bles d'extenſion approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'archipel de l'Amérique.

Rien ne ſeroit plus propre à avancer cet heureux période, que le ſacrifice du commerce excluſif, que ſe ſont réſervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux iſles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les eſprits par une concurrence générale. Les hommes qui, oſant invoquer l'amour du genre-humain, puiſent leurs lumières dans ce feu ſacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique, avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, preſque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent ſe conduire par les principes de cette bienveillance univerſelle, ont cru que des ſociétés, fondées la plupart ſur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un ſeul homme, devoient reſtreindre à leur métropole toutes les liaiſons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, aſſurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ſes productions territoriales, des moyens pour ſe

procurer des denrées étrangères dont elle a beſoin, une balance avantageuſe avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce ſyſtême, après avoir été jugé long-tems le meilleur, s'eſt vu vivement attaqué, lorſque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans ſa propriété de quoi fournir à tous les beſoins que la nature ou l'imagination donnent à ſes colonies. Il n'y en a pas une ſeule qui ne ſoit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaiſons qu'elle deſtine pour ſes établiſſemens du Nouveau-Monde. Cette néceſſité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces poſſeſſions éloignées. Ne ſeroit-il pas raiſonnable d'éviter la route tortueuſe des échanges, & de faire arriver chaque choſe à ſa deſtination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire, des conſommations plus conſidérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fiſc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit excluſif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes ſont vraies, ſolides, utiles :

mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangère. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déja les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvre. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire

augmenter la population, l'aisance, & dès-lors, la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.

Mais cette partie du Nouveau-Monde, que deviendra-t-elle ? Les établissemens qui la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés ? changeront-ils de maître ? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matière aux conjectures: mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entière de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement des vivres, excite une désolation universelle, une sorte d'alarme, qui fait plutôt desirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une escadre, qui, au lieu de barils de poudre à canon, armera ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par

les fondemens l'objet de l'établiſſement, ſans utilité réelle. La métropole ſe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ſes colonies, & ne les préſerveroit pas de l'invaſion.

En vain eſpéreroit-on repouſſer une deſcente avec des nègres, qui, nés dans un climat où la molleſſe étouffe tous les germes du courage, ſont encore avilis par la ſervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains, les meilleures armes doivent être impuiſſantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournâſſent contre leurs impitoyables oppreſſeurs.

Les blancs paroiſſent de meilleurs défenſeurs pour les colonies. Outre le courage qu'inſpire naturellement la liberté, ils doivent être encore animés de celui qui appartient excluſivement aux grands propriétaires. Ce ne ſont pas des hommes avilis par des travaux groſſiers, par des occupations obſcures, ou par l'indigence. L'empire abſolu qu'ils exercent dans leurs plantations, a dû leur inſpirer de la fierté & agrandir leur ame. Mais diſperſés ſans de vaſtes héritages, que peuvent-ils en

ſi petit nombre? quand ils pourroient empêcher une invaſion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs iſles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination ſans attaque, ſans ſiège, & preſque ſans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eſt leur maître. *Vive le vainqueur*, diſent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre, dans une ſeule campagne. Qu'à la paix la cité rentre ſous ſes premières loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyran-

nisé ; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie ? Sans doute il est beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du gouvernement ; où l'art de tromper les hommes, est l'art de façonner des sujets ; où l'on veut des esclaves & non des citoyens ; où l'on fait la guerre & la paix, sans consulter, ni l'opinion, ni le vœu du public ; où les mauvais desseins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole ; où les bons projets ne sont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter : est-ce là la patrie à qui l'on doit son sang ?

Les fortifications élevées pour la défense des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fussent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été ; il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés dureroit au-delà de six mois, elle ne rebuteroit pas l'assaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissemens par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du

climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siège.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les isles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les aîles de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie & de sa puissance; sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontières des états, par des places. Mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante, n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguère tout oſer, tout ſe promettre. Ses iſles étoient en ſûreté, & celles de ſes rivaux expoſées à ſon invaſion. Les ſentimens qu'elle avoit conçus de ſa valeur; la terreur que ſes armes avoient inſpirée; le fruit d'une heureuſe expérience acquiſe par ſes amiraux; la multitude & la bonté de ſes eſcadres: ces différens moyens d'agrandiſſement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ſes ſuccès; l'inquiétude inſéparable de ſes proſpérités; le fardeau même des conquêtes, qui ſemble être le châtiment de la victoire: tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de ſon active ambition ont été anéantis par la révolution qui a détaché de ſon empire l'Amérique Septentrionale: mais la poſſeſſion des iſles, devenues très-riches, que la nature a placées au voiſinage de ce grand continent, encore pauvre, eſt-elle maintenant plus aſſurée aux nations qui les ont défrichées? C'eſt dans la poſition, c'eſt dans les intérêts, c'eſt dans l'eſprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzième Livre.

TABLEAU

DU COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE

AVEC SES ISLES OCCIDENTALES DE L'AMÉRIQUE,

Depuis 1697 *jusqu'en* 1773, *suivant les comptes rendus au Parlement, & recueillis par le Chevalier* CHARLES WHITWORTH.

ANNÉES.	EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.	IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.	EXCÉDENT des Importations.	EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.	IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.	EXCÉDENT des Importations.
	En livres sterlings.			En livres tournois		
	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.
1697	144,847 8 4	327,267 3 1	181,479 14 9	3,319,066 17 6	7,383,511 19 4½	4,064,444 1 10½
1698	310,381 3 1	631,844 2 8	321,161 19 7	6,981,318 11 3	14,218,093	7,237,674 8 9
1699	344,880 10 10	656,455 8 5	311,574 17 7	7,904,482 15 7	14,772,496 19 9	6,868,014 4 2
1700	334,387 17 8	859,182 19 2½	494,981 1 6½	7,139,413 7 6	18,676,616 11 8	11,537,184 4 2
1701	342,831 8 3½	740,663 1 6½	400,347 17 3½	7,857,096 16 1	16,964,933 14 8	9,107,836 18 7
1702	351,964 10 11½	879,167 3 6	527,202 10 10½	7,913,939 10 9½	17,713,939 10 9½	4,960,822 4 8
1703	285,042 16 5½	626,983 11 6½	341,942 15 1	6,413,463 10 3½	14,107,171 9 8½	7,693,711 19 4½
1704	269,611 14 5½	489,806 1 1½	220,190 7 1	6,066,351 14 10½	11,021,886 11 9½	4,955,534 17 11½
1705	303,911 1 7½	706,574 16 9½	402,663 15 2	6,881,999 6 1½	15,897,953 17 7½	9,015,954 11 3
1706	266,641 5 7	537,644 8 10	271,003 3 3	5,999,428 15 7½	13,096,999 13 9	6,997,571 3 1½
1707	278,126 5 10½	604,9-9 6 6½	326,783 8 8	6,257,841 11 7½	13,610,459 17 7½	7,352,617 5 5
1708	194,791 11 1	591,515	396,723 18 11	4,382,530 15	13,304,162 11 3½	8,921,631 16 3½
1709	129,800 2 8½	645,387 19 11½	515,587 17 3½	2,870,103 5½	14,133,479 19 6½	11,262,876 14
1710	205,029 18 6½	780,504 13 9½	575,474 15 3½	4,613,173 6 8½	17,561,355 10 9½	12,948,181 4 1
1711	221,628 15 1½	556,280 7 7½	334,651 1 6	4,986,647 8 3½	15,157,157 14 4½	10,170,509 5 1
1712	165,116 1 1½	383,981 9 7½	218,865 8 6	3,961,111 5 9½	14,620,194 12 9½	8,659,083 7
1713	357,970 18 5½	832,470 10 8½	474,499 12 3	8,054,339	18,725,569 10 11½	10,671,230 10 11½
1714	342,603 9 9½	841,321 8 3½	498,718 18 6	7,710,067 7 6½	18,929,234 5 1½	11,219,166 17 7½
1715	134,414 4 9½	299,938 1 1	165,523 16 3½	6,804,319 11 10½	14,468,143 6 3½	7,663,823 14 4½
1716	413,139 12 4	1,104,188 14 5	691,049 2 1	9,295,416 7 6½	24,844,246 4 6½	15,548,829 17
1717	533,599 18 11	1,203,773 1 1	670,173 2 6	7,105,985 15 7½	24,154,594 10 10½	17,048,608 15 3½
1718	341,153 9	896,785 10	555,632 10	7,593,292 16 10½	20,127,666 16 3	12,534,373 16 5½
1719	246,320 1 10	871,951 12	625,939 2 2	5,535,615 3 9	19,729,091	14,193,475 17 3
1720	220,389 9 11	1,119,474 15 3	899,085 5 4	4,876,647 11 1½	24,810,181 3 1½	19,933,533 12 1½
1721	211,259 15	855,580 8 9	644,320 8 9	4,717,193 10	19,116,859 16 10½	14,398,665 16 10½
1722	264,355 7 2	1,018,846 6 11	754,490 19 9	5,845,741 11 5	21,924,241 15 7½	15,978,497 4 4½
1723	249,258 12 7	1,092,117 8 9	842,858 16 2	5,741,194 1 1½	25,153,291 6 7½	19,411,996 5 7½
1724	249,258 12 7	1,166,446 14 11	916,987 2 4	5,833,611	27,444,601 7½	21,610,989 7½
1725	303,759 9 4	1,364,024 7 4	1,060,264 18	8,184,388	35,690,333 5	27,506,045 5
1726	172,155 10 6	1,118,796 6	815,840 10	6,325,499 6 3	31,282,160 11 3	24,956,660 11 3
1727	243,310 7	1,041,194 1	797,883 14	5,669,918 10 7½	25,412,316 15 7½	19,742,397 15 7½
1728	313,740 4 10	1,301,478 18 2	987,738 13 4	7,493,401 8 9	31,723,275 8 9	24,229,873
1729	318,479 10 3	1,317,727 1	1,136,727 10 9	8,160,799 7½	34,140,285 17 6	25,979,485 17 6
1730	341,504 14 6	1,472,167 18 6	1,130,663 4	8,133,575 16 3	35,243,113 6 3	27,109,537 10 3
1731	348,153 12 10	1,311,827 3 11	1,063,673 13 1	5,592,616 18 9	29,116,114 3 1½	23,523,497 4 4½
1732	314,240 6 1	1,115,993 13 7	1,071,753 7 6	5,609,906 16 10½	29,609,857 11 7½	24,199,951	4½
1733	211,155 15	1,618,534 11 2	1,413,379 11 2	3,803,811 3 9	31,130,701 6 9	27,326,889 6 9
1734	210,982	1,241,168 19 7	914,685 18 10	4,879,868 6 10½	28,685,301	23,805,433 13 3
1735	265,981 13 3	1,461,017 6 5	1,195,034 13 2	5,917,109 18 1½	32,871,789 14 4½	26,954,679 16 4½
1736	194,820 7 8	1,143,986 15 4	1,113,178 7 8	4,331,333 17 5	25,443,077	21,111,743 3
1737	141,437 10	948,817 2	807,379 2	3,774,148 18 9	21,148,381	17,374,232 11
1738	137,717 5 8	1,677,196 6 3	1,539,779	3,349,548 17 6	37,245,667	33,895,118
1739	245,722 7 3	1,166,856 8	1,311,133 13 5	5,318,758 3 9½	25,964,160 15	20,645,401 12
1740	341,307 5	1,881,115 6 1	821,288	8,241,288 1 4½	26,665,339 6 10½	18,424,050 6 10½
1741	414,215 9 4	1,403,134 13	989,139 3 8	10,115,348	31,570,979 12 6	21,455,631 12 6
1742	351,576 2	1,209,888 4 11	674,812 4 9	8,129,110 1 9	27,224,431 10 7½	19,094,521 10 7½
1743	444,640 15 7	1,464,321 8 10	819,680 13 3	10,338,984 13	33,721,482 8 9	23,382,497 15 9
1744	312,248 5 4	1,156,951 12 1	844,703 6 9	6,343,386	26,023,301 1 10½	19,679,914 1 10½
1745	279,796 9 9	1,014,122 5 1	734,325 15 8	6,230,410 19 4½	23,045,001 10 10½	16,814,591 10 6
1746	497,241 10 9	1,611,356 14 11	1,113,914 4 2	11,183,434 14 9½	36,249,031 16 10½	25,065,597 2
1747	388,746 15 10	941,118 6 1	553,371 10 3	8,746,801 16 3½	21,175,161 16 10½	12,428,359
1748	441,931 6 7	1,616,444 14 5	1,174,513 7 10	9,943,654 18 1½	36,368,581 6 4½	26,424,926 7 4½
1749	513,719 18 11	1,481,111 15 7	967,391 16 8	11,553,717 9	33,317,188 9 9½	21,763,470 9 9½
1750	346,528 18	1,118,904 6 6	772,375 10 6	12,397,348 1 10½	34,125,347 6 3	21,727,998 4 4½
1751	632,088 19	1,448,367 3 11	816,278 4 11	14,222,201 7 6	32,582,261 18 6	18,360,060 11
1752	703,910 5 7	1,433,206 11 4	729,296 5 9	15,833,187 16 3	32,248,648 17 6	16,415,461 1 3
1753	813,302	1,502,962 19 11	689,660 19 11	18,740,685 1 10½	42,816,801 8 1½	24,076,117 6 3
1754	681,859 17 2	1,467,370 8 11	785,510 11 9	15,343,396 16 3	33,030,335	17,686,938 4 9
1755	694,667 13 3	1,870,734 7 10	1,176,066 14 7	15,630,012 18 9	42,085,416 8	26,455,403 9 3
1756	713,458 15	1,689,261 3 9	975,802 7 6	16,152,823 5 7½	38,008,399 4 4½	21,855,575 18 9
1757	777,285 10 4	1,909,693 13 2	1,132,408 2 10	17,488,924 2 6	42,968,167 6 3	25,479,242 3 9
1758	873,319 1 8	1,865,658 14 6	984,139 12 10	19,298,746 7 6	41,219,698 16 10½	21,920,951 19 4½
1759	978,079 10 4	1,907,738 3 1	929,658 13 9	22,006,789 2 6	42,968,167 6 3	20,961,377 3 9
1760	1,024,097 19 5	2,187,840 8 7	1,163,742 9 2	23,048,764 16 10½	49,231,698 16 10½	26,183,034
1761	1,079,767 8 5	2,418,797 11 2	1,339,030 2 9	20,117,905 7 3	47,676,402 13 1½	27,558,497 5 10½
1762	1,181,401 13 1	2,166,970 18 10	1,385,569 5 9	24,744,297 4 4½	54,872,764 5 9	30,128,467 1 4½
1763	1,318,371 12 8	3,017,140 7	1,878,768 14 4	25,621,161 15	75,116,846 3 9	49,495,685 3 9
1764	934,663 8 6	2,433,828 18 10	1,118,125 10 4	20,179,927 1 3	54,739,776 3 9	34,559,849
1765	1,027,216 7 11	2,177,261 17 7	1,149,840 9 8	23,113,168 18 1½	51,133,779 15 7½	28,020,611 16 6
1766	1,049,481 1 9	1,761,163 3 11	711,681 2 2	23,516,703 19 4½	61,274,371 17 6	37,757,667 18 1½
1767	1,063,198	2,696,156 4 7	1,632,958 4 4	23,912,951 5 7½	60,683,151 3 1½	36,770,199
1768	1,180,968 6 2	2,846,076 17 1	1,665,108 10 11	26,371,382 18 9	66,186,789 4 4½	39,814,961 5 7½
1769	1,264,097 19 5	2,696,960 4 1	1,432,862 4 8	28,118,454 14 4½	60,680,454 11 10½	32,561,999 17 6
1770	1,273,459 13 11	3,116,403 5 3	1,842,943 11 4	28,621,843 3 1½	70,119,073 8 1½	41,466,230 5
1771	1,301,317 3 9	2,717,867 6	1,416,550 2 9	24,780,536 14 4½	61,113,014 5	36,332,477 10 7½
1772	1,384,353 19 9	2,891,220 6 5	1,506,866 6 8	24,747,064 14 4½	74,086,859 14 4½	49,339,795
1773	1,466,401 18 9	2,717,945 12	1,251,543 13 3	28,494,043 11 10½	61,113,776	31,619,732 8 1½
	40,460,019 17 9½	109,813,791 14 4	69,353,731 16 6½	910,351,147 10 9½	1,470,810,513 12 6	560,459,365 1 8½

BALANCE DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE L'ANGLETERRE AVEC CHACUNE DE SES ISLES OCCIDENTALES DE L'AMÉRIQUE.

NOMS DES ISLES.	ÉPOQUE de leur Commerce.	EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.	IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.	EXCÉDENT des Exportations.	EXCÉDENT des Importations.	IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.	EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.	EXCÉDENT des Importations.	EXCÉDENT des Exportations.
		En livres sterlings.				En livres tournois.			
		liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.
LA BARBADE	depuis 1697 jusqu'en 1773	9,156,788 17 3	18,611,811 5		9,455,022 7 9	46,554,519 13 7½	22,894,719 12 6		23,659,800 1 1½
ANTIGUA	1731	4,278,978 4 4½	8,561,618 11		4,282,640 6 7½	21,404,045 11 3	10,697,445 15 7½		10,706,599 15 7½
MONTSERRAT	1697	611,161 6 11	1,158,814 5		547,652 18 6	2,895,407 12 6	1,527,913 9 6		1,367,494 3
NIEVES	1773	1,111,111	2,222,222 2		1,111,111 2	5,555,555	2,777,777 15		2,777,777 15
SAINT-CHRISTOPHE	1773	3,333,333	6,666,666 4		3,333,333 4	16,666,665	8,333,333		8,333,333
L'ANGUILLE	1773		156,333 11		156,333 11	781,665	390,832 10		390,832 10
LA JAMAÏQUE	1773	1,111,111 3 11	2,222,222 2		1,111,111 3 11	5,555,555	2,777,777 15		2,777,777 15
LES ISLES SOUS LE VENT	1697	3,944,496	4,961,184	1,016,688		24,822,960	19,722,480	5,100,480	
LES ISLES LUCAYES	1697	66,144 6	39,636 4	26,507 2		198,318	330,720	132,402	
LA GRENADE	1763	1,111,111	2,222,222 2		1,111,111 2	5,555,555	2,777,777 15		2,777,777 15
TABAGO	1763	111,111	222,222 2		111,111 2	555,555	277,777 15		277,777 15
LA DOMINIQUE	1773	1,111,111 17 6	2,222,222 2		1,111,111 2	5,555,555	2,777,777 15		2,777,777 15
SAINT-VINCENT	1773	333,333	666,666		333,333	1,666,665	833,332 10		833,332 10
LES GRENADILLES	1773	111,111	222,222		111,111	555,555	277,777 15		277,777 15
LES MOSQUITES	1773	4,728 11 11	15,180 3 4		10,451 11 5	75,900	23,642		52,258
LA GUADELOUPE	1763	471,147 7 10	1,004,953		533,805 12 2	5,024,765	2,355,738		2,669,027
LA MARTINIQUE	1763	471,147 7 10	1,004,953		533,805 12 2	5,024,765	2,355,738		2,669,027
		25,545,659 17 9	51,398,813 14 4	1,042,688	25,895,842 11 7	256,993,069	127,728,297 10	5,213,440	129,477,931 10
		1,470,810,513 12 6	1,560,458,966 1 8½		89,648,453 9 2½	7,353,052,567	7,802,294,830		449,242,263
		1,496,356,173 10 3	1,611,857,779 15 4½		115,544,295 9 4½	7,609,045,636	7,929,723,127 10		320,719,490 10
		40,460,019 17 9½	109,813,791 14 4	69,353,731 16 6½		910,351,147 10 9½	1,470,810,513 12 6	1,560,458,966 1 8½	
		1,496,356,173 10 3	1,611,857,779 15 4½		115,544,295 9 4½	7,609,045,636	7,929,723,127 10		320,719,490 10
								1,560,458,966 1 8½	7,609,045,636
									7,929,723,127 10
									320,719,490 10

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

Abagou (l'), péninsule de l'isle à Vache, état de son sol 191. Parti qu'on devroit en tirer 192. Avantages de ses coteaux 193.

Angleterre (l'), a vendu à bas prix aux Colons les terres à défricher dans ses isles d'Amérique 256. Est la contrée des grands phénomènes politiques 347. Son état lors de ses établissemens en Amérique 349. Quelle étoit alors sa navigation 350. Causes de la promte population de ses isles d'Amérique 351. *& suiv.* Ses troubles sous Charles I. 361. *& suiv.*

Anglois (les), prennent en 1759 la Guadeloupe 133. La rendent en 1763, 135. Leurs mesures pour rendre les trois isles neutres florissantes 510 *& suiv.* Comment règlent le sort des François à la Dominique & à St. Vincent 515. Pouvoient tout se promettre de la force de leur marine 540.

Anguille (l'), l'une des Antilles, aux Anglois; son étendue, son sol, ses productions 403. Sa population, ses rades 406.

Antigoa, l'une des Antilles, aux Anglois; sa forme, son étendue 383. Pourquoi quittée par les François & les Caraïbes 384. Occupée par les Anglois qui y

rémèdient *ibid.* Ses productions *ibid.* Sa population 385. A un excellent port bien muni d'arſenaux 386. Son entretien & ſa garniſon eſt à charge à la Colonie *ibid.* Loi pour y rémèdier, inutile 387. Son chef gouverne toutes les autres iſles Angloiſes excepté la Barbade 389.

Antilles (les) iſles d'Amérique, plan pour le défrichement de la plus grande partie 480 & *ſuiv.* Etat de ce qu'elles rendent aux Puiſſances Européennes qui les poſſèdent 530. Moyens d'en multiplier les productions 532. Quel doit être leur ſort futur? 535. Maxime de leurs Colons 537. Unique moyen de les conſerver 539.

Antonio, port de la Jamaïque, très-bon 436.

Approuague, fleuve de la Guyane, fonds de ſon embouchure 49.

Aquin, établiſſement François à St. Domingue, ſa ſituation, ſes plantations 183. Pourquoi l'indigo y a dégénéré *ibid.*

Artibonite, plaine du nom de la rivière qui la traverſe, à l'oueſt de St. Domingue; établiſſement François, ſa qualité 205.

Aubert (Mr.) gouverneur François à la Guadeloupe, y fait la paix avec les Sauvages 131.

B

Barbade (la), une des Antilles, fut d'abord habitée en 1627 par quelques familles Angloiſes 375. Devint colonie réguliére ſous le Comte de Carliſle *ibid.* Son étendue, ſa population 376. Ingratitude monſtrueuſe d'un Anglois de la Barbade 377. Conſpiration des eſclaves *ibid.* & *ſuiv.* Son état actuel, nature de de ſon ſol 378. Qualité de ſon ſucre 379. Etoit la ſeule iſle du vent, Britannique, qui fut commerçante 380. Deſcription de cette iſle 381. Comment peut être défendue d'invaſion 382. N'offre aucun aſyle aux vaiſſeaux de guerre 383.

Barboude (la), l'une des Antilles Angloiſes, appartient

à la famille Codrington, son étendue, son sol, ses productions, sa population 401. Salubrité de son air 402.

Barnet-Town, ville de la Jamaïque, près la baye Montego 436.

Basse-Terre, ou St. George, port principal de l'isle de Grenade 464.

Bermudes (les), Archipel de petites isles, fort loin au nord des Lucayes 459. leur climat 460. Ont été célébrées par le poëte Waller *ibid.* Leur sol, nombre des habitans & productions 461. Société littéraire formée en 1765, 462.

Bombardopolis, bourgade au nord de St. Domingue, son climat est meurtrier 212.

Bridgetown, ville de la Barbade 381.

C

Cafier, arbre qui produit le café ; il ne fut introduit qu'a la Jamaïque par les Anglois 428.

Canada, partie de l'Amérique Septentrionale 38.

Cap-Dame-Marie, au quartier Jérémie, à l'Oueſt de St. Domingue 197.

Cap-François, ville au nord des établissemens François de St. Domingue, son importance 213 & *suiv.* Sa description 216. Bel établissement fondé par un Citoyen 217. Son port 219 & *suiv.* Est le boulevard de la Colonie 249.

Cap Tiburon, à St. Domingue, borne des établissemens François 181. Sa rade 193. Ses plantations 194.

Caraïbes, insulaires des Antilles du vent, comment éliſoient leurs chefs 25. 485. Attaquent les François à la Martinique 90. & à la Guadeloupe 130. Massacrerent en 1656 cinquante François dans l'isle St. Barthelemy 142. Massacrent une troupe d'Anglois de la Barbade 376 & *suiv.* & les François dans la Grenade 465. Leur conduite à l'égard des Nègres échappés 486. Caraïbes noirs, leur description 487. Description du Caraïbe rouge *ibid.* Comment les noirs differencient

leurs enfans de ceux des eſclaves Nègres 489. Leur aſcendant ſur les rouges 490. Réponſe d'un d'entr'eux à un François 491.

Carbet, hameau renfermant une famille Caraïbe aux Antilles du vent, 25.

Cariacou, l'une des Grenadins, ſon état 474.

Carliſle (le Comte de), forme une colonie réguliére à la Barbade 375.

Cavaillon, Gorge dans les établiſſemens françois à St. Domingue, ſa ſituation 185. Ses plantations, ſes productions 186.

Cayenne (la), petite iſle ſéparée de la Guyane par un petit détroit, occupée en 1643 par les François 28. Inſultée par les Anglois en 1667, 30. Sa deſcription 31. Ses productions 32. Etat de cette colonie en 1763 à l'époque de la paix 33. Elle pouvoit ſervir d'entrepôt 44. La plus propre à ſervir de chef-lieu d'un établiſſement François à la Guyane 60. Nombre actuel de ſes plantations 63.

Charles I. roi d'Angleterre, caractère de ce prince 361.

Charles II. roi d'Angleterre, établit un gouvernement civil à la Jamaïque 413.

Charles, Fort de la Jamaïque, qui ſert de Citadelle à Port-Royal 441.

Cobre, la plus grande rivière de la Jamaïque, n'eſt pas navigable 440. traverſe Sant-Yago de la Vega *ibid.*

Colbert, Miniſtre d'Etat en France, comment ſe conduiſit à l'égard des établiſſemens François en Amérique 11.

Colomb (Chriſtophe) découvre en 1494 la Jamaïque 408. Comment il s'y procure des vivres 409.

Colonies Françoiſes, furent vendues en 1650 à divers particuliers 9. Comment furent gouvernées 10. Mauvais remède qu'y apporta Colbert 11. à quel prix il les avoit rachetées *ibid. & ſuiv.* Comment furent rétablies par la cour de France au moment de leur ruine 13. Obſtacles à leur proſpérité 14 *& ſuiv.* Le ſucre étoit leur plus riche production 17. Ce qui empêcha leur dépériſſement 21. Règlement favorable de la cour *ibid.* Réflexions ſur le peu d'intérêt qu'elles prennent

les unes aux autres 207. Vices de leurs règlemens pour la culture dans les Isles 258. Pourquoi l'assujettissement aux corvées y est funeste 261. Ainsi que les impots 262. Combien y est injuste la capitation sur les noirs 264 & *suiv.* Réflexions sur la consommation 168 & *suiv.* sur le préférable d'y lever des milices ou d'y avoir des troupes règlées 275 & *suiv.* Variations à cet égard *ibid.* & *suiv.* Etablissement en 1767 des milices 277. Le partage des héritages y est à reformer 280. Pourquoi 283. Inconvéniens des partages par égalité 284. Etat primitif des premiers Colons 288. Calamités fréquentes aux Colonies 289. Règles & loix qui peuvent y être nécessaires 292 & *suiv.* Principalement entre les Créanciers & leurs débiteurs 295. Les colonies n'ont pas toutes la même origine 300. Etat de leurs besoins 302. Leurs fournitures à la France 305. Qui en furent les premiers chefs 310. Remède au gouvernement militaire 313 & *suiv.* Leur sort a peu changé 340. Changemens à faire dans l'administration 319. Inconvéniens d'un lieutenant du Roi 322. Et des officiers qui perçoivent le droit du fisc. 324. Comment y attacher les Créoles 327.

Comte d'Ennery (le) fondateur d'un établissement à Ste. Lucie 80.

Cromwel, ôte deux fois au sage Dodley le gouvernement de la Jamaïque 412.

D

D'Acosta (Benjamin), de nation Juive, planta le premier des cacaoyers à la Martinique 92.

Denambuc, capitaine françois, aborde en 1625 à St. Christophe 6. S'établit à la Martinique 89.

Desclieux (Mr.), Phisicien françois porte le cafier à la Martinique, avec quel sacrifice ? 93.

Desirade (la), isle dépendante de la Guadeloupe, son étendue, ses habitans, ses productions 140.

Desvouves, officier françois, colon de la Martinique, y détruit les fourmis qui ravageoient sa plantation & toute l'isle 112.

Détroit de Bahama (le), aux Antilles, est entre la Floride & les Isles 453.

Dodley, gouverneur de la Jamaïque, son caractère 412. Idée de sa manière de gouverner *ibid.* Destitué deux fois par Cromwel, il est rétabli pour la troisième *ibid.*

Dogeron, Bertrand, gentilhomme François, gouverneur de la Tortue 161. Y retient les Flibustiers 164. Y fait venir des femmes pour en retenir les habitans & les y attacher 164. Il y réussit 166. Témoignages de sa générosité 167. Sa mort 168. Son éloge 169. Il avoit planté les premiers cacaoyers à St. Domingue 176.

Dominique (la), une dès Antilles, par qui étoit habitée en 1732 & nombre de ses habitans 498 & *suiv.* Quel il étoit en 1778 & leur occupation 499 & *suiv.* Ses cultures, ses plantations 500. Infidélité qu'essuya cet établissement 501. Reflexions sur ce qui la favorisa 502. Importance de cette isle pour l'Angleterre 505. Loix qui y sont particulières 506 & *suiv.* Comment le sort des François y est réglé 514.

Du Casse, commandant François, propose aux Flibustiers le pillage de Surinam 31. Attaque les Espagnols & les Anglois à St. Domingue 235.

E

Edward, capitaine de l'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois; avec quelle magnanimité il est reçu par le gouverneur de la Havane en tems de guerre 454.

Elisabeth, Reine d'Angleterre, son ascendant sur ses sujets 356.

Etablissemens François en Amérique, 1. Réflexions sur ces possessions étrangéres 2 & *suiv.* Le premier en 1625 fut St. Christophe 6. Qui essuya diverses révolutions 7 & *suiv.*

F

France (la), doit se monter une marine formidable 329. Par quels moyens *ibid.* Ses objets à exporter 330. Ses moyens pour les armemens 331. Elle les a tous 332. Elle eut une marine éphémère sous Louis XIV. 333. Comment a été énervée 334. Devroit avoir des règlemens de Marine 336. dureté du gouvernement pour les matelots *ibid. & suiv.* qui, hors d'esclavage, vaudront la noblesse sur mer 337. Idée de ses armemens 340 *& suiv.* Abus à reformer 341 *& suiv.* Moyen unique pour elle de devenir respectable par sa marine 345.

François, époque de leur établissement à la Martinique 88. Y repoussent & font la paix avec les Caraïbes 90. Leur guerre avec ceux de la Guadeloupe, & extrémité à laquelle ils y sont réduits 130 *& suiv.* Doivent se former une marine formidable 329. Mesures qui la procureront *ibid. & suiv.*

G

Gobin, Calviniste, planta la première habitation au Cap-François 215.

Gonaives (les), Etablissement François, à l'Oueſt de St. Domingue, ſes plantations 206. Avantages de cet emplacement 207.

Gonave (la), près de Port-au-Prince, dans St. Domingue, ſa poſition 200.

Grenade (la), une des Antilles, à quel prix fut vendue en 1650 à Duparquet 9. Fut cédée en 1763 aux Anglois 24. 469. Son étendue & nature du ſol 463. Nombre des rivières qui y coulent 464. Jugement ſingulier 466 *& ſuiv.* Cultures introduites en 1744, 468. Révolte des Nègres contre les Anglois 470. Productions de cette iſle 473.

Grenadins (les), petit archipel dépendant de l'iſle de Grenade 474.

Guadeloupe (la), une des Antilles, à quel prix avo été vendue à Boisseret en 1649, 9. Sa description 128 Fut d'abord occupée en 1635 par les François 129 qui y furent attaqués par les Caraïbes 130. Obstacles qui s'opposent à la prospérité de cette isle 132 *& suiv.* Prise en 1759 par les Anglois 133. Rendue en 1763 à la France 135. Variations du gouvernement à son égard 136. Ses dépendances 140. Son état actuel & celui de ses dépendances 143 *& suiv.* Doit devenir très-importante par ses cultures 145. Etat de ses productions en 1775, 146. Raisons d'espérance pour sa prospérité 149. Mesures prises pour la garantir d'invasion 150 *& suiv.*

Guyane, grande province de l'Amérique Méridionale, aux François & aux Hollandois; les Caraïbes étoient ses habitans naturels 25. Election de leurs chefs *ibid.* Alphonse Ojeda y aborda le premier 26. Walter Raleigh y arrive en 1595, 27. En 1604 La Ravardiere s'y rend 28. Tems des pluyes en Guyane 44. Idée qu'il faut se former de son sol & de ses côtes 48 *& suiv.* Elle n'a pas les chaleurs étouffantes des autres contrées de l'Amérique Méridionale 50. Nature de son sol *ibid.* & 51. Elle n'a plus ni feux souterrains, ni tremblemens de terre, ni ouragans 53. Population & mœurs des habitans de l'intérieur des terres 55 *& suiv.* Tout est encore à faire dans la Guyane Françoise 63. Elle fut occupée en 1639 par les Anglois 67.

H

Havre-Anglois (le), port excellent de l'isle Antigoa, muni d'arsenaux & de magasins bien entendus 386.

Henri VII, roi d'Angleterre, où prit la couronne 351. Fut souverain absolu 352 *& suiv.*

Holetown, bourg de la Barbade 382.

J

Jacmel, quartier à l'eſt des établiſſemens François à St. Domingue, ſes diverſes plantations 182.

Jacques I, roi d'Angleterre, réunit à ſa couronne l'Angleterre & l'Ecoſſe 353. Il étoit monarque abſolu & théologien 354. contre le déſir des Anglois 355. Débats entre la cour & le parlement, au milieu deſquels il vient à mourir 357.

Jamaïque (la), une des Antilles, ſa deſcription 407. Fut découverte en 1494 par Chriſtophe Colomb 408. Qui y obtient des vivres à la faveur d'une éclipſe de lune 409. Cruautés des Eſpagnols envers les naturels de cette iſle 410. Conquiſe en 1655 par les Anglois 411. Sous la conduite de Penn & de Venables 412. Qui en établiſſent le ſage Dodley gouverneur *ibid.* Loix qui y furent établies en 1682, 413. Et en 1761, 415. Comment étoit devenue célèbre avant ces loix 417. Eut quelques allarmes du traité de l'*aſſiento* 419. Quel commerce prohibé s'y faiſoit *ibid.* Comment avec Carthagène & Porto-Belo 421. De quelle manière il eſt interrompu 422. Le miniſtère de Londres en fait en 1766 un port franc 423. Cultures de la Jamaïque *ibid.* Ses diverſes productions 424 & *ſuiv.* La culture du ſucre y fût portée en 1668 de la Barbade 427. Son état en 1756, 429. Etat actuel de ſa ſituation & de ſon commerce 430 & *ſuiv.* Ses ports, havres & bayes 434 & *ſuiv.* Calamité qu'elle eſſuya en 1692, 437 & *ſuiv.* Port-Royal en eſt détruit 439. Suites de cet accident *ibid.* & *ſuiv.* Dangers qui la menacent de la part des nègres échappés 442 & *ſuiv.* Preuves de leur audace 444 & *ſuiv.* Sa décadence depuis le traité particulier de la colonie avec les nègres 448. Combien eſt avantageuſe aux Anglois en tems de guerre 453.

Jennings, habitant de la Jamaïque, pourquoi ſe fit pirate 456.

Jéſuites, exemple de leur influence ſur l'eſprit des nègres dans la Guyane 59.

I

Isles Angloises d'Amérique, causes de leur prompte population 351 & *suiv.* Qui furent ceux qui y passerent les premiers 362 & *suiv.* à qui l'on envoya comme esclaves les criminels dignes de mort 364. Quel gouvernement y fut établi 365. Elles envoyent des députés à Londres 367. Leurs productions 369. Moyen employé par l'Angleterre pour se les assurer toutes 371. Mis sévèrement en effet en 1660, *ibid.* & *suiv.* Pourquoi les avantages en diminuerent pour l'Angleterre 373 & *suiv.* Elles n'ont point de monnoye qui leur soit propre 387. Leur état actuel 518. Ont à craindre des ravages ou l'invasion 519. A quel droit se sont toutes engagées excepté la Jamaïque 520. Elles respirent l'opulence 523. Elles ne cultivent ni bois, ni vivres, ni bêtes de somme 525. Le sucre fait les trois quarts de leur produit 526. Effets qu'elles reçoivent en payement 527.

Isle des Caymites, près St. Domingue, à l'Oueſt 197.

Isles du Salut, à trois lieues de la Guyane 48. Combien peuvent être rendues utiles *ibid.* & *suiv.*

K

Kingstown, ville de la Jamaïque, où se refugient les habitans de Port-Royal après son renversement 439.

Knowles, amiral Anglois, arrangemens qu'il fit en 1756 à la Jamaïque 440.

Krooked ou Samana, l'une des Lucayes 455.

L

Lamentin (le), contrée la plus fertile de la Martinique 101 & *suiv.*

Léogane, établissement François à l'oueſt de St. Domin-

gue 198. Ses habitations : feroit une bonne place de guerre *ibid.*

Londres, capitale de l'Angleterre, ſes avantages pour le commerce 528.

Louis XIV, les armées innombrables qu'il avoit à ſoudoyer le forcèrent à laiſſer dépérir ſa marine 333 & *ſuiv.*

Lucayes (les), archipel au nord des Antilles, leur nombre 456. Elles devinrent en 1714 un refuge de pirates Anglois 457. Nature de leur ſol 458.

M

Malouet (Mr.), adminiſtrateur des établiſſemens François de la Guyane 51. Encouragemens qu'il a donnés à ſes Colons 65.

Manchinéel, havre de la Jamaïque. Sa qualité 436.

Marie-Galante, une des Antilles, aux François, vendue en 1649 à Boiſſeret 9. Dépendante de la Guadeloupe. Son étendue, ſon ſol, ſa population 141.

Marony, fleuve de la Guyance, couvert par un poſte-militaire François 62.

Martinique (la), une des Antilles. A quel prix fut vendue en 1650. Duparquet 9. Les François s'y établiſſent; ſon étendue, ſon intérieur 88. Y repouſſent les Caraïbes 90. Quels y furent les premiers travaux 92. Ils y plantent le Cafier avec ſuccès 93. Cauſes de la proſpérité de cette iſle. 94. Quelle étoit en 1700 ſa population 95. Avantages qui rendirent ſes proſpérités éclatantes 96. Son commerce 97 & *ſuiv.* Bonté de ſon port du Fort-Royal 101. Etabliſſement de ſon entrepôt à St. Pierre 104. Cauſes du déchèement de ſon commerce 108. Une eſpèce de fourmi la ravage 111 & *ſuiv.* L'ouragan en détruit l'an 1766 toutes les recoltes 112 & *ſuiv.* Son oppreſſion par le gouvernement 114 & *ſuiv.* Etat actuel de la ſituation; ſa population, ſes troupeaux 115. Ses productions 116. Ses exportations en 1775, *ibid.* & *ſuiv.* Peut-elle ſe relever? 117: Elle comprend quatre claſſes de propriétaires 118 & *ſuiv.* Elle craint peu les invaſions 122 & *ſuiv.*

Ses forts 124 & *suiv.* Donneront le tems de la sé-courir 127.

Môle St. Nicolas (le) sépare l'oueſt de St. Domingue du nord des Etabliſſemens François 210. Ses avantages 211. Ils furent connus par l'uſage qu'en firent en 1756 les Anglois *ibid.* Il devint en 1767 un entrepôt *ibid.* & *ſuiv.* Déſignation de divers endroits qui en ſont voiſins 212 & *ſuiv.* A été choiſi pour en faire le centre de défenſe de la colonie 253.

Montego, baye de la Jamaïque, excellente 436.

Montſerrat, iſle d'Amérique, l'une des Antilles, reconnue en 1493 par Colomb 389. Sa population, ſa production actuelle 390.

Morant, port de la Jamaïque dont l'entrée eſt difficile 434.

Morne fortuné (le), hauteur de Ste. Lucie, propre pour y conſtruire une citadelle 86.

Morne des Sauteurs (le), roche eſcarpée de la Grenade; raiſons de ce nom 465.

Moſquito-Point, fort de la Jamaïque 441.

Motte-Aigron (Mr. de la), porta en 1722 le café à la Cayenne 32.

N

Nassau, fort de la Providence, une des Lucayes 458.

Nauny, ville de la Jamaïque, bâtie par les nègres révoltés 444. Priſe par les Anglois 445.

Nègres, originaires d'Afrique, loi pour arrêter leur corruption en Amérique 114. Les François en enlèvent 3000 aux Anglois en 1694 à la Jamaïque 173. Fin tragique du nègre Quazy 397 & *ſuiv.* Exemple héroïque d'amitié & d'amour de deux nègres de St. Chriſtophe 398 & *ſuiv.* Ceux révoltés à la Jamaïque y bâtiſſent la ville de Nauny 444. Leur guerre avec les Anglois de cette iſle 445. Ils font un traité en 1739 avec Trélaunay gouverneur Anglois 447. Réſolution des nègres eſclaves de la Jamaïque d'être libres 448. Supplices qui leur y ſont infligés 450 & *ſuiv.* Ils ſe révoltent dans la Grenade contre les Anglois 470.

Nièves, isle d'Amérique, une des Antilles, fut occupée en 1628 par les Anglois. Sa description 391. Caractère de ses habitans *ibid.* Sa population 392. Calamités éprouvées en 1706; Son état actuel *ibid.*

O

Orange, port de la Jamaïque, à l'oueſt 436.
Oyapock (l'), rivière de Guyane 48. Avoit été prise pour le Vincent-Pinçon 63.
Oyeda (Alphonse) Espagnol, aborda le premier en 1499 dans la Guyane 26.

P

Pach (le colonel), gouverneur d'Antigoa, son caractère 388. Sa mort *ibid.*
Penn, amiral Anglois, fait avec Venables la conquête de la Jamaïque & y établit pour gouverneur le sage Dodley 411 & *suiv.*
Petit-Goave, établissement François à l'oueſt de St. Domingue, sa rade, ses plantations 197.
Plaine du cap, à l'isle de St. Domingue, établissement François 214.
Plaine (la), du fonds de l'isle à Vache, dans les établissemens François à St. Domingue, étendue & nature de son sol 187. Ses productions *ibid.* Sa situation & ses inconvéniens 188 & *suiv.*
Pointe-à-Pitre, port de la Guadeloupe 147.
Pointe-à-Pitre, dans l'isle St. Domingue, borne des établissemens François du sud 181.
Poivre de la Jamaïque, description de l'arbre qui le porte 426. De ses feuilles & de son fruit; usage de ce dernier 427.
Poncet de Bretigny, est massacré en Guyane 28.
Port du carénage, dans Ste. Lucie, le meilleur des Antilles; avantages de sa position 84 & *suiv.*

Port de paix, établiſſement François à l'oueſt de St. Domingue, eſt de difficile abord 213.
Port-au-Prince, établiſſement François à l'oueſt de St. Domingue, ſes plantations ; eſt le chef-lieu de cette colonie 199. Déſavantages de ſa ſituation pour ſa défenſe 200. Fut détruit en 1770 par un tremblement de terre 203. Triſtes préſages de ſa deſtinée *ibid.*
Port-Royal, ville de la Jamaïque, dont le port étoit l'entrepôt de ſon exportation en Europe 434. Détruite le 7 Juin 1692 par un tremblement de terre 438 *& ſuiv.*
Providence (la), une des Lucayes, révolutions qu'elle eſſuye 456 *& ſuiv.*
Providence (les maiſons de la), hoſpices François à St. Domingue, pour les étrangers indigens qui arrivent 217.

Q

QUAZY, nègre de St. Chriſtophe, anecdote extraordinaire 397. Sa fin tragique 398.

R

RAVARDIÉRE (la), avanturier François, vient en Guyane chercher le pays del Dorado 28.
Richelieu (le cardinal de) ne fit aucune attention à la marine dans ſes projets 333.
Rouſſelan, François de nation, s'établit en 1650 à Ste. Lucie 70.

S

SAINTES (les), iſles dépendantes de la Guadeloupe, leur état, leurs productions 140.
Sainte-Anne, port de la Jamaïque 436.
Saint-Barthelemy, iſle dépendante de la Guadeloupe, ſa ſituation, ſon étendue 141. Ses productions 142.
Saint Chriſtophe, une des Antilles, premier établiſſement

François en Amérique 6. A quel prix fut vendue aux Malthois avec d'autres isles 9. Sous quelles conditions *ibid.* Fut cédée par la paix d'Utrecht aux Anglois 24. qui y étoient arrivés en 1625 avec les François 393. Description de cette isle 395. Mœurs de ses habitans 396. Nombre de ses habitans *ibid.* Elle produit le plus beau sucre d'Amérique *ibid.* Anecdote du nègre Quazy 397 *& suiv.* Autre anecdote tragique de l'amitié de deux nègres 398 *& suiv.*

Sainte-Croix, une des Antilles, avoit été vendue en 1651 aux Malthois 9. Fut évacuée en 1696 par les François 24.

Saint-Domingue, une des plus grandes Antilles, aux François & aux Espagnols, description de cette isle 155. Etat & description de la côte Françoise *ibid. & suiv.* Fut occupée en 1630 par des avanturiers François 156. Sa prospérité sous le gouvernement de Dogeron 166 *& suiv.* Le ministère François forme une compagnie en 1698 pour la partie du sud 174. La colonie Françoise se relève après de grandes calamités 176 *& suiv.* Comment 177 *& suiv.* Etendue de cette colonie & ses divers établissemens 181 *& suiv.* Désavantages de la partie du sud de St. Domingue 195. Etablissemens François à l'oueſt 196 *& suiv.* Ceux du nord 210 *& suiv.* Productions que fournit St. Domingue à la France 220 *& suiv.* Spécification de ses plantations Françoises 223 *& suiv.* Etat de ses habitans & de ses bestiaux 224. Nature de ses bourgs 225. Abus contre les nègres 226. Spectacle qu'y présentent les villes de la colonie Françoise 227. Ses liaisons avec les nations étrangères 228. Celles avec la France dangereuses en tems de guerre 230 *& suiv.* Mesures à prendre contre les Espagnols 233. Révolutions que l'isle a éprouvées 234 *& suiv.* Ses limites entre les Espagnols & les François mal fixées 239 *& suiv.* Les établissemens François de l'oueſt & du sud y sont séparés de ceux du nord par les Espagnols 241. Inconvéniens qui en résultent *ibid.* Manière de garantir la partie Françoise d'invasion 242 *& suiv.* Différence entre ses campagnes & celles

d'Europe 247. Quelle eſt la partie qu'on ſe propoſoit de fortifier 253.

Saint Georges, la plus grande & qui a le meilleur port des Bermudes 460.

Saint Jean, bourg d'Antigoa, où en ſont les tribunaux & le commerce 385.

Saint Louis, bourgade des établiſſemens François à St. Domingue, ſon port, ſa ſituation, ſes plantations & productions 185.

Sainte Lucie, une des Antilles, avoit été vendue en 1650 à Duparquet 9. Elle fut occupée d'abord par les Anglois 67. Pourquoi y furent preſque tous maſſacrés par les Caraïbes *ibid.* Les François y forment en 1650 le premier établiſſement 70. Et la redemandent en 1763 pour en faire un entrepôt 72 *& ſuiv.* Ils y forment ſans ſuccès des cultures 74. Opinion qu'il faut avoir de cette iſle 76 *& ſuiv.* Etat actuel de ſa colonie 78 *& ſuiv.* Sa population en 1777 & ſes troupeaux 79. Ses productions & leur débouché 80. Remèdes aux obſtacles à ſa proſpérité 81 *& ſuiv.* Moyens de la garantir d'invaſion 83 *& ſuiv.* Avantages de ſon port du Carénage 84 *& ſuiv.* Comment peut être bien fortifiée 86 *& ſuiv.*

Sainte Lucie, port de la Jamaïque, au nord de l'iſle 436.

Saint Marc, bourg à l'oueſt de St. Domingue, établiſſement François, ſa ſituation 204. Ses plantations, ſa rade 205.

Saint Martin, une des Antilles, appartenant aux François & aux Hollandois, vendue en 1651 à Malthe 9. Dépendante de la Guadeloupe 141.

Saint Pierre, bourg de la Martinique, entrepôt de ſon commerce, ſa ſituation 102. Fut le premier bourg édifié dans cette iſle 103. Manière dont y uſoient les premiers commiſſionnaires 104. Changemens ſurvenus 105. Exploits de ſes corſaires à la guerre de 1744, 107.

Saint-Vincent, une des Antilles, aux Anglois, ſon étendue 492. Ses cultures 493. Sa population actuelle, ſes productions 494. Nature du ſol & attention que doivent apporter ſes habitans pour ſa bonification 495 &

ſuiv. Comment l'Angleterre y règle le ſort des François 514 *& ſuiv.*

Sant Yago de la Vega, capitale de la Jamaïque, fut appelée par les Anglois Spanish-Town, ſa ſituation 440. Fut le ſiège des tribunaux *ibid.*

San-Salvador, une des Lucayes, première iſle d'Amérique où aborda Colomb quand il découvrit le Nouveau-Monde 456.

Savane la Marr, port de la Jamaïque, très-mauvais 435.

Sinamary, fleuve de la Guyane 55. juſqu'auquel les Hollandois voudroient étendre leurs frontières 62.

Sucre (le), fait les trois quarts du produit des colonies Angloiſes des Antilles 526.

T

Tabac; celui de la Guyane a les mêmes vertus que celui du Bréſil 67.

Tabago, une des Antilles, ſa ſituation 475. Combien avoit été peu avantageuſe aux Hollandois 476. Combat naval mémorable ſur ſes côtes 477 *& ſuiv.* Priſe & dévaſtée en 1677 par d'Eſtrées 478. Cédée aux Anglois par la paix de 1763, 480. Méthode d'en faire le défrichement, ainſi que des autres Antilles *ibid. & ſuiv.* Sageſſe des ſauvages d'y habiter les forêts 481. Calamités ſurvenues aux premiers Colons qui eurent l'imprudence de les détruire *ibid. & ſuiv.* Et aux Anglois par la même cauſe 484.

Thomas Moddifort cultive, le premier, le ſucre à la Jamaïque 427.

Tortola, l'une des Vierges, aux Anglois, la meilleure, avec un bon port, fournit des ſucres 405. Nature de ſon gouvernement *ibid. & ſuiv.*

Tortue (la), une des Antilles, aux François, avoit été vendue en 1651 à l'ordre de Malthe 9. Avoit été enlevée en 1630 aux Eſpagnols par des avanturiers François 156 *& ſuiv.* Cruauté qu'y exerça contr'eux le général des galions d'Eſpagne 158. Après diverſes révo-

lutions, resta en 1659 aux François 160. Sa prospérité sous Dogeron 167 & *suiv.*

Trelaunay, gouverneur Anglois à la Jamaïque, homme sage & humain, fait en 1739 un traité avec les nègres révoltés 447 & *suiv.*

Turques ou Caïques (les), isles près la côte septentrionale de St. Domingue 459.

V

Varech, plante marine, propre à l'engrais des terres, dont on fait grand usage à la Barbade 379.

Vénables, général Anglois, fait avec Penn la conquête de la Jamaïque, où ils établissent pour gouverneur le sage Dodley 412.

Vierges (les) grouppe d'une soixantaine de petites isles, prises sur les Espagnols en 1666 par les Anglois 405.

Vigie (la), pointe de l'isle Ste. Lucie, qui y commande le port du Carénage 85 & *suiv.*

Vincent-Pinçon, riviere de la Guyane 48. Avoit été prise pour l'Oyapock 63.

W

Walter Raleigh (Anglois), passe dans la Guyane en 1695. Caractère de cet homme extraordinaire 27.

Z

Zock, fort de la Jamaïque, sa description 441.

Fin de la Table des matières du Tome septième.

PUBLIC LIBRARY
OF THE
CITY OF BOSTON.

ABBREVIATED REGULATIONS.

One volume can be taken at a time from the Lower Hall, and one from the Upper Hall.

Books can be kept out 14 days.

A fine of 3 cents for each imperial octavo, or larger volume, and 2 cents for each smaller volume, will be incurred for each day a book is detained more than 14 days.

Any book detained more than a week beyond the time limited, will be sent for at the expense of the delinquent.

No book is to be lent out of the household of the borrower.

The Library hours for the delivery and return of books are from 10 o'clock, A. M., to 8 o'clock, P. M., in the Lower Hall; and from 10 o'clock, A. M., until one half hour before sunset in the Upper Hall.

Every book must, under penalty of one dollar, be returned to the Library at such time in October as shall be publicly announced.

No book belonging to the Upper Library, can be given out from the Lower Hall, nor returned there; nor can any book, belonging to the Lower Library be delivered from, or received in, the Upper Hall.